SION

Rapport de gestion de la Ville de Sion

2020

Document de travail à l'usage du Conseil général

www.sion.ch

Table des matières

INTRODUCTION 3

AUTORITÉS POLITIQUES 6

Conseil municipal 6

Conseil général 6

Nécrologie 7

ADMINSTRATION GÉNÉRALE 8

Chancellerie 8

Archives municipales 8

Informatique 9

Communication 10

Groupe de terrain 11

Ressources humaines 12

FINANCES 14

Contributions 14

Agence communale AVS 15

ECONOMIE ET TOURISME 16

Aéroport 16

Promotion économique 23

Tourisme 24

Eau et energie 25

EDUCATION ET CULTURE 28

EDUCATION 28

Généralités 28

Administration 28

CULTURE 40

CMA - Cercle des manifestations culturelles 44

Fondation Sion Violon Musique 44

Guiness Irish Festival 46

Festival International de l'orgue ancien 46

Ferme-Asile 47

Fondation Fellini 48

FSL-Fédération des sociétés locales 51

AFFAIRES SOCIALES 52

Prévoyance et assurances sociales 52

Commission communales de formation professionnelle 53

Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte de Sion et région 53

Service officiel de la curatelle de Sion et région 54

Intégration 54

Association sédunoise des lieux d'accueil de l'enfance 57

Centre medico-social 60

SÉCURITÉ PUBLIQUE 61

Centre de secours et d'urgence (CSU) 61

Centre de secours et d'incendie (CSI) 62

L'Etat-Major de conduite 63

Protection civile 63

Contrôle des habitants et bureau des étrangers 64

Police régionale des villes du centres 66

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT 69

Réalisations 69

Cours d'eau 69

Voirie 70

Agriculture et gérances des domaines 71

Cadastre 72

Protection de l'environnement 73

Parkings et feux lumineux 76

UTO - Usine de traitement des ordures 77

BÂTIMENTS ET CONTSTRUCTIONS 80

Administration 80

Section bâtiments 80

Section enquêtes 83

Centre funéraire et cimetières 84

URBANISME ET MOBILITÉ 85

Urbanisme 85

Mobilité 87

Aménagements extérieurs 89

Parcs et jardins 93

ARS - Agglo Valais Central 98

SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS 99

Sports 99

Secteur jeunesse et loisirs 106

RLC 110

Document de travail à l'usage du Conseil général

Introduction

2020 – SION DÉFINIT SON INTENTION STRATÉGIQUE

« Sion ambitionne de devenir la Capitale suisse des Alpes ». Dans cette dernière année de la législature, le conseil municipal a défini et adopté son intention stratégique afin de guider le développement territorial et économique pour les 30 prochaines années. Celle-ci repose sur quatre piliers : faire de Sion la capitale suisse des Alpes, promouvoir un modèle de développement intégrant ville et montagne, valoriser sa position dans les domaines de la santé, des énergies et des géosciences, en étant résolument innovante, et enfin s'affirmer comme une destination de qualité par son accueil, son art de vivre et son ouverture. Sur la base de cette intention stratégique, Sion a défini un périmètre idéal à l'échelle régionale. Le conseil municipal invite donc les communes environnantes à la rejoindre dans un projet de développement commun qui profite à l'ensemble du Valais. Des discussions en vue d'un élargissement du périmètre sédunois seront lancées durant la prochaine législature.

COVID-19

Au quotidien, l'année 2020 a été marquée par le Covid-19 qui a constitué un défi de tous les instants. Dès le mois de février, le président réunissait l'Etat-major communal ainsi que les chefs de service pour voir quels dispositifs d'action devaient être envisagés. Avec deux objectifs : d'une part garantir les prestations de base indispensables à la population, et d'autre part veiller à la santé du personnel.

RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION ET PROTECTION DU PERSONNEL

A l'annonce du semi-confinement, mi-mars, les chefs de service ont réorganisé leurs équipes (télétravail, séparation des équipes, nouvelles affectations, etc.). Les bâtiments administratifs ont été fermés au public, avec accès sur rendez-vous uniquement. De nombreuses prestations ont été délivrées à distance. Quant aux places de travail, elles ont été aménagées (installation de plexiglas, distances, nouveaux locaux) afin de garantir la protection sanitaire du personnel. Au final, la première vague épidémique n'a touché que très peu de personnes. Les contaminations ont été plus nombreuses lors de la deuxième vague.

INFORMATION ET ASSISTANCE AU PUBLIC

L'ouverture d'une helpline a permis d'orienter et d'informer les personnes les plus fragiles. La Ville a collaboré très étroitement avec les institutions publiques existantes, les entreprises privées de livraison à domicile ainsi que les associations privées bénévoles qui se sont spontanément organisées. On peut relever ici l'important travail réalisé par Sionmaville, ainsi que par les différentes associations de quartier.
De son côté, la Ville a très régulièrement informé la population à travers son site internet, des communiqués de presse, des pages dans les journaux ou encore l'envoi de flyers tout-ménage. Le président de Sion s'est exprimé à plusieurs reprises à travers des capsules vidéo diffusées sur le site de la Ville et sur les réseaux sociaux.

AIDES FINANCIÈRES

Dès le mois de mars, la Ville de Sion a pris des mesures de soutien à l'économie : gratuité des terrasses et abandon des loyers commerciaux et de la location des places de parking des entreprises contraintes de rester fermées. Des bons de solidarité d'une valeur de 50 francs par personne, et 200 francs par famille, ont été distribués. Enfin, une aide aux commerces locaux a été mise en place à travers la plateforme Local19. Le client paie 90% de sonbon d'achat, tandis que le commerce reçoit 110%. La différence est prise en charge par la Ville.

Document de travail à l'usage du Conseil général

MESURES DE RELANCE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Après la période de semi-confinement, la Ville a lancé plusieurs actions visant à soutenir le redémarrage de l'économie locale et le tourisme. On peut ici relever la campagne de communication « J'aime ma ville et les commerces qui la font vivre », durant les mois de juin et juillet, ainsi que le riche programme d'animations d'été mis sur pied sous l'égide d'Impulsion estivale. Durant 8 week-ends de juillet et août, artistes de rue, conteurs, musiciens itinérants et autres spectacles pour enfants ont animé le centre-ville de Sion. La Ville a également financé une action de promotion touristique au niveau national.

ACTIVITÉS PUBLIQUES

En raison de la pandémie, une grande partie des activités publiques, telles que rencontres, inaugurations et autres festivités, n'ont pas pu avoir lieu.

En début d'année, le désormais traditionnel Brunch du Nouvel An a réuni les présidentes et présidents des associations sédunoises. Quelques-uns des projets de développement de la Ville ont été présentés à cette occasion. Ce brunch est également l'occasion de remercier les associations pour leur travail sur le terrain.

Quatre rencontres citoyennes ont pu avoir lieu : le 5 mars aux Agettes, le 9 septembre au Pont-de-la-Morge, le 24 septembre à Aproz et le 6 octobre dans le quartier de la Blancherie. Gratuites, ouvertes à toutes et tous sans inscription, elles permettent au conseil municipal de dialoguer de manière très ouverte et de recenser les préoccupations, les attentes et les propositions qui émergent dans les quartiers.

Enfin, la place Sous-le-Scex, aménagée et mise à disposition de la population, a pu être inaugurée conjointement avec le Canton. Elle a permis de mettre en lumière ce haut lieu de l'archéologie européenne.

RÉALISATIONS

2021 a marqué la fin du chantier de l'avenue du Midi, après un peu plus d'un an de travaux. Ce tronçon a été entièrement réhabilité et aménagé pour faire la part belle à la détente, au shopping et à la rencontre. A la demande des commerces riverains, l'avenue du Midi a été mise en zone piétonne pour une période test jusqu'à l'été 2021.

Le pôle de la gare a également été entièrement réaménagé en vue du futur chantier de Cour de Gare et la mise en service du Campus Energypolis. L'accès routier se fait désormais par le sud, tandis que le nord de la gare est dévolu à la mobilité douce.

Une passerelle de mobilité douce a été installée sur la Lienne. Reliant Uvrier et Saint-Léonard, elle s'inscrit dans les aménagements vélos de l'Agglo et offre également un itinéraire de détente pour les piétons le long de la Lienne.

Le programme d'investissement de 10 millions de francs en faveur de l'accueil de la petite enfance a été achevé à l'été, avec la réouverture de la Pouponnière valaisanne, après des travaux de rénovation et d'agrandissement. Avec un total de 380 places de nurserie et de crèches, Sion dispose désormais d'une petite réserve de capacité d'accueil.

Enfin, dans les grands chantiers en cours, signalons la poursuite de la construction du chauffage à distance, avec la réalisation du tronçon reliant l'avenue de Tourbillon au parking des Roches-Brunes, durant le premier semestre 2020, et le début du chantier reliant l'UTO et le Pôle santé, à travers la plaine de Préjeux et le passage sous le Rhône.

Document de travail à l'usage du Conseil général

GRANDS PROJETS

Une étape décisive a été franchie en vue de l'aménagement d'un bâtiment administratif qui réunira les différents services et offrira aux citoyens un guichet unique. Lors du plenum du 16 juin, le conseil général a approuvé un crédit d'engagement de 25 millions de francs pour la transformation du bâtiment de l'Ancien Hôpital, rue de la Dixence 10, à Sion.

Autre crédit d'engagement important, celui de 11,7 millions de francs que le conseil général a approuvé en septembre pour l'aménagement d'un pôle musique sur le site de la Sitterie. Celui-ci réunira la Haute Ecole de musique, le Conservatoire cantonal, l'Ecole de jazz et de musique actuelle, l'Harmonie municipale et la Fondation Sion Violon Musique.

Enfin, une nouvelle étape a pu être franchie pour la liaison plaine-montagne. Le projet a reçu le feu vert de Berne pour la mise à l'enquête du tracé ainsi que le dépôt d'une demande de reconnaissance en transport régional voyageur auprès de la Confédération.

ELECTIONS COMMUNALES 2020.

Sur le plan politique, l'année 2020 a été marquée par les élections municipales. Celles-ci se sont déroulées sans accroc.

L'élection du conseil municipal s'est tenue le 18 octobre, avec un taux de participation de 44.05%. La composition de l'exécutif sédunois reste inchangée : 3 PLR, 3 PDC, 1 UDC, 1 PS, 1 Vert. Tous les conseillers municipaux sortants se représentaient et ont été réélus.

L'élection du conseil général s'est déroulée le 15 novembre, avec un taux de participation de 37,99%. Les 60 sièges du conseil général de Sion ont été répartis ainsi :

- PDC : 19 sièges (-1)
- PLR/Avenir écologie : 15 sièges (-2)
- Les Verts : 12 sièges (+3)
- PS : 8 sièges (+1 par rapport à l'Alliance de gauche)
- UDC : 6 sièges (-1)
- Le Centre gauche - PCS et les Verts'libéraux n'ont pas atteint le quorum

Le président, le vice-président, le juge et le vice-juge de commune se représentaient et ont été réélus tacitement.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Autorités politiques

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni 26 fois en 2020

CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil général s'est réuni à 6 reprises en 2020.

Décisions prises en assemblées plénières
Le 25 février 2020 :

Il accepte le crédit d'engagement concernant « l'octroi d'un crédit d'engagement pour les travaux d'extension du centre scolaire de Champsec »;
Il prend connaissance de la réponse de la Municipalité à la motion du PLR « Règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion d'énergies renouvelables »;
Il refuse le postulat AdG « Pour que les rues de Sion honorent les Valaisannes »;
Il refuse le postulat interpartis concernant la « Création d'un poste de délégué à l'énergie »;
Il accepte le postulat interpartis « Non à la pollution de vos eaux »;
Il refuse le postulat des Verts « Pollution lumineuse »;
Il accepte divers crédits supplémentaires.

Le 15 juin 2020 :

Il prend connaissance de la réponse de la Municipalité au postulat « Création d'un musée d'archéologie sur la commune de Sion »;
Il prend connaissance de la réponse de la Municipalité au postulat « Pour une égalité des chances en matière d'informatique dans les classes primaires et secondaires sédunoises »;
Il accepte la modification du « Règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie pour la promotion des énergies renouvelables »;
Il accepte divers crédits supplémentaires.

Le 16 juin 2020:

Il approuve les comptes 2019 de la Municipalité de Sion;
Il accepte le message de la Municipalité concernant « L'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre administratif et municipal dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital des Bourgeois, rue de la Dixence 10, à Sion »;
Il accepte le message de la Municipalité concernant « L'avenant à la Convention du 27.5.1987 (concession hydraulique de Cleuson-Dixence et Grande-Dixence »;
Il refuse la résolution PDC « Nos commerces souffrent, nous devons les soutenir »;
Il accepte la résolution des chef.fes de groupe « Pour que les membres du Conseil général soient payés en bons pour le présent plénum et sa séance de préparation des groupes politiques »;
Il refuse la résolution du groupe des Verts et de l'AdG « En relation avec le crédit supplémentaire N0 06/2020 »;
Il accepte la résolution du groupe AdG « Pour soutenir les commerces de proximité ».

Le 29 septembre 2020 :

Il accepte le message de la Municipalité concernant « L'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre d'enseignement « Pole musical » à Sion, en reconversion des locaux de l'actuelle HEVs du site dit « La Sitterie » »;
Il prend connaissance de la réponse de la Municipalité au postulat « Réaménagement des cours de récréation du Centre-Ville »;
municipalité au postulat « Pour renforcer et compléter le plan des itinéraires des chemins de randonnée pédestre de la commune de Sion »;
Il prend connaissance de la réponse de la Municipalité au postulat « Pour de vraies cyclables à Sion »;
Il accepte le postulat interpartis « Visant à favoriser un abaissement à 30 km/h entre 22h00 et 6h00 du matin certains tronçons du territoire communal »;
Il refuse le postulat des Verts et de l'AdG « Pour un plan d'action climat au niveau communal »;
Il prend connaissance du rapport du délégué au Conseil général à la PRVC.

Le 14 décembre 2020:

Il approuve le budget 2021 de la Municipalité;
Il accepte la motion du conseiller Gilles Fellay « Pour soumettre au Conseil général la convention liant la commune de Sion et l'association sédunoise des lieux d'accueil de l'enfance (ASLAE) »;
Il accepte le postulat de la commission de gestion « Représentation du Conseil général dans les associations »;
Il approuve divers crédits supplémentaires.

Le 15 décembre 2020 :

Il accepte le message de la Municipalité concernant la « Révision du règlement sur le service des taxis de Sion »;
Il accepte le message de la Municipalité concernant la « Modification partielle du PAZ-RCCZ, « Couvent des capucins – St-Georges » (Sitterie) suite de la procédure », « Approbation du cahier des charges de la zone à aménager Cimetière St-François », « Approbation du Plan de quartier révisé Couvent des Capucins ».

Document de travail à l'usage du Conseil général

Nominations complémentaires
Le conseil municipal a proclamé élus conseillers généraux:
En séance du 6 février 2020, Monsieur Thierry Praz (PDC),
en remplacement de M. Raphaël Jacquier, démissionnaire;
En séance du 20 février 2020, Monsieur Christophe Duroux (PDC),
en remplacement de M. Jean-Michel Broccard, démissionnaire;
En séance du 3 septembre 2020, Madame Marlyne Andrey-Berclaz
(AdG) en remplacement de M. Bastian Collet, démissionnaire;
En séance du 3 décembre 2020, Madame Marion Vergères (UDC)
en remplacement de M. Jérôme Amos), démissionnaire.

Vue partielle de Sion

NÉCROLOGIE

Aucun décès n'est à relever en 2020.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Administration générale

CHANCELLERIE

VOTATIONS

L'assemblée primaire a été convoquée à 3 reprises pour des votations fédérales:

Le 9 février 2020
- Elle a refusé l'initiative populaire du 18 octobre 2016 «Davantage de logements abordables»;
- Elle accepte la modification du 14 décembre 2018 du code pénal militaire «Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle».

Le 27 septembre 2020 :
- Elle refuse l'initiative populaire du 31 août 2018 «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)»;
- Elle accepte la modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse e la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP);
- Elle accepte la modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers);
- Elle accepte la modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG);
- Elle refuse l'arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

Le 29 novembre 2020:
- Elle accepte l'initiative populaire du 10 octobre 2016 «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement»;
- Elle refuse l'initiative populaire du 21 juin 2018 «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre».

ELECTIONS

L'assemblée primaire a également :

- élu les 9 membres du conseil municipal le 18 octobre 2020, pour la législature 2021 - 2024;
- élu le juge de commune et le vice-juge de commune le 18 octobre, pour la législature 2021 – 2024;
- élu les 60 membres du conseil général le 15 novembre 2020, pour la législature 2021 – 2024.

OCCUPATION DE LA PLANTA EN 2019

Manifestations	Début	fin	Nbre jours
Carnaval de Sion	20.02	24.02	5
Assoc. locales des Témoins de Jéhovah	08.05	08.05	1
Rhône FM; Oldtimer photo	02.08	02.08	1
Et Sion Dansait	28.08	29.08	2
Trions mâlin: bus	12.10	16.10	5
Marathon des Saveurs	17.10	17.10	1
Collectif Femmes Valais «100j. sans elle	05.12	05.12	1
Vente de sapins	05.12	25.12	21
		Total	37

Jour de printemps à Sion

ARCHIVES MUNICIPALES

Préambule
Inévitablement, la situation sanitaire liée au COVID a quelque peu ralenti les activités des Archives, voire reporté/annulé certains événements. Elle a cependant permis d'œuvrer à d'autres tâches habituellement non-prioritaires et d'avancer dans le traitement des fonds.

Missions
La mission des Archives de la Ville de Sion est de constituer, préserver, communiquer et diffuser le patrimoine administratif, culturel et historique sédunois.

Personnel
La section des Archives est composée d'une responsable (100%) et accueille plusieurs auxiliaires/stagiaires durant l'année. En 2020, Mélanie Joris, Laura Salamin ainsi qu'Emmanuelle Borloz ont œuvré en tant que stagiaires au sein des Archives, pour des périodes de plusieurs mois, pour un taux d'occupation allant de 30 à 100%.

Archives administratives
Enregistrement, tri, classement et inventorisation de versements d'archives administratives effectués par les services municipaux. Gestion électronique des inventaires et des instruments de recherche. L'alimentation et la révision générale des instruments de gestion (bases de données) des dossiers archivés et des articles de la presse locale suivent leur cours.

Depuis janvier 2020, 4 versements de documents sont arrivés aux Archives. Les opérations de pré-archivage et d'archivage définitif ont été réalisées pour 8 fonds dans le respect du cycle de vie des documents.

Un fonds ancien volumineux concernant la Chambre pupillaire a pu, grâce aux soins de Mélanie Joris, être entièrement nettoyé et reconditionné. Une belle occasion également pour remettre l'inventaire à jour.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Archives privées et collections
3 dons d'archives privées ont été enregistrés dans le courant de l'année 2020.
Plusieurs fonds privés ont pu être traités, archivés et décrits selon la norme internationale de description ISAD(G), notamment un fonds concernant la pharmacie Zimmermann. Ce fonds a également nécessité un nettoyage approfondi.

Photographies et audiovisuel
Le photographe, Claude Coeudevez a poursuivi l'enquête photographique sur le thème général « La vie à Sion en 2020 ». Les Archives ont ainsi pu acquérir 91 photographies révélant une perception très intéressante et variée de la vie locale. La situation particulière liée au COVID est aussi représentée au travers de ces photographies.

Ont également été acquises les photographies illustrant les numéros 13 (Louis Dasselborne, photographe) et 14 (Céline Ribordy, photographe) du magazine de la Ville « Sion 21 ».

Diverses acquisitions sont venues compléter les collections photographiques, notamment les dons de photographies de chantiers en ville de Monsieur Allet.

Numérisation
L'attribution annuelle d'un mandat extérieur de numérisation a porté sur trois registres des procès-verbaux du Conseil municipal.

Un fonds photographiques du bureau des enquêtes a pu être numérisé. Par ailleurs, la numérisation d'un fonds de photographies diverses se poursuit.

Reconditionnement, restauration et stockage
Dans le courant de l'année 2020, un registre volumineux de l'ancien cadastre de Sion a pu être restauré.

Comme de coutume, les Archives ont fait l'acquisition de matériel de stockage spécifique à la conservation à long terme de la documentation à archiver.

Une importante campagne de nettoyage et reconditionnement des archives situées dans le bâtiment Supersaxo a été initiée en 2019. Avec l'aide de la PBC, une grande partie des plans a bénéficié en 2020 d'un nettoyage ciblé et d'un reconditionnement adéquat.

Recherches et consultations
200 recherches par ou pour l'administration communale ou des particuliers, soit:

35 % administration 65 % particuliers

Types de documents concernés par les recherches :

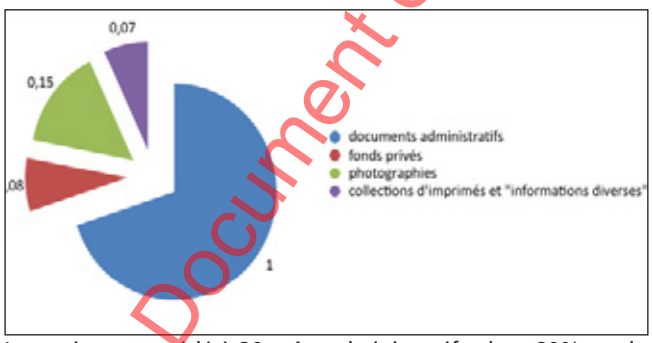

La section a procédé à 20 prêts administratifs, dont 80% par le service des bâtiments et constructions.

En cette année particulière, les consultations d'archives dans notre salle de lecture ont été réduites. Le traitement des demandes par mail a été privilégié.

Publications, animations et médiation culturelle
Les collaborations au magazine de la Ville « Sion 21 » se poursuivent (recherches photographiques, coordination avec le photographe, rédaction rubrique « Sion surprenant », relecture).

En juin, une présentation du métier d'archiviste a été organisée pour les apprentis de la Ville, leur permettant d'appréhender les diverses missions de la section.

En janvier 2020, la plateforme web de mise en valeur des archives et du patrimoine sédunois, www.flash-sion.ch, a accueilli la seconde thématique, la Dolce Città ou l'italianité de Sion. Le lancement de ce second volet s'est accompagné d'un vernissage, qui s'est tenu le 24 janvier au Couvent des Capucins.
Par ailleurs, dans le cadre du « Laboratoire du vivre ensemble », une réflexion a été lancée afin de créer des synergies entre le projet FLASH et le service des bâtiments et constructions, chacun ayant à cœur la mise en valeur du patrimoine sédunois.
Tout au long de l'année, le groupe de travail s'est également réuni pour la préparation du troisième volet 2021.

INFORMATIQUE

COVID-19 : La crise sanitaire a eu un impact important sur les activités informatiques qu'elle fait l'objet d'un paragraphe séparé pour éviter d'être redondant, toutes les activités citées plus bas ayant été impactées.

- L'équipe informatique a été fortement sollicitée dans l'accompagnement des collaboratrices et des collaborateurs lors de la mise en place du télétravail. La diversité des équipements domestiques a mis parfois l'équipe à rude épreuve. L'excellent esprit de chacun et la compréhension de tous ont permis cette mise en route dans le calme.
- Les outils d'accès à distance étaient déjà en place et utilisés par certains collaborateurs avant la crise. En voyant l'évolution de la situation dans d'autres pays, la Ville a demandé CIGES, notre partenaire informatique, d'augmenter les capacités des infrastructures permettant l'accès à distance ce qui a permis finalement une montée en puissance maitrisée dès les premiers jours du semi-confinement en mars.
- La disponibilité de l'équipe informatique, des différents partenaires et fournisseurs pour les projets courants a été réduite, plus ou moins fortement en fonction des périodes de l'année, ce qui a forcément généré des impacts sur ces projets.

Le réseau informatique de la Ville comprend plus de 330 postes de travail répartis sur 38 sites distincts.

Logiciels :

- Site internet : la réservation en ligne des cartes CFF journalières est disponible depuis le début l'année. Les travaux de refonte du guichet virtuel ont pu également continuer à avancer, pas si rapidement que souhaité.
- Renouvellement de la majeure partie des applications communales : la Ville est en production avec :
  - Abacus Salaires : les salaires 2020 de la Ville, de la PRVC et de l'UTO sont gérés et payés via la nouvelle application. Les collaborateurs peuvent également recevoir leur bulletin de salaire par courrier électronique. Des réflexions sont en cours pour une extension de l'application Abacus par une module RH qui permettrai aux ressources humaines de gérer les dossiers des collaborateurs et les mises au concours. Un portail pourrait également être disponible pour les collaborateurs.
  - Abacus Finances pour les budgets : la Ville de Sion est pilote dans le projet d'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2). Le budget 2021 de la Ville de Sion est basé sur ce nouveau modèle et a été saisi dans l'application Abacus. Les travaux de migration se poursuivront en 2021 pour la comptabilité financière et les fournisseurs.

Document de travail à l'usage du Conseil général

- Epsipol (logiciel amendes) : la police régionale des villes du centre (PRVC) est en production avec cette nouvelle application. Les travaux de mise en route de l'application mobile de pose des amendes ont pu se dérouler sur la deuxième partie de l'année 2020 et la mise en production s'est effectuée en décembre. Les amendes sont déposées sur les parebrise sous forme de QR Code ce qui permet une gestion facilitée du traitement de l'amende pour le contrevenant.
- Gestion électronique des documents :
  - Décision du Conseil municipal sur le rapport final émis en décembre 2019, par l'adjudication au prestataire Swisscom (Suisse) SA et signature du contrat,
  - Constitution et premières séances d'un Comité de pilotage (intervenants : Ville, Archives de l'Etat du Valais, CIGES SA et OIKEN) et d'un Comité de projet,
  - Information aux collaborateurs des services pilote, Administration Générale et Finances,
  - Poursuite des analyses et rédaction de la spécification des besoins (socle transverse, dossiers génériques, dossiers contribuable, débiteur, collaborateur),
  - Présentation des principes d'une gestion par affaire aux collaborateurs concernés des autres services, avec première ébauche de plans de classement.
- Développements internes pour le service médical scolaire, le sport et loisirs facultatifs et le PassBienvenue.

Infrastructure :
- Le réseau a poursuivi son extension et sa modernisation en ajoutant les sites des centres scolaires de Champsec, Vissigen et de Châteauneuf avec également le contrôle d'accès pour Vissigen.
- Le réseau de la Ville s'est étendu également jusqu'à Sierre pour y raccorder les locaux de la Police régionale des villes du centre (PRVC). En lien avec cette extension, les postes informatiques et la téléphonie du site de Sierre ont été adaptés aux standards de la Ville.

Sécurité :
- Le déploiement de l'e-learning sécurité a été repoussé au premier semestre 2021.
- Le filtrage internet a été modernisé en été pour répondre aux menaces et problématiques actuelles.
- Le logiciel anti-spam proposé et géré par CIGES a été migré en octobre. Il est adapté aux menaces actuelles et propose un espace de quarantaine qui peut être géré par l'utilisateur (mail quotidien avec les courriers douteux qui peuvent être libérés ou bloqués par l'utilisateur).

COMMUNICATION

Introduction
L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la pandémie de Covid-19. Celle-ci a nécessité un très important travail de communication, aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Ces événements hors-normes ont permis de tester le recours aux messages vidéo sur le site de la Ville. Totalement refondu et restructuré en 2019, avec une présentation plus claire et plus attractive, celui-ci s'est révélé bien adapté aux nécessités d'une communication de crise. Toutes les informations relatives à l'épidémie ont pu être regroupées sur un onglet Focus sur la page de garde du site.

Médias
10 conférences de presse ont été organisées et 91 communiqués de presse diffusés, dont plus d'une dizaine consacrés au Covid-19. Dans les sujets qui ont particulièrement intéressé les médias, on peut citer la présentation de l'intention stratégique du conseil municipal, relayée par une grande partie des médias romands, ainsi que les résultats finaux de l'expérience de démocratie participative Demoscan, mené en partenariat avec l'Université de Genève et qui a trouvé un écho médiatique dans tout le pays. Relevons aussi la présentation du futur pôle musique de Sion et de la place Sous-le-Scex, organisée en partenariat avec le Canton. A ce travail de communication directe s'ajoutent les nombreuses sollicitations des médias. La Ville de Sion est de plus en plus régulièrement intégrée dans les enquêtes sur des phénomènes qui touchent la Suisse romande. La chargée de communication enregistre les demandes et coordonne les réponses en collaboration avec les services de la Ville.
Baptisée « Rencontre de la Treille », une rencontre informelle avec les rédacteurs en chef des médias régionaux ainsi que des journalistes régulièrement en charge de l'actualité sédunoise a été organisée début juillet, pour la troisième année consécutive. L'objectif est de sensibiliser les médias aux problématiques de la Ville et d'échanger avec eux « off the record ».

Communication interne
Avec une vingtaine de communiqués internes diffusés, la pandémie de Covid-19 a nécessité un très important effort de communication interne afin de sensibiliser le personnel aux règles d'hygiène et de comportement et aux changements dans l'organisation au quotidien. L'enquête lancée par les RH après la période de semi-confinement a permis de mesurer la grande satisfaction du personnel par rapport à l'information.
Par ailleurs, la mise en valeur des employés et des apprentis qui terminent avec succès une formation certifiante se poursuit. Comme en 2019, une annonce leur a été consacrée dans le supplément Formation du Nouvelliste, paru en août.

Sion 21
Deux numéros du magazine Sion 21 ont été publiés. Le numéro paru en mai a mis en lumière le service de la sécurité publique, le grand chantier du chauffage à distance, le projet urbanistique Ronquoz 21 ainsi que les résultats du projet de démocratie participative Demoscan. Un accent a également été mis sur les arbres d'avenue, ainsi que le martinet noir qui niche dans de nombreuses toitures de la vieille ville. Dans le numéro du mois de novembre, le dossier était consacré au service de l'éducation et de la culture. Dans les articles consacrés aux projets et réalisations de la Ville, signalons le pôle de la gare, la passerelle de la Lienne, la rénovation de la Pouponnière valaisanne ou encore la nouvelle place Sous-le-Scex.
Un questionnaire de satisfaction a été publié dans le numéro 13. Les réponses obtenues ont permis de mesurer l'attachement d'une partie des Sédunois au magazine de la Ville, dont la qualité a été unanimement reconnue.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Pages CommunicaSion :
Les pages CommunicaSion de la Ville permettent de renseigner la population sédunoise et valaisanne sur les projets et mesures prises par Sion. Cette année, plusieurs pages ont été publiées durant la période de semi-confinement, afin de sensibiliser la population à la pandémie, de la remercier des efforts accomplis et de lui transmettre des informations pratiques sur l'organisation de l'administration communale.
En juin, une double page a permis de présenter le programme d'animations estivales de Sion. Celui-ci a également fait l'objet d'un tout-ménage distribué dans l'ensemble du Valais central.
En août, une page a été consacrée à la réorganisation du pôle de la gare CFF, en octobre à la rénovation de l'avenue du Midi et en décembre aux activités de Noël proposées en ville.

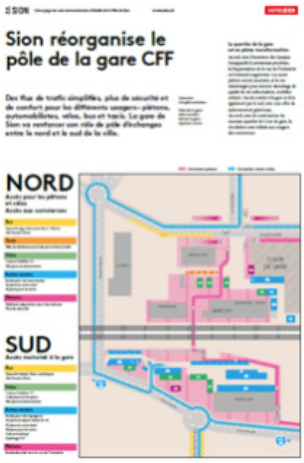

Rencontres avec la population
Dans le quartier d'Aproz-Sion, une séance publique a été organisée en septembre pour informer la population de l'évolution du dossier de la place de tir de Pra-Bardy. Plus de 150 personnes y ont participé. La Ville, le Canton et le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ont pu présenter les résultats des études de bruit menées sur le secteur, ainsi que les solutions retenues. Avec la construction d'une halle de tir couverte sur la site de la caserne de Sion, et le réaménagement des couloirs de tir à longue distance, une solution durable a pu être trouvée, à la satisfaction des riverains.
Initiées en 2019, les Rencontres citoyennes dans les cafés ont pu se poursuivre cette année, malgré les restrictions imposées durant le semi-confinement. Celles-ci ont permis aux autorités municipales de dialoguer de manière directe et libre avec les habitants des différents quartiers. Quantre rencontres ont été organisées aux Agettes, Pont-de-la-Morge, Aproz et la Blancherie. Elles ont attiré en moyenne une trentaine de personnes. Les remarques, questions et suggestions émises ont été transmises aux différents services de l'administration. Une synthèse de ces rencontres est publiée sur le site internet de la Ville.

Rencontre citoyenne d'Aproz

Rencontre citoyenne du Pont-de-la-Morge

Inaugurations publiques
Peu d'événements publics ont pu être mis sur pied cette année, en raison des restrictions sanitaires. Plusieurs fois reportée, l'inauguration de la place Sous-le-Scex, organisée en partenariat avec le Canton, s'est finalement déroulé le 15 septembre, en présence des habitants du quartier.

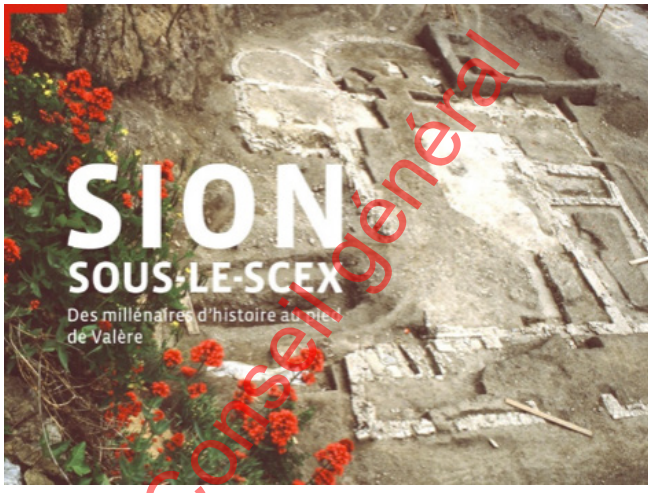

GROUPE TERRAINS

1. Composition
Afin d'assurer une transversalité des décisions, le groupe terrains est composé de représentants de l'ensemble des services communaux (administration générale et contributions ; bâtiments et constructions ; travaux publics et environnement ; urbanisme et mobilité ; économie, innovation & tourisme). La gestion quotidienne du groupe terrains, 18 séances en 2020, est assurée par le responsable des affaires foncières sous la présidence du secrétaire municipal.

2. Missions
Coordonner le développement territorial et la maîtrise foncière du territoire sédunois par une politique foncière active qui permettra :

- de disposer des terrains nécessaires au bon endroit et au bon moment ;
- de garantir les infrastructures (route, canalisation, énergie, etc.) et équipements (école, structure d'accueil, service à la population, culture, etc.) au fil du temps ;
- de maintenir des prix fonciers qui soient en adéquation avec le développement souhaité et avec la capacité financière de la Ville;
- de garantir le développement économique (implantation de nouvelles entreprises) ;
- de favoriser la création de logements pour tous ou de coopérative de logements (accueil de nouveaux contribuables).

3. Processus décisionnel
Les dossiers sont dans un premier temps étudiés par le « groupe terrains », qui les soumet pour décision selon le processus décisionnel suivant :
1. Coordination et finances
2. Conseil municipal
3. Conseil général
(au-delà de 5% des recettes brutes du dernier exercice)

Document de travail à l'usage du Conseil général

4. Statistiques des dossiers traités

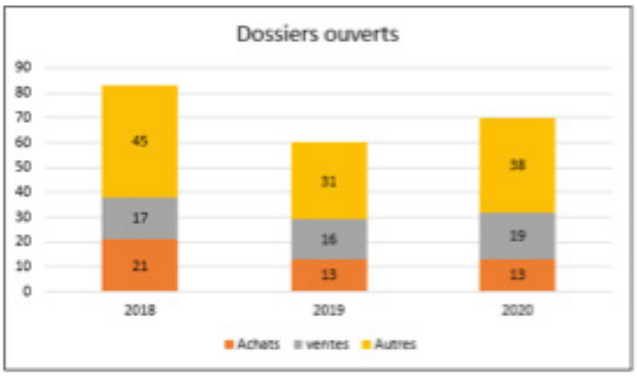

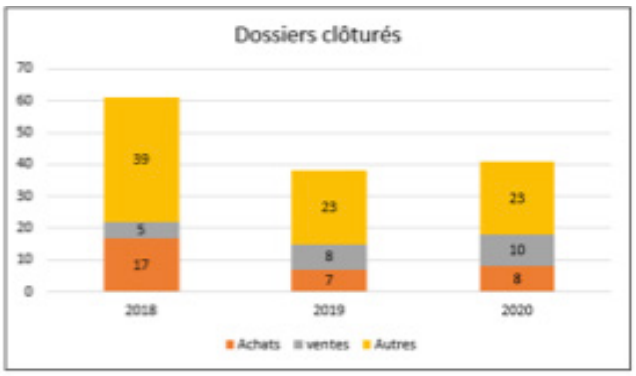

BILAN RH 2020

Mot du responsable des Ressources Humaines
La section des ressources humaines est rattachée au service de l'administration générale. Elle est composée d'un responsable RH (100 %), des assistantes RH (60 & 90%), d'une collaboratrice spécialisée (50%) et d'une apprentie.
En plus des prestations offertes habituellement par un service RH, celui de la Ville de Sion assume la tenue des salaires de l'UTO et de la PRVC, soit au total près de 850 fiches de salaires mensuellement.

1. FAITS MARQUANTS 2020
L'année 2020 fut marquée par la pandémie du Covid-19.

Parmi le personnel de la Ville, nous avons enregistré 76 cas positifs suivis d'une mise en isolement et 102 cas de mise en quarantaine (personne ayant côtoyé un proche testé positif) ordonnée par le service cantonal de la santé publique. Nous avons eu aussi 3 cas de personnes empêchées de travailler pour des problèmes de garde d'enfants.

Pour les cas de quarantaine et de garde d'enfants, des demandes d'allocation perte de gain ont été systématiquement complétées si la personne concernée n'a pas pu travailler depuis son domicile. A ce jour, plus de CHF 35'000.- d'allocations ont été versés par la caisse de compensation.

Les statistiques d'absentéisme ci-dessous ne tiennent pas compte de ces éléments afin de permettre des comparaisons avec les exercices précédents.

Néanmoins, cette pandémie a certainement eu des impacts sur le taux d'absence maladie, positivement en réduisant les absences liées à la grippe traditionnelle en raison des mesures des mesures de protection et négativement en étant à l'origine de maladies psychiques, telles que le burn-out ou la dépression.

2. EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES
2.1.Recrutements

Statut	2020			2019		
	Sexe		Total général	Sexe		Total général
	Femme	Homme		Femme	Homme	
Apprenti(e)	1	5	6	2	3	5
Auxiliaire	155	124	279	88	62	150
Collaborateur	12	25	37	22	24	46
Stagiaire	35	11	46	25	15	40
Total général	203	165	368	137	104	241

En 2020, 368 collaborateurs-trices étaient engagé-e-s à la Ville de Sion, soit 203 femmes (55%) et 165 hommes (45%). Ces chiffres ne comprennent pas les occasionnels, les conseillers généraux, les conseillers municipaux, les enseignants et les rentiers.

En 2020, 37 collaborateurs-trices étaient engagé-e-s en contrat de droit public (dont 11 titularisations (5 femmes et 6 hommes)) à la Ville de Sion, soit 12 femmes (32%) et 25 hommes (68%). 4 postes ont été créés pour cette même année.

En comparaison avec 2019, où il y a eu 46 nouveaux engagés en droit public (22 femmes (dont 7 titularisations) et 24 hommes (dont 4 titularisations), il y a donc une baisse des engagements en 2020.

2.2.Départs

2020							
Statut	Motifs de départ						
	Congé sans soldes	Démission	Fin apprent.	Fin engagement temporaire	Retraite	Ne s'est plus présenté	Total général
Apprenti(e)		2	4				6
Auxiliaire		12		126	3	1	142
Collaborateur	1	12			17		30
Stagiaire		1		42			43
Total général	1	27	4	168	20	1	221

2019							
Statut	Motifs de départs						
	Congé sans soldes	Démission	Fin engagement temporaire	Indéfini	Licenciement	Retraite	Total général
Apprenti(e)			4				4
Auxiliaire		5	29	1	5	1	41
Collaborateur	1	15	10		2	7	35
Stagiaire		2	33		2		37
Total général	1	23	76	1	9	8	118

2.3 Taux de rotation
Le taux de rotation représente le nombre de départs du personnel de droit public divisé par l'effectif total de cette même catégorie. En 2020, le taux de rotation global des collaborateurs ayant un contrat de droit public a baissé par rapport à 2019, passant de 7.23% à 7.05%.

2.4 Taux de rotation
En 2020, l'âge moyen des collaborateurs-trices mensualisés-es de la Ville de Sion est de 45 ans alors que l'âge médian est de 46 ans. La tranche d'âge la plus représentée chez les hommes (41 hommes) est celle de 46-50 ans, tandis que pour les femmes (11 femmes), il s'agit de la tranche 51-55 ans.
La tranche d'âge 51 – 55 ans est celle dans laquelle le plus grand nombre de collaborateurs-trices est enregistré.

Document de travail à l'usage du Conseil général

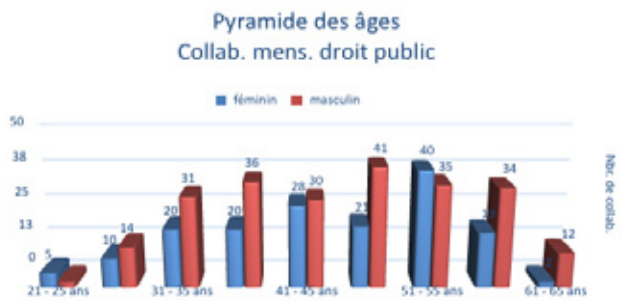

2.5 Pyramide des anciennetés

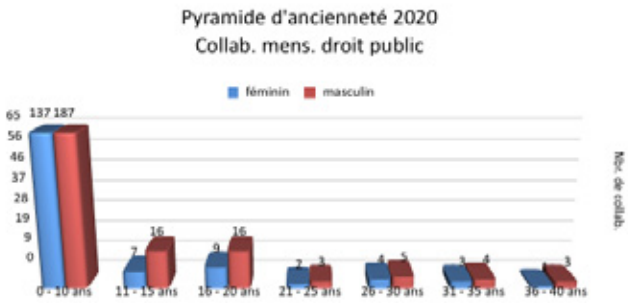

2.6 Taux d'activité

Chiffres se basant sur les collaborateurs mensualisés en droit public.

2020								
Service	Taux d'activité							
	<50%	50% à 55%	60% à 69%	70% à 79%	80% à 85%	90% à 97%	100%	Total général
Total général	33	35	18	24	30	11	248	399

3. MALADIE ET ACCIDENT

3.1.Absences

Nous définissons comme « absences » toute absence de courte ou de longue durée, avec ou sans certificat médical, consécutive à une maladie ou à un accident et indépendamment que celle-ci soit professionnelle ou non professionnelle. Les maladies qui surviennent avant un congé maternité et qui sont dues à une grossesse, ne rentrent plus dans la définition d'absence.

En 2020, 53% des employés de la Ville de Sion ont enregistré une absence maladie et/ou accident. La durée moyenne d'une absence s'est élevée à 7.9 jours pour cette même année, soit 1 jour de moins qu'en 2019. En 2020, environ 4600 jours d'absence à 8h24 ont été enregistrés, ce qui représente 12 employés absents sur l'entier de l'année 2020.

3.2.Taux d'absentéisme

Le calcul du taux d'absentéisme prend en considération toutes les absences maladies et accident de courte et moyenne durée. Les absences de longue durée ne sont pas prises en considérations.

Taux d'absentéisme de 2017 à 2020				
Années	2017	2018	2019	2020
Taux d'absentéisme maladie	3.19%	2.69%	2.74%	2.50%
Taux d'absentéisme accident	0.95%	0.86%	0.91%	0.75%

En 2020, le taux d'absentéisme à la Ville de Sion s'élevait à 3.25%. Soit 0.39% de moins qu'en 2019. La crise sanitaire que nous traversons actuellement joue un rôle prépondérant dans ce résultat.

4. PRESTATIONS DÉLIVRÉES FACE AUX PROBLÈMES DE CONFLITS

Depuis janvier 2017, les collaborateurs-trices peuvent s'adresser directement auprès des personnes de confiances mandatées par la Ville. Ces mêmes personnes sont parfois engagées par la Ville afin de solutionner des situations conflictuelles.

5. FORMATION

5.1 Apprentissage

5.2 Stagiaires MPE

5.3 Formation continue du personnel

7.3.1 Formation de l'Etat du Valais

L'annulation de cours, en raison de la situation sanitaire, a eu pour conséquence une nette diminution du nombre de formation « Etat du Valais » en 2020. Leur nombre est passé de 61 en 2019 à 34 en 2020, soit une baisse de 45%.

7.3.2 Formation continue

Une baisse presque identique est constatée pour les jours de formation continue (moins 40% par rapport à 2019). Les formations suivies par les stagiaires et apprentis ont été moins impactées par les restrictions sanitaires car elles n'ont été suspendues que durant la première vague, soit entre les mois de mars et juin 2020.

Nombre de jours			
	2018	2019	2020
Collaborateurs	453	432	260
Auxiliaires	6	4	2
Apprentis/stagiaires	631	775	593
Total	**1090**	**1211**	**855**

7.3.3 Convention de formation

Actuellement il y a 18 collaborateurs-trices mensualisés et 1 auxiliaire sous convention de redevance pour une formation certifiante. Dans 73% des demandes de convention, la Ville de Sion participe entièrement aux frais de la formation.

6. TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail a été instauré au sein de la Ville de Sion de manière provisoire afin de respecter les directives émises par le Conseil Fédéral tout au long de l'année 2020. La mise en place du télétravail est favorisée pour le personnel administratif pour lequel une telle pratique est concrètement réalisable. Cependant, aucune disposition liée au télétravail n'est prise pour le personnel d'exploitation pour lequel il est impossible de mettre en place du télétravail en raison de leur activité. Une directive sur le télétravail ordinaire, élaborée en collaboration avec des étudiants de la HES-SO de Sierre, sera proposée au conseil afin de prolonger ce mode de travail après cette période de pandémie.

Document de travail à l'usage du Conseil général

FINANCES

Les charges financières s'élèvent à Fr. 203,66 mios, inférieure de Fr. 8,75 mios aux comptes 2019, et les revenus financiers à Fr. 224,45 mios (- Fr. 12,11 mios). La marge d'autofinancement s'élève donc à Fr. 20,78 mios (- Fr. 3,37 mios).
Le total des charges, amortissements inclus, s'élevant à Fr. 226,40 mios et celui des revenus à Fr. 224,45 mios, le compte de fonctionnement affiche un excédent de charges de Fr. 1,96 mio, inférieur de Fr. 2,87 mios au bénéfice de l'exercice 2019.
Les dépenses d'investissement s'élèvent à Fr. 28,08 mios (- Fr. 1,94 mio) et les recettes d'investissement à Fr. 3,90 mios (- Fr. 1,23 mio). Les investissements nets s'élèvent donc à Fr. 24,18 mios, inférieurs de Fr. 0,70 mio aux comptes 2019.
La marge d'autofinancement permet de financer 85,9% des investissements. Le solde, soit Fr. 3,40 mios, correspond à une insuffisance de financement. Fin 2020, l'endettement net cumulé de la Ville de Sion s'élève à Fr. 86,17 mios.
A cause d'un excédent de charges du compte de fonctionnement (- Fr. 1,96 mio), la fortune brute évolue de manière négative et se monte à Fr. 162,08 mios au 31 décembre 2020.

Les indicateurs financiers confirment la bonne santé financière de notre Ville.

Indicateurs financiers	*2019*	*2020*	*Moyenne*
Degré d'autofinancement	97,0 %	85,9 %	91,6 %
Capacité d'autofinancement	10,6 %	9,5 %	10,1 %
Taux des amortissements ordinaires	10,5 %	10,6 %	10,6 %
Taux global des amortissements	11,3 %	9,7 %	10,5 %
Endettement net par habitant	Fr. 2'353.-	Fr. 2'483.-	Fr. 2'418.-
Taux du volume de la dette brute	127,8 %	134,7 %	131,2 %

Investissements bruts en milliers de francs	*2018*	*2019*
Administration générale & Finances	291	234
Economie, Innovation & Tourisme	1'366	2'437
Eduction & Culture	4'432	3'428
Affaires sociales	2'210	2'293
Sécurité publique	265	84
Travaux publics & Environnement	12'257	13'215
Bâtiments & Constructions	3'034	1'822
Urbanisme & Mobilité	2'994	1'602
Sport, jeunesse & loisirs	3'167	2'967
Total	30'016	28'082

BUDGET 2021 ET PLANIFICATION FINANCIERE 2022-2025

Le budget 2021, prévoit une marge d'autofinancement de Fr. 14,45 mios permettant de financer à hauteur de 57,65% les investissements nets budgétisés à Fr. 25,07 mios.
La planification financière 2022-2025 prévoit une marge d'autofinancement qui se situe en moyenne à Fr. 15,35 mios par an, ce qui permet de couvrir environ 60% des
Fr. 25,00 mios d'investissements nets annuels inscrits au plan financier pour ces quatre prochaines années.

Plan de législature 2019-2020
A présent, le Conseil municipal définit sa stratégie d'investissement dans le cadre du plan de législature. Ce dernier remplace la liste des priorités d'études et d'investissements précédemment établie par l'exécutif communal.

CONTRIBUTIONS

Les recettes fiscales 2020 s'élèvent à Fr. 119,52 mios, inférieures de Fr. 2,37 mios aux comptes 2019.
L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, dont le total s'élève à
Fr. 79,20 mios, est inférieur de Fr. 1,04 mio aux comptes 2019.
L'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales s'élève à Fr. 22,80 mios, inférieur de Fr. 2,20 mios aux comptes 2019.
Le total de l'impôt foncier ainsi que des impôts sur les gains immobiliers et prestations en capital, sur les successions et donations et sur les mutations d'immeubles représente Fr. 14,33 mios, supérieurs de Fr. 0,81 mio aux comptes 2019. L'impôt du culte s'élève à Fr. 2,83 mios.
Le cahier des statistiques de la commune (chiffre 8.3) permet de suivre l'évolution du produit de l'impôt communal.

Document de travail à l'usage du Conseil général

AGENCE COMMUNALE AVS

Affiliation
Durant l'année 2020, l'agence communale a transmis plus de 700 déclarations à la caisse de compensation du canton du Valais. Sur la base des dernières statistiques fournies par la CCCVs, le fichier des affiliés pour notre commune s'établit, au 31 décembre, comme suit :

	2019	*2020*
• affiliés en qualité d'indépendants	1423	1497
• affiliés en qualité d'employeurs	3594	3683
• affiliés en qualité de personnes non-actives	2235	2392
• affiliés à différentes caisses professionnelles	2309	2416

Cotisations
Les décomptes employeurs retournés à l'agence communale ont été contrôlés et expédiés à la caisse de compensation du canton du Valais dans les délais.

Rentes
a) Les rentes ordinaires versées durant l'année 2020 par la CCCVs aux bénéficiaires de notre commune se présentent ainsi :

	2019	*2020*
Rentes AVS et survivants	103'742'586.-	105'449'590.-
Rentes AI	23'829'287.-	24'320'618.-
Rentes impotents	4'763'233.-	5'037'230.-

b) Le montant des prestations complémentaires s'élève à Fr. 17'262'263.- (Fr. 16'522'751.- en 2019). La participation de la commune de Sion pour ses bénéficiaires (1'585 dossiers contre 1'523 en 2019) se chiffre à Fr. 2'775'254.- (Fr. 2'656'362.- en 2019).

Dans le cadre de la révision périodique obligatoire, 265 cas de bénéficiaires ont été contrôlés par notre agence communale AVS durant l'année 2020.

En raison de la pandémie, les cours de formation ainsi que l'assemblée générale des agents AVS n'ont pas eu lieu cette année.

Document de travail à l'usage du Conseil général

AÉROPORT

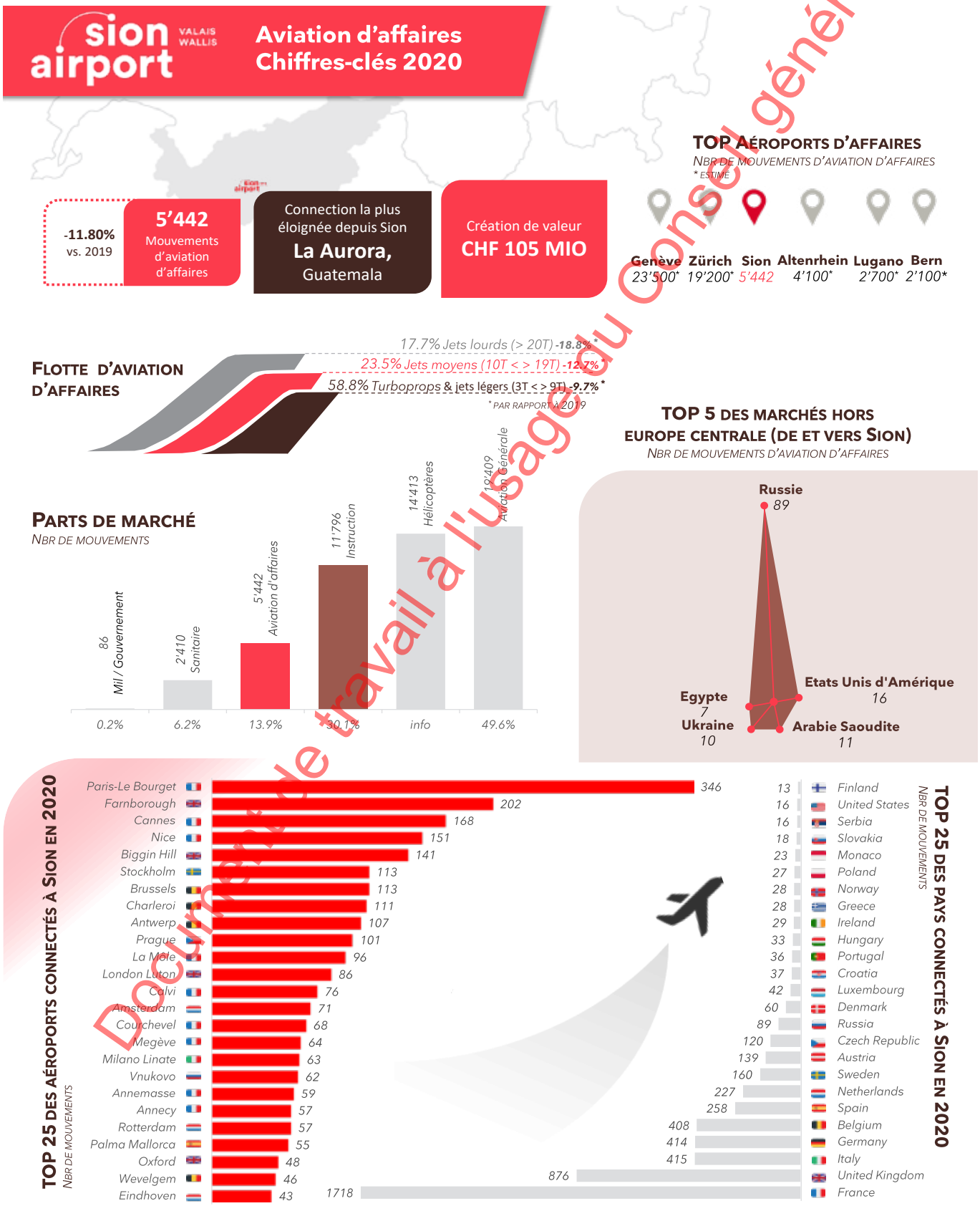

Document de travail à l'usage du Conseil général

Informations générales
Chiffres-clés 2020

2'000M DE LONGUEUR DE PISTE

070° / 250° GEO. MAG

482M ALTITUDE DE L'AÉROPORT

34'600 HABITANTS

SION

34'850 M2

SION EST LA CAPITALE DU VALAIS

537 AÉROPORTS CONNECTÉS

2'400 KM DE PISTES DE SKI

59 PAYS CONNECTÉS

2'000 H D'ENSOLEILLEMENT

AU **CŒUR** DES ALPES VALAISANNES

MARCHÉ PAR TYPE DE VOLS (DE ET VERS SION)

NBR DE MOUVEMENTS

19'409 MVTS AVIATION GÉNÉRALE

11'796 MVTS HÉLICOPTÈRES

113 MVTS CHARTER / VOL DE LIGNE

5'442 MVTS AVIATION D'AFFAIRES

2'109'426 LITRES DE JET-A1 VENDUS

146'019 LITRES D'AVGAS 100LL VENDUS

MARCHÉ PAR ZONE D'IMMIGRATION

NBR DE MOUVEMENTS ET PASSAGERS

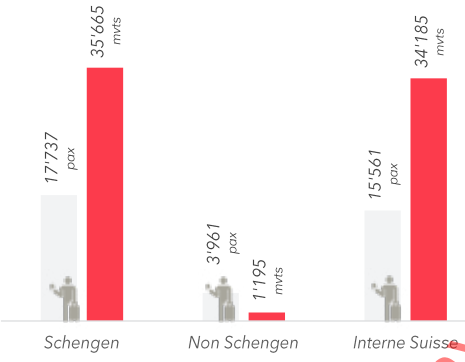

2020 VS 2019 PAR TYPE DE VOLS ET PASSAGERS (DE ET VERS SION)

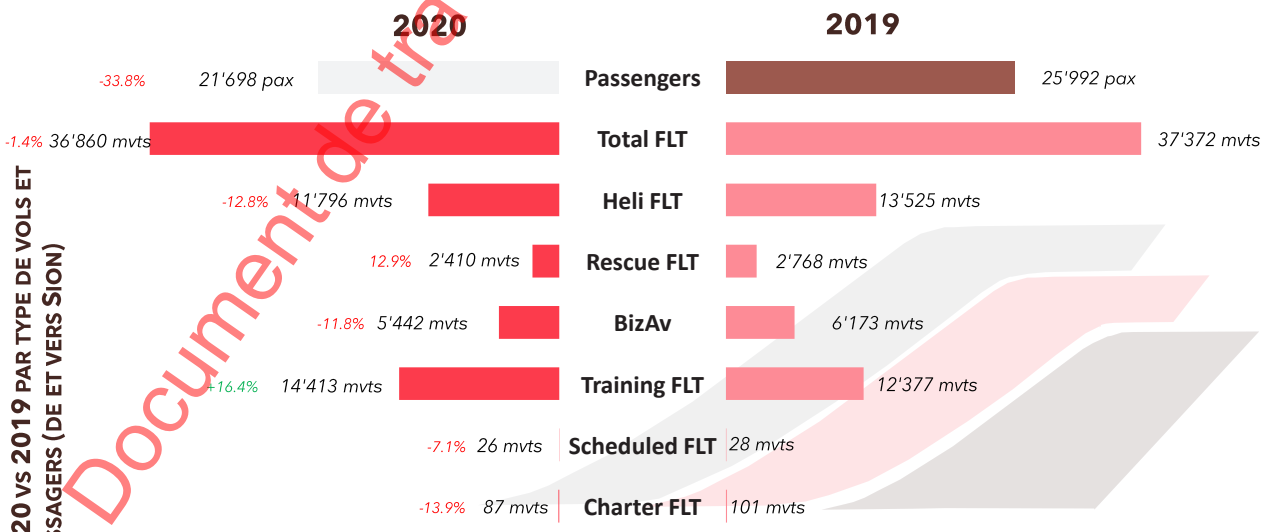

Document de travail à l'usage du Conseil général

Généralités
L'activité globale de l'Aéroport de Sion a été excellente en 2020 compte tenu du contexte COVID. Entre janvier et la mi-mars, l'Aéroport de Sion a enregistré un record de mouvements d'aviation d'affaire.

Dès la mi-mars, l'introduction de l'Ordonnance Covid, qui interdit aux avions avec des passagers de se poser sur tous les aéroports régionaux de Suisse, met brutalement fin à la saison jusqu'au 15 juin.

Durant les mois de juin, juillet et août 2020, où les voyageurs étaient à nouveau plus libres de voyager, l'Aéroport de Sion a enregistré des chiffres excellents comparé aux années précédentes.

Les vols charter d'été à destination de palma de Majorque ont peu avoir lieu pendant une courte période entre juillet et aout puis ont été définitivement annulés.

Du côté de l'aviation générale, les chiffres sont en léger repli, et l'année 2020 est comparable à 2019.

Infrastructure Bâtiment
Divers travaux ont été effectués dans les salles de départ et d'arrivée l'aérogare. Afin d'assurer une transition visuelle entre la nouvelle annexe et l'ancien bâtiment, les peintures ont été rafraichies et le sol de la salle de départ a été habillé.
Le dispositif de filtrage (PIF) a également été repensé et déplacé afin d'améliorer le flux des passagers et l'efficacité du passage de sûreté.
Dans la zone publique, la porte communicante entre le restaurant et les check-in a été remplacée pour être aux normes antifeu actuelles.
Pour terminer, l'ascenseur complet a été changé afin de répondre aux dernières normes de sécurité. Il datait de plus de 20 ans.

Infrastructure Tarmac
Malgré le ralentissement de l'activité liée au COVID-19, l'Aéroport de Sion continue d'aller de l'avant avec les projets liés aux infrastructure aéroportuaires. On peut notamment citer la pose de batterie de tube P2 dans la zone de la FATO Sud-Est qui permet de consolider le réseau de vidéosurveillance. Les marquages au sol sur ont été refaits à certains endroits (zone Grély et Transit Nord) pour une meilleure visibilité pour les pilotes.
Du côté militaire des travaux ont également été effectués. Le nouveau radar MALS+ a été posé ainsi que 5 réflecteurs en seuil de piste 25. Le parking U40, situé du côté militaire a de plus été entièrement refait par armasuisse, et les câbles d'arrêt pour le Jets militaires ont été mis à jour et entretenus.

Safety & Security
Au 1er avril 2020, M. Frédéric Joly a repris la responsabilité du « Safety Safety & Security Office » de l'aéroport. Malgré les conditions opérationnelles liées à la situation sanitaire, les dossiers ont ainsi été poursuivis et/ou clos, notamment la mise à jour du Manuel de certification d'aéroport (COFA), le plan d'urgence de l'aéroport et l'examen du catalogue des dangers, en collaboration avec les partenaires et l'Office Fédérale de l'Aviation Civile.
3 évènements majeurs (accident d'aéronefs) ont eu lieu en 2020, un planeur au mois de février, un hélicoptère et un avion au mois de novembre.
Bien que sans gravité, ces évènements ont permis d'exercer la bonne coordination des différents services d'intervention.

Mouvements
Voir fact sheet (p. 14-15)

Personnel
Notre effectif de 14 agents de piste-sapeurs pompier assurent des tâches de sécurité telles que lutte contre l'incendie et le sauvetage, ainsi que des tâches de sûreté comprenant les contrôles et fouilles des passagers et de leurs bagages. Cette équipe est également spécialisée dans l'avitaillement en carburant des aéronefs et dans toutes les tâches d'assistance d'escale, en particulier le service de dégivrage des avions.
En collaboration avec le personnel du SSCM (Service De La Sécurité Civile et Militaire), ils s'occupent du déneigement, du dégivrage de la piste et des voies de roulage ainsi que les différents tarmacs. L'équipe a également été formée pour la prévention du péril animalier sur l'aéroport. Cette unité PPA intervient sur demande de la tour de contrôle. Il s'agit également d'un service que proposé par l'Aéroport de Sion au profit des Forces aériennes. La formation continue, l'engagement et la polyvalence de tous les collaborateurs assurent des prestations de haut niveau à tous nos clients.

Alarmes / Interventions
L'équipe du SSA (service de secours aéroport), est intervenue sur environ 40 alarmes cette année, dont 3 importantes qui comportaient des dommages conséquents sur les aéronefs mais sans blessés graves et une intervention sanitaire a été pratiquée pour un passager ayant subi un malaise durant son vol.
De plus, le SSA de l'Aéroport de Sion a été engagé durant une journée au profit des forces aériennes durant la période du WEF (World Economic Forum).
7 interventions ont eu lieu au niveau des bâtiments et des infrastructures aéroportuaires.

Achat de matériel et engins
L'Aéroport de Sion a acquis 3 nouveaux véhicules, dont :

Un camion carburant pour la livraison du Jet A-1. D'une capacité de 20'000 litres, ce véhicule est aux nouvelles normes internationales du JIG et remplace un ancien camion en fin de vie.

Un véhicule feu de type Panther, de l'aéroport de Genève, ayant une capacité d'extinction de 11'000 litres d'eau avec 1'500 litres d'émulsifiant et 250kg de poudre, est venu remplacer le notre premier Panther. Notre véhicule, qui était le premier véhicule de ce type, a été revendu au fabricant pour rejoindre le musée Rosenbauer.

Le camion avec nacelle, destiné au dégivrage d'avions, lors des opérations hivernales a également été remplacé.

Figure 4 camion de dégivrage avion

Figure 3 Camion d'intervention feu, Panther 8x8

Document de travail à l'usage du Conseil général

Figure 5 Nouveau camion transportant 20'000lt de kérosène

Vols charter / ligne
Si les vols charter hivernaux ont pu se dérouler sans encombre, les vols charter destinés majoritairement aux voyageurs valaisans a été fortement impactée par les restrictions de voyages liées au COVID-19 durant la saison estivale 2020. Le tour opérateur Buchard voyages, affrétant des avions de la compagnie Helvetic Airways (Embraer 190 de 112 places) a dû cesser la vente de billets en cours de saison et annuler définitivement tout le programme des vols allant jusqu'à octobre 2020.
La compagnie SFS assurant les vols entre Sion et Calvi durant la saison estivale a dû également renoncer à une partie des vols initialement prévus.

Organismes officiels
Douane suisse et Police cantonale
Le poste de douane est occupé de manière sporadique.
Lors des présences, les agents procèdent au contrôle des marchandises.
Tout passager ou membre d'équipage peut être contrôlé à l'un des passages officiels ou en retrait.
En cas d'absence et au besoin, les agents de la police cantonale peuvent renseigner de la marche à suivre.

Le poste de la police cantonale est occupé quotidiennement (7/7). Quatre agents de la Police Cantonale et deux de la Police Régionale des Villes du Centre composent l'effectif.
Une des missions est le contrôle immigration des passagers (personnes, documents d'identité, visas, autorisations, recherches, …).
La mise en application des accords de Schengen a entraîné l'obligation d'une présence lors de tous les vols non-Schengen avec passagers.

Skyguide
En 2020, Skyguide, chargé d'assurer le contrôle aérien à l'Aéroport de Sion, a contrôlé 37'348 mouvements civils, dont 5'442 vols IFR (vols aux instruments) sur l'aéroport et 2'710 mouvements sur l'hôpital.

Les services de la navigation aérienne sont la clef pour l'intégration des vols aux instruments de façon fluide et sûre, au sein d'une diversité d'activités aériennes commerciales et non-commerciales en Valais.

L'ensemble des prestations nécessaires a pu être fourni, en particulier, grâce à la formation réussie de deux nouveaux contrôleurs de la circulation aérienne. Skyguide va continuer à assurer la relève en formant en moyenne un élève par année.

Dans le but de favoriser le développement économique, et ainsi contribuer à l'apport catalytique financier à la Ville de Sion et au Canton du Valais, les services de la navigation aérienne jouent un rôle prépondérant.

La contribution de Skyguide à ce développement s'est articulée en 2020 en particulier autours des activités suivantes. De nouvelles procédures de vols aux instruments ont été mises en élaboration afin de faciliter l'accès à l'aéroport des usagers employant le vol aux instruments et de réduire les coûts d'infrastructures en rendant obsolète certains moyens de radio navigations au sol. Egalement en révision sont les trajectoires de vols au sein de la zone de contrôle de l'aéroport dans le but de réduire les nuisances sonores tout en améliorant la sécurité aérienne. De même, dans le sens d'un développement durable, la structure de l'espace aérien est en cours de modification.

Finalement, il est à noter l'importante contribution des Forces Aériennes, qui ont remplacé les systèmes radio et téléphone nécessaires pour accomplir des tâches du contrôleur aérien. Les Forces Aériennes mettent ainsi à disposition de l'aéroport de Sion un équipement moderne, qui couvrira les besoins des 15 à 20 prochaines années.

Figure 2 Tour de contrôle de Sion

Figure 1 Vue depuis l'intérieur de la tour de contrôle

Usagers — Associations
Les associations présentes sur l'Aéroport de Sion sont membres de l'Aéro-Club de Suisse, section Valais romand.
Il s'agit, entre autres, du Groupe de Vol à Moteur, du Vol à Voile Club Valais, du Groupe de Vol Montagne et Glaciers, et du Club des Parachutistes.
Leurs fonctions principales sont la formation des pilotes et la mise à disposition d'avions et de planeurs pour leurs membres actifs.

Usagers — Entreprises

Groupe de vol à moteur
L'effectif se monte à 234 membres actifs, 75 membres passifs et 6 sympathisants. Durant l'année écoulée, 1'648 heures de vol ont été effectuées dont 920 heures de vol liées à l'instruction. 30 élèves suivent actuellement la formation de pilote privé au sein de l'école du groupe de vol à moteur de Sion qui exploite 7 avions au total.

Malgré une période d'inactivité de 6 semaines due aux restrictions imposées par le COVID-19, le GVM Sion a connu une année

Document de travail à l'usage du Conseil général

positive tant sur le plan des heures de vol que sur son activité liée à l'Ecole d'aviation.

Le GVM Sion projette la construction d'un nouveau hangar afin d'augmenter ses activités sur la place aéroportuaire de Sion

Voile à Voile Club Valais
Une année difficile a touché le vol à voile de Sion. Notamment, l'English Only qui avait déjà été ressenti en 2019, a causé la démission de plusieurs membres du club. En complément, d'autres évènements comme la retraite vélivole de certains pilotes actifs, plusieurs décès de membres du groupement, le nombre de planeurs privé en diminution et les restrictions liées à la pandémie ont malheureusement contribué aux chiffres négatifs de l'année 2020 touchant le club.

Les chiffres 2020 se présentent comme suit :
- 755 heures de planeurs (-24% par rapport à 2019)
- 118 heures de remorquage (-36% par rapport à 2019)
- 90 heures d'avion privé (-17% par rapport à 2019)
- 7 élèves pilotes en formation

Figure 6,Planeur survolant la région du barrage de la Grande Dixence

Signature Flight Support & Tag Maintenance Service
Signature Flight Support Switzerland SA a acquis TAG Aviation FBO SA au mois d'août 2020.
L'équipe reste la même et garde le même esprit en continuant d'offrir un service d'excellence aux passagers et aux équipages ! Ce changement est susceptible de générer une augmentation du trafic à Sion grâce à sa renommée internationale et au réseau mondial que Signature Flight Support a mis en place.
Malgré la situation liée à la pandémie, Signature Flight Support a pu garder tous les postes de travail de Sion et a travaillé assidument afin de traiter, au cas par cas, toutes les demandes d'assistance provenant des clients et des compagnies d'aviation d'affaires. Les passagers ont montré une forte envie de continuer à voyager malgré la situation liée au COVID-19.
Les restrictions sanitaires qui ont touché à l'aviation, surtout lors de la première vague, ont empêché la clientèle d'utiliser l'Aéroport de Sion de manière directe. Les passagers et les compagnies aériennes étaient contraints de faire une halte primaire dans les aéroports de Genève, Zurich ou Bâle.
La perte est indéniable et laissera surement des séquelles dans les années à venir.

Tag Maintenance Service
Le département de maintenance de Tag Aviation Sa est devenu en 2020 « Tag Maintenance Service » Ce changement de raison sociale a également permis d'intégrer les services de RUAG à Genève et Lugano au sein de Tag Maintenance Services. Malgré le fait que TMS ait intégré le groupe de Dassault Aviation, Tag Maintenance Service reste une entreprise d'excellence, exerçant de la maintenance multimarque sur les avions de type Bombardier Global Express, Bombardier Challengers, Learjet, Pilatus PC12/PC24 et toute la gamme Dassault Falcon.

TMS est implémenté dans majoritairement en Europe et dispose aussi d'une filiale au Sud-Ouest de l'Afrique. :

- Genève base principale
- Bâle
- Cascais (Portugal)
- Clermont-Ferrand (France)
- Farnborough (Royaume Uni)
- Luanda (Angola)
- Lugano
- Moscou (Russie)
- Paris (France)
- Sion

Pour la succursale sédunoise TMS se présentait comme suit en 2020 :
- TMS continue à 100% les tâches que TAG Aviation effectuait en Valais, sauf l'assistance d'aéronef qui est passée en main de Signature Flight Support.
- 56 chantiers de maintenance répartis sur un total de 6'000 heures de travail.
- Tag Maintenance Service a assisté environ 3'300 vols.

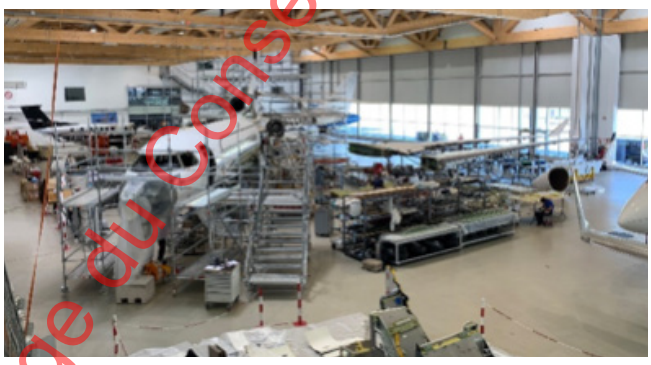

Figure 7, Maintenance d'un avion d'affaire de type Falcon 7x

Air-Glaciers SA
En 2020, Air-Glaciers a exploité les bases de Sion, Collombey, Leysin, Gampel, Gstaad-Saanenland et Lauterbrunnen.

La compagnie a effectué 2'058 interventions de sauvetage héliporté (dont 1'449 au départ de Sion), soit une baisse d'environ 15% par rapport à l'année précédente, notamment due à la pandémie de COVID-19. 816 interventions SMUR ont également été enregistrées au cours de l'année (509 de jour et 307 de nuit). Pour ce qui est des traitements phytosanitaires, plus de 1'200 ha de surface de vignobles et de vergers ont été traités par les hélicoptères d'Air-Glaciers.

L'année 2020 a également marqué la fin de l'exploitation des avions charter desservant des destinations balnéaires par la compagnie. Ce segment de marché a cependant été repris par la société Air Mountain Compagnie d'Aviation SA.

À fin décembre 2020, plus de 80'000 ménages étaient détenteurs d'une Carte de Sauvetage Air-Glaciers et soutiennent ainsi la compagnie dans sa mission principale de sauvetage, avec des équipes prêtes à intervenir 24h/24, 7 jours sur 7.

Figure 8 Hélicoptère, HB-ZEF, lors d'une mission de sauvetage en montagne

Document de travail à l'usage du Conseil général

Air-Mountain SA
Suite à la fusion des deux compagnies hélicoptères Air-Glaciers et Air Zermatt, des collaborateurs en charge du département avion d'Air-Glaciers ont repris l'activité commerciale avion par le biais d'Air Mountain SA.
En tant que transporteur commercial approuvé, Air Mountain SA propose des vols charters, des lignes saisonnières régulières (Calvi, Saint-Tropez, Figari) ainsi que des vols taxis à la demande. La compagnie opère pour l'instant sous l'AOC Air-Glaciers en attendant d'obtenir sa propre certification.

La compagnie a pour ambition la continuité et le développement d'une activité aérienne de ligne et charter basée à Sion et desservant autant le marché des personnes partant de Sion que celui dont le Valais et sa région en sont la destination.
Suite aux contraintes sanitaires liées à la pandémie COVID-19 et imposées à notre domaine d'activité au printemps 2020, les opérations n'ont pu redémarrer qu'à mi-juin 2020, avec l'ouverture des frontières. L'activité a été à nouveau interrompue mi-septembre avec l'arrivée des nouvelles restrictions liées à la deuxième vague. Pour les mêmes raisons, la mise en place d'une ligne hivernale régulière au départ de Sion 3 fois par semaine durant la saison d'hiver 2020-2021 n'a malheureusement pas pu se réaliser.

La reprise des activités aériennes prévues pour avril 2021 dépendra des mesures sanitaires et restrictions imposées au secteur du voyage.

Chiffres clés 2020
- 900 Passagers sur la ligne
- 230 Heures sur la ligne
- 4 Aéroports : Sion; Genève, Saint-Tropez; Calvi
- 4 Employés
- 1 Avion

Structure de la société
La structure Air Mountain SA actuelle se compose de 4 employés (3 temps plein et 1 temps partiel). Air Mountain SA dispose aussi d'employés «freelance» sur appel. D'autres services nécessaires à son fonctionnement sont sous-contractés.
La compagnie possède un avion bi-turbines de type Beechcraft King Air 200. Air Mountain SA loue environ 400 m² de locaux administratifs et hangar se trouvant sur le site de l'Aéroport de Sion.

Évènement importants en 2020
- Création de la société Air Mountain SA
- Relance des vols sur Calvi 2 fois par semaine au départ de Sion
- Opérations en période de pandémie (COVID-19)
- Opérations interrompues prématurément (2ème vague COVID-19)

H55
Créée en 2017, H55 est une spin-off technologique de Solar Impulse, le premier avion électrique à avoir fait le tour du monde. Cofondée par André Borschberg, Sébastien Demont et Gregory Blatt, H55 développe des solutions de propulsion électrique certifiées dans le but d'accélérer la prochaine révolution du monde aéronautique. L'entreprise se concentre sur l'ensemble de la chaîne de propulsion, de la gestion des sources d'énergie aux moteurs électriques, intégrant toutes les interfaces de contrôle et de communication au pilote. Fin 2020, H55 comptait une trentaine d'ingénieurs et en comptera 50 au début de 2022.

La première application client de H55, est un avion d'entraînement électrique destiné aux écoles de vol pour la formation des pilotes. Le premier fabricant d'avion qui utilisera cette technologie est l'entreprise tchèque BRM Aero. Son avion électrique, le Bristell Energic, HB-SXC, a effectué son vol inaugural en juin 2019 et sera disponible dans les aéroclub à partir de 2022. Il a une endurance de 90 minutes ce qui permet de réaliser un vol d'une heure avec suffisamment de réserves, correspondant à un programme type de formation au pilotage.

En 2020, H55 a reçu une contribution financière du Canton du Valais afin de développer ses installations de recherche, de production et de tests à Sion, et a intégré l'écosystème cantonal du parc de l'innovation Energypolis. Au total, H55 a sécurisé cette année un financement de CHF 20 millions pour finaliser la certification de son système de propulsion électrique. Avec le soutien de l'Aéroport de Sion, facilitant l'intégration de ses missions de vols au seins des opérations aéroportuaires, H55 a pu compléter en 2020 son programme de tests en vol du HB-SXC.

H55 développe d'autres solutions tel qu'un système de propulsion hybride pour des applications nécessitant des endurances plus élevées, d'abord au travers de moteurs à combustion, puis, dans une deuxième phase, au travers de piles à combustible fonctionnant à l'hydrogène. Le but de la société est de pouvoir fournir des systèmes de propulsion électrique pour tout nouveau projet aéronautique comme les taxis aériens et eVTOL.

Figure 9 Avion à propulsion électrique, HB-SXC, se dirigeant vers la piste en vue du décollage

Eagle Valais
Active sur l'aéroport de Sion depuis 2014, Eagle Valais est une compagnie hélicoptère spécialisée dans le transport de personnes ainsi que dans le travail aérien en milieu alpin. Selon les saisons, nous employons une quinzaine de collaborateurs et opérons 3 Ecureuils B3 au départ de notre base située dans les hangars Grély.

Notre compagnie se démarque par la qualité de son service, sa réactivité et son adaptabilité aux besoins des clients. Son personnel est formé et qualifié pour répondre de manière sécurisée, professionnelle et efficace aux demandes de service. Nos activités incluent le débardage de bois, les ravitaillements de cabane, le minage contre les avalanches, le transport de matériel, les constructions de bâtiments, de remontées mécaniques et d'ouvrages de protections. Nous sommes également actifs dans les différents secteurs du transport de personnes tels que le ski héliporté, les vols panoramiques, taxi, VIP ainsi que l'instruction.

Eagle Valais renforce par son expertise le Groupe HBG qui lui apporte en retour les ressources, le soutien et la solidité d'une structure établie et reconnue sur le plan international.

Malgré les difficultés induites par la crise du coronavirus, qui a notamment mis un frein à une saison d'héliski prometteuse, nous avons su adapter nos procédés pour continuer à servir nos clients en toute sécurité durant cette année compliquée et sommes prêts à relever les défis que nous réserve 2021

Farner Air Services Swiss SA
Comparé aux années précédentes, le volume de travail effectué pour la maintenance d'avions a nettement diminuer en 2020. Deux facteurs ont principalement contribué à cette baisse

Document de travail à l'usage du Conseil général

de nos activités, d'une part l'obligation d'utiliser uniquement la langue anglaise par les pilotes pour la radiotéléphonie et d'autre part la situation sanitaire liée au COVID-19.

En 2020, notre société a traité divers mandats concernant des travaux périodiques de maintenance, de réparation et de modification effectués sur divers types d'avions basés sur l'aéroport de Sion et provenant également de l'extérieur du canton.

L'entreprise occupe 6 personnes, administration comprise.

Starjet Aviation – Alpine Jet Services
Starjet Aviation est une compagnie d'aviation privée basée à l'Aéroport de Sion. Sa flotte composée de 4 avions permet de desservir des aéroports à travers toute l'Europe continentale, mais aussi en Russie, en Israël ou en Afrique du Nord pour des voyages d'affaires ou privés au départ de Sion ou d'un autre aéroport.

Après une excellente année 2019, Starjet Aviation a été fortement touchée par la pandémie de COVID-19. Elle occupe actuellement 13 collaborateurs et continue son développement après le rachat de Alpine Jet Services. Cette deuxième société est un FBO qui traite les avions de Starjet Aviation ainsi que des avions de passage à l'Aéroport de Sion. Alpine Jet Services propose une vaste palette de services tels que les réservations d'hôtels, de taxis, de restauration pour les avions ainsi que des services liés à l'aviation.

Alpark SA
Privilège, confort et détente ! Découvrez les hangars d'Alpark SA, situé au sud de l'aéroport. Consacrée à l'aviation commerciale et d'affaires, l'entreprise exploite 12'000 m2 de hangars, un écrin de luxe à l'état pur.

L'accès est réservé aux passagers et au personnel naviguant, assurant ainsi sécurité et discrétion absolue. Le tarmac privatif, les deux places d'hélicoptères privées, l'accès immédiat au hangar et à la douane située à proximité, font partie des services privilégiés, que vous voyagez pour vos affaires ou pour votre plaisir.

Les salons VIP sont à la disposition des passagers et du personnel naviguant à tout moment du séjour. Une riche palette de prestations d'accueil exclusives font la richesse de cet endroit : des bureaux, huit chambres de grand confort, une cuisine, un carnotzet, un fitness & spa, plusieurs salles de réunion, des ateliers ainsi que des places de parc véhicules.

Les hangars peuvent héberger jusqu'à 24 jets et sont accessibles à des avions de la taille d'un Boeing BBJ ou d'un Airbus A320. Toujours au service 7/7, une vingtaine de collaborateurs professionnels d'Alpark SA, de Partn'Air Management SA et de RUAG AG, mettent un point d'honneur à rendre possible l'impossible et à gérer l'imprévisible d'une main de maître.

Evoluant au coeur du développement de l'aviation d'affaires à Sion, Alpark SA se positionne en tant qu'acteur principal de la région. Alpark SA est un partenaire incontournable de l'aéroport, ses installations sont hautement appréciées de sa clientèle internationale.

Figure 10 de gauche à droite, Dassault Falcon 900, Hélicoptère EC145. Dassault Falcon 2000 et Hélicoptère Sikorsky S76 dans un des hangars de la société Alpark SA

Figure 11 Intérieur d'un des hangars d'Alpark SA, horné de différents aéronefs, dont 2 avions d'affaires à long rayon d'action

Document de travail à l'usage du Conseil général

PROMOTION ÉCONOMIQUE

Missions
Les missions principales de la promotion économique sont, d'une part, de définir et mettre en œuvre la stratégie d'attractivité économique et touristique de la Ville en s'inscrivant dans l'intention stratégique et articulée autour de la marque territoriale partagée Impulsion. D'autre part, assurer la coordination et la mise en place de mesures avec les acteurs et partenaires de la Ville (EPFL, HES-SO, Energypolis, SIP, Espace Création, associations faîtières, etc.). Enfin, elle agit comme porte d'entrée de l'administration communale pour toute question économique.

Personnel
La promotion économique est composée du délégué économique et d'une collaboratrice administrative (100%).

Activités de la promotion économique
Les activités 2020 ont portés principalement sur :
- l'accompagnement à la création, l'implantation, le développement et la relocalisation d'entreprises ;
- la participation au développement territorial ;
- la mise en réseau et la communication à travers notamment l'organisation d'apéritifs économiques et d'événements spécifiques tels que les « entreprises portes ouvertes » ;
- la recherche de locaux commerciaux et terrains disponibles ;
- la participation à l'organisation de manifestations dynamisant la Ville de Sion (sion fête du goût, marché de Noël, germes de Pâques, etc.) ;
- la coordination avec les services du développement économique & Innovation cantonal ;
- la collaboration avec les associations professionnelles sédunoises ;
- en collaboration avec les services communaux concernés, le maintien d'une base de données des entreprises actives sur le territoire communal ;
- maintenir le lien entre l'économie et le politique par l'organisation de visites régulières d'entreprises sédunoises.
- la participation à des groupes de travail/commissions et aux séances de coordination internes :
  - Groupe de travail - Commerçants
  - Commission ad hoc Energypolis et autres groupes de travail y relatif
  - Comité et CA de PhytoArk
  - Comité et CA de SpArk
  - Comité Directeur d'Espace Création
  - Groupe de travail terrains
  - Groupe de travail Ronquoz 21
  - Séance interservices – Urbanisme

Points forts de l'année :
Groupe de travail COVID-19
En cette année particulière, la promotion économique a été sollicitée pour mettre en place des mesures d'accompagnement liées à la pandémie. Un groupe de travail a été créé et les mesures suivantes mises en place :

- Campagne de communication de soutien aux commerçants « Sion ma Capitale shopping » et « Sion ma Capitale gourmande » ;

- Programme d'animations « Impulsion Estivale » durant les mois de juillet et août au cours desquels 146 animations ont été proposées aux habitants et hôtes de Sion ;

- Création d'une offre touristique package en collaboration avec l'office du tourisme ;

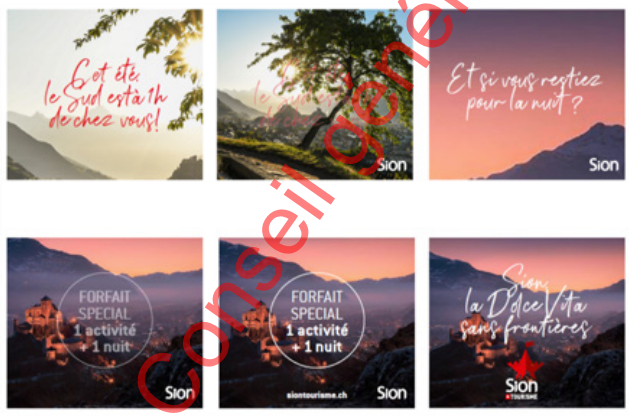

- Mise en place et exploitation d'une tyrolienne entre Valère et Tourbillon: 3'242 personnes se sont élancées sur le câble ;

  - Collaboration avec la plateforme local.ch/sion qui a permis d'injecter Fr. 650'000.- dans l'économie locale ;

  - Action de solidarité pour les personnes le plus défavorisées par la distribution de bons d'achat gratuits auprès des membres de Sion Commerces et Services.

Piétonisation de la rue de Lausanne et du Grand-Pont
Dans le cadre de la piétonisation de la rue de Lausanne et du Grand-Pont décidée par le conseil municipal, la promotion économique a activement participé à la démarche de participation citoyenne.
- Un sondage a été réalisé auprès des commerçants des rues concernés ;
- Des entretiens individuels ont été menés auprès d'une vingtaine de commerçants ;
- Un sondage a été envoyé à tous les habitants du quartier.

Les résultats des ces enquêtes, réalisées en collaboration avec la FDDM, ont été des instruments de décision précieux pour le conseil municipal.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Lignes directrices
En 2020, le conseil municipal défini son intention stratégique. Parallèlement il a souhaité positionner sa stratégie économique et sa stratégie touristique.

Pour l'économie, 9 lignes directrices ont été définies. Elles guideront l'activité du service pour les années à venir.

L'acitivité touristique quant à elle a également été analysée en collaboration avec les acteurs du tourisme sédunois et l'office du tourisme. Une étude réalisée par l'institut du tourisme de la HES-SO Valais-Wallis a permis d'établir la stratégie touristique de la Ville. La prochaine étape consistera en l'homologation du règlement sur les taxes d'hébergement et de séjour dans le courant 2021.

Ce règlement permettra à la Ville de dégager des moyens financiers supplémentaires pour la promotion du tourisme sédunois.

SpArk
SpArk est un projet d'incubteur dans le cadre du pôle Santé mené en collaboration avec la Fondation The Ark est différents partenaires privés et institutionnels. Le but est de renforcer la positionnement de Sion dans l'innovation liée au sport et à la santé. La promotion économique joue le rôle de coordinateur du projet.

Cour de Gare
Le projet Cour de Gare est entré dans la phase de construction à l'été 2020. Le service joue un rôle de facilitateur/coordinateur entre les promoteurs du projet et l'économie locale.

Statistiques des entreprises sédunoises :
La promotion économique, sur la base des données de l'OFS et de la FOSC, effectue des statistiques, portant sur les mouvements des entreprises (création, liquidation, radiation, transfert etc…)

TOURISME

Office du Tourisme (OT) / Société de Développement (SD) de Sion

L'organisme officiel du tourisme sédunois se réunit deux fois l'an en assemblée générale pour présenter et soumettre à ses membres et aux autorités ses objectifs, ses budgets, ses activités et ses comptes. Durant l'année, son Comité et Comité directeur définissent la stratégie qui est ensuite appliquée par l'Office du Tourisme de Sion.

La SD et son OT sont composés de personnes qui incarnent le tourisme sédunois et contribuent, par leur travail et leur engagement, à son développement. Il s'agit notamment de :

	nom / prénom	fonction	
Le comité Directeur			
Président	Bitschnau Christian	Municipalité	Vice-pdt Ville Sion
Depuis le 08.06.20	Marylène Volpi Fournier	Municipalité	Conseillère municipale
Vice-Président	Rampone François	Hôtellerie et parahôtellerie	Pdt Hôteliers de Sion
Membres	D'Andrès Aurélien	Associations culturelles	Dir Hte Ecole de Musique
	Vouillamoz Raphaël	Commerçants	Pdt Commerçants de Sion
	Dumoulin Frédéric	Associations du terroir	Pdt Encaveurs de Sion
Le comité			
Membres	Bornet Gilles	Assoc. Arts et Métiers	
	Klinger Bettina	Tenanciers de camping	
	Chou Jacqueline	Cafetiers – restaurateurs	
	Lamon Sébastien	Féd. Sociétés Locales	
	Deppierraz Laure	Bourgeoisie de Sion	
	Schmid Carole	Municipalité	

Marylène Volpi a été nommée, lors de l'Assemblée générale de printemps qui s'est tenue par correspondance, à la présidence de la SD. Elle succède ainsi à Christian Bitschnau.

D'autre part, lors de l'Assemblée générale d'automne qui s'est tenue en visioconférence le 16.11.20, Thomas Minder ayant fait part de sa démission comme vérificateur des comptes de la SDS, les membres ont élu Noël Jobé, Vice-président de Sion, Commerces et Services SCS et gérant d'Allo PC à Sion, pour succéder à Thomas Minder.

Sélection des principaux dossiers 2020 :
www.siontourisme.ch : le site internet du tourisme sédunois a été entièrement revu. La grande partie du travail a été effectué par les collaborateurs de l'OT qui disposent des compétences techniques, graphiques et rédactionnelles.

Les trésors du Valais : en collaboration avec les Archives de l'Etat du Valais, l'OT a lancé ce nouveau produit touristique. Cette activité permet de découvrir 13 précieux documents d'archives jamais présentés au public dont les plus anciens documents écrits du Valais. Il devient ainsi possible pour les participants de côtoyer de grands personnages tels que François 1er, Louis 14, Napoléon ou encore Eisenhower qui témoignent de la position centrale du Valais dans l'histoire européenne voire même mondiale. www.siontourisme.ch/offres

Marathon des Saveurs : la 2e édition a eu lieu le samedi 17 octobre 2020, malgré les conditions sanitaires. Plus de 600 personnes, provenant majoritairement de la Suisse allemande, ont pu apprécier les mets et vins servis sur 5 postes entre Sion et Salquenen. Cet évènement, appelé à se développer en 2021 (but : accueillir 1'200 personnes) est organisé par les OT sis sur le parcours et Valais Promotion.

Nouvelle politique touristique : la Municipalité de Sion a mandaté la HES-SO pour réaliser sa politique touristique. Celle-ci définit la direction que doit prendre la Municipalité et la SD pour les prochaines années et s'inscrit dans la loi cantonale du tourisme. Elaborée de manière participative (28 acteurs touristiques interrogés), ces lignes directrices font ressortir que : Sion est une ville de contraste qui bénéficie d'un vrai potentiel de rayonnement régional et national. Porte d'entrée touristique d'un grand territoire, elle est appelée à enrichir sa palette de produits touristiques en incluant les Highlights du Valais, complémentaires à l'offre sédunoise. Cette démarche inclut un nouveau règlement sur l'encaissement des taxes touristiques et un plan d'actions qui précisera les démarches qui doivent désormais être entreprises. Sion pourra ainsi encore plus assumer et faire valoir son rôle de capitale, car elle va pouvoir capitaliser sur l'ensemble de l'offre touristique cantonale.

Mandat de prestations : une convention a été signée cette année entre la Municipalité et la SDS. Elle définit les attentes de la Municipalité par rapport à la SDS. Dans ce mandat sont définis les missions de la SDS et les objectifs qualitatifs et quantitatifs qu'elle doit atteindre. Ce contrat est mis à jour chaque année et correspond

Document de travail à l'usage du Conseil général

également à l'un des nouveaux buts de la politique touristique : professionnaliser les activités.

L'OT travaille également sur un projet original :
Le Petit Peuple de Sion

Un dessinateur, M. François Maret, a imaginé « le Petit Peuple ». Ce sont des créatures mystérieuses et souvent invisibles qui habitent la ville depuis des temps immémoriaux et connaissent les secrets de son passé. Le Petit Peuple est constitué de différentes tribus qui ont chacune leur mode de fonctionnement. L'Ambassadeur du Petit Peuple auprès des humains est Malisco, gardien des clés de la vieille ville et membre de la tribu des Touspartout.

L'OT est ouvert 6 jours sur 7 et 7 jours sur 7 en été. Son personnel vous accueille volontiers à la Planta pour plus d'informations.

Le site www.siontourisme.ch et les pages Facebook et Instagram Sion Tourisme valorisent également les beautés de la capitale du Valais.

EAU ET ENERGIE

Généralités
La Ville de Sion a confié par mandat, à OIKEN l'exploitation et la maintenance des réseaux d'eau et de gaz naturel, la gestion des ressources énergétiques de la Ville ainsi que la gérance d'immeubles. Les décisions relatives à ce mandat restent de la compétence communale.

Portefeuille électrique
La Ville de Sion possède des participations dans des sociétés de production d'énergie électrique, à savoir : Electricité de la Lienne SA (ELSA), Lizerne et Morge SA (LMSA), Leteygeon SA, Forces Motrices de Mattmark SA (KWM), AKEB-Bugey (nucléaire français), Forces Motrices de la Borgne SA (FMdB) et Première Dixence.

La production peut fluctuer fortement sur les mois et les années. En 2020, la production se situait légèrement en dessous de 233 millions de kWh (295.8). Elle est fortement en baisse par rapport à celle de 2019 qui était de 295.8 millions. Cette baisse est essentiellement la conséquence de l'arrêt de production de Bugey (-50 GWh par rapport à 2019)*. La part hivernale était de 46 % en 2019 et de 48.% en 2020.

*info reçu de Bugey : Les unités de production n°2 et 3 sont actuellement à l'arrêt suite à un aléa technique sur un matériel commun aux deux unités. L'unité de production n°3 avait été arrêtée au printemps dernier pour remplacer une turbine du groupe turbo-alternateur. Le redémarrage de ces deux unités est prévu pour le 30 novembre 2020.

ENERGIE DE LA VILLE DE SION EN MILLIONS KWH	ETE	HIVER	ANNEE	% 2019
ENERGIE 65 kV				
Energie de Bugey	4.5	10.9	15.4	23%
Energie de Mattmark	30.3	37.8	68.1	79%
Energie de Lienne	18.0	45.0	63.0	97%
Energie de Lizerne et Morge	54.6	11.8	66.4	0%
Energie de restitution de Lizerne	0.0	0.0	0.0	0.0
Energie EOS, 1ère Dixence	0.9	1.7	2.6	100%
Energie de «Bramois Energie»	0.2	0.1	0.3	100%
Energie de Bramois (FMdB)	0.8	0.3	1.1	100%
	109.3	107.6	216.9	77%
ENERGIE 16 kV				
Leteygeon, Beulet et Sionne	9.8	3.9	13.7	112%
Energie RPC (Combette, Purgatoire I & II)	0.7	0.7	1.4	121%
	10.5	4.6	15.1	113%
ENERGIE 400 V				
Couplage chaleur- force ESR	0.0	0.0	0.0	0%
Couplage chaleur- force STEP	0.4	0.4	0.8	140%
Solaire	0.1	0.0	0.1	99%
	0.5	0.4	0.9	121%
TOTAL	120.3	112.6	232.9	79%

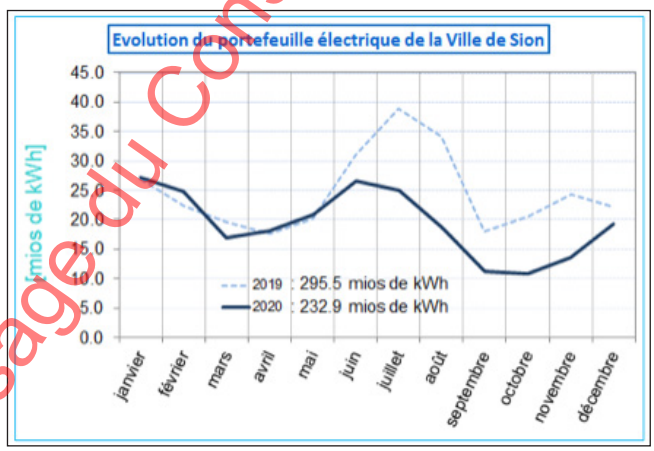

Eau potable

Promotion de l'eau potable
La marque «Eau de Sion» continue son chemin en valorisant l'eau potable à travers toutes les actions dans lesquelles elle s'engage. Elle s'adonne donc à soutenir des projets et des associations locales qui prônent ces mêmes valeurs: le bien-être que procure l'eau ainsi que la durabilité de cette ressource précieuse. De plus, les réseaux sociaux permettent d'être présent au quotidien et de manière rapprochée des individus afin d'éveiller les consciences et avoir un impact plus important.

Journée de l'eau
La 5ème édition de la Journée de l'Eau a dû être malheureusement annulée et reportée en raison du Covid-19. La date retenue pour la nouvelle édition est le 22 août 2021. L'idée est de reprendre la thématique et le programme 2020.

Les carafes
La promotion de la carafe Collection 2020 a dû être annulée et reportée en décembre 2020. Mais cela n'a pas empêché la campagne de rencontrer un grand succès auprès du public sédunois. Pour ce faire, une campagne de promotion a été mise en place pour les Fêtes de fin d'année avec le message d'offrir un cadeau local et responsable. Une présence sur le marché de Sion durant le mois de décembre a pu être organisée en respectant les mesures sanitaires. Pour cette année 2020, l'artiste, Ambroise Héritier, a réalisé une carafe pleine de vie et d'humour représentant la vie de la Cité. Dans un style minimaliste et décalé, la surface de la carafe est habillée par une multitude de personnages rappelant un magnifique banc de poissons.

Une campagne pour les cafetiers-restaurateurs a également été menée afin de leur distribuer les carafes Impulsion Naturelle, accompagnées du nouvel autocollant « Ici, nous servons l'Eau

Document de travail à l'usage du Conseil général

de Sion ». En dépit de la fermeture temporaire de ces établissements, un engouement positif a été démontré avec de nombreuses commandes au compteur.

Production
En 2019, la Ville de Sion a poursuivi son soutien en Bolivie au programme de l'association Solidarit'eau de Caritas visant à créer des infrastructures et à informer les populations pour un approvisionnement en eau potable.

La pose de fontaines dans les cours d'écoles de la commune a également été étendue et a été accueillie avec enthousiasme par les établissements scolaires.

Production
La production d'eau potable de la Ville de Sion est présentée dans le graphique suivant:

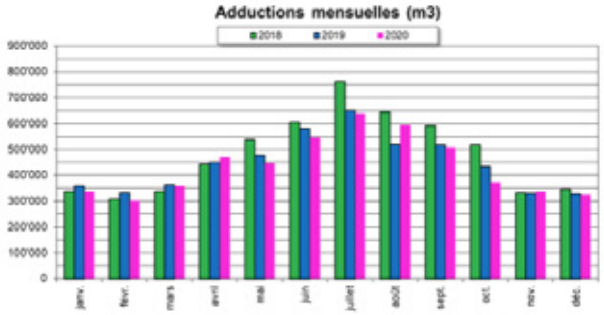

La répartition entre eaux de source et eaux souterraines reflète les conditions météorologiques. Au final, l'adduction d'eau se présente de la façon suivante:

Adduction en m³	2018	2019	2020	Variation (2020-2019)
Eaux de sources	3'856'956	3'856'956	4'424'427	10.1%
Eaux souterraines	2'156'450	2'156'450	840'648	-38.5%
Total	**6'013'406**	**6'013'406**	**5'265'075**	**-2.2%**

En 2020 le pompage de la nappe phréatique représente 15.96% de l'apport total, contre 25.40% en 2019.

Turbinage de l'eau potable
La Ville de Sion possède 4 installations de turbinage de l'eau potable situées rive droite de la Sionne qui injectent leur production dans le réseau électrique de l'esr.

En 2020, ces installations ont produit 1.682 GWh d'électricité:

Production en kWh	2018	2019	2020
Sionne	305'636	230'708	315'591
Combette	556'719	466'035	503'505
Purgatoire	558'687	459'447	501'081
Purgatoire Savièse	181'314	157'602	362'685
Total	**1'197'834**	**1'313'792**	**1'682'862**

Réseau
Lors de l'année 2020, 48 fuites d'eau ont été recensées et réparées sur le réseau principal et sur les branchements privés (contre 52 en 2019).

En 2020, 2738 m de conduites principales en PE ont été posées (6802 m en 2019). Les principales conduites posées sont les suivantes:

Sion Remplacement conduite fonte par Pe 200, suite de 2019
Sion Remplacement conduite fonte par Pe 200, suite de 2019
Sion Remplacement conduite fonte par Pe 200, suite de 2019
Sion Remplacer conduite en fonte par Pe 200
Sion Remplacer conduite en fonte par PE 200
Sion Remplacer conduite en fonte par Pe 110
Bramois Remplacer conduite en fonte par Pe 160
Bramois Remplacement conduite Fonte par Pe 160 suite de 2019
Les Agettes Remplacer conduite en fonte par Pe 110

Le réseau atteint désormais la longueur de 237 km la différence par rapport à 2019 (222 km) est due à la nouvelle classification des données

Il se compose:
- à 56 % de conduites en PE
- à 3. % de conduites en acier
- à 35 % de conduites en fonte
- à 6 % de conduites de matière indéterminée

Branchements
En 2020, 54 nouveaux branchements privés d'eau potable ont été installés.

Qualité de l'eau
La qualité de l'eau potable distribuée à Sion est globalement excellente. Les contrôles de la qualité de l'eau potable distribuée à Sion sont réalisés conformément aux lois et directives en vigueur. Ils suivent un programme annuel qui a été validé par nos autorités.

En 2020, tous les contrôles prévus ont été réalisés et le Laboratoire cantonal a procédé à:
- 250 analyses bactériologiques
- 90 analyses chimiques

A l'exception de quelques rares anomalies (corrigées par un second prélèvement) toutes les analyses réalisées montrent des résultats conformes aux exigences légales.

Remarques
Une étude est en cour de réalisation concernant la rénovation des réservoirs De Wolf et des Agettes ainsi que la rénovation du réseau des Agettes et de Salin

Exploitation thermique de la nappe phréatique
OIKEN, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Sion, a instruit les demandes d'exploitation thermique de la nappe phréatique de la commune pour les pompes à chaleur. Ainsi, en 2020, 19 dossiers ont été analysés avec 7 concessions octroyées.

Eclairage public
La Ville de Sion ainsi que les communes actionnaires confient leurs travaux d'éclairage public (modernisation, installation et entretien) à OIKEN SA. Lors des nouvelles constructions, des rénovations de l'éclairage ou de l'entretien du réseau, l'emploi généralisé de sources lumineuses LED permet de notables économies d'énergie. En effet, l'ancienne technologie à vapeur de mercure installée sur des luminaires éclairant à 360° à fait place à des éclairages LED dirigés uniquement sur la chaussée avec, à la clef, des économies d'énergie par point lumineux pouvant aller jusqu'à un facteur de 8 et une lumière beaucoup moins intrusive, de plus il y a un abaissement de l'éclairage en milieu de nuit. Le design ainsi que la qualité de la lumière des nouveaux candélabres correspond au cahier des charges du plan lumière de la Ville.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Pour la quinzième année consécutive, les châteaux de Valère et de Tourbillon ont revêtu leur manteau de lumière dès la tombée de la nuit pour un spectacle son et lumières gratuit du 30 juillet au 12 septembre 2020. Destiné à la population valaisanne ainsi qu'aux hôtes de la ville de Sion et des stations environnantes, l'animation visuelle et musicale « Sion en lumières » a permis au grand public de (re)découvrir de manière originale le site médiéval de Valère et de Tourbillon. Cette année, c'est la musique baroque de Jean-Sébastien Bach, en parfaite cohérence avec le site médiéval sédunois, qui était à l'honneur.

Pour la cinquième édition de la mise en lumière et en musique du bâtiment de la place du Midi durant la période de Noël, la Ville de Sion, en étroite collaboration avec OIKEN, a présenté « Cosmosis ». L'édition 2020 a emmené les spectateurs en voyage à travers les mystères de la science et de l'évolution. Du big bang à la nano technologie, de Léonard de Vinci à l'industrialisation, les concepteurs, Lumen Création et Manhatten Audio, ont proposé une relecture artistique et dynamique des connaissances scientifiques et des avancées technologiques qui ont jalonné l'histoire de l'humanité. Huit grands tableaux colorés plongent les spectateurs dans un voyage dans le temps hors du commun. Le bâtiment devient tour-à-tour galaxies, grotte préhistorique, palais de la renaissance, rouages ou code informatique pour terminer dans un monde plus respectueux du vivant.

L'espace piétons situé devant l'enseigne Manor a été mis en valeur par une nouvelle décoration lumineuse qui orne cette zone de rencontre et a fait profiter encore un peu plus, petits et grands, de la magie de Noël.

rue du Rhône- Crédit photo Isabelle Favre

Rue de la Porte-Neuve- Crédit photo Isabelle Favre

projection Place du midi- Crédit photo Isabelle Favre

Document de travail à l'usage du Conseil général

EDUCATION

GÉNÉRALITÉS

En raison de la pandémie de COVID-19, les écoles de la Ville de Sion ont été fermées du 13 mars 2020 au 11 mai 2020.

Statistiques 2020
En août 2020, les écoles sédunoises ont groupé 2554 élèves, sous la conduite de 283 maîtres.

	Nombre d'élèves	Variations par rapport à 2019
34 classes de 1re et 2e Harmos	591	19
100 classes de 3e à 8e Harmos	1923	-25
2 classes d'adaptation 1	11	0
5 classes d'adaptation 2 (Bruyère)	29	0
1 classe de l'hôpital		

ne sont pas compris dans cette statistique les élèves fréquentant les classes AI décentralisées.

La classe de malentendants-sourds a été fermée par le Département de l'Economie et de la Formation. Les élèves sont intégrés dans les classes.

Le centre scolaire de Sous-le-Scex a été fermé en juin 2020 et les élèves ont été scolarisés au Sacré-Cœur. Le nombre de classes pour le quartier reste le même que l'an passé.
Depuis la rentrée scolaire 2020, la Direction des écoles de Sion s'occupe de l'administration des écoles enfantines et primaires de St-Léonard. Ces élèves ne sont pas dans cette statistique.

Le nombre de classes a évolué comme suit :
- 1re et 2e Harmos +0.5 classe à Salins
- 3e à 8e Harmos - 1 classe à Châteauneuf/Sion

Personnel enseignant
- 24 enseignants ont quitté les écoles communales en juin 2020:
- 10 démissions
- 13 départs à la retraite
- 1 décès

- 25 nouveaux collaborateurs sont entrés en fonction en août 2020.

ADMINISTRATION

Commission consultative des écoles
Pour l'année 2020, la commission consultative des écoles, présidée par M. Sébastien Gattlen, se compose de de Mme Ursina Balmer, représentante de la commission scolaire allemande, de Mme Anne-Laure Coupy, représentante des enseignants de la Ville de Sion, de Mme Sabrina Dayer, représentante des parents d'élèves et de Mme Christel Jost, déléguée à l'intégration des étrangers et de M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles.

La commission scolaire s'est réunie à 3 reprises. En plus des questions qui concernent la marche normale des classes, elle a traité entre autres les thèmes suivants :

- Transports scolaires
- Organisation scolaire
- COVID-19
- Tirage au sort pour les classes bilingues…

CLASSES 1RE HARMOS À 8E HARMOS

Classes de 1re et 2e Harmos
591 élèves fréquentent 34 classes (moyenne 17.4). En 2019, 33 classes groupaient 610 élèves.

La répartition, par degrés, se présente comme suit :

1re Harmos	302
2e Harmos	289

Pour rappel, les élèves de 1re Harmos vont à l'école à mi-temps, soit tous les matins (lundi-mardi-jeudi et vendredi).

Classes de 3e à 8e Harmos
L'effectif total des classes de 3e Harmos à 8e Harmos françaises, bilingues et allemandes est de 1923 élèves.

2020/2021	100 classes avec 1923 élèves	moyenne: 19,23
2019/2020	101 classes avec 1948 élèves	moyenne: 19,28

La répartition par degrés se présente comme suit :

Degré	*Elèves*
3 Harmos	*307*
4 Harmos	*308*
5 Harmos	*290*
6 Harmos	*341*
7 Harmos	*328*
8 Harmos	*349*
Total	*1923*

17 classes comportent 2 degrés et 1 classe comporte 3 degrés.

Filière bilingue
Les 16 classes de 1H à 8H sont fréquentées par 338 élèves.

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Appui, structure de langage, ressources « comportement » *(enfants avec difficultés scolaires nécessitant une prise en charge passagère)*
- 334 périodes, soit 10.4 EPT, réparties dans les centres scolaires de Sion pour les appuis pédagogiques intégrés, les prises en charge particulières liées aux difficultés de langage et les difficultés comportementales.
- 27 enseignants.

Appui pédagogique intégré
- **Appui pédagogique intégré** pour enfants en difficulté scolaire dans leur classe primaire, nécessitant une prise en charge individuelle ou par petits groupes sous forme d'appui d'une heure par semaine environ.

- **Programme adapté** pour enfants en difficulté scolaire importante dans leur classe primaire, nécessitant une prise en charge individuelle sous forme d'appui d'une à trois périodes par semaine environ et ceci pour une ou plusieurs branches essentielles (français ou mathématique).

Document de travail à l'usage du Conseil général

- **Regroupement d'élèves TSA** dans les centres de Châteauneuf et Platta, avec une dotation de 4 périodes par centre scolaire, permettant aux élèves du trouble du spectre de l'autisme de travailler spécifiquement les compétences sociales et de rester dans leur centre scolaire.

Structure regroupement programme adapté généralisé
- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2019-2020.
- Mise en place d'un lieu de regroupement de deux matinées au centre du Sacré-Coeur pour vingt à vingt-quatre élèves ayant des difficultés scolaires globales importantes.
- Le français et les mathématiques sont les branches essentiellement travaillées en regroupement. Les élèves de la structure sont accompagnés ponctuellement dans leur classe « ordinaire » par un enseignant spécialisé. Toutes les branches peuvent être adaptées.
- Cette structure permet de répondre aux difficultés des élèves en s'adaptant à leur rythme de progression et en répondant au mieux à leurs besoins. Cette pratique se veut intégrative car les élèves sont en grande partie scolarisés sur leur lieu de vie.

Structure de langage (complément de l'appui)
- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2009-2010.
- Mise en place d'un lieu de regroupement d'une à deux matinées au centre de Gravelone pour environ vingt-cinq élèves de Sion avec des compétences intellectuelles normales, mais ayant d'importantes difficultés de langage oral et/ou écrit demandant un soutien scolaire spécifique, additionné à un traitement de logopédie.
- Structure unique sur le plan romand répondant à une politique intégrative permettant aux enfants de demeurer pour la majorité de leur temps scolaire dans leur environnement social et scolaire, puisqu'ils ne sont regroupés que pour une à deux matinées par semaine dans la structure de langage de Gravelone.

Ressources « comportement »
- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2011-2012.
- Mise en place d'une aide apportée sous forme d'une ressource, de conseils ou d'interventions en classe par un enseignant spécialisé.
- Aide dans la gestion des enfants posant d'importantes difficultés de comportement

Ressources «HPI»
- Mise en place d'une aide apportée sous forme d'une ressource, de conseils ou de mise à disposition de matériel spécifique par un enseignant spécialisé.
- Orientation dans les procédures et démarches.

Classes de malentendants
(enfants avec déficience auditive reconnue par l'AI)
Malentendants
Soutien pédagogique spécialisé :
appui spécialisé dans le milieu scolaire ordinaire.
- 20 élèves intégrés dans leur classe d'origine, mais nécessitant une aide spécifique dans le domaine de la communication par signes.
- 2 postes et 13 périodes en primaire d'enseignement spécialisé et 31 périodes au CO.
- Equipe thérapeutique spécialisée en surdité
- Valais romand concerné.

Concept surdité : mise en place officielle d'un concept surdité cantonal, avec dans un premier temps, le Valais romand exclusivement. Concept visant une meilleure prise en charge scolaire et thérapeutique, un meilleur suivi et un meilleur dépistage. Nomination d'une coordinatrice appelée à renforcer le soutien aux élèves, aux enseignants et aux divers partenaires de la surdité.

Classe d'adaptation
(principalement des enfants diagnostiqués avec un QI<70)
Classes d'appui renforcé (anciennement adaptation décentralisées)
- 60 élèves intégrés dans leur classe régionale et bénéficiant de 4 à 11 périodes d'aide et d'appui par un enseignant spécialisé.
- Prises en charge de mesures thérapeutiques sur le temps de classe : logopédie, psychomotricité, suivi psychologique par le SMSPP de Sion ou le CDTEA ou de mesures médicales : physiothérapie ou ergothérapie.
- 399 périodes d'appui spécialisé en primaire, soit 12.5 EPT et 23 périodes au CO, soit 0.9 EPT.
- 33 enseignants spécialisés.
- 13 communes concernées (31 élèves pour la commune de Sion).
- 22 stagiaires engagés (maturité ECCG ou autre profil).

Classes d'adaptation 1
- *30 élèves (11 en primaire et 19 au CO) regroupés dans 5 classes à effectif réduit, nécessitant généralement une faible prise en charge thérapeutique.*
- *2 postes en primaire et 3 postes au CO*
- *Intégrations partielles aux Collines et au CO de St-Guérin.*
- *Accompagnement à midi au foyer et transports assurés par le CPS.*
- *18 périodes de sport et d'économie familiale dispensées par des spécialistes de branches.*
- *5 stagiaires engagés (maturité ECCG ou autre profil).*

Classes d'adaptation 2 (La Bruyère)
- 29 élèves répartis dans 5 classes, nécessitant une prise en charge globale importante et pluridisciplinaire : classe, logopédie, psychomotricité, physiothérapie, ergothérapie et musicothérapie.
- 5 postes
- Intégrations partielles dans les classes enfantines et primaires de la Bruyère.
- Investissement dans des projets (accueillir la différence, forêt, cours de batterie,…) parfois avec les classes ordinaires du centre.
- Accueil à midi et transports.
- Equipe thérapeutique au sein de l'école.
- Engagement de trois éducatrices à temps partiel et d'une ASE pour la mise en place de projets d'accueil et le suivi des activités d'autonomie, de repas et de détente.
- 5 stagiaires engagés (maturité ECCG ou autre profil)
- Intégration aux grands projets de la Ville (jardin des Neiges / chemin des crèches…)

Structure TSA *-appelé anciennement TED- (enfants nécessitant une prise en charge spécifique partielle et passagère)*
Structure TSA «trouble du spectre autistique» 25 élèves pris en charge à raison de 1 à 2 demi-journées par semaine dans le bâtiment de l'école de la Bruyère.
- Structure ayant pour but le travail avec des enfants atteints d'un trouble du spectre de l'autisme. Elle est consacrée aux enfants scolarisés dans les écoles ordinaires ou spécialisées du Valais romand.
- Structure novatrice et visant la prise en charge directe d'enfant et la «ressource» à travers des services d'observation, d'évaluation et de conseils.

Classe spéciale de stages pratiques
- Ouverture de cette structure dès l'année scolaire 2020-2021.
- La classe spéciale de stages pratiques répond aux besoins de socialisation, d'autonomie, de premiers pas dans la vie professionnelle. Elle constitue ainsi une passerelle adaptée entre le monde de l'école et le monde des adultes.
- Stages organisés en partenariat avec des entreprises de la région.
- 10 élèves de 16 à 18 ans.
- 1 poste et 23 périodes
- 1 AVS (aide à la vie scolaire) pour 19 périodes
- 3 périodes de sport dispensées par un spécialiste de branches

Aide pédagogique *(enfants nécessitant une prise en charge pour l'accomplissement des tâches scolaires à réaliser à la maison)*

Document de travail à l'usage du Conseil général

Principe de l'aide
(deux prises en charge d'une heure chacune par semaine)
Principe de l'aide (deux prises en charge d'une heure chacune par semaine)

- Lorsqu'un enfant est en risque d'échec scolaire et que le milieu familial n'est pas apte à répondre aux besoins d'accompagnement et d'aide pour les devoirs et leçons, un soutien peut être apporté par la Ville. Toutes les demandes sont transmises par le biais des titulaires de classe.
- Pour répondre à ces besoins, la Ville fait appel à des étudiants du collège, de l'école de commerce ou de l'école de culture générale, parfois à des mamans ou des grands-mamans.
- Cette prise en charge est rémunérée en partie par la Ville et en partie par les parents du bénéficiaire.
- Près d'une cinquantaine d'enfants a bénéficié durant cette année de cette aide pédagogique.
- Quarante-cinq étudiants ou adultes apportent ce soutien scolaire.

ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

MEDIATION SCOLAIRE (Stéphane Germanier /Julien Félix)

M. Stéphane Germanier a fait valoir son droit à la retraite au 31 août 2020. Pour lui succéder, la Ville de Sion a engagé M. Julien Félix.

Coordination de la scolarisation des élèves de langue étrangère

Intégration des élèves de langue étrangère – cours de soutien
La Ville de Sion dispose de 111 périodes hebdomadaires pour les cours de soutien : 99 périodes de 45 minutes de soutien permanent et 12 périodes de 45 minutes de soutien non permanent. 104 élèves ont été inscrits à ces cours dont 6 temporairement. 36 ont suivi les cours de niveau I, réservés aux débutants et 68 ceux de niveau II, pour les avancés. Les pays suivants sont les plus représentés : Syrie (23), Erythrée (11), Italie (11), Portugal (11).

Les cours de soutien de français sont organisés dans les 10 centres scolaires suivants : Bramois, Champsec, Vissigen, La Bruyère, Châteauneuf, Collines, Gravelone, Platta, Sacré-Cœur et Uvrier.

Le groupe des enseignants de soutien se compose ainsi : Géraldine Carron-Darbellay, Michel Godenzi, Romain Favre, Fabienne Rothen, Cristina Werlen, Sarah Berthod, Anne-Claire Pinedo, Valérie Klaus, Albane Fournier et Géraldine Blanchet.

Les enseignants de soutien sédunois se réunissent environ une fois chaque six semaines pour partager soucis, satisfactions, informations et adapter régulièrement leurs stratégies d'action à l'évolution de la situation.

Une rencontre particulière réunissant deux assistants sociaux (une représentante de la Croix-Rouge et un représentant du Bureau d'accueil pour Candidats Réfugiés) a eu lieu le 17 février 2020. Elle a permis de mieux comprendre le métier de chacun et de trouver des pistes d'action concrètes pour rendre la collaboration plus efficace.

La période de confinement du 13 mars au 11 mai a mis au défi les enseignants de soutien. Ils sont venus en aide à leurs élèves par le biais de différentes pratiques (service postal, téléphone, Whatsapp, vidéo, outils informatiques divers) et ont multiplié les contacts avec les familles et les enfants. Ainsi, les élèves ont continué à avancer dans l'apprentissage du français pendant ces 2 mois.

Les enseignants de soutien engagés collaborent étroitement avec les titulaires et donnent tous satisfaction. Ils sont soucieux de la bonne intégration de leurs élèves et incluent le plus possible les parents dans le projet scolaire de leurs enfants. Ils différencient leur enseignement, de manière à apporter l'aide la plus ajustée aux besoins des élèves

Les élèves qui n'ont jamais été scolarisés (en particulier les enfants des grands degrés : 6H, 7H, 8H) ou qui ne partagent pas le même alphabet que nous représentent le plus grand défi et méritent une attention encore plus soutenue.

Collaboration avec les enseignants de langue et culture d'origine (LCO)
La collaboration avec les enseignants LCO se poursuit au rythme d'une rencontre par an. Elle suscite de riches échanges et favorise une meilleure prise en charge des élèves en difficultés.

Quatorze communautés organisent des cours de langue et culture d'origine et les dispensent dans des salles mises à disposition par la Direction des écoles.

Collaboration avec le service du contrôle des habitants et celui des sports, de la jeunesse et des loisirs
Durant l'année, des rencontres régulières avec Mme Christel Jost (préposée à l'intégration), M. Valentin Lonfat (Service de la jeunesse), Mme Lorry Bruttin et MM Julien Rey et Valon Zhubi (éducateurs de rue, centre RLC) ont favorisé une approche plus systémique de l'intégration.

Accompagnement mère-enfant (projet développé en partenariat : Direction des écoles de Sion / le Centre Suisses-Immigrés « CSI »)
Présentation
L'accompagnement mère-enfant a pour but de faciliter l'intégration des familles migrantes confrontées aux exigences du système scolaire valaisan. Ce projet est proposé aux élèves migrants de l'école primaire qui se trouvent en difficultés.

Buts

- Soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- Impliquer la mère dans le suivi de l'enfant à l'école afin qu'à terme elle assure elle-même l'accompagnement
- Créer un lien entre l'école et la famille : l'accompagnant peut remplir le rôle de médiateur
- Responsabiliser l'enfant face à son rôle d'élève (réalisation des tâches, autonomie, etc.)

Relations avec d'autres projets du Centre Suisses-Immigrés
Les femmes migrantes impliquées dans cette démarche se voient proposer des possibilités d'ouverture sur la société d'accueil. Elles sont informées de l'existence du Centre Suisses-Immigrés, structure d'accueil qui offre des cours de français de plusieurs niveaux. Elles sont aussi informées des différentes propositions d'activités qui se déroulent à l'Espace Rencontre Femmes, tels que les cours de cuisine interculturelle, l'espace santé où elles peuvent faire la connaissance d'autres femmes migrantes avec qui elles peuvent partager, discuter, etc.

Médiation
Suite au départ à la retraite du médiateur à la fin de l'année scolaire 2019/2020, un nouveau a été engagé dès l'automne 2020.

Le médiateur accompagne les personnes ou parties en litige. Il peut apporter une aide momentanée, immédiate. Son rôle est de tenter le rétablissement de la communication, du dialogue, pour que les opposants puissent trouver eux-mêmes les voies d'une solution à leur différend et parvenir à des accords satisfaisants pour tous.

Il est à l'écoute des élèves pour les aider, les conseiller, favoriser des comportements plus constructifs, des attitudes plus positives. Il fonctionne comme personne-ressource pour les enseignants et les parents et les soutient dans leur mission d'instruction et d'éducation. Il entretient les contacts nécessaires avec les organismes

Document de travail à l'usage du Conseil général

spécialisés dans le soutien aux jeunes et aux familles en difficultés ainsi qu'avec le réseau des professionnels de la santé. Il propose des projets, des animations à caractère préventif.

Année 2019-2020 : les principales problématiques rencontrées.

Nombre total de situations prises en charge : 278

I.- *Elèves*
- Difficultés scolaires
- Difficultés de comportement à l'école
- Elèves avec problématiques (HPI, dys-, troubles divers)
- Désengagement dans la scolarité, problèmes de motivation
- Difficultés avec un enseignant
- Difficultés avec des camarades
- Difficultés d'intégration
- Problèmes de santé
- Accidents, incidents

II.- *Parents*
Parents
Difficultés relationnelles parents-enseignants
- Non-respect des règles institutionnelles
- Mise en cause de l'enseignant ou de ses options pédagogiques
- Difficultés familiales
- Problèmes familiaux
- Mise en doute ou refus des propositions des enseignants
- Difficultés relationnelles parents-parents

III.- *Groupe classe*
- Ambiance de travail
- Harcèlement
- Violences
- Relations conflictuelles entre élèves

IV.- *Enseignants*
- Difficultés relationnelles entre enseignants

V.- *Collaboration médiateur / autres partenaires et les activités de prévention*

Lors du suivi de ces différentes situations, c'est le médiateur qui gère la grande partie des interventions. Cependant, selon les problématiques, il peut chercher appui ou conseil auprès de spécialistes ou organismes habilités. Il développe aussi des partenariats dans le souci de mener des actions préventives.

Médiateur scolaire / autres partenaires

A. Collaboration avec le coordinateur pédagogique : Samuel Délèze
- Gestion et suivi des interventions de « l'enseignant ressource-appui »
- Elaboration de matériel permettant d'améliorer les stratégies de travail des élèves
- Réalisation de documents théoriques pour les enseignants
- Soutien aux classes en situation particulière
- Soutien aux enseignants en difficulté
- Intervention dans les classes avec enfants en difficultés relationnelles ou comportementales
- Suivi des élèves au comportement inadapté ou en désengagement scolaire
- Proposition de démarches et stratégies aux enseignants
- Création de différents outils pour les enseignants (questionnaires, référentiel disciplinaire, etc.)
- Création de différents outils pour les élèves (gestion des tâches à domicile, planification, organisation, matériel, etc.)
- Création de modules d'intervention dans les classes permettant de travailler sur les thèmes de la violence, du respect, de la tolérance, de la gestion des conflits et du bien-vivre ensemble
- Gestion du projet de la médiation par les pairs (gilets verts)
- Création d'une banque d'outils spécifiques pour les enseignants, les parents et les élèves
- Enclassement des nouveaux élèves ou déplacements d'élèves
- Elaboration de procédures d'urgence

B. Collaboration avec le Service des sports, de la jeunesse et des loisirs : M. Valentin Lonfat
Observatoire de la jeunesse :
- Participation aux séances
- Participation à la campagne Respect des gens et des choses

C. Collaboration avec le Centre RLC : éducation de rue
- Le respect, l'éducation donne de la force
- Intervention auprès de familles en difficultés
- Intervention sur les temps périscolaires dans l'environnement des centres scolaires

D. Collaboration avec le Service médical scolaire
- Suivi de certaines situations
- Réflexion sur différentes procédures à améliorer et mise à jour
- Réflexion sur procédures à suivre en cas de maltraitance et d'abus
- Participation à des réseaux

E. Collaboration avec l'Office cantonal pour la protection de l'enfant
- Suivi de certaines situations

F. Collaboration avec l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte
- Signalements de situations
- Suivi de certaines situations

G. Collaboration avec divers thérapeutes en : pédiatrie, neurologie, orthoptie, pédopsychiatrie, psychologie, psychomotricité, logopédie, ergothérapie, kinésiologie, …
- Intégration des élèves de langue étrangère

H. Collaboration avec le Contrôle des habitants : Mme Christel Jost
- Intégration des élèves de langue étrangère

I. Collaboration avec le Centre Suisses-Immigrés
- Projet : accompagnement « mère-enfant »

J. Collaboration avec l'OSEO
Projet « Parents-Relais »

K. Collaboration avec la Police communale
- Suivi de certaines situations

L. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation (DEF): M. Jean-Claude Aymon, inspecteur scolaire, Mme Laurence Lonfat, Office de l'enseignement spécialisé
- Suivi de certaines situations

M. Collaboration avec les enseignants « Langue et Culture d'Origine »
- Suivi de certaines situations
- Soutien et suivi des enseignants LCO
- Organisation des rencontres annuelles

N Collaboration avec les enseignants
- Conseil sur les pratiques, stratégies et procédures à suivre
- Recherche et mise à disposition de matériel pédagogique pour enseignants de soutien
- Proposition de projets pédagogiques
- Coaching
- Suivi d'élèves en difficultés
- Soutien dans les rencontres avec les parents

O Collaboration avec les Centres scolaires
- Projet « La médiation par les pairs »
- Soutien informel pour d'autres projets de centre

P. Collaboration avec les parents
- Rencontres et entretiens avec les parents d'élèves en difficultés

Document de travail à l'usage du Conseil général

scolaires ou de comportement
- Rencontre et entretiens avec les parents en difficultés éducatives
- Rencontres avec des parents et des enseignants afin de rétablir une communication basée sur la confiance et le respect mutuel

Q. Collaboration avec l'Enseignant ressource appui.
- Séances hebdomadaires pour pilotage, bilan et suivi des situations
- Collaboration régulière selon les besoins

R. Collaboration avec le service cantonal de la jeunesse:
M. Cédric Bonnébault
- Participation au groupe de pilotage du Valais Central « Education donne de la force »
- Collaboration selon les besoins

Coordination pédagogique
Samuel Délèze
Le coordinateur pédagogique est principalement amené à collaborer avec le Directeur des écoles de la Ville de Sion en vue de l'organisation de l'année scolaire et du suivi d'activités ou de projets pédagogiques :

- Il collabore avec le Directeur pour l'organisation de l'année scolaire et la mise en application de la loi scolaire, des directives et des ordonnances.
- Il est responsable de s'assurer que les enseignants appliquent les aménagements compensatoires prévus pour les élèves souffrant d'un trouble attesté par des spécialistes reconnus par le Département.
- Il mène une réflexion globale sur le matériel et les moyens d'enseignement.
- Il conseille la Direction des écoles sur l'achat de l'équipement et du matériel didactique et pédagogique.
- Il supervise l'achat des ouvrages scolaires (CECAME).
- Il collabore avec la Direction des écoles dans les domaines relatifs à l'activité pédagogique des enseignants.
- Il est conseil auprès de la Direction des écoles, des enseignants et autres professionnels des établissements scolaires.
- Il apporte sa contribution aux projets des centres scolaires sédunois (conception de sujets, mise en place, suivi, …).
- Il coordonne et pilote les séjours linguistiques des enseignants dans le cadre du projet « ERASMUS ».
- Il contribue à établir une communication de qualité parmi les centres scolaires.
- Il représente la Direction des écoles vis-à-vis des intervenants extérieurs.
- Il collabore étroitement avec le médiateur scolaire pour le suivi des élèves en difficultés scolaires ou en désengagement scolaire.
- Il organise, gère et contrôle le fonctionnement des études dirigées.
- Il participe aux séances du conseil de Direction.

Le coordinateur pédagogique accompagne le corps enseignant sédunois dans l'exercice de ses mandats :

- Il a pour fonction première l'assistance et le suivi des enseignants débutants, titulaires ou non, notamment au cours de leur première année d'enseignement.
- Il accompagne les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les nouveaux nommés : il les aide à utiliser, compléter et affirmer les compétences acquises.
- Il effectue un accompagnement de type « coaching » des enseignants qui en font la demande pour les aider à mettre en pratique leurs compétences personnelles et relationnelles ainsi que leurs capacités à gérer des groupes et des conflits.
- Il met son savoir et son expérience pédagogiques au service des enseignants dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves.
- Il accompagne des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour les cours, etc.
- Il organise et anime des rencontres avec le personnel enseignant.
- Il échange volontiers avec le personnel enseignant au sujet de toute problématique (état des lieux, questionnement, relations avec les parents) cela en collaboration ou sur mandat du médiateur.
- Il apporte son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école.
- Il soutient la mise en œuvre d'activités nouvelles et accompagne les équipes d'enseignants dans la réalisation de ces activités.
- Il facilite les échanges de pratiques.
- Il collabore avec le médiateur pour toutes les questions en rapport avec le domaine pédagogique.
- Il travaille avec le responsable informatique et l'animateur informatique pour les questions touchant à l'introduction des MITIC dans les écoles sédunoises.
- Il gère (avec l'aide du responsable informatique) et alimente la banque de données « Ressources pédagogiques ».
- Il assure la confidentialité et la transparence lors de ses interventions.

Coordinateur pédagogique/ autres partenaires
A. Collaboration avec le médiateur scolaire:
M. Stéphane Germanier/M. Julien Félix
- Gestion et suivi des interventions de « l'enseignant ressource-appui »
- Elaboration de matériel permettant d'améliorer les stratégies de travail des élèves
- Réalisation de documents théoriques pour les enseignants
- Soutien aux classes en situation particulière
- Soutien aux enseignants en difficulté
- Intervention dans les classes avec enfants en difficultés relationnelles ou comportementales
- Suivi des élèves au comportement inadapté ou en désengagement scolaire
- Proposition de démarches et stratégies aux enseignants
- Création de différents outils pour les enseignants (questionnaires, référentiel disciplinaire, etc.)

B. Collaboration avec le Service des sports, de la jeunesse et des loisirs: M. Valentin Lonfat
Observatoire de la jeunesse :
- Participation aux séances
- Participation à la campagne Respect des gens et des choses

C. Collaboration avec le Centre RLC: éducation de rue
- Le respect, l'éducation donne de la force
- Intervention auprès de familles en difficultés
- Intervention sur les temps périscolaires

D. Collaboration avec l'Enseignement spécialisé:
Mme Nicole Antille
- Suivi d'élèves dys-, TDA/H et HPI
- Réseaux divers concernant ces élèves
- Relations avec enseignants API
- Echanges d'informations > rencontre hebdomadaire

E. Collaboration avec le Service médical scolaire
- Suivi de certaines situations
- Réflexion sur différentes procédures à améliorer et mise à jour
- Participation à des réseaux
- Participation aux séances de coordination

F. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation (DEF)
- Groupe de réflexion sur les classes bilingues : représentant de Sion élaboration d'un concept cantonal de formation et formulation des objectifs

G. Collaboration avec le Département de l'Economie et de la Formation: M. Jean-Claude Aymon, inspecteur scolaire et Mme Laurence Lonfat, Office de l'enseignement spécialisé
- Suivi de certaines situations (élèves – enseignants – classes)

Document de travail à l'usage du Conseil général

- Recherche d'informations
- Evaluation des nouveaux enseignants (visites de classe) en vue de l'engagement à durée indéterminée
- Collaboration pour l'organisation de l'année scolaire
- Gestion administrative.

H. Collaboration avec différentes Directions d'écoles
- Echanges d'informations
- Participation aux séances de l'AVDEP (Association valaisanne des Directeurs des écoles primaires)

I. Collaboration avec Monsieur le Directeur
- Rédaction de différents rapports
- Représentation de la Direction à diverses séances
- A disposition du Directeur pour organisations diverses
- Organisation de l'année scolaire

J. Collaboration avec le responsable informatique des écoles et l'animateur Mitic
- Mise à jour des contenus proposés aux enseignants sur la plate-forme Educanet2
- Alimentation de la plate-forme « Educanet2 » en documents utiles aux enseignants
- Gestion et alimentation de la banque de données « Ressources pédagogiques » pour les enseignants sédunois
- Choix de logiciels, renouvellement de licences, achats de matériels didactiques Propositions de logiciels et de démarches en relation avec les MITIC
- Collaboration avec M. Aymon Dominique :
- Projet informatique pour Bramois
- Mise sur pied de formations à l'intention des enseignants (TBI)
- Introduction d'O365 dans les écoles sédunoises
- Proposition de logiciels et de stratégies de travail pour les enseignants
- Collaboration avec M. Gillian Coudray.

K. Soutien et suivi des nouveaux enseignants
- Suivi individuel et collectif (séances de travail communes)
- Mise à disposition de matériel pédagogique
- Coaching
- Evaluation
- Visites de classes avec inspecteur scolaire en vue d'un engagement à durée indéterminée

L. Soutien et suivi des enseignants
- Soutien pédagogique
- Recherche et mise à disposition de matériel pédagogique
- Proposition de projets pédagogiques
- Coaching
- Inscriptions pour les cours de formation en L2 et L3
- Annonce et suivi des enseignants qui effectuent un séjour linguistique dans le cadre du projet Erasmus, gestion du budget
- Newsletter quotidienne pendant le confinement de mars à mai
- garder le contact avec les enseignants
- les soutenir durant cette période compliquée

M. Collaboration avec les centres scolaires
- Mise en route du projet « Les gilets verts – médiation par les pairs » dans les centres scolaires de Champsec, Châteauneuf, Salins et Bramois
- Soutien informel pour d'autres projets de centre

N. Collaboration avec les parents
- Rencontres et entretiens avec les parents d'élèves
- Difficultés scolaires ou de comportement
- Rencontres avec des parents et des enseignants afin de rétablir une communication basée sur la confiance et le respect mutuel

O. Collaboration avec l'Enseignant ressource appui.
- Séances hebdomadaires pour bilan, suivi des cas et planification des interventions
- Collaboration régulière selon les besoins

Cours d'arts plastiques
Cette activité a débuté le mercredi 7 octobre 2020 et s'achèvera le samedi 29 mai 2021. Fréquentés par environ 71 élèves, les cours ont lieu soit le mercredi, soit le samedi, et durent chacun 1 heure et 45 minutes pour l'année scolaire 2020-2021.

Le programme des cours « normaux » porte sur le dessin, la peinture, le modelage, la sculpture, la gravure, les techniques d'impression, le fusain et les craies. Pour les élèves « avancés », les domaines abordés touchent également aux techniques mixtes : marbrure, reliure, papier mâché, concours BD et fresques.

Cette formation a pour but de développer chez l'enfant les aptitudes de sensibilité et de créativité et de lui donner l'occasion d'entraîner ses facultés d'imagination, d'intuition, de sens critique, d'habileté à voir et à faire, facultés constituant les éléments structuraux de sa personnalité.

Les cours sont donnés par Mmes Chantal Rosset et Liliane Brunelli, toutes deux diplômées de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts. Chaque année sont également proposés des cours d'été, animés par les mêmes enseignantes et reprenant pour l'essentiel la même formule que durant l'année scolaire.

Animation culturelle
Compte tenu de la situation sanitaire relative au Covid-19, la plupart des animations culturelles (théâtre, cinéma, etc) normalement prévues pour les classes de la Ville ont dû être annulées. Seul quelques activités ont été possibles notamment en deuxième partie de l'année, à savoir :
Les activités culturelles proposées en 2019 furent les suivantes :
- 12 septembre : Semaine du Goût – activité pédagogique ayant pour thème : « Cache-cache avec les boissons ». Participation interactive des écoles, sous la supervision scientifique du projet Senso5 et de Mme Fabienne Bochatay Morel (8 classes - degrés 5-6 H) ;
- Du 2 au 23 novembre : Trions Malin, exposition itinérante ayant pour thème « La gestion des déchets » mise sur pied par M. Dominique Savioz sur mandat de la Ville de Sion (19 classes de 6 H) ;

Quelques classes ont quand même pu participer à des activités culturelles promues et soutenues dans le cadre d'Etincelles de culture (DEF), ateliers menés par des artistes du cru directement dans les classes ou par le biais d'acteurs culturels invités (par exemple expositions à la Ferme-Asile).

Cours de ski
Dans le cadre des activités sportives obligatoires des écoles primaires, 4 demi-journées sont consacrées chaque année au ski. Pour la première fois, cette activité a été gratuite pour les élèves (aucune participation des parents). Du 27 janvier au 14 février 2020, ces cours ont concerné :
- Environ 320 élèves du degré 5 H, avec du ski de fond
- Environ 1000 élèves des degrés 6 à 8 H, avec du ski de fond et/ou du ski de piste.

L'organisation de ces semaines de ski représente un travail important qui nécessite notamment l'engagement de près de 120 cars postaux, la mobilisation des infrastructures de deux sites touristiques professionnels complets (Evolène-Les Haudères pour le ski de fond et Thyon 2000 pour le ski alpin), l'achat d'environ 3'000 cartes journalières pour le ski alpin, la préparation de 1'800 litres de thé chaud et de 130 litres de soupe, la contribution de 120 moniteurs et de 70 enseignants responsables, sans oublier le concours de la police municipale et, surtout, celui efficace, dévoué et professionnel des maîtres d'éducation physique.
Les conditions météorologiques et d'enneigement ont causé quelques soucis aux organisateurs entraînant l'annulation de 4 journées sur l'ensemble des 3 semaines.

Cours d'été
Les cours d'été sont traditionnellement organisés par la Ville de Sion pour les élèves des écoles de Sion. La collaboration avec le Service des Sports a été reconduite afin de proposer une offre

Document de travail à l'usage du Conseil général

qui rencontre un franc succès depuis son introduction. En effet, comme l'encadrement pédagogique, assuré par des enseignants diplômés ou des étudiants en fin de formation sous la responsabilité de Mme Gaëlle Clavien, la partie loisir est organisée et encadrée par des animateurs formés sous la responsabilité de Mme Manon Fourmanoir et M. Baptiste Meunier.

Les enfants avaient le choix entre les formules suivantes :
- Matinées pédagogiques (rattrapage en français et en mathématiques) et des après-midi loisirs
- Journées complètes loisirs.

En 2019, les cours d'été ont eu lieu du 1er au 19 juillet et du 22 juillet au 2 août. Pour cette édition, nous avons enregistré la participation de 324 enfants répartis dans les différentes catégories (64 école-sport et 224 polysportmania).

Informatique

Le coordinateur informatique auprès de la Direction des écoles (80% EPT) assure les tâches relatives aux domaines suivants:
- Configuration, installation, maintenance et réparation de 400 postes de travail installés dans les salles de classes et propriété de la Ville de Sion
- Configuration et maintenance des réseaux Ethernet
- Etude de projets, suivi des réalisations
- Participation au groupe de travail Internet et Intranet de la Ville de Sion
- Tâches administratives
- Diverses tâches liées à l'usage de l'informatique.

Les classes de 14 bâtiments scolaires sont câblées et accèdent à Internet soit par le biais du téléréseau soit par la connexion au MAN.

Depuis quelques années, les nouveaux programmes d'enseignement comportent des objectifs importants quant à l'usage des outils informatiques: ce caractère obligatoire implique une très forte augmentation des sollicitations des enseignants en terme d'équipement, de formation et de support.

Le coordinateur informatique a répondu à plus de 600 demandes d'enseignants pour des interventions de premier niveau dans les classes primaires et enfantines.

Durant l'année 2020, les tâches suivantes ont également été réalisées :
- Equipement des classes en postes de travail selon les directives de subventionnement du DEF (Département de l'Economie et de la Formation)
- Renouvellement du parc informatique
- Restructuration et modernisation des réseaux des écoles pour une optimisation du filtrage internet en collaboration avec Oiken
- Migration des réseaux des écoles avec CIGES – ESR - Oiken
- Suivi pour installation Wifi dans divers centres
- Suivi et participation active sur divers projets dans le but d'apporter une solution moderne de gestion de parc IT pour les écoles primaires, en collaboration avec le CIGES, ICTVS et Oiken
- Participation et suivi pour la mise en œuvre du nouvel environnement de travail numérique M365 du canton du VS dans les écoles primaires avec l'aide du centre ICTVS
- Mise en place d'un nouveau système de ticket pour un meilleur suivi des incidents
- Mise en place d'un nouveau système pour un suivi d'inventaire du matériel informatique
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de remplacement de solution de téléphonie dans les divers centres scolaires
- Suivi du processus de distribution de l'information sur le SharePoint des écoles primaires
- Installation, maintenance et suivi de la mise place des tableaux numériques interactifs (TNI)
- Accompagnement des utilisateurs en association avec le collaborateur pédagogique
- Installation et maintenance d'une solution de partage de ressources pédagogiques entre enseignants
- Etude préliminaire pour l'intégration au niveau informatique pour l'école primaire de St-Léonard
- Formation et suivi d'un stagiaire de l'école des métiers durant son stage de 3mois

Cycles d'orientation régionaux CO St-Guerin et Collines

Elèves

Année scolaire	*Total*	*St-Guérin*	*Collines*
2020/2021	1187	621	566
2019/2020	1188	632	556

Classes

Année scolaire	*Total*	*St-Guérin*	*Collines*
2020/2021	64	35	29
2019/2020	65	36	29

Maîtres

Année scolaire	*Total*	*St-Guérin*	*Collines*
2020/2021	131	71	60
2019/2020	135	77	58

9e Harmos (1ère année du cycle d'orientation)

Section secondaire	*St-Guérin*		*Collines*	
Année scolaire	*Elèves*	*Classes*	*Elèves*	*Classes*
2020/2021	160	8	198	10
2019/2020	176	8	204	10
Section bilingue				
2020/2021	34	2	-	-
2019/2020	35	2	-	-
Enseignement spécialisé				
2020/2021	7	1	9	1
2019/2020	7	1	9	1

10e Harmos (2e année du cycle d'orientation)

Section secondaire	*St-Guérin*		*Collines*	
Année scolaire	*Elèves*	*Classes*	*Elèves*	*Classes*
2020/2021	175	8	203	9
2019/2020	168	8	191	9
Section bilingue				
2020/2021	*35*	*2*	-	-
2019-2020	*40*	*2*	-	-
Enseignement spécialisé				
2020/2021	*9*	*1*	*15*	*2*
2019/2020	*12*	*1*	*20*	*2*

11e Harmos (3e année du cycle d'orientation)

Section à niveaux	*St-Guérin*		*Collines*	
Année scolaire	*Elèves*	*Classes*	*Elèves*	*Classes*
2020/2021	128	6	131	6
2019/2020	112	6	119	6

Classe de préapprentissage

Section à niveaux	*St-Guérin*		*Collines*	
Année scolaire	*Elèves*	*Classes*	*Elèves*	*Classes*
2020/2021	-	-	10	1
2019/2020	-	-	13	1
Section bilingue	*St-Guérin*		*Collines*	
Année scolaire	*Elèves*	*Classes*	*Elèves*	*Classes*
2020/2021	12	1	-	-
2019/2020	9	1	-	-

Classes allemandes

Section à niveaux	*St-Guérin*		*Collines*	
Année scolaire	*Elèves*	*Classes*	*Elèves*	*Classes*
2020/2021	43	3	-	-
2019/2020	49	3	-	-

Document de travail à l'usage du Conseil général

Classe d'adaptation				
Section à niveaux		*St-Guérin*		*Collines*
Année scolaire	*Elèves*	*Classes*	*Elèves*	*Classes*
2020/2021	18	3	-	-
2019/2020	24	4	-	-

ACTIVITÉS DU SERVICE MÉDICAL SCOLAIRE ET PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (SMSPP)

Remarques préliminaires
Les informations transmises concernent l'année scolaire 2019-2020.

Suite à des départs à la retraite, le personnel suivant est engagé :
- secrétaire
- médecin en tant que responsable médical auprès des infirmières scolaires.

La thérapeute en psychomotricité ayant assuré un remplacement durant l'année scolaire 2018-2019 est engagée au 1er septembre 2019.

Plusieurs personnes sont en arrêt maladie ou accident, pour plusieurs semaines/mois.
Des remplacements sont mis sur pied dans la mesure du possible, en tenant compte de la difficulté à pouvoir se projeter sur la durée pour certaines absences.

L'élaboration du nouveau programme informatique se poursuit.

Lors du Covid-19, le personnel est en confinement et en télétravail du 16 mars 2020 au 8 mai 2020.
Durant cette période, les psychologues du SMSPP et les infirmières scolaires assurent une permanence à la Helpline de la Ville de Sion.

Une psychologue stagiaire est accueillie à 50% durant 6 mois.

Une analyse du fonctionnement de notre Service est réalisée par un intervenant extérieur, à raison de 5 demi-journées avec le personnel thérapeutique du SMSPP. La 6ème demi-journée est annulée à cause du Covid-19.

La mise sur pied de séances de coordination, selon le principe du Canton, débute en décembre 2019. Ces séances regroupent des représentants de la Direction des Ecoles, du centre de pédagogie spécialisée et du SMSPP.

Une psychologue (70%) quitte ses fonctions à la fin de l'année scolaire ; son remplacement est assuré par un CDD pour l'année scolaire 2020-2021.

Fonctionnement
Le SMSPP intervient auprès des enfants scolarisés de la 1H à la 8H sur la Commune de Sion, classes ordinaires et spéciales.

Le mandat d'intervention du SMSPP est scolaire. Les difficultés présentées par l'enfant doivent avoir des incidences au niveau de l'école. Toute intervention nominative nécessite l'accord des parents pour une collaboration avec les enseignants et les partenaires concernés.

Le SMSPP se compose de plusieurs secteurs :
1) Gestion : 1 responsable (50%)
2) Secteur médical
- 1 médecin responsable
- 3 infirmières scolaires (150 %)

3) Secteur psycho-pédagogique
- 7 logopédistes (490 %)
- 4 psychologues (190%)
- 5 thérapeutes en psychomotricité (350 %)

4) Secrétariat : 1 personne (55%)
5) 1 pédopsychiatre consultante (10%) : diagnostic et supervision.
6) 1 neuropédiatre consultante : 2 heures par mois

Toute demande d'intervention nécessite une feuille de signalement ; la signature des parents est requise. Les parents reçoivent un accusé de réception une fois la demande reçue, avec copie aux enseignants.
Les demandes sont analysées et traitées une fois par semaine, en réunion d'équipe, jusqu'en novembre 2019. Dès le mois de décembre 2019, elles sont traitées en séances de coordination. Nous y répondons dès que possible en fonction de nos disponibilités.
Nous rencontrons alors les demandeurs ainsi que les différents partenaires concernés. Nous effectuons dans la plupart des cas des bilans puis proposons différents types de réponses : traitement, bilan complémentaire, autre forme de prise en charge, orientation de la situation à l'extérieur. Nous sommes un service généraliste, qui fait un premier filtre.
L'école participe à la réflexion.
Sauf exception, nous n'offrons pas de double prise en charge et, si besoin, définissons une priorité de traitement (une séance de traitement hebdomadaire).

Secteur médical : Activité des médecins et des infirmières scolaires (150%, 3 personnes)

Buts	**Responsabilités principales**
Prévention primaire	Devancer la maladie ou l'accident, avant tout processus pathologique
Prévention secondaire	Etablir un diagnostic précoce et organiser un traitement immédiat
Prévention tertiaire	Intervenir à un stade plus tardif sur des pathologies avérées
Collaboration médicale	Agir au sein de l'équipe pluridisciplinaire comme conseillère en matière de santé pour une prise en charge globale des élèves, sous la direction du médecin responsable et des médecins scolaires Etre référent de santé au sein de l'école pour les jeunes, les familles et les enseignants
Maltraitance	Contribuer à la protection de l'enfance en danger Intervenir auprès des élèves victimes de mauvais traitements Assurer la coordination avec les partenaires institutionnels, médicaux, sociaux et judiciaires

Chaque centre scolaire a une infirmière et un médecin de référence. Les directives sont cantonales :

• Bilan de santé	1ère Harmos/6e Harmos : vue, poids, taille 3e Harmos /9e Harmos : vue, ouïe, poids, taille
• Vaccination	3e Harmos ROR, DiTePer polio
• Pédiculose	Avertir l'infirmière Informations dans l'Agenda
• Besoins de santé spéciaux	Maladies chroniques (asthme, diabète, épilepsie….) Fiche de soins
• Maladies contagieuses	Circulaire pour les parents
• Maltraitance	Procédure
• Divers	Médicaments, Pharmacie Ressources

Document de travail à l'usage du Conseil général

Les élèves de 1H, 6H et 9H et les nouveaux arrivés sont vus par l'infirmière pour un bilan de santé. En 1H, les parents sont invités à participer à ce bilan de santé.
Les élèves de 1H et 10H sont examinés par leur médecin, en privé, pour le bilan médical.

Pour les 3H, le programme « Ma santé je la connais » a été présenté à 303 élèves répartis sur 21 classes. Tous ont bénéficié d'un entretien et d'un test de vue selon nécessité.

1283 bilans de santé (1504 en 2018-2019) ont été effectués par les infirmières auprès de 123 classes (169 en 2018-2019).

112 élèves (8.73%) ont été signalés à leurs parents (135 en 2018-2019; 8.98%).

Le dépistage des poux a nécessité une intervention dans 8 classes (57 élèves examinés dont 5 cas dépistés. En 2018-2019 : 15 classes, 136 élèves examinés dont 19 cas dépistés).

Les infirmières ont accueilli 75 enfants pour des maux physiques de gravité diverse, ce qui représente 30 h 35 (82 enfants en 2018-2019; 29 h 45). Les soins vont du simple pansement à l'appel au 144.

Par ailleurs elles ont géré 36 situations « psycho-sociales » (43 en 2018-2019). Elles sont intervenues 26 fois dans les classes de la 1H à la 8H et 8 fois dans le cadre du Cycle d'Orientation.

L'informatisation des dossiers médicaux (démarche cantonale) est toujours en cours, avec la poursuite de l'introduction à la plateforme informatique.

Le télétravail n'est pas possible pour ce secteur professionnel : du travail administratif a été réalisé au bureau une fois par semaine, en tournus et en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Lors de la reprise en mai 2020, les infirmières ont suivi les directives du Canton (PSV). La priorité a été mise sur les vaccinations des élèves du CO ainsi que sur les visites d'élèves de 1H qui n'ont pu bénéficier des contrôles infirmiers habituels et sur le contrôle des couvertures vaccinales.
Cela a demandé toute une réorganisation des vaccinations pour les 9H et les 10H avec les Directions des deux Cycles d'Orientation.

Pour les 1H, un courrier a été envoyé à tous les parents, qui pouvaient alors choisir de reporter la visite de l'infirmière en 3H ou prendre contact avec elle pour une rencontre et un contrôle de la vue avant la fin de l'année scolaire en cours.
Pour la Ville de Sion, 144 élèves de 1H ont bénéficié d'un contrôle infirmier sur un effectif de 281 élèves, soit le 51%.

Secteur psycho-pédagogique

Buts	**Responsabilités principales**
Prises en charge	Rencontrer les personnes concernées Evaluer les enfants et les situations Poser une indication de traitement, des diagnostics Participer aux orientations scolaires Collaborer avec les familles, les enseignants, les médecins, les collaborateurs extérieurs, en réseau Veiller à l'interdisciplinarité Se former de manière continue
Prévention	Faire des observations en classe Orienter les situations
Administratif	Rédiger les rapports Tenir à jour les dossiers
Séances	Participer aux réunions d'équipe, du groupe professionnel et aux séances entre le groupe professionnel et le responsable du SMSPP

Le motif du signalement est celui formulé par la personne qui signale. Seul le premier motif mentionné est pris en compte.
Sous bilan complémentaire, nous inscrivons les enfants signalés au Service et ayant nécessité dans un premier temps l'intervention d'un autre professionnel.

Activité des logopédistes (490%, 7 personnes)
Interventions auprès des enfants présentant des difficultés du langage, de la communication et des troubles associés.

Motifs de signalement
Langage oral : articulation, parole, langage, bégaiement, voix
Langage écrit : difficultés de lecture, d'orthographe, dyslexie, dysorthographie, dyscalculie
Différence entre retard et trouble
Aménagements pour les «dys»

Interventions
Observations en classe
Bilans logopédiques
Collaboration avec les familles, l'école et les partenaires concernés
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (psychologie, psychomotricité, médical) ou à l'extérieur (médecin ORL, pédiatre, phoniatre, pédopsychiatre, ergothérapeute, etc.)
Structure langage et prise en charge des sourds
Traitement individuel ou en groupe

Durant l'année scolaire 2019-2020 :
- Les logopédistes sont intervenues auprès de 278 enfants (252 en 2018-2019), dont 92 nouvelles situations, 19 anciens cas resignalés et 167 suivis
- 162 enfants ont bénéficié d'un traitement
- 64 enfants ont bénéficié d'une autre forme de prise en charge
- Il y a eu 26 bilans sans suite
- 19 enfants sont en attente de traitement
- 7 bilans sont en cours en fin d'année scolaire
- 95 bilans sont effectués, dont 1 de langage mathématiques
- 65 traitements se sont terminés
- Il y a eu 96 fins d'intervention
- 260 situations sont des cas SCJ
- 18 situations sont des cas OES
- 63 signalements restent en attente en fin d'année scolaire (69 en 2018-2019).

Durant le confinement, le travail a été fait ainsi :
- Envoi d'activités ciblées pour l'enfant (jeux, exercices,…)
- Contacts (téléphoniques ou en visuo-conférences) avec les différents professionnels et les parents (retour de bilan, pointage d'évolution,…)
- Contrôles téléphoniques réguliers pour assurer un suivi
- Bilans à distance
- Traitement par visuo-conférence pour certaines situations
- Prise de connaissance et approfondissement de nouveaux tests
- Formations (conférences, lectures,…)
- Visuo-conférence avec les collègues
- Préparation de matériel
- Travail administratif (rapports,…)
- Analyse des situations (enfants,…)

L'utilisation du matériel privé (ordinateur, connexion) a parfois posé quelques problèmes (les ordinateurs professionnels ne sont malheureusement pas équipés de caméra).
L'accès à Citrix est très bénéfique mais beaucoup de temps a été

Document de travail à l'usage du Conseil général

consacré à la mise en place informatique (connexion au système et réseau SMSPP peu stables).
Il faudrait un système de visuo-conférence ouvert à plus de professionnels

Concernant l'évolution des enfants et des situations durant le confinement :
- Évolution très fluctuante car cela dépend de l'investissement des parents, des moyens informatiques qu'ils ont à disposition et de l'encadrement parental durant le confinement. Cela a créé une grande inégalité.
- Parfois cela a pu être bénéfique : moins de stress, rythme plus adéquat et plus personnalisé à l'enfant.
- Parfois, l'école demandait déjà trop de temps et d'énergie pour que les parents s'investissent dans la logopédie.

Activité des psychologues (190%, 4 personnes)
Interventions auprès des enfants présentant des difficultés d'ordre psychologique et d'apprentissages scolaires.

Motifs de signalement
Difficultés à suivre le programme, une branche spécifique, orientation scolaire, bilan des compétences intellectuelles
Difficultés de mémorisation, de concentration, manque de motivation
Demande de l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES)
Difficultés d'autonomie, manifestations d'ordre dépressif
Ecole buissonnière, refus d'aller à l'école, etc.

Interventions
Collaboration avec la famille et l'école, réseau (OES, pédiatres, pédopsychiatres, OPE, APEA, intervenants extérieurs, etc.)
Bilan psychologique, évaluation intellectuelle, test d'attention
Orientation scolaire (sauts de classe, structure de langage, enseignement spécialisé, instituts, etc.)
Orientation à l'extérieur (pédopsychiatrie, psychothérapie)
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (logopédie, psychomotricité, médical) ou à l'extérieur (pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre, ergothérapeute, etc.).

Les psychologues sont intervenues auprès de 137 enfants (156 en 2018-2019) dont 85 nouvelles situations, 17 anciens cas resignalés et 33 suivis.
22 enfants ont bénéficié d'une «Mesure scolaire» soit le 16% (18.5% en 2018-2019) : structure de langage (12), saut de classe (5), programme adapté généralisé (1), redoublement durant le cycle 1 (3), mesures renforcées (1).
20 signalements restent en attente en fin d'année scolaire (22 en 2018-2019).

Pendant le confinement, différents contacts téléphoniques ont été faits avec les enseignants, pédiatres et conseillers pédagogiques concernant les enfants pour lesquels des orientations scolaires étaient proposées.
Des contacts téléphoniques ont également été faits avec des enfants et des parents qui en avaient besoin pour des conseils et parfois juste aussi pour garder contact et rassurer les enfants, qui ne se sentaient ainsi pas oubliés. La plupart allaient bien, se sentaient moins sous pression et arrivaient à bien travailler.

Activité des psychomotriciennes (350%, 5 personnes)
Interventions auprès des enfants présentant des difficultés psychomotrices et relationnelles.

Motifs de signalement
Troubles de la réalisation motrice, soit de la motricité globale, motricité fine, l'immaturité psychomotrice
Troubles du tonus
Troubles du schéma corporel
Troubles de l'espace et du temps
Troubles de l'organisation perceptive, sensorielle
Troubles de l'aspect relationnel : instabilité, inhibition, difficultés à gérer les émotions…
Nous retrouvons souvent plusieurs troubles associés.

Interventions
Observations en classe
Bilans psychomoteurs
Collaboration avec les familles, l'école et les partenaires concernés
Demande de bilans complémentaires : à l'interne (psychologue, logopédiste, médical) ou à l'extérieur (pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre, ergothérapeute, etc.)
Traitement individuel ou en groupe

Les psychomotriciennes ont géré 152 situations (144 en 2018-2019) dont 72 nouvelles situations et 75 suivis. Il y a eu 5 anciens cas resignalés.
7 signalements restent en attente en fin d'année scolaire.

97 enfants (106 en 2018-2019) ont eu besoin d'un traitement régulier,
16 d'entre eux (9 en 2018-2019) ont bénéficié de prestations de l'enseignement spécialisé,
36 enfants (33 en 2018-2019) ont terminé leur traitement régulier.
43 bilans ont été effectués, dont 29 ont débouché sur une prise en charge.

Durant le confinement, le travail a été fait ainsi :
- Les contacts avec les familles se sont faits par différents systèmes tels que Skype, Zoom, Teams, WhatsApp ; cela pose la question de la confidentialité
- La visioconférence a permis de maintenir le lien avec les enfants et les familles et a permis d'élargir la vision de la vie familiale et de la problématique de l'enfant
- Certaines familles ont accepté le lien et d'autres ont refusé tout lien, y compris de répondre aux mails
- Transmission de carnets d'activités préparés par les différentes associations en ciblant les problématiques selon les enfants

Le télétravail a permis d'avoir un nouveau regard sur certaines situations.
La collaboration avec les enseignants a pu, en général, se poursuivre.

Concernant l'évolution des enfants et des situations durant le confinement :
- Le temps que les parents ont pu consacrer à leurs enfants a permis à certaines situations d'évoluer positivement
- Le travail qu'ont pu faire les parents avec leurs enfants leur a permis de réaliser les difficultés que les enseignantes pouvaient rencontrer avec eux
- Il y a des enfants pour qui la situation du confinement a été difficile voire traumatique
- Certains enfants, notamment avec des difficultés HP et dys, pour lesquels le stress scolaire était important, ont pu souffler, travailler à leur rythme et les débordements émotionnels ont disparus (constatés par les parents et par les pédopsychiatres)
- Pour certains, le retour à la vie scolaire normale a été difficile,
- Pour certains enfants, des écarts au niveau des apprentissages scolaires se sont creusés
- Certains enfants, qui avaient de grosses difficultés de séparations, après avoir passé tout ce temps en famille, étaient ravis de reprendre l'école.

La situation a eu également un effet fragilisant, voire anxiogène, y compris pour les thérapeutes.

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Prophylaxie
La prévention de la carie dentaire en classe touche les enfants de la 1re Harmos à la 8e Harmos, à raison de 2 leçons par année scolaire. Cette manière de faire est en vigueur dans toutes les communes valaisannes.

Dépistage de la carie
Comme par le passé, l'état sanitaire dentaire des enfants sédunois peut être qualifié de bon. En effet, 48.28% des enfants des classes enfantines et primaires contrôlés en 2020 n'avaient pas besoin de soins, donc 51.72% avec besoin de soins. Comme le montre les chiffres sur le nombre des enfants soignés en 2020,

Document de travail à l'usage du Conseil général

nous n'avons aucune évolution à la hausse, le nombre d'enfants avec un besoin de traitement reste stable entre 57% et 59% depuis un bon nombre d'années et ceci malgré l'influence que peut avoir le nombre d'enfants immigrants qui sont scolarisés et ainsi dépistés et qui présentent très souvent un besoin de traitement accru.

Soins conservateurs
Sur le plan des soins conservateurs, avec 2'078 enfants traités en 2020, nous avons une petite réduction d'enfants soignés par rapport à 2019 (2'187) et à 2018 (2'119). Nous connaissons ainsi une grande stabilité dans les besoins du traitement en soins conservateur.
Le coût moyen par traitement facturé pour les enfants de Sion est pratiquement resté inchangé à Fr. 293.-- en 2020 (par rapport à 2019 avec un prix moyen de Fr. 289.--)

Soins orthodontiques
Durant l'année 2020, les orthodontistes de la clinique dentaire scolaire ont suivi et ou traité 626 jeunes patients sédunois, soit une légère diminution par rapport à 2019 (656) ou en 2018 avec 673 patients. La tendance de la stabilisation peut aussi être enregistrée dans le domaine des traitements orthodontiques subventionnés. Ces traitements correcteurs de malpositions dentaires s'étendent généralement sur plusieurs années et, seuls les cas qui correspondent à la liste des anomalies subventionnées valable dans tout le canton, bénéficient de l'aide des pouvoirs publics.

Subventions
En vertu de la nouvelle législation en vigueur, les parents bénéficient d'une subvention de 40% versée par la commune de Sion pour les soins dentaires prodigués à leur progéniture.

BATIMENTS SCOLAIRES 2020

Investissements

Gravelone
Première étape d'installation d'une production de chaleur centralisée du centre scolaire par la réfection la chaudière à gaz de 450 kw et l'exécution d'un forage d'exploration à 200 m en vue de l'installation d'une PAC de 125 kw.

Gravelone
Fin des travaux de mise en conformité sismique du bâtiment B.

Sacré-Cœur – Bâtiment II / Entresol
Réfection complète de 4 salles de classe comprenant la construction de plafonds phoniques et l'installation d'éclairage leds avec détecteurs de présence et de luminosité.

Sacré-Cœur – UAPE « Le Mikado ».
Réfection complète de la structure d'accueil comprenant la mise en conformité feu et la première étape de conformité sismique du bâtiment I.

Châteauneuf – Bâtiment A
Réfection complète de 4 salles de classe comprenant la construction de plafonds phoniques et l'installation d'éclairage leds avec détecteurs de présence et de luminosité. Les travaux comprennent également la réfection complète des zones sanitaires du rez-de-chaussée et du 1er étage.

Champsec
Travaux en cours pour l'agrandissement du centre scolaire et la construction d'une salle de gym multisport selon concours d'architecture pour l'extension de l'école de Champsec.

Principaux travaux réalisés en 2019

Sacré-Cœur – Salle de Gym 2
Travaux de désamiantage, mise en conformité et réfection complète des couloirs.

St-Guérin – Collines 48-50
Réfection de 6 salles de classe comprenant le remplacement des sols, peinture des murs et des menuiseries.

Champsec
Mise en place et installation générale du contrôle d'accès par badges du bâtiment existant.

Pavillon de Vissigen
Réfection des sols de 4 salles de classe et remplacement des sources lumineuses par de l'éclairage leds.

Bramois
Remplacement du plafond phonique de la salle de la Citoyenne.

INSTRUCTION PUBLIQUE
SITE PROTÉGÉ DE MONTORGE ET MAISON DE LA NATURE

Crotte alors !

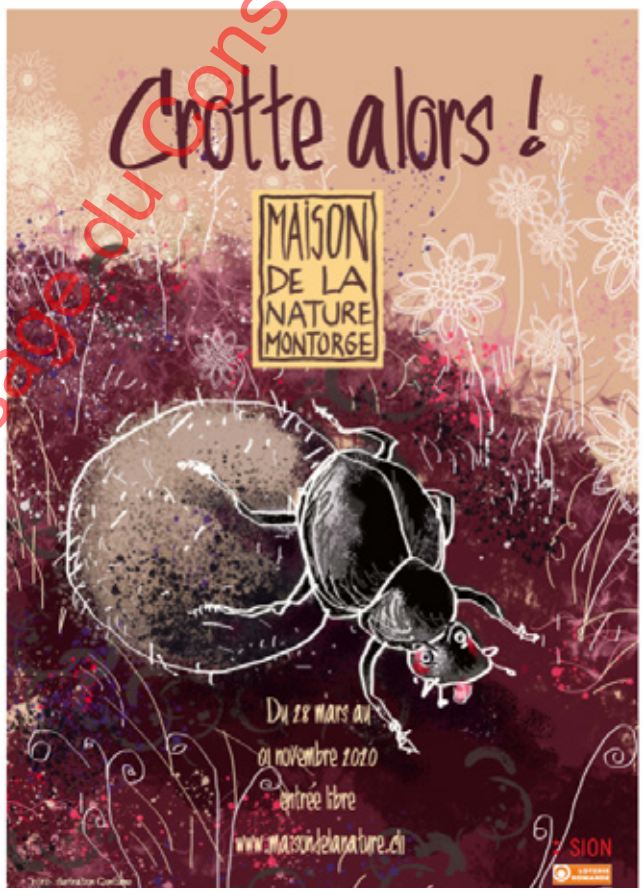

Le titre était bien choisi avec cette année de grand chamboulement sanitaire !

Ouverte plus tard (13 mai) et fermée plus tôt (21 octobre), la Maison de la Nature a toutefois pu présenter son exposition sur les crottes des animaux à quelques 10'000 personnes.

Curieux et amusés par ce thème, les visiteurs ont appris à reconnaître les différentes crottes des animaux de chez nous, mais pas que, ils se sont familiarisés avec :
- les différents systèmes digestifs,
- les autres indices de présence des animaux,
- les cacas insolites,
- le recyclage des crottes par les insectes.

Le décor réalisé par ARTENA et fait d'une crotte colossale pour la salle centrale, d'une forêt magique et d'un bousier géant pous-

Document de travail à l'usage du Conseil général

sant sa crotte tout aussi démesurée pour l'étage, plongeait les petits comme les grands dans un monde merveilleux.

Comme nouveauté, un film de la visite guidée de l'exposition a été réalisé pour les classes. Il est en ligne sur www.maisondela-nature.ch.

Visiteurs 2020

	Adultes	Enfants	Total
Mars-avril	-	-	-
Mai	456	465	921
Juin	724	909	1 633
Juillet	1 115	1 209	2 324
Août	857	836	1 693
Septembre	592	1 054	1 646
Octobre	584	1 029	1 613
Novembre	-	-	-
Total			**9 830**

Elèves 2020
1 752

Le site de Montorge a bénéficié du travail :
- d'entretien d'Alain Juillard et les Parcs et Jardins,
- de suivi biologique par le bureau Drosera SA,
- de coupe forestière par le triage forestier du Cône de Thyon.

Les services de l'Edilité et des Travaux publics : la voirie, la responsable de l'agriculture, le gardien du bisse ont apporté leur précieux soutien ainsi que les membres de la commission Montorge qui ont pu se réunir sur le site à deux reprises durant l'année.

On peut relever également la rénovation du pont en rive Nord du lac par l'équipe des manifestations de la voirie.

UNIVERSITE POPULAIRE

Le comité de l'Unipop de Sion est composé des membres suivants :
Président : Jean-Pierre Meyer
Secrétaire : Pierrette Fournier
Membres du comité : Caroline Sierro, Christiane Sierro, Marieluce Roggo Schmidt, Jean-Marc Malbois, Pierre-Marie Rappaz

Vérificateurs des comptes : Jean-Michel Broccard, Fernand Gillioz

Animateurs 2020
Francine Loesch, Rosula Blanc, Brigitte Künzle, Valentina Andrei, Bertrand Posse, Soriano Martinez, Nicole Dayen Schütz, Jocelyne Durand, Line Tamarcaz Short, Dominique Buchard, Maria Métrailler, Majed Al Jamil, Rose-Marie Barras, Marilu Gafundi, Galina Dérivaz, Alena Russo, Kim Perruchoud Airan, Jasvir Singh, Amélie Urfer, Isabelle Dirren, Sacha Biener, Anne-Françoise Andenmatten-Sierro, Céline Gaspoz, Michel Stucki, Sandra Mury

L'université populaire de Sion a proposé quatre-vingts cours, ateliers, rencontres, conférences et sorties aux habitants de Sion et environs. Ceux-ci sont animés par des enseignants du cycle, du collège (cours de langues) et certains par des personnes possédant des références universitaires, des licences ou diplômes dans leur domaine respectif.

Une brochure format A5 est distribuée chaque année à tous les ménages de la ville de Sion et environs. Cette brochure et notre site internet (www.unipopsion.ch) proposent moult cours et diffusent toutes les informations nécessaires les concernant.
Le comité a constaté que la majorité des participants aux cours de l'Université populaire s'informait et s'inscrivait sur notre site internet et/ou par mail. C'est pourquoi, il a décidé de synthétiser les informations de notre brochure papier (libellé des cours), ce qui a réduit les pages et le poids du fascicule. Le prix de l'impression et de la distribution en a ainsi diminué. Nous sommes aussi visibles sur les réseaux sociaux.

Les cours de langues tous niveaux restent le noyau central de l'Unipop de Sion. Ils sont suivis par des personnes d'âges différents. L'année 2020 a été une année particulière et nous avons dû apprendre, dans la mesure des possibilités, à composer différemment l'enseignement. Ainsi, dès mars, certains cours de langues ont été proposés en visioconférence. D'autres ont été plusieurs fois suspendus, repris, resuspendus ou/et annulés.
Les autres cours proposés dans notre programme ont été appréciés jusqu'au 13 mars où il a fallu les suspendre, les reporter, les annuler, les rembourser.

Cours 2020

Cours de langues	
Tous pays, tous niveaux	partiellement annulé
Artisanat et créativité	
Aquarelle	partiellement annulé
Dessin-peinture	partiellement annulé
Découpage	annulé
Santé et bien-être	
Yoga-pilates	partiellement annulé
Méditation	partiellement annulé
Initiation au shiatsu	annulé
Taï Chi, Qi Gong	annulé
Training autogène de base	annulé
Training autogène sup.	annulé
Pédiatrie parentale	annulé
Sport	
Nordic propulsing	annulé
Randonnées en montagne	annulé
Culture	
Atelier d'écriture	annulé
Le bonheur en philosophie	annulé
Chant-voix	annulé
Nature	
Ornithologie	annulé
Sorties	annulé
Saveur et senteurs	
Dégustation, vins	annulé
Cuisine, indienne	partiellement annulé
Cuisine japonaise	partiellement annulé

Nous collaborons avec les seize sections valaisannes, l'université populaire du Valais romand et les universités suisses selon nos besoins. Une AG réunit les sections annuellement.

La commune de Sion contribue au succès de l'Unipop par un subside annuel.
Grâce à une situation financière saine, l'année 2020/Covid ne devrait pas mettre en péril l'Unipop.

REMPLACEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Durant l'année scolaire 2019/2020, **162** enseignants ont dû être remplacés pour cause de congé de maternité, service militaire, participation à des commissions, décharges pour raisons personnelles ou pour animation (français, mathématiques, environnement), maladie et accident.
202 remplaçants ont effectué les intérims.

Document de travail à l'usage du Conseil général

PERSONNEL

Décès
Galley Florence : rythmique

Départs à la retraite juin 2020
Andenmatten-Fernandez Isabelle : enseignante de sport
Andenmatten-Sierro Anne-Françoise : enseignante de chant (retraite fin décembre 2020)
Bachmann Jacquemettaz Aïthanga : enseignante de 8e Harmos bilingue
Besse Brigitte : enseignante de 1-2e Harmos
Boand François : enseignant de 7e Harmos
Bornet Yves : enseignant de 8e Harmos
Doggwiler Brigitte : enseignante hôpital
Emery Victor, enseignant spécialisé
Hugo Christian : enseignant de 7 et 8e Harmos
Lorenz Romaine : enseignante de 1 et 2e Harmos
Perren Marie-Christine : enseignante de 1/2 Harmos
Rauber Norbert : enseignant de 3 /4 Harmos
Zufferey Danièle : enseignante de 3 /4 Harmos

Départs
Ballestraz Marie : enseignante de 5/6e Harmos
Carrard-Lançon Nathalie : enseignante de 8e Harmos
Clivaz Sandrine : enseignante spécialisée
Imesch Sewer Christine : enseignante de 6e Harmos (classes allemandes)
Flury Kevin : enseignant de 1 et 2e Harmos et de langue L2-L3, depuis 2019
Fournier Frédérique : enseignante de 5e Harmos
Mabillard Corinne : enseignante de 3 et 4e Harmos
Millius Marty : enseignant ACM
Previdoli Delia Lorena : enseignante de 3e Harmos (classes allemandes)
Varone Géraldine : enseignante spécialisée CPS

Année sabbatique
Aymon Roseline : enseignante de 8e Harmos bilingue (1re année)
Fournier Géraldine : enseignante de 4e Harmos (1re année)
Pinedo Anne-Claire: enseignante spécialisée (1re année)

Arrivées août 2020
Enseignants 1H à 8H
Amaro Valentin
Arlettaz Jennifer
Aubry Stefano
Batista Naomi
Blanc Aimé
Borel Louis
Bornet Raphaël
Brantschen Pamela (classes allemandes)
Constantin Olivier
Mabillard Audrey
Moix Morgane
Morisod Joséphine
Musljiu Lundita
Ott Simone (classes allemandes)
Padeste Daniela
Siggen Pascal

Les spécialistes
Bongiorni Francesca (rythmique)
Fernandez Loïc (gym)
Zufferey Laurent (chant)

Enseignement spécialisé
Berthod Sarah
Di Dario Ornella
Fleury Cindy
Jacquemoud Coline
Savioz Christine (milieu hospitalier)
Wauben Elisabeth (milieu hospitalier)

CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE – DELEGATION A LA CULTURE

Olivier Lovey, « Anachronie»

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19. Le domaine culturel a été particulièrement impacté par ce contexte difficile. Ces circonstances extraordinaires ont conduit la confédération et le canton du Valais à dicter le rythme des événements à la fois par leurs décisions de fermeture des institutions culturelles et par les procédures mises en place au niveau fédéral et mises en œuvre au niveau cantonal pour soutenir les acteurs culturels. La section culture de la Ville a œuvré à travers le réseau institutionnel (Culture Valais, Conférence des délégués culturels du Valais, Conférence des Villes en matière culturelle) mais aussi en contact étroit avec le milieu associatif afin de répondre au mieux aux besoins des partenaires culturels sédunois. Cette crise a provoqué des annulations en cascade, fragilisant fortement le tissu culturel local. La Ville s'est engagée à couvrir les frais engagés des institutions partenaires en versant sa part des subventions en proportion des soutiens des subventionneurs institutionnels et parapublics que sont le Canton du Valais et la Loterie Romande. Le soutien de la Ville de Sion s'est dès lors révélé essentiel à la survie des nombreux partenaires culturels de la Ville.

En 2020, quelques faits marquants ont toutefois eu lieu dans le paysage culturel sédunois. Les théâtres de Valère et du Petithéâtre ont connu une mue conséquente. Le CMA, association qui gérait le Théâtre de Valère et le Petithéâtre, a laissé place à l'ATVP – Association des Théâtre de Valère et Petithéâtre. Ce changement de gouvernance a permis d'unifier le fonctionnement de ces deux institutions en les dotant d'une direction unique. La mutualisation des ressources humaines et matérielles de ces deux lieux fait suite à une évaluation externe qui recommandait ces mesures afin de clarifier la structure de fonctionnement des théâtres, d'étoffer et de professionnaliser son équipe, d'augmenter l'aura de ces institutions et de viser, à terme, l'établissement d'un pôle des arts vivants sur la colline de Valère. Suite à une mise au concours du poste de direction de l'ATVP en juin, Monsieur Stefan Hort a été nommé directeur des théâtres de Valère et Petithéâtre, succédant ainsi à Messieurs Marin et Abbet, qui sont chaleureusement remerciés pour leurs engagements au fil des années.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Dans un autre registre, le Pôle musique réunira les principales écoles et hautes écoles de musique sédunoises sur un seul site d'ici 2023. Le conseil général de Sion a donné son accord au projet et approuvé un crédit d'engagement de 11,7 millions de francs pour la transformation des bâtiments occupés actuellement par la HES-SO Haute Ecole d'ingénierie (HEI) à la Sitterie. Soutenu par le Canton, ce projet ambitieux va permettre de créer des synergies entre les acteurs de la formation musical à Sion. La Haute Ecole de musique Valais-Wallis (HEMU), le Conservatoire cantonal, l'Ecole de jazz et musique actuelle (EJMA-Valais), l'Harmonie municipale et la Fondation Sion Violon Musique seront ainsi regroupés sur ce site.

Notons aussi que le chantier du futur quartier de Cour de Gare, qui comprendra la Salle de Congrès et Concert, a pu débuter en 2020. Ainsi, malgré la morosité de l'année 2020, la Ville de Sion s'est projetée vers l'avenir en dressant les contours d'un paysage culturel dynamique et ambitieux.

Sion en lumières: BACH

Sion en Lumières © Aline Fournier

Pour la quinzième année consécutive, les châteaux de Valère et de Tourbillon ont revêtu leurs manteaux de lumière dès la tombée de la nuit. Le spectacle « Bach » a été proposé au public tous les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, du 30 juillet au 12 septembre 2020.

Le spectacle, conçu par Christophe Guyard en 2011, a mis à l'honneur la musique baroque du compositeur et organiste allemand, en parfaite cohérence avec le site médiéval des châteaux : des cantates en concertos, en passant par l'Aria des Variations Goldberg et le Prélude de la Suite N°1 pour violoncelle en Sol majeur, pour terminer, en apothéose, avec la fameuse œuvre pour orgue Toccata & Fugue en ré mineur.

2278 personnes ont assisté au spectacle « Bach » en 2020 (27 représentations). Un problème technique a toutefois empêché le bon déroulement de l'une des représentations. Le spectacle a été très apprécié et la météo clémente a permis d'atteindre une bonne fréquentation. 76'805 spectateurs ont été dénombrés depuis l'édition 2009 de Sion en Lumière. Il faut relever que le matériel technique est vieillissant et que la possibilité d'une édition 2021 de Sion en Lumière devra faire l'objet d'une évaluation.

La Grenette - galerie de la Ville de Sion

Simone Bonvin, « Manhattan »

Malgré la pandémie, trois expositions ont pu être présentées en 2020 à la Grenette - galerie de la Ville de Sion :

- *Visarte – Avant que ne s'évanouisse dans l'éternité du silence la couleur de nos souvenirs* (du 31 janvier au 22 mars : du fait de l'ordonnance du Conseil fédéral du 13 mars 2020, cette exposition s'est terminée le 13 mars)
- *Simone Bonvin – Une femme dans l'art* (du 10 juin au 26 juillet)
- *Trames* (du 4 septembre au 25 octobre : du fait de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 21 octobre, cette exposition s'est terminée le 22 octobre)

Au total, 1'288 visiteurs se sont rendus à la Grenette - galerie de la Ville de Sion en 2020. L'interdiction des vernissages publics et le contexte sanitaire ont eu un impact certain sur la fréquentation. Il faut aussi déplorer l'annulation de la très populaire Nuit des Musées qui coïncidait avec l'ouverture de l'exposition de la collection du Nouvelliste, qui a été reprogrammée en 2021.

Aides aux études artistiques
En 2020, la Ville de Sion a répondu favorablement à des demandes d'aides financières en faveur de 208 élèves sédunois pour un montant de Fr. 47'900.-. Ce dispositif de soutien a vu une hausse importante du nombre de requêtes ces 11 dernières années : 80 demandes correspondaient aux critères en 2009, 133 en 2010, 177 en 2011, 182 en 2012, 214 en 2013, 199 en 2014, 235 en 2015, en 2016, 220 en 2017, 233 en 2018, 221 en 2019.

Pour rappel, cette aide est accordée aux élèves sédunois, jusqu'à l'âge de 25 ans, qui rencontrent un « obstacle financier » à fréquenter des études artistiques à Sion ou ailleurs. Une modification du règlement est entrée en vigueur en juin 2020 afin de clarifier la nature de l'obstacle financier et de définir des critères d'accès à ce soutien public. Toute demande doit être adressée à la commission culturelle sur la base d'un formulaire ad hoc.

Prix culturel 2020
Le Prix culturel de la Ville de Sion, d'une valeur de Fr. 10'000.-, a été attribué à Madame Madeleine Boll.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Madeleine Boll, pionnière du football féminin en Suisse, s'est inlassablement engagée au service de l'égalité dans le sport. Née le 8 juillet 1953, elle devient à 12 ans, en 1965, la première footballeuse licenciée de Suisse. Alors qu'elle participe à un match des juniors C du FC Sion en ouverture d'une confrontation de coupe d'Europe entre le FC Sion et Galatassaray, sa présence sur le terrain fait sensation et son nom fait le tour du monde. Cette médiatisation soudaine entraîne la révocation de sa licence au prétexte que le football n'est pas un sport pour les filles.

La lauréate du Prix culturel de la Ville de Sion, Louisa Gagliardi

Madeleine Boll se bat alors pour le droit des femmes à jouer au foot et contribue à l'éclosion du football féminin en Suisse. Elle mène ensuite une carrière en Italie avant de rejoindre l'équipe féminine fraîchement créée du FC Sion. Elle participe au premier match de l'Equipe Nationale Féminine Suisse de football le 8 juillet 1970, jour de son 17e anniversaire. Six ans plus tard, comme capitaine, elle gagne avec le FC Sion la première Coupe de Suisse féminine. Son engagement pour la promotion du football féminin et sa lutte contre les discriminations dans le monde du sport se poursuivent ensuite auprès de l'Association suisse de football. Par son brillant parcours, elle a contribué à faire rayonner Sion au-delà des frontières cantonales et nationales. Son prix lui sera exceptionnellement remis en 2021.

Activités culturelles des écoles – médiation culturelle

Cascades de Sandrine Pelletier @ Olivier Lovey

Alors que des activités de médiation culturelle sont habituellement réalisées par trois institutions partenaires de la Ville, l'ATVP, le Sion Festival et la Ferme-Asile, le contexte particulier de l'année 2020 n'a pas permis le bon déroulement d'activités culturelles pour les écoles. Ainsi, seule la Ferme-Asile a pu proposer des ateliers dans le cadre de ses deux expositions de 2020.

Les activités culturelles de la Ferme-Asile ont consisté en des ateliers arts et sciences, arts plastiques et musique pour L'accalmie des paradoxes de Rudy Decelière (du 16 février au 4 juillet 2020) et en des ateliers nature, théâtre et arts plastiques pour Cascades de Sandrine Pelletier (du 10 octobre 2020 au 7 mars 2021). La prise en charge des élèves est faite par des professionnels de chaque domaine. Le concept se décline en trois temps : un accueil et une mise en contexte, une visite guidée par les médiatrices attitrées de l'institution et un atelier pratique pour expérimenter la thématique de l'exposition. Dans le cadre de l'exposition de Rudy Decelière, 26 accueils de classes étaient prévus. En raison de la situation sanitaire, seuls les 10 premiers accueils (153 élèves) ont pu avoir lieu, les 16 suivants ayant dû être annulés. Toutes les médiations prévues dans le cadre de l'exposition de Sandrine Pelletier ont pu être maintenues. 24 classes (471 élèves) ont pu être accueillies dans le strict respect des mesures sanitaires.

Notons en outre que la Ville, en partenariat avec le programme Etincelles de Culture du Canton du Valais, a pu proposer la lecture théâtrale « Mon frère est un cheval » et divers projets du Conservatoire cantonal en classe. Ces interventions ont malheureusement dû s'interrompre en mars du fait de la fermeture des écoles.

Subventions aux institutions privées

PALP Festival © Yves Bochatay

En 2020, les entités culturelles qui ont bénéficié d'une aide institutionnalisée de la Ville de Sion sont les suivantes :

	Fr.
• **Musique ancienne et musique classique**	**311'265.-**
- Fondation Sion Violon Musique (convention jusqu'au 31.12.2022)	
- Sion Festival	110'000.-
- Académie de musique Tibor Varga	100'000.-
- Concours international de Violon Tibor Varga Sion Valais	20'000.-
- Festival International de l'Orgue Ancien	7'000.-
- Schubertiade Sion	7'500.-
- Festival Flatus	5'000.-
- Riches Heures de Valère	43'500.-
- Maîtrise de la Cathédrale	18'265.-
• **Art choral**	**146'000.-**
- La Schola	60'000.-
- Le Chœur Novantiqua	25'000.-
- Les Sociétés chorales	11'000.-
- Ouverture Opéra	50'000.--
• **Musique populaire**	**191'000.-**
- Harmonie municipale	
Subvention	*70'000.-*
Mise à disposition de locaux	*32'000.-*
- Le Carnaval de Sion	30'000.-
- La Laurentia	
- *Subvention*	*20'000.-*
- *Mise à disposition de locaux*	*14'000.-*
- Liberté de Salins	20'000.-
- Le Mazot	5'000.-
• **Musique actuelles**	**135'000**
- Guinness Irish Festival	85'000.-
- Palp Festival	50'000.-
• **Arts de la rue**	**9'100.-**
- Festival d'Art de rue	9'100.-
• **Théâtre & danse**	**1'009'000.-**
- CMA- Théâtre de Valère	
- *Subvention annuelle*	*520'000.-*
- *Mise à disposition de locaux*	*80'000.-*
- CMA – Petithéâtre	
- *Subvention annuelle*	*210'000.-*

Document de travail à l'usage du Conseil général

- *Mise à disposition de locaux*	*24'000.-*
- Théâtre Interface	
- *Subvention annuelle*	*15'000.-*
- *Mise à disposition de locaux*	*50'000.-*
- Cie Nigave – Théâtre d'été	70'000.-
- Teatro Comico	40'000.-
• **Arts visuels et cinéma**	**602'500.-**
- Association Ferme-Asile	
- *Subvention annuelle*	*245'000.-*
- *Mise à disposition de locaux*	*200'000.-*
- La Lanterne magique	7'500.-
- Fondation Fellini pour le cinéma	150'000.-
• **Patrimoine**	**5'000.-**
- Sedunum Nostrum	5'000.-
• **Formation musicale et artistique**	**647'850.95**
- ***Formation à finalité professionnelle***	
- Haute Ecole de Musique HEMU, site de Sion	
- *Subvention*	*117'521.45*
- *Mise à disposition de locaux*	*113'000.-*
- ***Formation à finalité personnelle ou préprofessionnelle***	
Conservatoire cantonal (danse, théâtre, musique)	
- *Mise à disposition de locaux*	*202'700.-*
- *Participation à l'écolage*	*69'218.-*
EJMA (Ecole de Jazz et de musiques actuelles)	
- *Subvention annuelle*	*21'000.-*
- *Mise à disposition de locaux*	*53'800.-*
- *Participation à l'écolage des élèves sédunois*	*22'311.50*
Aides aux études artistiques	***48'300.-***
• **Autres soutiens**	**41'500.-**
- Association Culture Valais	20'000.-
- Conférence des villes en matière culturelle CVC	7'500.-
- Prix culturel 2019, Louisa Gagliardi	8'000.-
- Atelier de Gênes, Cécile Giovannini	6'000.-

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CULTURE

La commission s'est réunie à 9 reprises en 2020. 70 demandes de subventions ponctuelles ont été étudiées, et 47 ont été acceptées. Toutes ces requêtes ont été traitées avec rigueur, c'est-à-dire après une étude minutieuse des dossiers et conformément aux critères établis. En raison de la pandémie, une baisse significative des demandes a été observée.
La commission a proposé de réviser les dispositions des critères d'attribution et de réaliser un formulaire de demande de subvention de référence afin de clarifier et d'unifier les requêtes. Ces documents ont été acceptés par le conseil municipal en juin 2020 et sont disponibles sur le site de la Ville de Sion.

Aides à la création artistique professionnelle 2020

Cie Cirqu'en choc – Gnobo Bok ©Céline Ribordy

Outre les subventions permanentes, la Ville de Sion a notamment octroyé les aides financières ponctuelles suivantes pour soutenir la création professionnelle :

Théâtre-danse (Fr. 72'500.-)	Fr.
- Cie Héros Fourbus, « Rivages »	18'000.-
- Cie Bertha, « Zaim el Her»	15'000.-
- la.la.la Cie – « Lorsque 5 ans seront passés »	15'000.-
- Cie Cirqu'en choc, « Gnobo Bok »	7'000.-
- Déchirés de Rideaux, Petithéâtre	5'000.-
- Midi Théâtre, saison 20-21	5'000.-
- Association Artis, « Tableaux »	3'000.-
- Association Petit Poisson, «On n'est pas si ringard »	2'000.-
- Association Ecoute Voir	1'500.-
- Opération Vadrouilleurs, Théâtre de Valère	500.-
- Danse Transition	500.-
Musiques actuelles et musique contemporaine (Fr. 38'165.-)	
- Association Esprit du Cercle, Si on dansait	15'000.-
- Association Point 11, saison 2020	10'000.-
- FCMA – Opération Iceberg	6'000.-
- Impulsions Estivales, Ferme Asile et Port-Franc	4'665.-
- The Company of Men, LP 2020	2'500.-
Arts visuels et cinéma (Fr. 30'000.-)	
- Musées Cantonaux, Exposition Destination Collection	20'000.-
- Flash, film sur Michel Fasanino, Cédric Jossen	5'500.-
- Hashtag Ciné Sion	3'000.-
- Association des Amis du Musées d'Art du Valais	1'500.-
Musique classique (Fr. 1'500.-)	
- Collectif baroque 7 Sed Unum	1'500.-
Littérature et patrimoine (Fr. 14'000.-)	
- Perlamusica, les pique-niques littéraires	5'000.-
- Editions de l'Hèbe, « Nadine » d'Agnès Walpen	3'000.-
- Editions Favre, « Les glaciers, l'or blanc des Alpes » de Martin Fardey	3'000.-
- Editions Bernard Campiche, « Marguerite-sous-Gare » de Chiara Meichtry	2'000.-
- Les Murgères, Nature et Culture	1'000.-
	Total : Fr. 156'165.-

Aides à l'animation culturelle 2020
D'autre part, la Ville de Sion a favorisé une animation culturelle variée en apportant son soutien financier notamment à :

	Fr.
- Schola, concerts du 90ème	10'000.-
- Ensemble vocal Cantamabile	3'000.-
- Jardin – Art public	3'000.-
- Association Kubik, « Du monde au balcon »	3'000.-
- Chœur Novantiqua	2'000.-
- Chœur Oracantat	1'600.-
- Label C, saison 2020	1'500.-
- Sion Jazz 2020	1'500.-
- Res Temporis, spectacle historique au Château de Tourbillon	1'500.-
- Cinema Sud Helvetas, cinéma solaire itinérant, étape à la Ferme-Asile	1'500.-
- Carnaval Uvrier 2020	1'000.-
- Fondation Cour des Miracles	1'000.-
- La Murithienne	1'000.-
- ADO, Amis du conservatoire	1'000.-
- Association ItaliaValais	1'000.-
- Association Nuit de la lecture, transformation d'une boîte à livre	1'000.-
- Pro Senectute Valais	600.-
- Association Dante Alighieri	500.-
- Festival du film vert 2020	500.-
- ATVP, opération vadrouilleurs	300.-
	Total : Fr. 36'500.-

Document de travail à l'usage du Conseil général

CMA-THÉÂTRE DE VALÈRE & PETITHÉÂTRE DE SION

L'année 2020 a définitivement été une année marquante dans l'histoire du Théâtre de Valère et du Petithéâtre de Sion. Il y a d'abord eu la pandémie : annulations, reports, gestes barrières, re-reports, traçage, réouverture, masques d'hygiène, réannulations, siège de distanciation, voilà autant de mot qui étaient peu ou prou inexistants dans le monde du théâtre et qui, en l'espace de quelques mois, sont pourtant devenus une réalité au quotidien. Mais si l'arrivée du coronavirus en début d'année a lourdement impacté le fonctionnement des théâtres sédunois, l'année 2020 marque également le début d'un nouveau tournant pour les Théâtre de Valère et Petithéâtre de Sion avec des changements importants dans leur fonctionnement et au sein de leurs équipes.

Changements structurels
En 2019, l'évaluation externe demandée par la Ville de Sion avait notamment mis en évidence le besoin d'un nouvel élan pour les théâtres municipaux, d'une meilleure synergie entre les deux entités, d'une optimisation dans la gestion administrative et relevé des moyens financiers limités. Avec le souhait de renforcer la présence des arts de la scène dans les bâtiments autour de la Place du Théâtre et afin de gérer les deux théâtres municipaux de Valère et Petithéâtre, le Conseil municipal a décidé au printemps 2020 d'adapter la structure associative en place, tout en nommant un nouveau comité à sa tête. Ainsi, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2020, le Cercle des Manifestations Artistiques (CMA) adapte ses statuts et devient désormais l'Association du Théâtre de Valère et du Petithéâtre (ATVP). Afin de reprendre transitoirement les rênes de cette association, les conseillers·ères communaux suivants ont été nommés : Sébastien Gattlen (président), Carole Schmid et Marylène Volpi-Fournier.

Une nouvelle direction
Avec le but de donner ce nouvel élan à ces théâtres sédunois, l'une des premières décisions de l'ATVP a été de mutualiser certains postes, notamment à la direction et à l'administration. En juin, elle s'est ainsi séparée des deux directeurs François Marin et Michaël Abbet – en poste depuis respectivement 15 ans à Valère et 13 ans au Petithéâtre – et a mis au concours un poste de directeur unique. Au terme du processus de sélection, le conseil municipal a ratifié la nomination de Stefan Hort à ce poste, pour un mandat de quatre ans, renouvelable deux fois. Le nouveau directeur des théâtres municipaux sédunois est entré en fonction le 1er septembre 2020. Ensemble avec son équipe, composée notamment de Nathalie Pralong à l'administration et de Michaël Abbet à la programmation et production, il s'est attelé à définir le projet artistique et administratif global qui verra le jour dès la rentrée 2021-2022. Au programme : une programmation contemporaine en théâtre, cirque et danse, avec un accent sur les compagnies valaisannes et romandes. La création régionales ne sera pas en reste puisque les deux théâtres municipaux se positionnent également comme des lieux au service des compagnies valaisannes professionnelles. Enfin, de concert avec le comité, la nouvelle équipe en place est également chargée de préparer des travaux de rénovation du Théâtre de Valère qui devraient être réalisés ces prochaines années.

BILAN ARTISTIQUE DE L'ANNÉE 2020

Petithéâtre de Sion
L'année 2020 avait commencé avec huit représentations de « Lorsque 5 ans seront passés » la nouvelle création de la la.la.la.cie ; son auteur Garcia Lorca la considérait comme impossible à monter et pourtant le défi fut joliment relevé par la metteure en scène sédunoise Coline Ladetto. La saison a ensuite continué avec l'accueil des spectacles « Geister » et « La Collection » en février, puis «Op» en mars, avant que tout ne s'arrête lors du premier confinement à l'échelle nationale.
L'équipe du Petithéâtre a alors décidé de reporter les spectacles impactés par ces mesures à la belle saison et c'est ainsi que les nouvelles créations deux compagnies sédunoises ont pu voir le jour avec quelques mois de retard. Il s'agit de «Gnoko Bok», création circassienne et théâtrale de la cie Cirqu'en Choc, avec Estelle Borel et Tania Simili, présentée en juillet/août dans l'Église des Jésuites ; ainsi que « Rivages» en septembre, nouvelle création des Héros Fourbus mêlant marionnettes et projections vidéos, par Danièle Chevrolet et José-Manuel Ruiz.
Si le spectacle « Grand Écart » de Kiyan Khoshoie a pu être accueilli en octobre au Petithéâtre, le sort de la nouvelle création du collectif CLAR a connu un destin moins chanceux : « On s'en ira » aurait dû jouer une première fois au printemps, puis une autre fois quelques jours après la nouvelle fermeture des lieux culturels valaisans fin octobre…

Théâtre de Valère
Du côté du Théâtre de Valère, l'année a également débuté avec son programme prévu, mentionnons ici l'attendu spectacle romand « Voyage au bout de la nuit » mis en scène par Philippe Sireuil ou encore les accueils français de « La Ménagerie de Verre » par Charlotte Rondelez et «Les Crapauds fous» par Mélody Mourey, deux pièces ayant décroché de plusieurs nominations aux Molières.
L'arrêt forcé des activités en mars a contraint l'équipe du Théâtre de Valère à revoir le reste de la saison en essayant de reporter un maximum de propositions sur la saison suivante. La saison 2020-2021 a pu reprendre dès septembre avec quelques accueils comme « Le Syndrome du banc de touche » de Julie Bertin et avec Léa Girardet, « Mon père est une chanson de variété » de Robert Sandoz ou encore « Ma cuisine intérieure » de l'humoriste Brigitte Rosset. Alors que le public semblait petit à petit s'habituer aux nouvelles normes d'accueil avec masques, traçage et mesures de distanciation, l'annonce du Conseil d'État valaisan du 21 octobre 2020 a mis un nouveau coup d'arrêt aux activités de tous les lieux culturels du canton, y compris donc à celles des théâtres sédunois.

Les plateaux de résistance
L'année 2020 s'est terminée avec des théâtres fermés au public, mais heureusement leurs activités ne s'est pas pour autant arrêtée. Dès novembre, les artistes et compagnies régionales ont pu investir les scènes de Valère et du Petithéâtre pour en faire leur base de recherche durant une ou plusieurs semaines. Grâce à la solidarité de l'Association des Amis du Petithéâtre ainsi que des spectateurs·trices ayant renoncé au remboursement de leurs billets, une cagnotte a pu être créée afin de pouvoir apporter un appui financier aux artistes. La présence des artistes et leur envie évidente de créer et de chercher rappellent la nécessité de faire vivre la culture et rassurent quant à la reprise qui devrait être riche et intense.

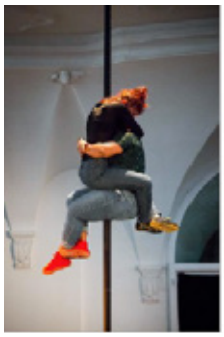

«Gnoko Bok», Cie Cirqu'en Choc (photo : Céline Ribordy)

«Mon père est une chanson de variété «, de Robert Sandoz (photo : Guillaume Perret)

FONDATION SION VIOLON MUSIQUE

Depuis 2017, la Fondation Sion Violon Musique (SVM) regroupe le Sion Festival (SF), l'Académie de Musique Tibor Varga (AMTV) et le Concours International de Violon Tibor Varga Sion Valais (CIV). Etant donné que ces activités se déroulement durant l'été, de mi-juillet à début septembre, cette saison a été marquée par la pandémie COVID 19 : l'ensemble des manifestations a été annulé et/ou reporté :

- Dans la mesure du possible, les concerts du Festival ont été reconduits en 2021 ;

Document de travail à l'usage du Conseil général

- L'Académie a été reportée et sera sujette à un léger remaniement;
- Pour le Concours, dont le format diffère une année sur deux (Junior -14 à 17 ans- les années pairs et Varga -moins de 26 ans- les années impairs), l'édition Junior d'août 2020 a été décalée au mois d'avril 2021. L'année 2021 verra exceptionnellement la tenue de deux concours.

Cette année a permis des réflexions de fond sur la structure de chacune des manifestations. De plus, la Fondation a pu préciser sa position vis-à-vis des investissements communaux réalisés actuellement autour du projet Cour de Gare et Pôle Musique.

Principales décisions

Dès les premiers signaux de la pandémie, alors que celle-ci n'avait pas encore atteint le sol européen, l'équipe administrative s'est attelée à une identification des risques, allant tant à l'origine des artistes, professeurs et étudiants, l'âge du public, ainsi qu'aux différents frais engagés (communication, voyages et autres).

Au plus fort de la 1ère vague, le bureau du Conseil de Fondation a pris la décision formelle de reporter l'ensemble de ses manifestations le 7 avril 2020, cette décision devant être entérinée par le Conseil de Fondation le 23 avril 2020.

Dès ce moment, plusieurs actions administratives ont été réalisées de manière coordonnée:

- Report des artistes à l'année suivante;
- Communication transparente avec les partenaires, bénévoles et amis;
- Démarches auprès des subventionneurs et autres institutions afin obtenir les RHT, assurer les différentes pertes financières et pouvoir s'assurer de la réalisation des manifestations en 2021.

Pour la forme, et afin que les conséquences de la pandémie soient les plus neutres possibles sur les finances de la Fondation, le Sion Festival et le Concours Tibor Junior et été reportés, et l'Académie de Musique annulée.

RÉFLEXIONS VERS LE FUTUR

Sur proposition du Conseil de Fondation, l'équipe administrative a profité de cette période pour mener les réflexions suivantes à moyen-long terme :

Académie: Agenda et Technologie

L'Académie de Musique Tibor Varga est traditionnellement agendée de mi-juillet à mi-août (5 semaines). Cependant, depuis la réunification administrative de 2017, les débriefings avec les professeurs ont permis d'identifier le besoin d'une Académie de Musique en hiver : cette offre serait idéale, car elle coïnciderait avec le calendrier académique – tout particulièrement les examens d'admission dans ces écoles.

En ce sens, l'équipe s'est très vite attelée à mettre sur pied une académie d'hiver, qui se déroulera du 11 au 21 février 2021 et qui fera l'objet d'un débriefing au printemps prochain.

En parallèle, en perspective d'une nième vague et de maintenir le développement de l'académie, une réflexion a été portée sur l'opportunité – ou non – de développer des cours en ligne. Les réflexions ont permis de décider et affirmer les éléments suivants :

- La priorité est de créer une rencontre « réelle » entre professeurs et étudiants ;
- Sion doit être le cœur de ce rendez-vous ;
- Le développement de l'offre en ligne peut être réalisé en parallèle, uniquement dans le cas où le professeur et l'étudiant approuvent cette manière de faire.

A noter que dans ce cadre-là, la collaboration et le partage de compétences avec la Haute Ecole de Musique fonctionnement à merveille.

Réflexion sur les locaux

La ville de Sion mène actuellement deux projets, dont les objectifs sont similaires à ceux de la Fondation Sion Violon Musique.

Le **Pôle Musique** a pour objectif de réunir une grande partie des acteurs de la formation musicale à Sion, sur le site de la HES-SO dit de la « Sitterie ». Il s'agit d'une association formée du Conservatoire Cantonal, de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg, Site de Sion, de l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle Valais, de l'Harmonie Municipale de Sion, et récemment de la Fondation Sion Sion Violon Musique. Ce rapprochement est intéressant à plusieurs titres :

- Les activités de l'Académie et du Concours (répétitions et premières épreuves publiques) nécessitent des mêmes infrastructures que les autres partenaires membre de l'association ;
- L'agenda d'occupation des locaux est complémentaire ;
- L'Académie, souffre d'une « unité de lieu », qui permettrait de proposer tous les cours sur un même site. Cela permettra de dynamiser les contacts entre les étudiants, et permettra de renforcer l'identité de l'Académie auprès de ses étudiants.

D'ici quelques années, **la salle de Concerts et Congrès Cour de Gare** verra le jour au nord de la Gare de Sion. Dans le seul rapport disponible à propos de l'exploitation de la salle (Evalure, décembre 2013), le Sion Festival est considéré comme un « utilisateur ». Ce rapport mentionne que l'exploitation de cette salle tournera autour de trois axes:

- 1/3 pour une activité/saison culturelle de haut niveau ;
- 1/3 pour des congrès ;
- 1/3 pour des locations et/ou utilisations de sociétés locales.

A travers une première lecture du rapport et des objectifs statutaires de deux Fondations, Le Conseil de de Fondation a relevé un dénominateur commun fort : la présentation de prestation d'une qualité artistique irréprochable. En ce sens, la Fondation SVM a sollicité la commune pour une ouverture de discussion à propos de la programmation culturelle de cette nouvelle salle, tout en restant ouvert sur les modalités et autres formes.

Révision de l'agenda

La pandémie a permis de porter une réflexion de fond sur le fonctionnement de notre Fondation. Alors que les habitudes voulaient que l'ensemble des activités se déroulent sur l'été (9 semaines de mi-juillet à début septembre), l'agenda 2021 permettra une plus grande répartition sur l'année. A savoir :

- 11 au 21 février, Académie de Musique d'hiver
- 5 au 10 avril, Concours International de Violon Tibor Junior
- 19 juillet au 21 août, Académie de Musique d'été
- 19 août au 5 septembre, Le Sion Festival
- 28 août au 4 septembre, Concours International de Violon Tibor Varga

POUR RAPPEL:

Les Chiffres

La Fondation propose chaque année plus de 100 manifestations, dont

- Env. 15 gratuites et 15 payantes pour le Sion Festival ;
- Entre 50 et 60 heures de concerts avec les étudiants de l'académie ;
- Plus de 24 heures de concours.

Elle reçoit chaque année près de 500 artistes, dont :

- 250 étudiants et professeurs pour l'Académie ;
- 35 candidats et jurys pour le Concours ;
- 220 musiciens au Festival.

Structure opérationnelle

Sur la base de la restructuration de 2017, l'équipe est composée de cinq personnes employées à temps partiel pour la Fondation. Elle est complétée durant l'été par une équipe de 8 personnes – principalement des étudiants - et plus de 100 bénévoles permettant d'accueillir les étudiants et artistes de la meilleure manière possible.

Document de travail à l'usage du Conseil général

A noter que le Conseil de Fondation fonctionne de manière bénévole et que les heures consacrées par ses membres sont estimées à plus d'un équivalent plein temps.

DIVERS

Soutien aux jeunes artistes

La crise sanitaire a touché de plein fouet le milieu artistique. Ainsi, l'ensemble des équipes de la Fondation a eu à cœur d'aider au maximum les jeunes musiciens dans le besoin, plus particulièrement les jeunes étudiants au sein de l'HEMU, qui auraient dû participer à l'orchestre du Festival 2021. A ce titre, l'entier des dons récoltés par l'association des amis de la Fondation au cours de l'année 2020 ont été redistribués aux jeunes de l'HEMU.

Collaborations

Les collaborations avec l'ensembles des acteurs culturels de la ville sont très positives : la proximité des représentants de l'HEMU et du Conservatoire Cantonal amène une cohérence et une transparence dans le cursus d'un jeune musicien. L'offre de notre Fondation est totalement complémentaire et permet d'aider jeunes musiciens à s'aiguiller dans leur développement musical. Que ce soit par le Campus, par les cours jeunes ou par les masterclasses, un jeune musicien peut trouver durant l'été une plate-forme de rencontre et d'échange idéale pour se projeter dans un avenir de soliste ou tout simplement dans un orchestre. Ces collaborations sont à renforcer avec des partenaires externes, notamment pour offrir plus de possibilités de concerts.

Remerciements

La Fondation Sion Violon Musique est profondément reconnaissante, tout particulièrement cette année 2020, à la Ville de Sion, à l'Etat du Valais et à la Loterie Romande pour la confiance témoignée et leur important soutien financier qui permet de maintenir une offre attractive, participant ainsi activement à la vie culturelle sédunoise et valaisanne.

De plus la Fondation remercie chaleureusement :

- Ses sponsors, particulièrement la BCVs, Mercedes et tous les sponsors des Heures Musicales qui se sont engagés à nous soutenir dans le futur ;
- L'Association des amis de la Fondation ;
- Ses partenaires médias : Le Nouvelliste, Canal 9, Rhone FM, SGA, et Espace 2 ;
- Ses plus de 100 bénévoles pour leur souplesse et leur bonne humeur même en temps de pandémie ;
- Tous les membres du Conseil de Fondation et des différentes commissions artistiques ;
- Toute l'équipe administrative pour son travail et son dévouement.

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON TIBOR VARGA
51ème Festival d'orgue (annulé)

Ecrire un rapport sur un festival qui a été annulé, quel crève-cœur ! Ce sont surtout des souvenirs négatifs qui affluent : tension et tristesse. Tristesse surtout pour notre public et pour les musiciens privés de leur raison de vivre. Je pense tout spécialement à l'Ensemble NOVANTIQUA qui aurait dû fêter son 40ème anniversaire. Nous espérons ne pas revivre une telle situation, bien que la saison estivale à venir s'annonce déjà incertaine.

Nous avons donc fait l'impasse sur les concerts de l'été 2020 à Valère, sans pour autant diminuer l'activité de notre comité. :

- Nombreuses démarches auprès de nos partenaires habituels afin de recevoir la somme correspondant aux frais effectifs. Heureusement, nous n'avions pas imprimé les affiches, flyers et programmes, limitant quelque peu les frais
- Echanges conséquents avec les musiciens suisses et étrangers que nous avions engagés
- Décision de reporter la presque totalité de la programmation 2020 en 2022*
- AG et contacts avec nos membres (uniquement par courrier)
- Distribution et vente du CD du 50ème anniversaire
- Révision de nos statuts
- Refonte de notre site internet
- Préparation de la saison 2021 (52ème festival)

Nous remercions la Ville de Sion, l'Etat du Valais, la Bourgeoisie, et la BCV pour leur soutien. Ils ne nous ont pas abandonnés !

**En 2021, en raison d'importants travaux dans la Basilique, l'orgue ne sera pas utilisable. Le festival 2021 se déroulera principalement sur les trois orgues historiques de la ville de Sion : Cathédrale, Eglise des Jésuites, Eglise St Théodule.*

GUINNESS IRISH FESTIVAL

Et après...

25 ans se sont écoulés durant lesquels des générations de musiciens et musiciennes se sont succédées et rencontrées sur notre scène. 25 ans durant lesquels des générations de spectateurs et spectatrices se sont mélangées sur les différents sites que le festival a occupés. Cependant, cet anniversaire fêté avec joie et ferveur en 2019 n'est pas une fin. On devrait plutôt dire qu'il est une des étapes de notre histoire commune.

Car c'est bien là que réside la force de la musique, et tout particulièrement de la musique irlandaise. Elle rassemble, au-delà des frontières aussi bien géographiques que générationnelles. Elle intègre tous les individus, toutes les influences culturelles. Elle expérimente, tâtonne, voyage, cherche... Bref, elle vit !

Nous vous avions concocté une programmation à la hauteur de cette culture, mais un minuscule organisme a créé une crise sanitaire et sociale sans précédent. Cette crise touche tous les acteurs et individus qui œuvrent d'une manière ou d'une autre à la réalisation d'un événement comme le Guinness Irish Festival, que ce soit dans leur santé ou celle de leurs proches, dans leur activité professionnelle, dans la limitation des déplacements, etc. Dans ce contexte, c'est le cœur lourd que nous avons dû prendre la décision d'annuler l'édition 2020. Nous vous donnons rendez-vous les 5, 6 et 7 août 2021. « Après », ce sera plus tard, dans un an, et la fête sera belle. Promis !

Comme vous pouvez l'imaginer, le festival est lui aussi touché de plein fouet par cette crise. Par conséquent, si vous souhaitez nous soutenir, n'hésitez pas à conserver les billets que vous avez achetés. Vous pourrez les échanger pour des billets valables l'année prochaine. Toutefois, si vous voulez être remboursé, merci de nous contacter par mail : contact@guinnessfestival.ch.

Prenez soin de vous et nous nous réjouissons déjà de vous retrouver en août 2021 !
Stay tuned !

Document de travail à l'usage du Conseil général

FERME ⊠ ASILE

La Ferme-Asile en 2020 : une nouvelle direction
Le début de l'année 2020 a été marqué par un changement de direction à la tête de la Ferme-Asile. Anne Jean-Richard Largey succédait à Isabelle Pannatier, démissionnaire après 11 ans de direction, 2 ans de coordination et 4 ans de bénévolat. Titulaire d'une licence en Histoire de l'Art et Français moderne de l'Université de Neuchâtel et d'une formation continue (CAS) sur la promotion des institutions culturelles, Anne Jean-Richard Largey a œuvré en tant que collaboratrice scientifique dans différents centres d'art contemporains suisses avant d'intégrer un cabinet d'expertise et de conseil à la collection chez un courtier et marchand d'art à Genève. Ces huit dernières années, elle a été curatrice en charge de la programmation et des expositions au Manoir de la Ville de Martigny.
Anne Jean-Richard Largey prenait ses nouvelles fonctions à la Ferme-Asile le 1er mars. Le 13 mars, la fermeture des lieux de culture en raison de la pandémie était annoncée par le Conseil Fédéral.

Une programmation chamboulée mais des moments forts
La Ferme-Asile, comme tous les établissements culturels, a vécu cette année au rythme des fermetures et réouvertures successives (fermeture du 13 mars au 13 mai, du 22 octobre au 16 décembre et dès le 26 décembre), des nombreux reports et annulations, des incontournables demandes d'indemnisation et surtout des tristes rendez-vous manqués avec le public. Il a fallu s'adapter à un calendrier chambardé tout en avançant dans un climat d'incertitude permanente et une complexité certaine.

Deux grandes expositions dans la grange
Le centre artistique et culturel aura cependant pu accueillir deux grandes expositions dans sa grange.
L'accalmie des paradoxes de l'artiste franco-suisse Rudy Decelière engendrait la rencontre du naturel et de l'artificiel, mettant en scène les flux, les ondes, les vibrations, tous éléments joués, déjoués et rejoués dans des installations remarquables par leur délicatesse, leur beauté plastique et leur technique astucieuse. Initialement prévue du 16 février au 4 avril, l'exposition fut fermée du 14 mars au 13 mai puis prolongée jusqu'au 4 juillet. Elle a attiré plus de 1'000 visiteurs.
Inaugurée le 10 octobre, l'exposition de l'artiste Sandrine Pelletier, Cascades, n'aura pu être visible au grand public que 16 jours en 2020. Quelques 800 visiteurs auront cependant profité de la découvrir. L'artiste vaudoise édifiait au cœur de la grange une immense sculpture en bois brûlé, à la fois autonome et en miroir de l'espace, proposant, dans un geste radical, une reconstruction esthétique et renversée de la charpente de la grange. Entre solidité et fragilité, entre assemblage et fragmentation, combinant le minéral et l'organique dans une uniformité de noir, Cascades se présentait comme une image composite et sombre de l'espace, comme un vitrail subtil qui ne laisse passer aucune lumière. Métaphoriquement, l'exposition faisait référence à notre époque tourmentée par les crises climatiques, à l'effet domino induit par la pandémie, aux rebondissements et reports successifs ainsi qu'aux répercussions non seulement sanitaires mais économiques, sociales, financières, environnementales, politiques et culturelles.
En 2020, la Ferme-Asile offrait ainsi à ses visiteurs deux interprétations magistrales d'environnements à la fois proches et lointains, confrontant nature et architecture, et résonnant avec l'actualité.
En parallèle à ces deux grandes expositions dans la grange, les accrochages de Manuela Macco, Christine Ispérian, Valentin Merle et l'atelier de François Pont prenaient place dans le hall et l'espace du restaurant.

Des ateliers de médiation scolaires
La Ferme-Asile a proposé des ateliers de médiation culturelle dans le cadre de ses deux expositions majeures : des ateliers arts et sciences, arts plastiques et musique pour L'accalmie des paradoxes de Rudy Decelière et des ateliers nature, théâtre et arts plastiques pour Cascades de Sandrine Pelletier. Si, dans le cadre de l'exposition de Rudy Decelière, seuls 10 accueils (153 élèves) sur les 26 prévus ont pu avoir lieu, la Ferme-Asile a eu la chance de pouvoir maintenir les médiations scolaires dans le cadre de l'exposition de Sandrine Pelletier et près de 500 élèves ont pu visiter l'exposition cet automne dans le strict respect des mesures sanitaires.

Des artistes résidents
Les artistes ont continué à travailler normalement sur site tout au long de l'année. En juin et en novembre, les artistes internationaux Sophie Tottie (Suède) et Floryan Varennes (France) prenaient leur quartier à la Ferme pour des résidences de recherche de 2 et 3 mois. En décembre, la jeune tessinoise diplômée de l'EDHEA Matilde Soldati s'installait pour 1 an dans l'atelier réservé aux résidences Tremplin soutenues par la Ville de Sion et la Fondation BEA pour Jeunes Artistes.

Des invitations spontanées
Les mois d'été et le début de l'automne devaient vibrer au son de la Flûte Enchantée programmée par le festival Ouverture Opéra, mais l'annulation de ce dernier pour des raisons évidentes plongeait la Ferme dans un silence tout à fait inédit pour la saison. Cette période de vacance permit cependant la mise sur pied d'initiatives artistiques passionnantes qui laissaient la place à l'expression de jeunes artistes. Ainsi le 21 août, dans le cadre d'Impulsion estivale et en collaboration avec le Port Franc, le pré de la Ferme-Asile accueillait les Concerts au jardin et les groupes Fiona Cavegn, Odd Beholder et Olympic Antigua. La soirée afficha rapidement complet et remporta un vif succès. En septembre, la Ferme-Asile laissait la grange à disposition de la création émergente et 17 diplômé.e.s Bachelor et Master Arts visuels de l'EDHEA s'invitaient pour une exposition le temps d'un week-end prolongé. La période de fermeture permit également aux artistes de bénéficier gratuitement des espaces temporairement inoccupés. Ainsi, en novembre, le pianiste Marc Méan et son équipe de Service Fun occupèrent la petite salle de concert afin d'enregistrer un album, tirant profit de conditions de travail idéales.

Des concerts qui affichent complet
La Ferme-Asile accueillait en début d'année le rock psychédélique de Mount Koya, l'alto-électro planant de Laurence Crevoisier, les guitares rock, soul et funk de Félicien Lia et les mélodies perçantes du valaisan Méandre. À l'automne, elle recevait Pascal Rinaldi & Julien Galland, Louis Matute 4tet (Lauréat du tremplin JazzContreBand 2019) et offrait une carte blanche à l'ensemble VALEIK dans une petite salle complète. De manière générale, les concerts et la musique live ont beaucoup manqué cette année.

Des accueils dans un lieu de vie
Si les traditionnels accueils liés à la Ville telles que la Journée des Nouveaux Arrivants ou la Remise du Prix culturel ont dû être annulés cette année, près de 200 spectateurs ont pu assister aux trois soirées de projection du Cinéma Sud Helvetas, ainsi qu'à plusieurs autres événements programmés tels que le spectacle performatif de Yan Duyvendak et Dominique Bourg, la performance chantée de la musicienne Myriam Pruvot ou les soirées contes.

En résumé, la Ferme-Asile aura accueilli cette année quelques 3000 visiteurs pour ses évènements artistiques alors que la fréquentation de son restaurant, durement touché par la crise, aura été bien inférieure aux 60'000 clients qu'il sert habituellement.

Un bâtiment qui se transforme et évolue
La mise en conformité du bâtiment a suivi son cours en 2020 grâce au soutien de la Ville de Sion, propriétaire des lieux. Un espace dévolu à la médiation et à l'accueil d'ateliers créatifs a ainsi pu voir le jour dans l'aile ouest et un nouvel espace de travail a été créé dans l'aile est. Celui-ci permet désormais aux artistes en résidence internationale de poursuivre leurs recherches artistiques dans un cadre calme, spacieux et lumineux.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Une Ferme-Asile qui continue sur la voie de la professionnalisation
Cette année marquée par le changement de direction a également été l'occasion pour la Ferme-Asile de revoir son fonctionnement interne et notamment de renforcer son équipe en engagent une collaboratrice administrative à 60%. Par ailleurs, le Comité de l'Association a été renouvelé et a vu la nomination de trois nouveaux membres : Sébastien Gattlen (conseiller communal en charge de l'éducation et de la culture), Pierre-Alain Hug (spécialiste en sciences politiques et culturelles, ancien directeur de l'Office cantonal de la culture et du sport de la ville de Genève) et Véronique Ribordy (historienne de l'art, critique d'art et curatrice indépendante) ont rejoint Marcel Maurer, l'artiste Pierre-Alain Zuber et Pierre-Christian de Roten, qui reste Président du Comité.

Perspectives : une Ferme-Asile 2.0 optimiste et motivée
Aujourd'hui l'équipe de la Ferme-Asile reste intensément engagée et se tourne vers l'avenir. Elle travaille à la suite de sa programmation et attend avec impatience la réouverture et la reprise des échanges avec le public. Dans un contexte qui évolue vite et qui encourage les institutions culturelles à se réinventer et à se transformer, la Ferme-Asile reste ambitieuse. Elle compte redoubler d'efforts pour rendre demain possible et poursuivre sa mission au service de l'art et de la culture qui sont incontestablement des biens de première nécessité.
La Ferme-Asile est heureuse de pouvoir continuer à collaborer avec la Ville de Sion dans un climat de confiance et de respect mutuels. Elle la remercie, ainsi que son Président Varone et les nombreux sponsors et partenaires publics ou privés qui l'ont soutenue, lui permettant ainsi d'avancer sereinement en cette année difficile.

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. Antoine de Saint-Exupéry, Vol de Nuit, 1931

Concerts au jardin © Yves Bochatay

Rudy Decelière, L'accalmie des paradoxes © Laurence Piaget-Dubuis

Sandrine Pelletier, Cascades © Olivier Lovey

FONDATION FELLINI

La Fondation Fellini pour le cinéma 2020,
Année du Centenaire de la Naissance de Fellini
L'année 2020, consacrée au Centenaire de la naissance de Federico Fellini, a représenté un grand défi pour la Fondation Fellini, compte tenu de l'intensité du programme culturel prévu et des difficultés inhérentes à une pandémie que le monde n'a pas connue depuis un siècle. Malgré les entraves dues aux contraintes sanitaires, la Fondation Fellini est parvenue à réaliser l'ensemble des ambitieux projets qu'elle avait planifiés pour célébrer l'œuvre immense du Maestro, tant en Suisse, en particulier à la Maison du diable, espace culturel de la fondation à Sion, qu'à l'international.

Exposition Strana, Maison du diable Sion

Exposition Viva Fellini !
Maison du diable, Sion du 20 janvier au 28 juin 2020
En début d'année, la fondation Fellini a inauguré une exposition dont la scénographie, immersive, a emmené les visiteurs à redécouvrir cet univers poétique unique des films de Fellini, recomposé par les photographies de tournages, la musique de Nino Rota, des costumes, des éléments de décors originaux et diverses installations. Trois montages video réalisés à partir de documents inédits de la Collection de la fondation, d'extraits musicaux et d'un texte récité par Loris Musumeci et André Seppey, ont accueilli les visiteurs dans une célébration des thèmes-clés de l'œuvre : les origines à Rimini, la mer, le cirque, Rome, les femmes. Le public a pu découvrir au milieu des décors originaux de E la Nave va d'autres documents inédits de la Collection de la fondation ainsi que les propos de Fellini recueillis sur le set de tournage de E La Nave va le 16 mars 1983 par Stéphane Marti, alors journaliste universitaire. Un espace a été réservé pour la présentation d'un choix parmi 40 publications que la Fondation Fellini a éditées depuis sa création en 2001 ainsi qu'un montage vidéo de l'exposition Fellini 100. Genio Immortale, inaugurée à Rimini le 14 décembre 2019 au Castello Sismondo,

Document de travail à l'usage du Conseil général

manifestation à laquelle la Fondation Fellini a participé comme partenaire culturel de la Commune de Rimini.

Exposition Fellini's Oniric Obsessions,
Maison du diable, Sion du 17 juillet au 27 septembre 2020
Les dessins que Fellini réalise autour de ses rêves et en cours de production sont à l'origine de ses films, car ils contiennent déjà l'univers et les personnages qui se révèleront ensuite dans la lumière du studio et les écrans des salles obscures. L'exposition Fellini's Oniric Obsessions a proposé une exploration du film mystérieux que Fellini a laissé inachevé en 1967 et intitulé Le Voyage de G. Mastorna. Après Otto e mezzo (1963) et Giulietta degli spiriti (1965), Fellini avait voulu filmer l'expérience de l'au-delà dans la tradition des grandes catabases de Virgile (Enéide, Descente aux Enfers d'Enée) et de Dante Alighieri (Inferno) et son interprétation romanesque moderne par Dino Buzzati (L'Etrange voyage de Domenico Molo). Paradoxalement, l'inachèvement de ce film a poussé Fellini à le réaliser autrement, dans l'œuvre à venir, avec Roma, Casanova, E la Nave va. Au thème de la mort (thanatos), il va alors opposer celui de l'eros, reprenant à son compte le statut de l'artiste démiurge, Orphée des temps modernes capable de nous faire entendre une musique nouvelle. Pour cette exposition créée en première mondiale, la Fondation Fellini a associé la Commune de Rimini avec des extraits du Livre des Rêves, ainsi que la Collection Jakob & Philipp Keel avec un choix de dessins originaux, et pour la plupart inédits. Le 18 septembre a eu lieu la soirée officielle du Centenaire de la naissance de Fellini en présence du Consul général d'Italie en Suisse, S.E. Monsieur Tomaso Pietro Marchegiani, du Président de la Ville de Sion, Monsieur Philippe Varone, des Autorités de la Bourgeoisie de Sion, en particulier Monsieur Antoine de Lavallaz et de Conseillers nationaux et municipaux. Au total, une centaine de personnes ont fêté dignement le Maestro en visitant l'exposition en cours et ont assisté au spectacle Gelsomina magistralement interprété par la comédienne Marie-Joséphine Susini.

Exposition Artists meet Fellini #1 : Anima d'Océane Bacher & Strana de Murzo, Maison du diable, Sion.
L'exposition qui a dû être stoppée à cause de la pandémie sera prolongée en 2021 dès que la situation sanitaire le permettra.
Dans le cadre du Centenaire de la naissance du Maestro, la Fondation Fellini a mis à disposition de deux artistes contemporaines les 9'000 documents de sa collection. Chaque créatrice a eu pour mission de faire résonner l'œuvre du maître italien et le patrimoine de la fondation de manière libre au travers de son art.

Exposition ANIMA // Océane Bacher
Océane Bacher, née en 1988 à Lyon (FR), vit et travaille à Paris. Après un premier diplôme de communication visuelle à Lyon, elle poursuit ses études à l'ECAL, Lausanne où elle obtient en 2016 son bachelor en design graphique avec mention très bien. En 2017 elle est nominée aux Swiss Design Awards. L'exposition ANIMA : l'artiste a réalisé un travail graphique intitulé « Anima » à partir d'un film inachevé de Fellini. Le livre est conçu de manière labyrinthique comme une énigme à déchiffrer. Dans le cadre de l'exposition, l'idée a été d'offrir une traduction scénographique des concepts propres au projet, tels que la lecture labyrinthique, l'aléatoire et la multitude d'histoires possibles. « Asa nisi masa » est la formule qu'utilise Fellini pour faire basculer son film dans le monde onirique.Version javanaise du mot « anima » — âme en latin — elle représente aussi l'inconscient collectif selon Carl G. Jung. L'installation sonore imaginée par Oceane Bacher se présente comme une expérience immersive, la bande originale d'un film encore jamais réalisé.

Exposition STRANA // Murzo
Née à Düsseldorf en 1986, Murzo vit et travaille aujourd'hui en Valais. Diplômée en animation 2D et en communication visuelle, elle se lance en 2014 en indépendante et alterne les expositions de séries et le travail de commande.
Le titre "Strana" est tiré du dialogue du film de Fellini La Strada, où la maman de Gelsomina la qualifie d'un po'strana. « Cet adjectif me parait applicable à une multitude de personnages et évènements présents dans les films felliniens » Steff Murzo. Au fusain sur de grandes toiles et dans des animations 2D, l'artiste recrée un univers à la fois fellinien et contemporain. En avant-première de l'ouverture, et sous une forme de master class, les élèves de l'Atelier du regard (cours de cinéma et de photo du Lycée-Collège des Creusets à Sion, partenaire de la fondation) ont eu le privilège de découvrir, en présence des deux artistes, les œuvres et la scénographie très originale de cette exposition.

Exposition David Lynch. Dreams - A Tribute to Fellini,
Filmoteca de Catalunya,
Barcelone du 6 février 2020 au 31 mai 2020, prolongation du 9 juin 2020 au 30 août 2020
David Lynch rencontre Federico Fellini dans sa chambre d'hôpital à Rome en 1993. Les circonstances de cette entrevue ont profondément marqué l'esprit du cinéaste américain car, quelques jours après cette visite, Fellini tomba dans un coma dont il ne se remettra pas. Mais entre Federico Fellini et David Lynch, au-delà d'un lien personnel, on devine à travers leurs œuvres et leur vie une réelle affinité artistique et intellectuelle. Aspirant d'abord l'un comme l'autre à une carrière d'artiste - le Maestro italien comme dessinateur satirique et le réalisateur américain rêvant de devenir peintre en suivant l'école des Beaux-Arts de Philadelphie - ils mettront pourtant tous les deux leur incroyable talent et leur goût prononcé pour l'exploration du monde des rêves ou de l'inconscient au service du 7e art, inscrivant plusieurs de leurs films, tels que Huit et demi (Otto e mezzo, F. Fellini, 1963) et Mulholland Drive (D. Lynch, 2001), au Panthéon du cinéma mondial.
Pour cette exposition, David Lynch a créé une série de lithographies exceptionnelles en hommage à la scène finale de Huit et demi (Otto e Mezzo) de Fellini et choisi une douzaine de dessins du Maestro dans les archives de la Fondation Fellini à Sion. Pour rappel, l'exposition de David Lynch en hommage à Fellini a été présentée en première mondiale à la Maison du diable Centre culturel de la Fondation Fellini à Sion en 2018, puis au Castel Sismondo de Rimini en 2019. L'étape espagnole de cette exposition a bénéficié d'une importante couverture médiatique.

Concert en hommage à Fellini, Cannes

Un hommage à Cannes, dans la Cité du cinéma (septembre - octobre 2020)
Fellini sur la plage
Comme la parade d'une équipe de cinéma arrivant en ville, à proximité de la Croisette et du Palais des Festivals, l'Orchestre de Cannes met en scène, sur la Croisette, pour la première fois, une expérience sonore et visuelle lors d'un concert gratuit plage Macé. Les pieds dans le sable et la tête dans les étoiles, un millier de personnes ont pu s'émerveiller devant les images tournées par le maître Federico Fellini bercées par les musiques du maestro Nino Rota. Grâce aux images issues de la Collection de la Fondation Fellini, partenaire culturel principal de cet événement, un dialogue visuel sur un écran géant s'est établi entre la musique des films de Fellini et les images des films. De La Dolce Vita à Casanova en passant par Les Clowns, La Strada, Répétition d'orchestre, Huit et demi

Document de travail à l'usage du Conseil général

et bien d'autres, l'Orchestre de Cannes, placé sous la baguette de son directeur musical Benjamin Levy, a interprété des extraits et des suites tirées des musiques de films composées par Nino Rota pour les films de Federico Fellini.

Une double exposition sur la mythique Croisette de Cannes du 19 septembre au 6 octobre 2020

L'ami Fellini

Comme la parade d'une équipe de cinéma arrivant en ville, à proximité de la Croisette et du Palais des Festivals, l'Orchestre de Cannes met en scène, sur la Croisette, pour la première fois, une expérience sonore et visuelle lors d'un concert gratuit plage Macé. Les pieds dans le sable et la tête dans les étoiles, un millier de personnes ont pu s'émerveiller devant les images tournées par le maître Federico Fellini bercées par les musiques du maestro Nino Rota. Grâce aux images issues de la Collection de la Fondation Fellini, partenaire culturel principal de cet événement, un dialogue visuel sur un écran géant s'est établi entre la musique des films de Fellini et les images des films. De La Dolce Vita à Casanova en passant par Les Clowns, La Strada, Répétition d'orchestre, Huit et demi et bien d'autres, l'Orchestre de Cannes, placé sous la baguette de son directeur musical Benjamin Levy, a interprété des extraits et des suites tirées des musiques de films composées par Nino Rota pour les films de Federico Fellini. Sur le premier parcours-aller de la Croisette, le grand public a pu admirer dans une forme de flânerie visuelle et un peu nostalgique un choix de clichés de très grands formats provenant de la Collection de la Fondation Fellini où Fellini est représenté sur les sets de ses tournages en compagnie de ses amis artistes, venus saluer le Maestro au travail, Nino Rota, bien sûr, mais aussi Andreï Tarkovski, Balthus, Luchino Visconti, Anita Ekberg, Marcello Mastroianni et Alberto Moravia.

Fellini en coulisses

Sur le parcours-retour de la Croisette, une seconde déambulation qui a permis de découvrir Federico Fellini au travail sur les plateaux de La Dolce Vita, La Strada, Otto e mezzo, Casanova, Amarcord, et Satyricon. Recherche documentaire de la Collection de la Fondation Fellini par Stéphane Marti, Président de la fondation. Le Commissariat d'exposition a été assuré par la Mairie de Cannes et l'Orchestre de Cannes.

Exposition David Lynch. Dreams - A Tribute to Fellini. Bangkok

Exposition David Lynch. Dreams - A Tribute to Fellini du 16 au 25 octobre 2020, House Samyan,

nouvelle maison du cinéma, Bangkok, Thaïlande

Après une première mondiale à Sion en 2018, puis Rimini en 2019 et Barcelone en 2020, la Fondation Fellini a présenté l'exposition David Lynch. Dreams - A Tribute to Fellini du 15 octobre au 9 novembre 2020 à la HOUSE SAMYAN, Maison du Cinéma, à Bangkok dans le cadre du Centenaire Fellini et du Festival du Film Italien à Bangkok (IFFB20). Cette exposition a fait partie de #FareCinema, programme destiné à la promotion de l'industrie du film italien par le Ministère italien des Affaires étrangères (MAECI) et du Ministère italien de la culture (MiBACT). Dans le cadre de l'exposition Jobel Group a présenté une performance en hommage à La Strada, intitulée Across the Road. Le film d'animation réalisé en Russie en 1992 par Andreij Khrzhovskij avec le texte et la voix de Tonino Guerra a été proposé au public dans ce cadre.

Exposition Federico Fellini. Genius of Humanity - A Tribute to Human Rights à Bangkok

À l'occasion de la Journée des droits de l'homme 2020 et du Centenaire de la naissance de Federico Fellini, la Fondation Fellini (Sion, Suisse) en partenariat avec l'Ambassade italienne en Thaïlande a inauguré le 30 novembre 2020 l'exposition Federico Fellini. Genius of Humanity – A Tribute to Human Rights qui avait été présentée le 18 février 2019 en première mondiale au Palais des Nations Unies à Genève à l'occasion de l'élection de l'Italie au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Dès ses premiers films, Fellini s'impose comme un grand peintre de la condition humaine et s'intéresse au destin des personnages ordinaires ou rejetés par la société (La Strada, 1954, Le Notti di Cabiria, 1957, Il Bidone, 1955). Cette capacité à transmettre l'humanité avec une empathie qui permettait la satire rapproche Fellini de Chaplin, dont le Maestro a dit à sa mort : «Il était une sorte d'Adam dont nous sommes tous les descendants.»

Festival international de Cinéma de Molise, 18e Edition, Province de Campobasso, Italie, du 4 au 9 septembre 2020

La Fondation Fellini a participé comme partenaire culturel au Festival international de Molise. Une conférence consacrée au thème des femmes dans l'œuvre de Fellini a été présentée sous la forme d'un slideshow par Federico Grandesso, membre du conseil de fondation et référent de la fondation pour la presse internationale. Une exposition des images présentées lors du slideshow (issues de la Collection de la Fondation Fellini) a pris place au Centre culturel de Casacalenda.

Exposition Sognando con Fellini à Locarno et Ascona du 28 août au 4 septembre 2020

L'esprit de La Dolce vita.

En ces temps de pandémie, le monde de la culture a grand besoin d'initiatives à même de lui donner le courage d'aller de l'avant et de retrouver la joie de célébrer ces artistes que Baudelaire appelait « des phares dans la nuit. » Le double hommage intitulé Sognando con Fellini a été créé simultanément à Locarno et à Ascona sur l'initiative d'Augusto Orsi, actif de longues années au sein du Festival de Locarno, et de Franca Antognini, qui dirige avec son mari Arno un haut-lieu de la gastronomie tessinoise et un espace incontournable de la vie du festival, soit la Pasticceria Marnin. Un cycle des films du Maestro a été proposé par le Cinéma Otello d'Ascona ainsi qu'une exposition de photographies de tournages issues de la Collection de la fondation dans l'espace-galerie de la Pasticceria Marnin à Locarno. La projection de La Dolce vita vendredi 4 septembre au cinéma Otello d'Ascona a été précédée d'une présentation du film par le célèbre chroniqueur cinéma du Corriere della Sera et professeur à l'Université de Milan Maurizio Porro. Grâce à Sognando con Fellini, rayonnant à Locarno et à Ascona, l'esprit de La Dolce vita a rejoint les splendides rivages du Lac Majeur.

Document de travail à l'usage du Conseil général

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS LOCALES

La Fédération des sociétés locales de Sion poursuit les buts suivants :
- Organisation des lotos sur mandat de la Municipalité
- Organisation de la fête du 1er août
- Coordination de la fête de la Ste. Cécile
- Défense des intérêts des sociétés locales auprès des autorités

Nos activités durant l'année écoulée s'inscrivent en adéquation avec les buts énoncés.

Les lotos
Suite aux demandes déposées auprès de la Municipalité avant le 15 avril, ce sont 59 sociétés qui ont été autorisées à organiser un loto en ville de Sion en 2020-2021.

Nous rencontrons actuellement de sérieux problèmes de disponibilités de locaux. En effet et contrairement au planning initialement transmis, la salle du Sacré-Coeur est en travaux jusqu'à la mi-novembre. Nous disposons selon l'agenda fourni du 20 juillet par l'administration des Paroisses de la ville de Sion d'environ 45 soirées. De plus, 17 sociétés se sont vues supprimer leur loto durant la période de confinement du printemps.

Avec l'aide de la municipalité, nous avons tenté de trouver d'autres locaux adéquats à ce type de soirée, malheureusement sans succès. Il est certain que nous nous refusons de tirer au sort ou de choisir l'une ou l'autre des sociétés. De plus les restrictions sanitaires que nous connaissons, ne nous permettraient pas de garantir une rentabilité et la sécurité sanitaire aux sociétés.

Après discussion avec le comité de la fédération des sociétés locales, nous sommes venus à un accord qui nous parait des plus équitable pour tous. Notre proposition a été de supprimer les 59 lotos accordés par la municipalité pour la saison 2020/2021 et d'octroyer une autorisation spéciale aux 17 sociétés lésées de la période Covid19.

Le Conseil communal nous a soutenu dans notre choix et a décidé que pour la saison à venir, seules les 17 sociétés lésées de la saison précédente organiseront un loto. Nous allons vous convoquer dès cet automne afin d'établir un calendrier. L'objectif sera de répartir les soirées loto sur la période du printemps 2021 en espérant que les règles sanitaires se soient assouplies d'ici-là.

La fête du 1er août
Cette année, la guggenmusik Eksapette a accepté de prendre en charge la gestion et l'organisation de cette fête. Maheureusement, la manifestation a du être annulée suite aux mesures sanitaires mise en place par la Confédération. L'an prochain cette société musicale se relance dans l'aventure. La manifestation se déroulera le dimanche 1er août sur la place de la Planta.

75e Assemblée générale
Cette année, l'assemblée s'est déroulée le 15 août 2020 au couvert des îles de la Bourgeoisie de Sion. En date de cette AG, La FSL compte 130 sociétés ce qui constitue une légère diminution par rapport aux années précédentes.
La FSL a pour but la coordination des différentes manifestations tout au long de l'année afin d'éviter les chevauchements. Cette mission devient toujours plus difficile compte-tenu du nombre très important d'activités culturelles ou sportives qui se déroulent à Sion sur un même week-end. L'office du tourisme dispose d'un site avec un agenda des manifestations et un mémento culturel. Cela devrait permettre aux sociétés locales d'avoir une vision à moyen terme de ce qui est programmé ainsi que d'annoncer leurs activités.

Fête de la Ste Cécile
La manifestation a été annulée en raison des normes sanitaires en vigueur. La manifestation aurait du se dérouler le dimmanche 22 novembre à l'église de la St-Théodule. Le Chor St-Theodul avait accepté de prendre en charge l'organisation de la manifestation. Les discussions sont en cours quant à la manifestation pour l'an prochain.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Affaires sociales

Bâtiment du service des affaires sociales

Durant l'année 2020, le dicastère des Affaires Sociales a poursuivi les missions qui lui sont dévolues en adaptant son organisation afin de garantir les tâches régaliennes essentielles.

Si l'ensemble des secteurs d'activité connurent des enjeux spécifiques, la crise sanitaire aura indéniablement impacté le fonctionnement de l'ensemble de l'administration et partant de certaines prestations du service public.

Plusieurs actions spécifiques furent mises en œuvre afin de rester en contact avec la population. En guise d'exemple, la Ville de Sion créa une Helpline (027 324 1950) permettant d'orienter les besoins en s'appuyant sur le réseau pré-existant. De même, un courrier fut adressé à tous les aînés de plus de 80 ans vivant seul en les invitant à se manifester en cas de nécessité.

Concernant les domaines propres, la petite enfance fut significativement impactée. En effet, les structures d'accueil gérées par l'ASLAF durent faire preuve d'une agilité remarquable pour répondre aux directives fédérales et cantonales qui se déployèrent à intervalles réguliers dès mars 2020. Cette crise majeure aura démontré par les faits le rôle essentiel assumé par ce secteur d'activité tant du point de vue économique qu'au sein même de l'organisation des ménages. Le Cartable, en charge des parents d'accueil, aura également contribué efficacement à ce bilan positif.
En matière d'investissements, il convient de relever l'inauguration de la Pouponnière valaisanne le 29 août, agrandie et rénovée, offrant 146 places aux familles complétant ainsi le triangle d'or des crèches-nurseries sédunoises.

A l'évidence, le contexte sanitaire aura également mobilisé, avec ampleur, le **Centre médico-social** qui dû répondre tant par l'aide sociale que par le secteur des soins à des préoccupations marquées dans un environnement sanitaire anxiogène.
Fait relevant, la gestion de crise fut accomplie en sus des travaux relatifs à la fusion des cinq CMS subrégionaux dont l'entrée en vigueur prit effet au 1er janvier 2021.

S'il peut être affirmé que le dispositif socio-sanitaire a tenu et que personne ne fut privé de la couverture de ses besoins vitaux, l'environnement sociétal se trouve confronté à une crise historiquement peu comparable. Les effets réels demeurent encore au stade d'analyse. Les observateurs relèvent néanmoins déjà le rôle essentiel rempli par le premier filet de sécurité sociale, constitué des assurances sociales que sont la RHT, l'assurance perte de gain spécifique pour indépendants et l'assurance-chômage.

Le secteur de l'aide sociale relativement préservé est toutefois informé que les conséquences majeures seront différées (progression de l'aide sociale suisse 2019=> 2022 + 21.3%, source CSIAS janvier 2021). Si l'impact effectif pourra être évalué, en partie, au sortir de la crise, à l'évidence, un constat peut déjà être partagé quant à la précarisation émergente et en devenir avec des conséquences sur divers régimes sociaux par effet de cascade.

Les autres secteurs et domaines ont naturellement ajusté leur organisation et, lorsque cela était envisageable, conservé leurs activités avec la flexibilité nécessaire.

Ainsi, la **politique communale des aînés** a poursuivi son ancrage dans le tissu sédunois avec la concrétisation du diagnostic des aînés. L'enquête adressée à 6800 habitants de plus de 65 ans avec la collaboration de Pro Senectute a connu un honorable taux de participation.
Parmi les objectifs reportés, le projet se poursuivra en 2021 avec l'étape complémentaire sur les focus groupe par quartiers.

En matière de protection de l'adulte et de l'enfant, l'organe exécutif de **l'APEA** envisageait des actions susceptibles de mieux faire comprendre le rôle et les missions de l'autorité. Celles-ci devaient se traduire par des séances d'information au sein du réseau qui furent compromises par la crise. L'année 2020 aura décidé de la cantonalisation des APEA avec notamment une réduction du nombre d'entre-elles et une requalification des membres qui la composent. Les modalités de sa mise en œuvre seront clarifiées une fois le délai référendaire écoulé.

Les mandataires de l'APEA, notamment le service officiel de la **curatelle**, représentent un pool de compétences au service des personnes concernées dont les prestations méritent d'être relevées. En sus des tâches sociales, financières et juridiques, la complexification des situations de personnes concernées a nécessité une attention particulière sur les ressources mises à disposition et les conditions-cadre de travail, notamment sécuritaires.

L'office de **l'intégration** a œuvré avec application à la réalisation du mandat confié par le canton du Valais au travers de son programme d'intégration cantonal. Quand bien même le contexte sanitaire a considérablement réduit les manifestations et activités en présentiel, l'office comme les entités subventionnées (OSEO, CSI, etc.) se sont employés à adapter leurs projets afin de les rendre autant que faire se peut accessibles.

Les éléments évoqués supra, loin d'être exhaustifs, démontrent la portée d'un dicastère des affaires sociales dont les phases d'intervention et le public sont constitués d'une large diversité souvent reflétée par des étapes de vie. Les incertitudes à venir commandent aux Affaires Sociales une vigilance renouvelée et une constante application à fournir les prestations permettant de répondre aux besoins essentiels de la population sédunoise et garantissant le droit à la dignité.

PREVOYANCE ET ASSURANCES SOCIALES

Contrôle de l'assurance maladie obligatoire
Au sens du droit fédéral sur l'assurance-maladie (LAMal), toute personne domiciliée en Suisse doit pouvoir attester d'une affiliation à l'assurance-maladie obligatoire des soins. Les communes sont chargées de ce contrôle et de pallier à ce manque le cas échéant. Elles requièrent donc de leurs habitants la preuve, par

Document de travail à l'usage du Conseil général

la transmission d'attestations circonstanciées, qu'ils sont dûment assurés. Dans ce cadre ce sont 4'539 lettres, rappels et sommations qui ont été envoyés durant l'année 2020 ; ces démarches ont abouti à des affiliations d'office pour 74 personnes.

Anniversaires
La commune tient à honorer ses jubilaires et à témoigner de sa reconnaissance pour leur participation à la vie de la cité, leur engagement personnel et leur investissement collectif durable. Durant l'année 2020, ce sont 108 nonagénaires et 5 centenaires qui ont fêté leur anniversaire. 40 d'entre eux ont pu recevoir la visite officielle des autorités communales dans un climat de partage et de gratitude.

Commission consultative des aînés
La commission s'est réunie à quatre reprises durant l'année écoulée dont deux fois en visio-conférence. Dans le cadre de l'enquête 65 ans et + initiée en 2019, l'étape de récolte des données, portant sur les intérêts et les besoins des seniors, s'est terminée à la fin du mois d'avril. La somme des retours se situe à 1'522 questionnaires remplis. Ce constat démontre une belle et enthousiasmante participation des aînés à cette enquête. L'organisation de focus groupe par quartier, qui vise à affiner les premiers résultats obtenus, a dû être repoussée en raison des conditions sanitaires liées à la Covid-19.
Dans le courant du mois de décembre, une correspondance a été adressée à toutes les personnes de 80 ans et plus vivant seules à domicile. Elle voulait leur témoigner du soutien de la municipalité durant cette période difficile. Elle rappelait aussi les coordonnées de la helpline mise à disposition de la population pour obtenir tous les renseignements utiles et les aides possibles.

Plateforme d'échange CMS/EMS
La priorité d'attribution des forces des EMS et du CMS s'est concentrée sur la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Pour cette raison les séances de la plateforme d'échange n'ont pas pu avoir lieu durant cette année. Elles seront reconduites dès que la situation sanitaire le permettra.

Laboratoire du Vivre Ensemble
L'inventaire réalisé, durant le 2ème semestre 2019, a permis de relever 84 actions et mesures existantes dans les différents services de la municipalité. 73 d'entre elles concernent des démarches dite inter et 66 prennent en compte une contribution/participation citoyenne. Chaque service a ensuite été invité à choisir et à présenter un projet, jugé particulièrement exemplaire, en relation avec les objectifs du vivre ensemble. Cette démarche visait à développer un projet-phare qui contribuerait à sa valorisation, au renforcement de sa visibilité et à l'amélioration de son processus. Au début du mois de mars 2020, huit fiches projets, une fiche par service, ont été présentées en plénum. Chaque membre du laboratoire a été invité à choisir le projet qu'elle souhaitait élire sur la base des critères de sélection requis. Le projet du service bâtiment et construction intitulé « Inventaire du patrimoine » a été sélectionné. Depuis le projet phare est entré dans un processus destiné à le mettre en valeur. Dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti, le concours des centres scolaires a été requis afin d'obtenir le point de vue des futurs utilisateurs, des enseignants et des élèves. Pour connaître la perception de la population envers son patrimoine bâti, des rencontres citoyennes ont été imaginées et seront déployées dès que cela sera possible.

COMMISSION COMMUNALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Suivi des apprenti-e-s
La surveillance de l'apprentissage a pour objectif de vérifier le respect des dispositions légales et le bon déroulement des formations conformément aux objectifs requis. Sur demande du service cantonal de la formation professionnelle, les visites ont été stoppées dès le semi-confinement décrété au mois de mars. Celles-ci étaient planifiées au printemps et à l'automne. Pour cette raison aucune visite n'a pu avoir lieu en 2020. Cependant 12 entretiens de médiation ont été organisés par le secrétariat de la commission dans le cadre de la résolution de conflits. Le nombre de commissaire fut également renforcé.

Offre de cours d'appui
Le soutien pédagogique aide individuellement un apprenti à réviser les matières scolaires qui n'ont pas été assimilées. Ce mode d'enseignement est particulièrement adapté pour retravailler des notions particulières dans une branche déterminée. Il permet d'offrir des solutions personnalisées et sur mesure. Durant l'année 2020, 36 apprentis (38 en 2019) ont été accueillis dans le programme de soutien pédagogique. Les heures enseignées ont atteint un total de 683 heures. A relever que durant de nombreux mois ce programme a dû être stoppé, ou a fonctionné au ralenti, en raison des conditions sanitaires liées à la Covid-19. Ce sont 11 enseignants qualifiés qui ont pu apporter leur soutien aux apprentis en difficultés.

AUTORITE INTERCOMMUNALE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE DE SION ET REGION (SION, ARBAZ, AYENT, GRIMISUAT ET VEYSONNAZ)

Durant l'année 2020, l'Autorité intercommunale de protection de l'enfant et de l'adulte de Sion et Région (ci-après APEA) s'est réunie à 24 reprises (y compris partiellement ou par voie de circulation compte tenu de la situation liée à la Covid-19) pour délibérer de 999 objets inscrits à l'ordre des séances. 589 causes ont été ouvertes, dont 249 ont abouti à des mesures de protection (y compris les enregistrements des déclarations d'autorité parentale conjointe). Par ailleurs, 557 dossiers ont pu être archivés, suite à des levées de mesures, des changements de domicile, des décès ou au classement d'affaires diverses. Au 31 décembre 2020, les personnes au bénéfice d'une mesure de protection s'élevaient au total à 833 mandats actifs assumés par le Service Officiel de la Curatelle (SOC), l'Office pour la protection de l'enfant (OPE) ou des curateurs privés tiers ou choisis dans le cadre de la famille, parmi les proches ou les relations.
Dès 2014, le nombre de mineurs non accompagnés déposant une demande d'asile était à la hausse : 43 mineurs non accompagnés à la fin 2014 et 97 à la fin 2016. Le nombre de demandes d'asile a diminué ces dernières années. A ce jour, l'APEA gère 28 mesures de mineurs non accompagnés.
7 décisions sur les 999 rendues par l'APEA ont fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Cantonal. Deux recours ont été rejetés, un recours a été retiré et 4 décisions sont en attente de jugement.

Mandats actifs

		SOC	Curateurs privés	OPE	Total
Mineurs					
306.2 CC	Curatelle de représentation		8		8
307 CC	Mesures protectrices			18	18
308 CC	Curatelle éducative et/ou de surveillance des relations personnelles ou de filiation		3	119	122
310 CC	Retrait du droit de garde des père et mère			7	7
318.3 CC	Surveillance de l'administration des biens de mineurs		5		5
325.1-3 CC	Protection des biens de l'enfant et retrait de l'administration	4	1		5
327a CC	Tutelle de mineur	7	31		38
Total mineurs		**11**	**48**	**144**	**203**

Document de travail à l'usage du Conseil général

Majeurs					
393 CC	Curatelle d'accompagnement	4	1		5
394 CC	Curatelle de représentation		2		2
394 et 395 CC	Curatelle de représentation et de gestion	231	194		425
393 à 396 CC	Mesure faisant l'objet de combinaison de curatelle	7	10		17
398 CC	Curatelle de portée générale	89	92		181
Total majeurs		**331**	**299**		**630**
Total mandats SOC, CP et OPE		**342**	**347**	**144**	**833**

Ci-après figure le nombre de mandats actifs par commune :

	Sion	Arbaz	Ayent	Grimisuat	Veysonnaz
Mineurs	184	0	8	9	2
Majeurs	551	18	34	24	3
Total	**735**	**18**	**42**	**33**	**5**

Il relève également de la compétence de l'APEA de se prononcer ponctuellement sur diverses situations notamment la protection et surveillance des biens de l'enfant (art. 324 al. 1-2 CC), le pouvoir de représentation du conjoint ou du partenaire enregistré (art. 374 à 376 CC), l'enregistrement des déclarations communes d'autorité parentale conjointe (art. 298a CC), les mandats à un tiers (art. 392 al. 2 CC), les inventaires d'enfant mineur suite au décès de l'un des parents (art. 318 al. 2 CC), la constatation de la validité d'un mandat pour cause d'inaptitude et acceptation (art. 363 al. 2), l'approbation de convention d'entretien (art. 287 à 289 CC) et le règlement des relations personnelles (art. 275 CC).

SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE DE SION ET REGION

Le service assume les mandats de curatelles confiés par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte. Les trois axes de travail principaux sont le soutien social aux personnes concernées, la gestion de leurs finances et leur représentation juridique. Au 31 décembre 2020, le service officiel de la curatelle gérait 340 mandats de curatelle. Un curateur à plein temps gère en moyenne 60 mandats.

Assistance à la personne
Les curateurs veillent à ce que les personnes concernées bénéficient d'un logement, de soins et d'un encadrement. Un contact personnel est instauré dans chaque situation. Une collaboration professionnelle est mise en œuvre avec les familles, les médecins, les hôpitaux, les services de soins à domicile, les services sociaux et les institutions. Les personnes concernées sont souvent atteintes de troubles psychiques graves, les curateurs doivent donc faire preuve de compétences spécifiques et d'une grande résistance face aux situations tendues (décompensations, agressivité, conflits dans les successions, etc.).

Gestion
Le service officiel de la curatelle gère les revenus et les dépenses des personnes concernées. Les prestations sociales sont sollicitées : caisses maladies, prestations complémentaires, aide sociale, AVS, AI, LPP, APG, chômage. Les curateurs professionnels gèrent le patrimoine et la fortune des personnes qui en disposent, conformément aux dispositions du code civil et des ordonnances y relatives. La tenue des comptes, et l'ensemble des écritures, sont vérifiés pour chaque personne tous les deux ans, par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte.
Le secrétariat du service assure la réception, la caisse, la comptabilité, le trafic des paiements, les remboursements de caisse maladie et PC, les déclarations d'impôts. Durant l'année 2020, 22'092 paiements ont été passés, pour les personnes concernées, pour un total de Fr. 15'893'727.-. La charge administrative de la gestion des mandats de curatelle est conséquente; à titre d'exemple, 3'477 demandes de remboursements auprès des caisses-maladie ont été effectuées en 2020.

Représentation juridique
En fonction des mandats confiés par l'APEA, les curateurs représentent les personnes concernées auprès des institutions : banques, assurances, administrations publiques et hôpitaux. Les curateurs représentent également les personnes pour les actes importants : transactions immobilières notariées, successions, divorces, consentements médicaux et choix du lieu de vie. Les souhaits des personnes concernées sont pris en compte, dans la mesure du possible, et selon leur degré de capacité de discernement.

INTEGRATION

La politique d'intégration découle de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI 2019). Elle définit les objectifs et principes de l'intégration des étrangers et précise que la commune est chargée de la mise en œuvre des mesures d'intégration au niveau local ou régional. Depuis 2018, la Ville de Sion est entrée dans la seconde phase du Programme d'intégration cantonal (PIC2) par la signature d'un mandat de prestations avec le canton du Valais. Elle s'investit également, via sa déléguée régionale, au développement d'activités sur les districts de Sion et Hérens. Dans ce cadre la ville a continué en 2020 à développer des actions répondant aux piliers et aux points forts suivants :

Informations et conseils	**Formation et travail**	**Communication et intégration sociale**
Primo-information	Langue	Interprétariat
Conseil	et formation	communautaire
Protection contre	Petite enfance	Médiation
la discrimination	Employabilité	interculturelle

Commission consultative de l'intégration
La commission a pour mission d'informer le conseil municipal des projets menés dans le cadre de la politique d'intégration, de proposer à l'intention de ce dernier des mesures d'intégration répondant aux besoins identifiés, d'aider la responsable de l'intégration et la déléguée régionale dans l'accomplissement de leurs tâches, et enfin de contribuer à la mise en place des mesures propres à favoriser le rapprochement de la population étrangère et suisse à Sion. Le bureau de la commission représenté par le conseiller municipal, le chef du service des affaires sociales et la responsable de l'intégration, a étudié avec rigueur les demandes de subventions soumises. Ainsi l'OSEO Valais, le Centre Suisses-Immigrés, l'Association Valaisanne d'Interprétariat Communautaire, et 4 associations étrangères (cours de langue et culture d'origine) ont été soutenus. 16 projets ont ainsi été financés pour un montant total de Fr. 111'009.-. Un bilan de la commission en cette dernière année de législature a relevé la nécessité de renforcer le contact avec les communautés d'origine étrangère.

Pilier Informations et conseils
Informations et accueil aux nouveaux arrivants
Le Pass Bienvenue lancé en 2016 en collaboration avec la section culture de la ville, a été proposé aux nouveaux arrivants. L'édition du pass 2019/2020 a permis de proposer 38 lieux et évènements culturels. 650 pass ont été commandés offrant à leurs détenteurs la possibilité de découvrir l'offre culturelle, tout en favorisant leur intégration dans leur nouveau lieu de vie de manière gratuite et illimitée, ceci d'avril 2019 à mars 2020. Un site internet traduit en 8 langues présente l'offre du pass, les lieux, le règlement et l'agenda, afin de valoriser le projet et favoriser la compréhension de cette offre. Chaque pass est transmis accompagné d'une brochure, présentant l'éventail des événements et lieux culturels accessibles.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Les activités d'orientation et de conseils aux nouveaux arrivants et aux migrants, se sont poursuivies en 2020 au travers de courriers de bienvenue, d'entretiens, de visites spontanées ou de téléphones.

La soirée d'accueil des nouveaux arrivants installés en 2019, n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la situation sanitaire.

Les séances de bienvenue (visite historique de la ville, informations pratiques et apéritif) n'ont pu avoir lieu qu'à 3 reprises tout au long de l'année, 3 séances ayant dû être annulées en raison de la pandémie. 81 personnes y ont assisté. 4 interprètes de l'AVIC ont accompagné des personnes de langue étrangère à l'occasion de ces visites et séances d'information. Les nouveaux arrivants ont pu découvrir leur ville sous l'angle historique et bénéficier d'informations précieuses relatives à leur intégration. La soirée annuelle et les séances de bienvenue sont très appréciées des nouveaux arrivants et se poursuivront en 2021. La soirée d'accueil des nouveaux arrivants de 2020 et les séances de bienvenue qui n'ont pu avoir lieu en 2020 seront organisées lorsque la situation sanitaire le permettra.

Semaine d'actions contre le racisme 21 – 31 mars

Comme chaque année, les délégués des villes et régions mettent en place, en collaboration avec les instances cantonales à l'intégration, la semaine valaisanne d'actions contre le racisme. Cette année la campagne s'est articulée sur le thème « Je ne suis pas raciste, mais… ». La campagne cantonale ciblait les écoles avec pour objectif de sensibiliser à l'égalité des chances et de mener une réflexion autour des discriminations et du racisme. Les actions sédunoises visaient également ce public avec des animations prévues en collaboration avec l'association Bibliobus bains de livres dans 4 centres scolaires. Seul le centre scolaire des Collines a pu participer à cette sensibilisation avant la fermeture des écoles.

Le RLC, également partenaire des actions sédunoises, avait prévu une animation avec les enfants du TIPI sur le thème de la différence. Bien que cette journée n'ait pas pu avoir lieu, le travail effectué en amont par l'équipe a permis de questionner 10 enfants sur leur perception de la différence et de diffuser leurs témoignages sur les réseaux sociaux et ainsi d'atteindre un large public. D'autres actions, ciblant quant à elles le tout public, devaient réunir une palette d'intervenants à la médiathèque Valais de Sion le 21 mars pour une journée de réflexion et de sensibilisation sur le thème « Même pas si différents, mais… ». Cette journée n'a malheureusement pas pu avoir lieu.
Enfin, les déléguées à l'intégration de la Région Valais central ont proposé une action radio sur Rhône FM. 5 capsules audio de 3 min ont été diffusées durant la semaine du 23 au 27 mars 2020, à raison d'une fois par jour dans l'émission « C'est dans l'actu ». Ces capsules ont été relayées sur les pages Facebook et Instagram de la Semaine valaisanne contre le racisme. L'objectif premier de cette action était de comprendre comment le slogan de la Semaine 2020 « Je ne suis pas raciste, mais » résonnait chez la population et de relever ce qui pouvait se cacher derrière cette phrase souvent entendue au quotidien. Dans un deuxième temps, l'idée était d'apporter un éclairage d'experts sur les éléments ressortis dans le but d'amener les personnes qui ont écouté les capsules de réfléchir à leurs propres représentations de l'autre.
Les micros-trottoirs ont ainsi fait ressortir des inquiétudes, des peurs face à l'étranger (peur d'être « envahis » par des cultures autres, des religions autres ; peur que la présence de trop d'étrangers ait un impact négatif sur la scolarisation des enfants autochtones ; sentiment d'insécurité lié à la présence d'étrangers), ainsi que des sentiments d'injustice (sentiment que certaines familles suisses dans la difficulté doivent faire plus d'efforts et sont moins soutenues par l'Etat que les réfugiés), mais également des avis positifs sur la diversité, perçue comme une richesse (mélange des cultures, apports des autres cultures, notamment à l'école). Des appels à la solidarité et au vivre-ensemble ont également émergé des retours des passants (Que ferions-nous si nous étions à leur place ?).
Les experts ont pu analyser les peurs et répondre par des chiffres concrets, notamment sur le soutien financier accordé aux réfugiés ainsi que donner des éclairages sur la provenance des peurs mentionnées, sur la manière dont ces peurs peuvent être véhiculées et proposer des solutions pour les dépasser.

Pilier Formation et travail
Langue et formation
Les mesures relatives à ce pilier, notamment les cours de français, d'informations sociales et en lien avec la petite enfance, sont assurées par les partenaires que sont le Centre Suisses-Immigrés et l'OSEO Valais, avec le soutien financier de la Ville, du Canton et de la Confédération. Près de 250 personnes ont pu profiter de cours de français dans tous les niveaux ainsi que des mesures spécifiques en lien avec l'apprentissage de la langue en présentiel ou à distance lors du semi-confinement du printemps. Les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour développer une offre d'enseignement à distance adéquate permettant de maintenir le lien et la formation.

Naturalisation, ce qu'il faut savoir
La Ville de Sion en collaboration avec l'OSEO Valais, et Mme Danièle Dayer du bureau Mosaïque, a poursuivi le projet de formation destiné à accompagner les candidats dans leur préparation visant l'obtention de la naturalisation. Ce projet, qui a en outre pour objectif de favoriser la mixité des cultures par la rencontre entre citoyens de tous horizons, a vu l'organisation de deux sessions en février et septembre, les sessions prévues en mai et novembre ayant dû être annulées. Ces sessions ont regroupé 60 participants, dont 12 personnes de la région (Ayent et Grimisuat) et 6 bénévoles.

Enfin je vote
Le projet de formation citoyenne « Enfin, je vote » initié en 2018, et développé en collaboration avec les délégués à l'intégration des villes de Monthey, Martigny et Sierre, s'est poursuivi en 2020. Ce projet vise la promotion d'une citoyenneté active basée sur l'acquisition des connaissances et des compétences propres à encourager la participation à la vie politique, à favoriser la rencontre entre différents publics dans un esprit d'intégration sociale. Il a été proposé aux nouveaux naturalisés, aux jeunes promus civiquement, et enfin au tout public résidant à Sion et région. Lors de cette soirée de formation les participants ont été informés sur leurs droits citoyens. Ils ont participé à des ateliers pratiques animés par des élus, afin de se familiariser avec le matériel de vote sur les plans communal, cantonal et fédéral ainsi que sur les types de votations et d'élections. La coordination et la formation sont toujours confiées à Mme Madeline Heiniger pour les 4 villes. Ces formations ont accueilli plus de 25 personnes et 5 élus.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Pilier communication et intégration sociale
Fête des voisins
La 12ième édition de la fête des voisins, initialement prévue en mai, s'est déroulée le 18 septembre. L'office de l'intégration en assure la promotion. En raison de la situation exceptionnelle liée à la pandémie, une baisse considérable des fêtes marque cette année 2020. Seules 23 fêtes ont été annoncées. Les principaux quartiers de Sion sont représentés grâce notamment à la bonne collaboration avec les associations de quartier et la section jeunesse de la ville, via le centre Rencontres Loisirs et Cultures (RLC) qui relayent l'information, et avec le soutien du réseau d'affichage de 8 bâches dans plusieurs quartiers de la cité. De plus, la collaboration renouvelée avec Car postal a permis de diffuser une image de la fête des voisins durant 12 jours dans les bus sédunois, touchant plus de 40'000 personnes. La participation de l'hôtel de ville qui invite ses voisins à une raclette, renforce considérablement l'image positive de cette manifestation. Réel événement rassembleur, la fête des voisins souhaite briser les barrières interculturelles, ou intergénérationnelles, afin de rapprocher toutes les tranches de la population et favoriser une cohésion sociale toujours plus forte.

Rencontre d'ici et d'ailleurs
Différents événements visant l'intégration sociale sont menés en collaboration avec l'association du même nom et l'office de l'intégration. Chaque deux ans, une semaine d'animations et un week-end de découvertes, placent les communautés au cœur de la Ville pour partager leur culture et leurs traditions. Les rencontres de 2020 ont malheureusement dû être annulées en raison de la pandémie. La prochaine édition aura lieu en août 2022. L'association a tout de même pu proposer une petite rencontre d'ici et d'ailleurs grâce à la collaboration avec le Port Franc. Dans le respect des normes sanitaires, 4 communautés ont ainsi pu faire découvrir aux 200 participants présents, leurs mets et leurs musiques dans la cour Port Franc le 12 septembre dernier. 2 rencontres cinématographiques, mettant en valeur les communautés éthiopienne et russe ont eu lieu. Chaque rencontre est suivie d'un échange, avec la communauté ou des intervenants, en relation avec le film projeté et d'un apéritif. Ces rencontres sont proposées grâce à la collaboration avec les cinémas de Sion et le soutien de la Confédération, du Canton et de la Ville. Elles constituent des occasions d'échanges, et de partages très appréciées de la population et des communautés.

Sion, ville multiculturelle

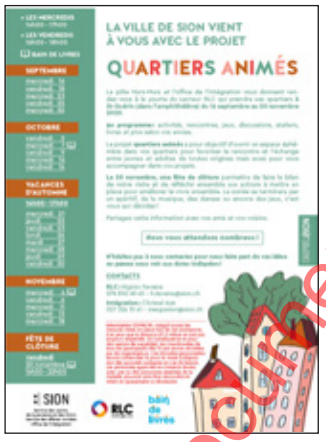

Le projet Sion, ville multiculturelle est un projet visant à informer et à encourager le développement de mesures d'intégration, ou actes d'intégration, à l'intérieur des quartiers. Mené en collaboration avec le service de la jeunesse, via le secteur hors murs du RLC, un quartier a pu bénéficier de l'approche dénommée « Quartiers animés ». L'office de l'intégration est ainsi intervenu dans le quartier de St-Guérin en proposant un projet de valorisation des langues étrangères au travers d'un bus mettant à disposition des livres en plusieurs langues (Le bain de livres), et offrant des moments de contes aux enfants. Le projet ayant dû être annulé début novembre, seule l'animation prévue au mois d'octobre a pu avoir lieu.

Tandem
Ce projet de mentorat lancé dans le cadre du projet Cohabiter (clôt en 2017) a été pérennisé, grâce à une coordination centralisée à Conthey pour la région du Valais central. 44 nouveaux bénévoles ont été formés début 2020. Ils n'ont cependant pas pu être mis en relation avec des bénéficiaires en raison de la pandémie. Ce projet se poursuivra dès que la situation sanitaire le permettra.

Intégration régionale
Implication des communes
A la fin de l'année 2020, cinq communes (Ayent, Arbaz, Mont-Noble, Savièse et Grimisuat) faisaient partie du PIC. La collaboration avec les communes se fait au travers des conseillers communaux, répondants à l'intégration et des différents partenaires de terrain. Des séances régulières, collectives et bilatérales, ont lieu avec la déléguée. Celle-ci travaille notamment sur les collaborations intercommunales et promeut une vision régionale de l'intégration avec une réflexion et des projets communs. 2020 marque la fin de la législature et de la collaboration avec certaines répondant-es. Dès 2021, les communes d'Ayent, Mont-Noble, Savièse et Grimisuat seront représentées par une nouvelle personne.

Groupe de travail intégration du coteau
Le groupe d'intégration intercommunal, constitué en 2019, a commencé à fonctionner, avec deux rencontres en 2020 et une réflexion autour de nouveaux projets. Un cahier des charges a été signé. Le groupe est reconnu par les différentes communes et la déléguée en est la coordinatrice.

Information et accueil des nouveaux arrivants
La déléguée conseille les communes qui le souhaitent pour l'accueil des nouveaux arrivants, notamment pour leurs soirées annuelles d'accueils (présentation des mesures d'intégration et du projet Tandem).

Protection contre la discrimination
Lors de la Semaine contre le racisme 2020, l'école primaire de Grimisuat a accueilli une semaine d'ateliers animés par l'association « Pépites d'or » Un spectacle de contes à deux voix, suivi d'ateliers thématiques sur le vivre ensemble ont été proposés à 13 classes. Des ateliers animés par l'association Bibliobus-Bains de livres et prévus à Ayent, Arbaz et Savièse ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire.

Langue et formation
Le cours de français pour les adultes migrants, mis en place par les communes du coteau a accueilli une vingtaine de participants. A Ayent, deux cours de niveaux différents ont été proposés et ont accueilli une quinzaine de participants par semestre. A Savièse, deux niveaux ont été proposés et ont accueilli une dizaine de participants par semestre. De mars à juin, ainsi que de septembre à début décembre, les cours ont eu lieu en ligne, en raison de la situation sanitaire. La déléguée a collaboré avec les enseignantes pour développer l'offre en ligne. L'utilisation de cette offre a été plus ou moins importante, en fonction des compétences numériques des élèves ou simplement de l'accès aux outils technologiques et a révélé certaines lacunes sur ces questions.

Petite enfance
Les rencontres entre les enfants de la crèche de Nax et ceux du foyer l'Inalp de Vernamiège, Ensemble c'est tous, n'ont eu lieu que partiellement en 2020, en raison de la situation sanitaire. En octobre, la venue annuelle du bibliobus sur une journée à l'école de Nax a pu avoir lieu et a permis de réunir les enfants du foyer, de la crèche et de l'école autour de contes, de livres et de kamishibai; ceci dans de multiples langues et pour la quatrième année consécutive. Le bibliobus a été également présent lors de 4 rencontres des Minis du mardi (rencontres hebdomadaires parents-enfants), porté par le groupe de diaconie de Savièse et s'est rendu 2 fois dans les quartiers de Savièse.

Pilier communication et intégration sociale
Projet Tandem
7 personnes se sont inscrites pour être bénévoles et 5 ont suivi la formation de février 2020. En septembre, 3 nouveaux binômes ont été créés sur la région.

Document de travail à l'usage du Conseil général

La Fête des voisins a eu lieu sur la région (Arbaz, Ayent, Savièse et Grimisuat), en septembre. Elle a vu l'organisation d'une quinzaine de fêtes.

Fête interculturelle Ayent-Arbaz
Après le succès de la fête 2019, un comité d'organisation renforcé a été créé. La fête 2020, prévue en avril, a malheureusement dû être annulée.

Projet Cafés-Rencontres

Le projet Cafés-Rencontres, qui propose deux rencontres par mois à la salle du Ranch de Grimisuat ouvertes aux résidents de la région, avec objectif de pratiquer le français tout en échangeant sur divers thématiques, a vu le jour en août 2020. Les premières rencontres ont eu lieu en présentiel. Dès octobre, les Cafés se sont déroulés en ligne. Chaque rencontre a vu la participation d'une dizaine de personnes, d'origine suisse et étrangère. Les rencontres sont animées par une enseignante des cours de français de la région. Les participants sont invités à proposer et même présenter une thématique.

Collaborations avec la responsable de l'intégration de Sion
La collaboration se fait au quotidien (séances de travail, concertations, discussions, soutiens). La déléguée régionale est responsable du matériel de communication (site internet, brochures diverses : brochure intégration, document sur les premières démarches, dépliants présentant l'offre des cours de français à Sion).

ASSOCIATION SÉDUNOISE DES LIEUX D'ACCUEIL DE L'ENFANCE (ASLAE)

Depuis son année de fondation en 1992, l'association n'a cessé d'adapter l'offre à la population du territoire sédunois, accompagnant une croissance démographiquement significative. L'adaptation à ces besoins ne pourrait se faire sans le soutien essentiel des collectivités, représentées par la ville de Sion et par le canton du Valais. Depuis 2017, l'association gère l'ensemble des 14 structures d'accueil subventionnées par municipalité pour un total de 755 places d'accueil en 2020. En 2020, l'ASLAE emploie environ 164 (112 EPT) collaboratrices et collaborateurs regroupant le personnel éducatif, le personnel administratif ainsi que le personnel d'intendance. L'association est une entreprise formatrice importante, et forme environ 40 stagiaires et apprenti(e)s sur l'ensemble des structures d'accueil. Les personnes en formation fréquentent diverses filières (HES, ES, CFC et préapprentissage). En plus de ces filières professionnelles, les structures d'accueil collaborent avec plusieurs entités soutenant l'insertion professionnelle (OSEO, ORP, FOVAHM, etc.).

Accueil de l'enfance
L'accueil de l'enfance est réparti en trois grands secteurs qui sont la nurserie, la crèche et l'unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) :

- Nurserie : prise en charge des enfants de leur naissance jusqu'à 18 mois ;
- Crèche : prise en charge des enfants dès 18 mois jusqu'à l'entrée à l'école ;
- UAPE : prise en charge des enfants dès la 1ère HarmoS jusqu'à la 8e Harmos.

A la fin de l'année 2020, l'ASLAE compte 3 nurseries, 6 crèches et 9 UAPE (unité d'accueil pour les écoliers), réparties sur l'ensemble de la commune de Sion. Plusieurs conventions sont également en vigueur avec d'autres communes partenaires, afin de répondre aux besoins des familles dans les secteurs qui ne disposent pas de structure. Une priorité au placement est attribuée à l'enfant dont la famille est domiciliée sur le territoire communal, ou dont la commune de domicile bénéficie d'une convention avec la municipalité de Sion. En plus de la domiciliation, en cas de pénurie de places, d'autres critères ont été définis afin de prioriser l'attribution des places d'accueil. Ces autres critères sont les suivants :

1. L'enfant dont le ou les parents doivent assurer une activité professionnelle, des recherches d'emploi ou une formation;
2. L'enfant ayant déjà un frère ou une sœur dans la structure.

La participation financière des familles est basée sur le revenu, avec une large palette de classes tarifaires qui permet la prise en considération de manière fine, des possibilités financières des familles. 25 classes permettent d'échelonner la progression tarifaire. Les tarifs sont applicables sur la base du revenu net (chiffre 2600) ressortant du procès-verbal de taxation, plus le revenu d'immeuble s'il est négatif (chiffre 1110), ainsi que les rachats éventuels du 2ème pilier (chiffre 2100).

Nombre d'enfants accueillis par classes	2018	%	2019	%	2020	%
Classes 1 à 7 / Revenu de 0 à 60'0000 Fr.-	1050	53.6	1075	53.6	1023	52.4
Classes 8 à 14 / Revenus de 60'000 à 95'000 Fr.-	557	28.5	561	28.5	569	29.2
Classes 15 à 20 / Revenus de 95'000 à 150'000 Fr.-	245	12.5	263	12.5	249	12.8
Classes 21 à 24 / Revenus de 150'001 à 190'000 Fr.-	45	2.3	47	2.3	41	2.1
Classe 25 / Revenus de plus de 190'001 Fr.-	60	3.1	69	3.1	69	3.5
Nombre total d'enfants pris en charge	**1957**	100	**2015**	100	**1951**	100

Malgré l'augmentation de l'offre, L'ASLAE constate une baisse du nombre d'enfants accueillis sur 2020. Plusieurs paramètres peuvent en être la cause. Cependant, la situation sanitaire a pu favoriser le retrait de certains enfants dont les parents disposaient d'autres solutions de prise en charge. Ce paramètre n'est pas prépondérant sur l'évolution de la prise en charge. En effet, il peut y avoir une augmentation des enfants avec une petite prise en charge ou au contraire moins d'enfants avec une plus grande durée de prise en charge. L'indicateur du nombre d'heures de prise en charge par secteur que vous trouverez ci-dessous permet une meilleure vision de l'évolution des prestations offertes.

Nurserie
L'association dispose en 2020 de 95 places ouvertes en nurserie, réparties dans trois structures d'accueil qui sont la Pouponnière Valaisanne, les P'tits Furets et les Châteaux. Les différentes nurseries sont ouvertes de 6h30 à 19h00. Elles accueillent les enfants à la demi-journée ainsi qu'à la journée. Les principaux objectifs des nurseries sont liés aux soins, à l'alimentation, aux activités d'éveil et de stimulation, ainsi qu'à l'observation des enfants et de leur développement. Les professionnelles portent une attention particulière à effectuer des retours destinés aux parents, durant cette période d'accueil.

Accueil en secteur nurserie	2018	2019	2020
Nombre d'enfants pris en charge	239	282	310
Nombre d'heures de prise en charge	141'006	158'787	134'428

Crèches
En 2020, l'association comptait 217 places ouvertes en crèche,

Document de travail à l'usage du Conseil général

réparties dans six structures d'accueil qui sont La Pouponnière Valaisanne, Les P'tits Furets, Pirouette, Croque Lune, Gribouille (Salins) et les Châteaux. Les heures d'ouverture de ces structures sont les mêmes que pour les nurseries, soit de 6h30 à 19h00. Elles accueillent également les enfants à la demi-journée et à la journée. Certaines structures ont une fermeture annuelle, mais la prise en charge de l'enfant dans une autre structure est toujours possible, moyennant une inscription spécifique. Les équipes éducatives de ce secteur ont, entre autres, pour objectifs le développement moteur, affectif et psychique de l'enfant, la prévention et le dépistage de difficultés éventuelles, la socialisation, et plus particulièrement l'apprentissage des règles de vie en collectivité, la créativité, la préparation à l'entrée à l'école, etc.

Accueil en secteur crèche	2018	2019	2020
Nombre d'enfants pris en charge	584	659	638

UAPE (unité d'accueil pour écoliers)
L'ASLAE propose 432 places en UAPE. Elles sont réparties dans les 9 unités d'accueil pour écoliers de la ville. En font partie, la Cartouche, Arc-en-ciel, La Récré, Point-Virgule, le Mikado, les Papivores, la Trott', Les Croqu'Notes et le Relais (Salins). L'ouverture de ces structures se fait de 6h30 à 9h00, de 11h00 à 14h00 et de 16h00 à 19h00. Certains matins, les structures ouvrent également entre 9h00 et 11h00, afin d'accueillir les enfants qui n'ont pas école. Le mercredi, certaines UAPE sont ouvertes la journée complète, soit de 6h30 à 19h00. Les inscriptions s'effectuent par période (matin – midi – après-midi – soir) en fonction des besoins des familles. Durant les vacances scolaires, certaines UAPE sont fermées. Une possibilité de prise en charge dans une UAPE de remplacement est toujours possible. Les objectifs des UAPE sont sensiblement différents de ceux des crèches. Les enfants étant déjà fortement stimulés par le programme scolaire durant la journée, les UAPE axent plutôt leurs interventions au niveau des comportements sociaux, des valeurs et des activités récréatives, ainsi que sportives. Des notions comme le partage, le respect de l'autre et de ses particularités, l'entraide, la persévérance, sont fréquemment travaillées auprès des enfants.

Accueil en UAPE	2018	2019	2020
Nombre d'enfants pris en charge	1134	1074	1003

Faits marquants 2020

COVID-19
Les structures d'accueil n'ont pas été épargnées par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Au printemps, et plus précisément le 16 mars 2020, les écoles ont été fermées ainsi que les structures d'accueil. Un service de prise en charge d'urgence pour les personnes ayant des métiers dans les soins, les urgences ainsi que pour assurer des tâches régaliennes a néanmoins été garanti avec un maximum de 5 enfants par structure. Au fil des mois, de nombreuses consignes et restrictions ont été imposées aux équipes, aux enfants ainsi qu'à leurs familles. Une reprise « normale » de l'accueil avec les capacités habituelles a pu avoir lieu au 11 mai 2020. Au même titre que les soignants et d'autres professions essentielles, les professionnelles de l'enfance se sont adaptées, se sont épaulées et ont fait front à la situation sanitaire avec beaucoup d'engagement et de professionnalisme. Malgré toute cette force et cette volonté, L'ASLAE perçoit que les équipes sont fatiguées physiquement et psychologiquement. Le port du masque en permanence, les restrictions liées aux activités avec les enfants ainsi que l'absence de contacts avec les familles mettent à mal tous le secteur de l'accueil de l'enfance, la qualité de la prise en charge et exacerbent les problématiques éducatives. L'ASLAE reste confiante et espère que 2021 permette de voir évoluer positivement la situation sanitaire afin que les enfants et les équipes puissent à nouveau vivre normalement.

Retour de la Pouponnière valaisanne à la route du Manège 38
Un des principaux faits marquants de l'année 2020 est le retour de la Pouponnière valaisanne dans ces locaux situés à la route du Manège 38. Ceux-ci ont bénéficié d'une mise aux normes demandée par le canton ainsi que d'un agrandissement afin de répondre au besoin en places d'accueil dans le secteur préscolaire. Une importante préparation a dû être mise en place par l'ensemble du personnel de la Pouponnière valaisanne ainsi que par l'administration de l'ASLAE et la direction des travaux afin de permettre l'ouverture de la structure au 10 août 2020.

Déménagement des bureaux de l'ASLAE
À la fin de l'année 2020, l'administration de l'ASLAE a quitté les locaux de l'avenue de la Gare 21 pour en intégrer de nouveaux situés à l'avenue de Tourbillon 100. Ces locaux sont équipés de plusieurs bureaux, d'une salle de réunion/formation et d'un espace de stockage dédiés aux différentes structures d'accueil ainsi que de leur maintenance. Ils sont idéalement situés à côté du parking des Roches brunes ce qui permet d'y accéder aisément.

Développements et projets 2021
En 2021, l'ASLAE devra finaliser certains projets comme :
- La mise en service au 7 janvier 2021 de l'UAPE/garderie Le Looping dans le bâtiment de l'OSEO situé à la rue Oscar-Bider 60.
- Le déplacement et la mise en service de l'UAPE La Récré dans le centre scolaire de Gravelone pour la rentrée scolaire 2021.
- Le suivi du projet d'UAPE, d'une capacité de 75 places, implémenté dans le futur centre scolaire de Champsec et devant ouvrir à la rentrée 2022.
- La création d'une UAPE dans le centre scolaire d'Uvrier.
- L'étude des besoins en structure et en places d'accueil à moyen terme pour l'ensemble du territoire communal.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

L'année 2020 a été particulièrement intense pour le CMS de Sion région. L'événement le plus marquant est bien sûr la crise sanitaire qui a eu un impact important sur l'organisation de ses différentes activités. Des contacts réguliers avec le service des affaires sociales de la ville ont permis de coordonner la mise en place des mesures de protection et développer plusieurs mesures de soutien spécifiques à l'attention de la population. Sollicité par les autorités cantonales, le CMS a aussi participé activement au monitoring des données clé de la pandémie pour l'ensemble des prestataires d'aide et de soins à domicile de la région (2 organisations privées et plus de 40 infirmier-ère-s indépendant-e-s).
Les différentes phases de la pandémie ont donc fortement mobi-

Document de travail à l'usage du Conseil général

lisé l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CMS qui ont dû adapter en permanence l'organisation de leurs activités. Malgré des conditions de travail difficiles, le professionnalisme et la solidarité dont ils ont fait preuve ont permis d'assurer la continuité des prestations du CMS en faveur de la population de la région.
Parallèlement à la gestion de la crise sanitaire, le CMS a poursuivi la réalisation de ses différentes missions et a participé avec les quatre autres CMS subrégionaux des districts de Sion, Hérens et Conthey à la finalisation du processus de régionalisation. 2020 était ainsi la dernière année d'exploitation du CMS de Sion région dont les activités sont intégralement reprises au 1er janvier 2021 par le nouveau CMS Régional Sion-Hérens-Conthey.

Service social
L'année 2020 n'a pas épargné le service social quant à la gestion de la crise sanitaire. Les collaborateurs du service, que ce soit les assistants sociaux, le coordinateur en insertion, les collaborateurs administratifs et financiers ou le secrétariat, chacun a dû faire preuve d'adaptabilité, de créativité et d'engagement dans son activité quotidienne. Les postes de cadres ont également été très sollicités pour gérer l'organisation du service pendant le semi-confinement mais également dans le soutien à une équipe, très sollicitée, très engagée mais parfois épuisée par la situation.
Dès l'annonce du semi-confinement par le Conseil Fédéral en mars 2020, le service social s'est organisé pour répondre aux exigences sanitaires, notamment en mettant en place le télétravail. Toutefois, le service se doit de rester proche des citoyens, principalement les plus fragilisés par la crise, tant au niveau financier et administratif, que socialement et humainement. Des permanences ont ainsi été organisées pour répondre à toutes les demandes de soutien ou d'information.
Durant cette première vague de la pandémie, l'objectif principal du service fut de maintenir les mêmes prestations qu'en période ordinaire afin de répondre aux besoins des citoyens et des bénéficiaires d'aide sociale. Le constat que l'on peut faire est que l'organisation mise en place a fonctionné et a permis d'atteindre cet objectif.
Après un bref retour à la normale durant la période estivale, la 2ème vague a nécessité de remettre en place un système de télétravail. L'expérience du printemps a permis de le faire rapidement et efficacement. L'ASLAE a pu toutefois constater que les personnes à l'aide sociale ou faisant appel aux services supportaient de plus en plus difficilement la situation : isolées, parfois forcées à l'inactivité, avec une véritable détresse chez certains bénéficiaires. Plus que jamais, l'année 2020 a démontré que le service social est un maillon indispensable dans une gestion de crise, telle qu'elle a été vécue : en première ligne pour garantir le minimum vital des plus démunis et des victimes de la crise, mais également pour soutenir les personnes les plus fragiles de notre société.

Les demandes au service social, le nombre de dossiers suivis et les motifs d'intervention
En 2020, 721 personnes se sont adressées au service social pour des questions, du soutien social ou administratif ou pour une demande d'aide sociale. 293 dossiers ont fait l'objet d'une nouvelle demande d'aide (aide sociale, financière, placements mineurs, demande de subventions 100%).
Cette année en particulier, les assistants sociaux ont eu un travail important d'information, de prévention et d'orientation pour les nouvelles demandes. Selon les données statistiques du Service cantonal de l'action sociale, 666 dossiers ont été suivis durant l'année, soit 1'134 personnes dont 137 jeunes de 18-25 ans.

Ce graphique démontre que de plus en plus de personnes s'adressent au service social. Toutefois, le nombre de dossiers financiers suivis n'augmente pas en conséquence. Cela est compris comme une augmentation de la paupérisation de la population et des workings poor ainsi qu'une précarisation inquiétante des citoyens qui ne bénéficient cependant pas de l'aide sociale.

Aide et soins à domicile
Les soins
Dès le début de l'année et dans le contexte sanitaire qui était le nôtre des formations continues pour la prise en charge des clients COVID à domicile ont rapidement été mises en place à l'interne. Pour ce faire les collaborateurs ont profité des compétences des infirmières cadres et des infirmières spécialistes (infirmière clinicienne et clinicienne spécialisée, infirmière en soins palliatifs) déjà sur place. Elles étaient actives pour rassurer les collaborateurs et pour veiller à une interprétation et une application correcte et uniforme des directives fédérales et cantonales. Cette crise, mais aussi les sorties d'hôpital de plus en plus fréquentes et compliquées confirment le besoin pour le CMS de disposer de personnel qualifié et de « spécialistes » dans les différents domaines des soins. Leur apport s'est très vite révélé essentiel pour soutenir les collaborateurs dans la mise en œuvre des mesures de protection nécessaires et pour garantir la continuité de la qualité des soins auprès des clients à domicile.
La flexibilité et l'adaptabilité était un maître mot cette année. Les annulations des prestations par les clients, les hospitalisations, les congés de maladie et les quarantaines des collaborateurs ont constitué un réel défi pour les planificatrices des soins. Si dans une première phase le personnel était contraint, sur une courte durée, de prioriser les soins, par la suite, il a pu répondre positivement à tous les demandes des clients malgré cette contrainte.
Les six équipes de soins ont dû apprendre à communiquer autrement étant donné que les rassemblements pour le passage des informations orales n'étaient plus possible. Cet apprentissage a sollicité les ressources de chacun que ce soit le professionnel dans le domaine des soins ou ceux dans le domaine de l'aide pratique. Cette expérience a finalement conduit le service à mettre en place de nouvelles procédures de communication interne qui seront pérennisées après la crise sanitaire.
Le service aide et soins s'est également rapidement organisé pour être atteignable en ligne directe pour les sorties d'hôpital aussi durant le week-end, ceci plus particulièrement pour la première phase du COVID.

Ergothérapie
Le service d'ergothérapie compte 7 collaboratrices pour 4.4 postes à temps plein et intervient auprès des 5 CMS des districts de Sion, Hérens et Conthey depuis 2010. Ce service permet d'améliorer la sécurité et de favoriser l'autonomie des personnes à domicile dans toutes les tâches de la vie quotidienne. Les ergothérapeutes leur permettent de s'organiser dans leurs activités en fonction de leurs ressources, de manière efficace et personnalisée, tout en améliorant ou conservant leurs capacités. Elles conseillent également les proches aidants. De plus, le service d'ergothérapie forme les collaborateurs du CMS aux méthodes et techniques, favorisant la santé au travail et permettant de sécuriser la mobilisation des patients à domicile. Malgré une année 2020 qui a vu de fortes restrictions d'interventions en raison de la situation sanitaire, le service d'ergothérapie a su se rendre disponible pour d'autres services et a pu tout de même maintenir un nombre de prises en charge en ergothérapie proche de celui de l'année précédente.

Service Centr'aide
En 2020, 58 bénévoles se sont engagés auprès du service Centr'aide dans les différentes missions telles la livraison de repas à domicile (plus de 32'400 repas livrés), les transports sanitaires et sociaux intégratifs (1'254 transports effectués) et les visites à domicile (8 personnes visitées). Grâce à leur engagement, ces volontaires contribuent à la lutte contre l'isolement social et deviennent un acteur essentiel du maintien à domicile. Ils favorisent également le maintien d'un

Document de travail à l'usage du Conseil général

esprit de solidarité. En 2020, 6 livreurs de repas ont été engagés à un taux d'activité de 5 à 15% pour pallier aux difficultés de recrutement de nouveaux bénévoles et à l'accroissement des besoins.

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Consultation parents-enfants
Ce service propose des consultations à tous les parents et à leurs enfants de la naissance à l'entrée à l'école. Cet outil de prévention primaire par son travail d'accompagnement, d'écoute et d'aide, de transmission des messages de prévention soutient la parentalité et s'adapte aux besoins des familles. Les infirmières petite enfance travaillent en collaboration avec les différents acteurs du réseau (Pédiatre Sages-Femmes, Service Cantonal de la Jeunesse, hôpitaux, etc.). Elles sont des intervenantes actives dans le travail pluridisciplinaire médico-social.

Haut comme 3 pommes
Le lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés, est ouvert 2 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires et a pour objectifs :
- de favoriser la socialisation et la séparation en douceur,
- de créer un climat chaleureux et propice à la communication,
- d'encourager la confiance et le partage,
- de prévenir l'isolement et la solitude,
- de faciliter l'intégration.

STRUCTURES INTERMEDIAIRES

Appartements Domino
Suite au constat de la sous-occupation importante et chronique de l'appartement du quartier de Grand-Champsec, la décision a été prise de fermer cette structure et de renforcer le suivi des deux appartements sis à la rue Chanoine Berchtold.
Par ailleurs, depuis juillet 2020, le CMS assure l'entier de la gestion administrative des Dominos ainsi que le soutien social des résidents avec l'appui d'une assistante sociale déjà impliquée dans le service d'aide et soins à domicile. D'un commun accord, la convention qui liait Pro Senectute au CMS pour le pilotage des Dominos a été résiliée. La collaboration avec Pro Senectute se poursuit sur la promotion des activités et des structures intermédiaires d'accueil destinées aux aînés.
La capacité totale d'accueil des 2 appartements Dominos est de 13 places. Le taux d'occupation sur le 2ème semestre 2020 est de 95%.

Foyer de jour « Le Temps présent »
Maillon indispensable dans la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes, les foyers de jour permettent notamment de favoriser l'autonomie, mais aussi et surtout d'offrir des plages de répit aux proches aidants. Une équipe de professionnels constituée d'infirmières spécialisées, d'animatrices et d'assistantes du domaine santé-social, assurent une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. L'encadrement proposé vise à promouvoir le bien-être de la personne âgée en lui offrant un accueil et un cadre agréables, ainsi que des conditions idéales d'accompagnement et de sécurité. Le foyer de jour « Le Temps Présent » offre 15 places d'accueil.
En lien avec la pandémie, la structure a dû fermer ses portes du 13 mars au 7 juin. Pendant cette période, le personnel a effectué des visites à domicile chez près de 30 résidants sur 40. Dès le 8 juin le foyer a ouvert à nouveau ses portes. La capacité d'accueil a été ajustée durant le reste de l'année en fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures de protection. L'étroite collaboration avec le Service de la santé publique a permis de réagir rapidement aux différents changements et à informer de manière anticipée les résidents et leurs familles.
Sur l'ensemble de l'année, 59 personnes ont fréquenté la structure pour un total de 2106 journées d'accueil, soit 1259 de moins qu'en 2019. Malgré les limitations d'accueil exigées par le canton, le taux d'occupation reste supérieur à 90%. L'offre du foyer de jour répond donc à un besoin avéré, ceci d'autant plus que 22 personnes sont inscrites en liste d'attente.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Sécurité publique

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Organisation du service

Depuis le 1er janvier 2020 et la création de la police régionale des villes du centre (PRVC), le service de la sécurité publique se compose des entités suivantes :

- -Centre de secours et d'urgence (CSU)
- Centre de secours et d'incendie (CSI)
- Protection civile (Pci)
- Contrôle des habitants
- Police rurale
- Chargé de sécurité incendie
- Etat-major communal de conduite
- Police du commerce et coordination des autorisations de manifestations

Manifestations
Le conseil municipal délivre les autorisations de manifestation durant l'année. En raison du Covid-19, l'année 2020 a vu moins d'événements que les années précédentes :

Compétition de natation : le 18 janvier 2020
Compétition de curling : le 2 février 2020
Carnaval de Châteuneuf : du 15 au 16 février 2020
Carnaval de Sion : du 20 au 23 février 2020
Trilogie Gugenmusik « Eksapette » : du 23 au 26 janvier 2020
Sion Summer Jump : du 12 juin au 14 juin 2020
Concours hippiques : du 2 au 12 juillet 2020
Tournoi de tir à l'arc : du 18 au 19 juillet 2020
Concert couleur 3 au Port Franc : du 31 juillet au 1er août 2020
Concours hippiques : du 6 au 16 août 2020
Et Sion Dansait : le 29 août 2020
RTS – Tataki : le 12 ao ût 2020
Sion concours hippiques : du 9 au 20 septembre 2020
Chemin des Crèches : du 8 au 24 décembre 2020

En raison de la situation sanitaire due au COVID-19, les manifestations suivantes ont été annulées.

Finale nationale de la race d'Hérens :
Slow-Up :
Art de Rue :
Fête des étudiants :
Electrozîles :
Sion Sous les Étoiles :
Cyclosportive :
Guinness Irish Festival :
Suisse – Gibraltar
Fête du Goût
Fête de la mobilité (Uvrier)
Racl'Agettes :
Rallye du Valais :
Cyclo-cross

Autorisation d'exploiter les établissements publics
Le conseil municipal a délivré 44 nouvelles autorisations d'exploiter. Sur les 296 établissements soumis à autorisations d'exploiter sis sur la commune de Sion, 13 sont au bénéfice d'heures de fermeture au-delà de 01h00, répartis comme suit :
7 établissements tous les soirs jusqu'à 02h00,
2 établissements tous les vendredis et samedis jusqu'à 02h00,
2 établissements de type dancing / discothèque / cabaret tous les soirs jusqu'à 04h00
2 établissements peuvent ouvrir jusqu'à 06h00, en zone industrielle

Taxis
Au 31 décembre 2020, 24 entreprises exploitant 17 concessions de type «A» (avec autorisation de stationner sur le domaine public) et 7 de type «B» (sans cette autorisation) regroupaient 41 conducteurs et 39 véhicules. Tous les véhicules affectés au service officiel des taxis ont subi un contrôle technique.

Chiens
La police régionale des villes du centre a encaissé l'impôt communal pour 1'334 chiens.

Billets CFF
La police régionale des villes du centre a délivré 2'669 billets CFF (sur 3'650 billets disponibles) à prix réduit de CHF 42.- pièce, pour un montant total de Fr. 112'098.-.

Lotos
54 demandes de lotos ont été déposées pour la saison 2020/2021. 52 lotos ont été autorisés (dont 1 en commun), 0 refusé. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire due au COVID-19, les lotos ont tous été annulés.

Police rurale
Plus de 700 constats et interventions ont été effectués pour des problèmes de pollution, dépôts sauvages, dommages à la propriété, maraudages, haies et arbustes à élaguer, entretien des propriétés et des routes, circulation, épaves de véhicules, feux interdits, chiens errants, élimination d'animaux malades ou nuisibles, surveillances spéciales et divers.
Le contrôle de l'implantation des chantiers sur le domaine public ainsi que leur signalisation font également partie des tâches de la police rurale. D'autre part, en collaboration avec le service vétérinaire cantonal, des contrôles liés à la loi sur la protection des animaux ont été effectués.

CENTRE DE SECOURS ET D'URGENCE (CSU)

Personnel
Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel du CSU était de 30 collaborateurs et réparti de la manière suivante :

1	ambulancier responsable
1	ambulancier responsable-adjoint
1	médecin répondant à ~20%
21	ambulanciers diplômés es, dont 10 collaborateurs à 40 à 90%
3	techniciens ambulanciers
1	secrétaire à 80%
1	secrétaire à 40%
5	auxiliaires ponctuels

Statistique
En 2020, le CSU est intervenu à **4'150** reprises soit une augmentation des interventions de 11% pour 99% d'interventions primaires (urgences) et 1% d'interventions secondaires (transferts). Cette augmentation est due au COVID-19.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Activités et prestations
Le service a été appelé pour 4'150 interventions. Cela représente 4'028 interventions de types primaires (P1, P2 et P3) et 122 de types secondaires (S1 et S3, transferts inter-hospitaliers RSV et hors canton, une trentaine de piquets incendie sur le territoire de la Ville de Sion. Au total, 45'000 heures ont été consacrées à ces diverses interventions.

En fonction du nombre d'interventions effectuées, le total des prestations facturées en 2020 est projeté à env. Fr. 3'300'000.-. Au 31 décembre 2020, le Service de la Santé Publique (SSP) par l'OCVS a subventionné les ambulances de la Ville de Sion à hauteur de CHF 454'000.-, y compris le solde 2019.

Le CSU a en outre collaboré à la formation des gardes-bains des piscines de la municipalité pour une quarantaine d'heures, à la formation sanitaire des sapeurs-pompiers de l'aéroport de Sion et du Centre Secours et Incendie (CSI) pour des formations BLS/AED..

Planification pré-hospitalière
Selon la planification pré-hospitalière votée par le Grand Conseil, le CSU de la Ville de Sion bénéficie de deux ambulances 24h/24h. Le personnel travaille de 07h00 à 19h00 (jour) et de 19h00 à 07h00 (nuit).

Véhicules
Pour réaliser ses tâches, l'équipe dispose de 4 véhicules ambulances. Ces véhicules ont parcouru au total 87'425 km en 2020.

CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE (CSI)

Contexte général lié au covid-19
La situation sanitaire a fortement perturbé le fonctionnement du CSI. Au niveau des interventions, une organisation spéciale a été mise en place afin de réduire les risques de contamination. Le domaine de l'instruction a été particulièrement touché par les mesures en vigueur avec notamment tous les cours de printemps qui ont été annulés à cause du semi confinement. Il en va de même pour les cours cantonaux, fédéraux ainsi que dans les domaines spécialisés (CFF, infrastructures souterraines, etc.) Le covid-19 a également eu des conséquences sur les nouvelles incorporations avec un processus fortement ralenti par les différentes contraintes. Enfin, le CSI a été sollicité pour compléter les équipages des ambulances au plus fort de la deuxième vague.

Personnel
Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel du CSI était de 78 sapeurs-pompiers répartis de la manière suivante :

1	commandant
11	officiers
26	sous-officiers dont cinq aspirants
40	sapeurs

Durant l'année, treize nouveaux sapeurs-pompiers ont été engagés. En raison de la situation sanitaire, seuls quatre ont pu suivre le cursus de formation cantonal. Il y a également dix candidats en liste d'attente qui seront intégrés dès que les formations seront à nouveau autorisées.

La section des cadets compte 27 jeunes.

Démissions
Dix départs pour raisons personnelles ou changement de domicile ont eu lieu durant l'année 2020.

Interventions
En 2020, le CSI est intervenu à 266 reprises soit une diminution de 23% par rapport à 2019. Cette diminution s'explique principalement par la période de semi confinement où les interventions étaient très peu nombreuses.

Les interventions sont réparties de la manière suivante :

Dégâts de la nature, inondations	21
Lutte contre le feu 64	
Secours routier	36
Assistance technique (ascenseurs) 22	
Défense hydrocarbure (pollution du sol, des eaux)	13
Défense chimique (gaz, matières dangereuses)	4
Détection automatique d'incendie (DAI)	55
Sauvetage de personnes et aide au portage	20
Sauvetage d'animaux	8
Accident d'aéronef 1	
Intervention sur le domaine ferroviaire (CFF)	1
Renfort auprès des autres communes	8
Divers	11

Document de travail à l'usage du Conseil général

Assemblées, cours cantonaux, fédéraux et de spécialistes
Quatre sapeurs-pompiers ont pris part au cours d'introduction cantonal pour nouveau sapeur-pompier sur les installations de simulation d'incendie à Grône. Quatre autres ont suivi le cours chef de groupe à Vouvry. Au niveau des officiers, deux d'entre eux ont suivi le cours cantonal organisé à Orsières. Enfin dans le domaine de la protection respiratoire, dix pompiers sont désormais porteurs d'appareils suite à la formation de trois jours dispensée à Grône dans la Maison du feu.

Cours communaux
La formation a été particulièrement touchée par le covid-19. Tous les cours de printemps (3 jours de cours de cadres et un jour de cours de compagnie) ont été annulés. Le cours de compagnie organisé au mois d'août a pu être maintenu et il a permis de réaliser un exercice d'ensemble l'après-midi avec comme thème l'incendie de la toiture de la cathédrale.

A l'automne, le premier jour des cours de cadres s'est déroulé comme prévu avec une matinée consacrée à la sécurité sous forme de séminaire de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers et l'après-midi placée sous le thème de la désincarcération. Le lendemain, tous les cadres ont été mobilisés en raison d'une importante crue du Rhône provoquée par d'abondantes précipitations.

Au niveau de l'état-major du CSI, l'activité a été limitée par la faute des restrictions. Une journée de formation a été consacrée aux véhicules hybrides ainsi qu'aux nouvelle techniques de désincarcération. Cette instruction a été dispensée par les pompiers professionnels de Lausanne. Deux rapports ont également eu lieu en soirée.

Dans le domaine de la protection respiratoire, le cursus normal a presque été atteint grâce à des formations repensées et en plus petits groupes. Idem du côté de la section spécialisée dans le terrain difficile. Le CSI a également formé cinq nouveaux chauffeurs de la catégorie C1-118 et le groupe spécialisé dans les interventions sur le domaine ferroviaire est désormais composé de dix pompiers.

Cadets
Les activités de la section des cadets ont été fortement compromises par la pandémie. Au total, les pompiers en herbe se sont réunis seize mercredis durant l'année au lieu des 34 activités initialement prévues. Aucun concours ou rassemblement n'a été organisé au vu de la situation.

Matériel
Le CSI a reçu en fin d'année un nouveau ventilateur grand débit. Cet équipement permet de ventiler d'importantes quantités d'air et de brumiser de l'eau. Ce ventilateur est particulièrement efficace pour les incendies dans des grands volumes comme les parkings, tunnels, halles industrielles, etc. Le CSI a également touché un coussin de sauvetage permettant de sauter depuis une hauteur de 25 mètres ainsi qu'un véhicule de transport de matériel pouvant embarquer jusqu'à six modules. Enfin, tout le matériel radio a été renouvelé. Le passage de l'analogique au numérique sera opéré en début d'année 2021.

Téléthon
Malgré la situation sanitaire, le Téléthon a été maintenu dans une forme totalement inédite puisque les peluches ont été livrées à domicile avec les différents moyens du CSI. Cette opération a battu tous les records et plus de 1000 peluches ont été livrées avec à la clé un montant de 30'118 francs qui a été reversé au Téléthon. C'est la plus grande recette enregistrée par le CSI depuis 33 ans que nous participons à cette manifestation.

ETAT-MAJOR DE CONDUITE (EMC)

L'état-major de conduite a été mobilisé à deux reprises durant l'exercice 2020. Lors de la première vague de la pandémie, l'EMC a été mis sur pied dans une configuration restreinte afin de coordonner les différentes actions mises en place et de faciliter la communication entre les entités mobilisées. Une helpline a été activée afin d'orienter les citoyens vers les bons services et de répondre à leurs différentes interrogations. Sur les 31 jours d'activité, le personnel a répondu à 114 sollicitations.

L'EMC a été sollicité également au début du mois d'octobre en raison d'importantes précipitations amenées par la tempête Alex. Précipitations qui ont rapidement gonflé le débit du Rhône et de différentes rivières de la rive gauche. Le samedi 3 octobre, le Rhône a été surveillé toute la journée par les observateurs de l'EMC qui avaient pour mission de transmettre différentes informations au canton afin d'être prêt à réagir rapidement si le cours d'eau venait à sortir de son lit.

PROTECTION CIVILE

Organisation et missions
La protection civile région Sion regroupe 16 communes des trois districts de Sion, d'Hérens et de Conthey. Elle dépend opérationnellement de l'Etat du Valais. Une convention cadre signée entre le canton du Valais et la Ville de Sion régit son fonctionnement. Dans sa région, selon la loi sur la protection civile, elle collabore avec les autres partenaires de la protection de la population. Elle peut également être appelée à intervenir sur le plan cantonal voire même hors des frontières valaisannes.

Personnel
L'organisation de protection civile région Sion est gérée par du personnel professionnel comprenant :
- -un commandant,
- -un remplaçant du commandant, responsable du matériel et des constructions,
- -un responsable de l'administration,
- -un responsable de l'instruction.

Près de 500 astreints miliciens sont répartis en 4 compagnies et 1 groupe d'intervention rapide (GIR). Pour parfaire leurs connaissances, ils participent annuellement à des cours de cadres, des cours de répétition, des formations spécifiques ainsi qu'à des engagements au profit de la collectivité.

Cours et engagements
Durant l'année 2020, les astreints ont effectué différents services, soit :
- -1 cours de répétition,
- -3 engagements au profit de la collectivité qui ont couvert les manifestations suivantes :
  - o Coupe du monde de ski paralympique à Veysonnaz,
  - o Coupe du monde de Snowboard Cross à Veysonnaz,
  - o Tour des stations dans le Valais central.

En février, pendant 3 semaines, un groupe d'astreints a poursuivi le déménagement des archives cantonales dans les nouveaux locaux situés aux anciens arsenaux à Sion, tâche déjà effectuée durant l'année précédente.

La plupart des cours et engagements de l'année ont dû être annulés dès le mois de mars en raison de la pandémie COVID-19.

Interventions
Dès la mi-mars, la protection civile région Sion a été engagée pour différentes missions liées à la pandémie COVID-19.

Document de travail à l'usage du Conseil général

En totalisant plus de 7500 jours de service, elle a apporté son soutien :

-à 9 homes de la région,
-à l'Hôpital du Valais,
-à la SUVA,
- à l'Organisation cantonale valaisanne des secours,
-aux centres médico-sociaux de la région,

-au centre de dépistage COVID, drive-in de Conthey,
-au Service de la santé publique de l'Etat du Valais.

La Protection Civile et la Ville de Sion
Vu la situation particulière, la compagnie « Sion » n'a pas effectué de cours de répétition durant l'année. Par contre, son personnel a été engagé sur l'intervention COVID-19.

Planification
L'organisation de protection civile région Sion compte poursuivre son engagement en faveur de la population et des collectivités, selon la planification cantonale, en étroite collaboration avec la Ville et les autres communes auxquelles elle est rattachée.

CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS

L'office, qui fonctionne également comme bureau des étrangers, a notamment pour mission de contrôler le mouvement des personnes vivant sur le territoire communal, conformément au mandat qui lui est attribué par l'art. 5 de la Loi cantonale sur le contrôle de l'habitant. Cette tâche s'avère ardue compte tenu de l'accroissement et du mouvement important de la population au sein de notre Ville et des quartiers périphériques. Elle nécessite de ce fait également des contrôles extérieurs et requiert en outre une collaboration étroite avec la police.

Habituellement, nous recevons en moyenne **115 personnes** par jour, avec des périodes plus chargées, dont les mois de novembre et janvier, ou cette moyenne se situe aux environs de 130, avec plusieurs journées comptant plus de 160 visites.

En 2020, nous avons été contraints d'adapter notre organisation, compte tenu de la situation sanitaire. Le nombre de visites a été limité à environ 35 par jour et une grande partie de notre travail a été réalisé par courrier.

L'effectif du personnel du contrôle des habitants était le suivant au 31 décembre 2019 :
1 responsable
1 agent-enquêteur
5 collaboratrices affectées principalement aux guichets (4.6 EPT)
1 collaborateur à 95%
1 secrétaire de la Commission de naturalisations à 70%

Mouvement de la population en 2020 :

Population suisse		
Naissances	205	
Décès		-340
Arrivées	1'322	
Départs		-1'177
	1'527	-1'517
Population étrangère		
Naissances	93	
Décès		-32
Arrivées	1'014	
Départs		-758
	1'107	-790

Population au 31.12.2019	**33'995**
Population au 31.12.2018	33'668
soit (augmentation)	327

Document de travail à l'usage du Conseil général

Aperçu des tâches effectuées en 2020 :

Permis pour étrangers, délivrés ou renouvelés	5'658
dont :	
Étrangers établis (permis C)	1'552
Étrangers en séjour (permis B)	2'363
Travailleurs avec permis de courte durée (permis L)	730
Travailleurs frontaliers (permis G)	109
Requérants d'asile (permis N)	86
Admissions provisoires (permis F)	624
Procédures d'annonce	50
Divers	144
Dénonciations	
Procès-verbaux (LEtr) et Loi sur le contrôle de l'habitant	36
Établissement de documents officiels	
Cartes d'identité	1'097
Cartes de légitimation	601
Déclarations de domicile/attestations d'établissement	4'547
Certificats de vie	85
Enregistrement de mutations diverses	
Mariages	142
Divorces	115
Séparations	72
Naturalisations et réintégrations dans le droit de cité	220
Changements de nom/prénom	226
Reconnaissances/désaveu de paternité	23
Changements d'adresses	2'654
Annonces de mutation au Secrétariat d'état aux migrations (SEM)	1'667
Mises sous curatelle	205
Levées de curatelle	126
Contrôles de signatures (initiatives, référendums)	2'124
Renseignements écrits	2'827
Convocations	4'793

De manière générale, notre Office a à nouveau connu une forte affluence durant l'année écoulée et a délivré un nombre de documents comparable à l'année précédente.

Statistiques – population
Durant l'année 2020, la population sédunoise **augmenté de 327 unités** pour se fixer à **33'995**. Les ressortissants suisses sont au nombre de 25'391 et les ressortissants étrangers totalisent 8'604 personnes. La répartition entre habitants de nationalité suisse (74.69%) et de nationalité étrangère (25.31%) montre une très légère augmentation de la population étrangère. Les Portugais représentent la proportion la plus importante de la population étrangère avec 2'967 personnes, suivent les Italiens avec 1'194 personnes et les Français avec 1'143 personnes.

La moyenne d'âge de la population sédunoise est de 42,7 ans (44,4 pour les femmes et 41 pour les hommes). Au cours de l'année 2020, l'espérance de vie n'a pas augmenté. Les personnes de plus de 90 ans sont au nombre de 384 (+7), dont 7 (-1) ont plus de 100 ans. Sion compte 17'636 femmes et 16'359 hommes.

Au niveau des quartiers, Sous-le Scex (+107), Aproz (+88) et Ouest (+81) ont connu les plus fortes augmentations de population. À l'inverse, ceux du Nord (-26), Sous-Gare (-25) et Platta (-22) ont connu une diminution du nombre de leurs habitants.

Bureau des étrangers
Le contrôle des habitants/bureau des étrangers a enregistré en 2020 la délivrance ou la prolongation de **5'658** autorisations de séjour et d'établissement.

Pièces d'identité
Le nombre de cartes d'identité commandées (1'097) est en forte diminution (-292 unités) par rapport à l'année précédente. La pandémie que nous connaissons actuellement en est très probablement la raison principale, les voyages à l'étranger étant déconseillés.

Registre civique
Durant l'année 2020, notre Office a procédé à l'attribution des cartes de réexpédition – valant carte civique – et à la remise du matériel de vote à l'occasion de 5 scrutins, soit les 9 février (votations fédérales), 27 septembre (votations fédérales), 18 octobre et 15 novembre (élections communales) et enfin le 29 novembre (votations fédérales). Notons que le Président, le vice-président, le juge de commune et le vice-juge de commune ont été élus tacitement, une seule candidature ayant été déposé pour chacune de ces fonctions.

Le vote par correspondance a connu un succès particulier, en cette année 2020, même si 6% environ des votants se sont rendus au bureau de vote du Casino, ouvert le dimanche de 09h00 à 12h00.

Chargé d'attester la qualité d'électeur, le contrôle des habitants a validé 2'124 signatures en lien avec les initiatives et référendums (fédéraux et cantonaux), soit 3'614 de moins qu'en 2019, les récoltes de signatures ayant été interrompues pour cause de pandémie.

Harmonisation des registres
Les Lois fédérales et cantonales sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes fixent les règles relatives au contenu du registre des habitants. Ce dernier doit être conforme à l'art. 6 LHR et aux identificateurs et caractéristiques définis par l'Office fédéral de la statistique. Le but de l'harmonisation consiste à simplifier la collecte de données à des fins statistiques et l'échange de données personnelles entre les registres, en harmonisant ces derniers. Une plate-forme informatique cantonale recueille ces données. En accédant aux données de la Centrale de compensation CdC à Genève, le contrôle des habitants continu à saisir et à reprendre pour chaque habitant le nouveau numéro AVS (NAVS 13). Il poursuit également l'attribution de l'identificateur fédéral de bâtiment (EGID) tiré du registre fédéral des bâtiments et des logements à chaque nouvel habitant ainsi que lors de tout changement d'adresse. L'attribution de l'EWID (identificateur fédéral de logement) s'avère particulièrement difficile dans les immeubles locatifs dits complexes, comprenant plusieurs logements du même type sur le même étage.

Par ailleurs, cette mission nécessite une étroite collaboration avec les services techniques communaux (édilité et travaux publics) chargés d'introduire, de mettre à jour ou de corriger les données qui figurent dans le RegBL (registre fédéral des bâtiments et des logements). Ce travail permet également une livraison automatique des données, chaque trimestre, à l'Office fédéral de la statistique, remplaçant ainsi le recensement systématique qui était établi auparavant chaque10 ans.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Guichet virtuel
Par l'intermédiaire du site www.sion.ch, les citoyens peuvent accéder au guichet virtuel du contrôle des habitants et effectuer certaines démarches. Ils ont notamment la possibilité de déposer des demandes d'attestations diverses, des demandes de renseignements, des communications de changement d'adresse ainsi que des annonces de départ. En 2019, ce sont environ 1'800 demandes ou communications diverses qui ont été traitées par l'Office du contrôle des habitants via le guichet virtuel.

Octroi du droit de cité en vue de la naturalisation
En 2020, la Ville de Sion a réceptionné 48 nouveaux dossiers de naturalisation (79 personnes) qui lui ont été transmis par l'État du Valais dans le cadre de la procédure d'octroi du droit de cité.

La commission d'octroi du droit de cité s'est réunie à 9 reprises pour traiter 97 dossiers.

Sur la base des rapports de la commission, le Conseil municipal a octroyé le droit de cité de Sion à 127 personnes, l'a refusé à 12 personnes et a suspendu, pour une durée de 6 mois, 12 dossiers concernant 23 personnes.

Il est à relever que la baisse des dossiers reçus par le canton provient du fait que les critères de la nouvelle loi sur les naturalisations, entrée en vigueur le 1er janvier 2018, sont devenus plus stricts.

Suite aux mesures de protection ordonnées par l'OFSP, la commission d'octroi du droit de cité n'a pas siégé durant les mois d'avril, mai et juin.

POLICE RÉGIONALE DES VILLES DU CENTRE (PRVC)

1. Introduction
Issue de la fusion des polices municipales de Sierre et de Sion au 1er janvier 2020, la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) est devenue une entité distincte de la Ville de Sion par la création d'une association de communes de droit public. Outre les deux villes précitées, la PRVC intervient par le biais de contrats de prestations sur le territoire des communes d'Arbaz, Ayent, Chalais, Chippis, Grimisuat, Grône, Miège, St-Léonard et Veyras, soit une population d'environ 70'000 habitants.
La PRVC, forte d'environ 90 collaboratrices et collaborateurs, dispose de bases de départ, de guichets et de bureaux à usage administratif sur les sites de Sion et Sierre. Si le site de Sion accueille la majeure partie de l'état-major, le site de Sierre comprend la centrale police ainsi que le siège du Tribunal de police.

2. L'année 2020 en bref
L'année 2020 a été marquée par la mise en place de la nouvelle structure et sa consolidation. La création de tous les processus RH et financiers, l'uniformisation des procédures ainsi que la mise sur pied de la nouvelle centrale police unifiée ont nécessité un travail particulièrement important. Les outils informatiques ont également dû être adaptés afin de garantir une utilisation optimale sur les deux sites.
La crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus a également été un événement marquant de l'année 2020. Elle a nécessité une réorganisation du dispositif opérationnel afin d'assurer une présence marquée, visible et préventive sur le territoire de la PRVC, ainsi que les missions liées au contrôle des mesures de protection. Des mesures organisationnelles ont également dû être prises afin de protéger le personnel et garantir un fonctionnement optimal durant cette période.

3. Direction du corps de police
Placée sous la supervision du Comité de direction, la direction de la PRVC assure les tâches courantes de direction, notamment la gestion des ressources humaines et des finances, le lien avec les échelons politiques de la PRVC et les relations au niveau opérationnel avec les partenaires (communes partenaires, polices cantonales et municipales, autres acteurs de la protection de la population). La direction coordonne également l'entier des activités opérationnelles du corps de police et veille à la répartition des tâches entre les diverses entités.

4. Entité Police secours
4.1 Missions de police secours
Cette entité a pour missions principales de :
- répondre à toutes les interventions à caractère urgent sur le territoire de la PRVC et des communes partenaires (24h/24), que ce soit spontanément, sur délégation de la centrale 117 ou sur appel à la centrale de la PRVC ;
- patrouiller préventivement sur le territoire de la commune ;
- assurer les services d'ordre lors des manifestations ;
- procéder aux dénonciations au règlement communal de police et, sur délégation, aux lois fédérales et cantonales ;
- planifier et gérer les moyens de contrôle radar.

4.2 Statistiques
En 2020, police secours a assuré 4'416 interventions sur demande de la population, soit une moyenne d'environ 12 interventions par jour, dont 283 ont débouché sur une dénonciation au Tribunal de police. En raison de la crise sanitaire, les services d'ordre en faveur de manifestations ne sont élevés qu'à 45. Police secours a également procédé à 602 contrôles de circulation.

4.3 Contrôles radar
Hormis durant la période du premier confinement, la PRVC a planifié régulièrement des contrôles radar, principalement pour renforcer la sécurité routière dans les zones à 20 km/h et 30km/h, à forte densité de piétons, aux abords des écoles et dans les zones suite aux plaintes des citoyens.

Nombre de contrôles

CONTRÔLES DE JOUR	304
CONTRÔLES DE NUIT	17
TOTAL	**321**

Véhicules - nombre d'infractions

NOMBRE DE VÉHICULES CONTRÔLÉS	37'955
NOMBRE D'INFRACTIONS	1'984

Genres d'infractions

AMENDES D'ORDRE	1924
MESURES ADMINISTRATIVES	54
MINISTÈRE PUBLIC	6
TOTAL	**1'984**

Document de travail à l'usage du Conseil général

4.4 Conducteur de chien
La PRVC dispose d'un conducteur de chien qui est formé pour la quête d'objet, d'hommes et de recherche de pistes. Il est également actif dans la recherche de stupéfiants et les perquisitions.
Il s'entraîne et collabore étroitement avec la brigade canine de la police cantonale.

Interventions 2020 avec le chien de police

RECHERCHES DE STUPÉFIANTS	49
QUÊTE D'OBJETS	4
QUÊTE D'HOMMES	1
SUIVRE PISTES MALFAITEURS	12
PERQUISITIONS	7
TOTAL	**73**

4.5 Centrale police - CEN
Le regroupement des deux centrales Sierre et Sion sur un seul site, avec une section de collaborateurs affiliés à cette tâche, a permis de bénéficier d'un personnel spécifiquement formé, améliorant ainsi la qualité de réponse à la population et de diminuer, à terme, les coûts d'investissement et d'exploitation du matériel technique.
La CEN fonctionne 24h sur 24h et répond à toutes les demandes d'intervention de la population ainsi qu'aux appels transférés par la centrale de la police cantonale.

Statistiques 2020

NUMÉRO URGENCE PRVC 027 327 6 117	2'960 / 46%
TÉLÉPHONES PROVENANT DE LA CENTRALE DE LA POLICE CANTONALE	3'296 / 53%
GUICHETS	56 / 1%
TOTAL	**6'312**

A relever que sur les 6'312 demandes, toutes les entités PRVC ont été concernées.

4.6 Patrouilles cyclistes - BIKE PATRO
Les patrouilles cyclistes offrent l'avantage de favoriser le contact avec la population et d'accéder à des lieux ne pouvant être desservis avec les véhicules de service.

Statistiques 2020

NOMBRE DE BIKE PATROL	35
KILOMÈTRES PARCOURUS	1'067

4.7 Collaboration avec les partenaires
Police secours a collaboré à de nombreuses reprises avec ses partenaires, à savoir :

POLICE CANTONALE	309
SERVICES DU FEU 118	310
POLICE DES TRANSPORTS CFF	23
TRAVAIL AU NOIR – PROTECTION DES TRAVAILLEURS	15
APEA – OPE	36
TOTAL	693

4.8 Contrôles, prévention et interventions en lien avec la pandémie
La PRVC a assurée 2'378 actions en lien avec la pandémie et le respect des mesures de protection fédérales et cantonales.

5. Entité Police de proximité
5.1 Missions de la police de proximité
L'entité a comme missions principales :
- assurer un contact permanent et régulier avec la population des différents quartiers attribués ;
- collaborer avec les organisations ou entités actives dans les quartiers (associations de quartier, commerçants, établissements publics, milieux associatifs) ;
- résoudre des problématiques récurrentes en collaboration avec les autres partenaires (administration communale, police cantonale, éducateurs de rue, etc.) ;
- assurer l'éducation routière au niveau primaire ;
- gérer les patrouilleurs enfants et adultes ;
- mettre sur pied et participer à des actions visant à la prévention.

5.2 Activités 2020
L'année 2020 a été marquée par la poursuite de l'implantation de la police de proximité dans les différents îlots, avec de nombreux contacts avec les autorités et services communaux.
Durant l'année 2020, la police de proximité a traité **324** dossiers visant à résoudre des problématiques sur le long terme. 26 dossiers sont encore en cours de traitement ou de suivi par cette entité.

5.3 Education routière
Le secteur de l'éducation routière représente une mission essentielle visant à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux dangers de la route, ainsi qu'à former et accompagner les patrouilleurs scolaires dans leur mission de sécurisation aux abords des centres scolaires.

Statistiques 2020

NOMBRE DE CLASSES VISITÉES	413
NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIER DE L'INTRODUCTION	8380
GESTION DE PATROUILLEURS ENFANTS / ADULTES	60

5.4 Réfection du jardin de circulation de Sion
L'année 2020 a été marquée par l'aboutissement du projet de rénovation du jardin de circulation, qui a été inauguré le 23 septembre 2020 après un travail de collaboration entre le service des travaux publics de la Ville de Sion, la police de proximité et le partenaire du projet TCS.
La chaussée a été entièrement refaite, de nouvelles bordures ont été posées, et l'aménagement ludique a été repensé. Le jardin a été régulièrement adapté aux nouvelles signalisations et infrastructures routières, comme les giratoires ou encore les pistes cyclables. Pour corser l'apprentissage, une partie gymkhana a été créée. Elle comporte un passage étroit, un passage à bosses et un 8 tracé au sol.
Chaque année, entre 800 et 1000 élèves des niveaux 6H à 8H des écoles du centre-ville (Gravelone, Platta, les Collines et Sacré-Coeur) fréquentent le jardin de la circulation. Dans un espace parfaitement adapté, ils peuvent mettre en pratique les règles de circulation préalablement étudiées en classe. Pour les élèves des autres centres scolaires, cet apprentissage se fait directement dans les rues du quartier.
Depuis 2011, le jardin de la circulation est également ouvert à la population le premier mercredi après-midi du mois, de 13h30 à 16h. Chacun peut ainsi venir s'entraîner à vélo ou à trottinette sous la surveillance du responsable de l'éducation routière.

Document de travail à l'usage du Conseil général

6. Entité Police du stationnement

6.1 Missions de la police du stationnement

La police du stationnement, composée d'assistants de sécurité publique, assure les missions suivantes :

- assurer le contrôle des stationnements en surface et dans les parkings souterrains;
- collaborer avec police secours lors des services d'ordre (manifestations).

6.2 Contrôle du stationnement

Le contrôle du stationnement vise à réprimer les comportements dangereux ou inadéquats (parcage sur un passage piétons, parcage non autorisé sur une place à mobilité réduite, etc.) et à contrôler la durée du stationnement dans les zones limitées afin d'assurer un tournus des véhicules sur ces places. Durant l'année 2020, la police du stationnement a dénoncé 35'753 infractions. A noter que, durant le premier confinement lié à la crise sanitaire, la PRVC a renoncé à verbaliser les véhicules en infraction.

7. Entité Administration et logistique

7.1 Missions de l'Administration et logistique

Cette section assure la desserte des guichets de police des postes de Sion et Sierre. Elle assure également toutes les tâches à caractère administratif, comptable ou en lien avec la gestion du contentieux. Elle supervise en outre les acquisitions de matériel.

7.2 Activités 2020

Durant l'année 2020, en collaboration avec les sections de la police du stationnement et la police de proximité, le projet d'amendes d'ordre par QR code a été mené à terme par la section administration/logistique pour un déploiement au début de l'année 2021. Ce nouveau système se veut simple et pratique. Lors d'une infraction, une fiche munie d'un QR code sera déposée sur le pare-brise, remplaçant le traditionnel PV et son bulletin de versement. Il suffira de scanner ce QR code avec son smartphone pour avoir accès à toutes les informations pertinentes : nature de l'infraction, lieu, heure, etc. Le contrevenant pourra alors s'acquitter immédiatement de sa contravention en utilisant sa carte de crédit, sa Postcard ou par Twint. Il pourra également s'opposer à l'amende directement en ligne.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Travaux publics et environnement

INTRODUCTION

Cette année a été marquée par la fin des travaux de superstructure de l'avenue du Midi. En raison du Covid-19, l'inauguration de ce nouvel aménagement n'a pas pu avoir lieu.

Cette réalisation s'inscrit dans la nouvelle stratégie de mobilité douce au centre-ville de Sion.

COVID-19

Le secteur d'activité lié à la construction de génie civil n'a que peu été impacté par la pandémie, si ce n'est l'incertitude des premières semaines, le confinement de certaines équipes et les plus-values dues aux mesures sanitaires à respecter.

RÉALISATIONS

Routes communales

Durant l'année 2020, plus d'une vingtaine d'entreprises de génie-civil ont été mandatées afin de réaliser une centaine de chantiers d'aménagements routiers et d'infrastructures dont voici les plus marquants :

- l'aménagement de l'avenue du Midi
- l'aménagement de la rue de la Blancherie
- la réfection du revêtement et la suite des travaux de canalisations à la rue de la Cure à Bramois
- la réfection de la chaussée à la route des Ronquos
- la réfection du parking sud de la piscine couverte de l'Ancien Stand
- la réfection des canalisations et de la chaussée au chemin du Moulin à Salins
- l'aménagement de la place de parc et du centre de tri à la Crettaz à Bramois
- la réfection de la chaussée de la route du Parfay à Salins suite à un glissement de terrain
- la réfection du chemin des Mayens aux Agettes
- la réfection de la couche de roulement à la rue des Maréchés
- la réfection de la chaussée de la route à Bonvin
- la mise en séparatif EU / EC de l'avenue de Tourbillon avec les travaux du CAD
- les travaux multiples de protection contre les inondations à la route du Sanetsch, à l'avenue du Petit-Chasseur, à la rue de Lausanne et à la rue de Loèche
- les constructions de dépotoirs pour les EC à Diolly et à la rue du Mont
- le trottoir traversant l'avenue des Mayennets
- le trottoir et la piste cyclable à la rue de la Dixence
- la réfection du ponceau de Tirbovet à Salins
- la place de rebroussement des bus à Aproz
- la création de divers aménagements cyclables (carrefours, abaissements de trottoirs, marquages, etc.)
- les travaux divers d'entretien routier (réfections de revêtement, remplacements de regards, etc.)
- les travaux d'entretien de mur de soutènement à Misériez, au chemin des Lézards, etc.
- l'entretien du pavage notamment sur la place de la Cathédrale

- Réfection de la rue du Scex
- Réhabilitation du chemin de la Cure à Bramois
- Réfection de canalisations et mise en séparatif au chemin de la Chapelle à Salins
- Réfection d'un mur de soutènement à la route de Chamoson aux Agettes
- Mise en place de ralentisseurs à la rue des Grands-Prés à Uvrier
- Drainages sur la route Intercommunale de Salins
- Installation de grilles de récupération des eaux de surface pour éviter les débordements en cas d'intempéries sur la rue du Grand-Pont
- Réaménagement de la ruelle de Tous-Vents
- Réaménagement de la ruelle du Casino
- Création de divers aménagements cyclables (carrefours, abaissements de trottoirs, marquages, etc.)

Dans le cadre du projet d'AggloSion, la mesure MD8 «Franchissement cyclable de la Lienne entre Saint-Léonard et Uvrier» est en cours de réalisation afin d'atteindre les objectifs fixés à savoir :

- Offrir une liaison de mobilité douce directe, confortable et sûre entre Uvrier/Saint-Léonard et le réseau cyclable principal d'agglomération;
- Renforcer l'attractivité du pôle secondaire Uvrier/Saint-Léonard comme lieu d'habitat et de travail;
- Améliorer la sécurité des cyclistes;
- Augmenter l'attractivité du réseau cyclable en diminuant l'utilisation de la voiture et les nuisances qui y sont liées.

Passerelle sur la Lienne reliant Uvrier à St-Léonard

COURS D'EAU

Le territoire de la commune de Sion est serpenté par plus de 95 cours d'eau répertoriés en 6 grands critères ; les rivières, les torrents, les canaux, les meunières, les bisses et le fleuve : le Rhône.

Tout au long de l'année, des travaux d'entretien et de maintien sont entrepris pour pérenniser le réseau hydrologique (canaux, meunières et bisses) du territoire communal.

Dans le cadre des rivières et des torrents, plusieurs études et mises à l'enquête sont en cours pour la sécurisation de leurs lits ainsi que pour l'établissement de cartes de dangers qui feront l'objet de mises à l'enquête publique pour homologation.

Les rivières

Les travaux d'aménagement de la Morge sont actuellement en cours d'homologation et devraient débuter en automne 2021. La Lienne, la Printse et la Sionne sont quant à elles sécurisées et des travaux annuels d'entretien sont réalisés régulièrement en collaboration avec les communes avoisinantes.

Les Torrents

Le Tsabloz

Tronçon du torrent des Fournaises sur l'ancienne commune des Agettes

Le projet de mesures de protection contre les crues du torrent du Tsabloz a été réalisé dans le secteur des Mayens. Ce cours d'eau est sorti de son lit en 1990 et en 2005 car les passages sous les routes étaient trop étroits. Les travaux se sont déroulés sur une période de 10 mois. Subventionnés par le Canton et la Confédération, les travaux, devisés à Fr. 800'000.-, se sont terminés en 2020.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Torrent de Salins
Travaux de sécurisation du torrent de Salins

VOIRIE

Généralités
Au 1er janvier 2020, 96 personnes travaillaient à la Voirie. Parmi elles, 62 collaborateurs de droit public dont 2 apprentis de commerce (1 fille et 1 garçon) et 2 apprentis mécaniciens ainsi que 30 auxiliaires à l'heure.

Plus de quinze nationalités sont représentées au sein de la Voirie. Ces collaborateurs de différentes cultures, religions et mentalités cohabitent malgré tout très bien et l'atmosphère de travail est agréable.

Relevons également que plusieurs personnes en fin de droit de chômage ou provenant de diverses institutions, notamment du service social, ont été accueillies durant l'année 2020.

Chaque année, la Voirie engage, durant la période estivale, une vingtaine de jeunes étudiants répartis durant deux semaines dans nos divers secteurs d'activités (magasin, signalisation, menuiserie, génie rural, manifestation et assainissement urbain).

L'apprenti mécanicien et l'apprentie employée de commerce ont obtenu leur CFC avec succès. Cette dernière a d'ailleurs été engagée en temps qu'auxiliaire pour renforcer l'équipe administrative.

La Voirie compte donc désormais deux femmes puisqu'une nouvelle adjointe administrative a été engagée à la fin de l'année 2019 suite au départ à la retraite de son prédécesseur.

Pour en terminer avec ce chapitre des employés, cinq collaborateurs ont pris leur retraite en 2020 et tous ont été remplacés.

COVID
L'année 2020 a été marquée par le virus du COVID. Il a eu un impact significatif sur les activités de la Voirie. La plupart des services ont été maintenus grâce à la mise en place d'horaires alternés afin de respecter les ordonnances fédérales et cantonales.

Message de remerciements

Entretien du domaine public
Tout au long de l'année, la Voirie exécute les travaux courants d'entretien du réseau routier. Le territoire, incluant les kilomètres de voies de circulation, trottoirs et chemins pédestres situés à Salins et aux Agettes, compte un total de 139 km de routes communales, 250 km de trottoirs, 60 km de routes agricoles et 17 km de chemins pédestres. Nous avons également procédé, comme chaque année, au nettoyage du Rhône, de la Lienne et de la Morge, ainsi qu'à la réparation de certains murs le long des bisses de Châtroz et de Lentine.
Les collaborateurs de la Voirie sont également intervenus sur les sites de Montorge et de Valère pour l'entretien et la remise en état des 7 km de chemins et des panneaux indicateurs. Un nouveau pont a été construit sur le lac de Montorge.

Pont du Lac de Montorge

Grotte à Salins

Manifestations
La Voirie a participé à l'installation de différentes infrastructures pour les manifestations soutenues par la Ville de Sion. Toutefois, et en raison de la situation particulière que nous avons connue en 2020, seule une centaine de manifestations a eu lieu alors que les années précédentes nous en dénombrions entre 200 et 220. Les grands rendez-vous des sédunois ont malheureusement dû être annulés, comme par exemple : Sion sous les Etoiles, le Festival d'Art de Rue, l'Irish Festival et la Fête du Goût.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Quelques festivités ont toutefois pu être maintenues comme l'Open Air Cinéma Sion, les 75 ans des sociétés locales, Et Sion dansait, quelques concours hippiques, le Jardin des Vins, le Marathon des saveurs ainsi que le Marché de Noël (sous une forme différente). Certaines journées culturelles et sportives ont également pu se dérouler presque normalement.

Montage des tentes pour le FC Châteauneuf

Propreté
La propreté des artères et des places publiques est assurée par une équipe de 22 balayeurs et par 4 véhicules motorisés (trois balayeuses et une laveuse). Une personne s'occupe en permanence (y compris les week-ends et jours fériés) du nettoyage des WC publics qui sont au nombre de 15 depuis la construction des nouveaux WC du jardin public de Bramois et des WC du parking des Roches-Brunes. Un autre collaborateur s'assure de la salubrité de l'eau et de l'entretien des 73 fontaines de la ville.

Assainissement urbain
Ce secteur ne fait pas directement partie de la Voirie, mais y est étroitement lié. En effet, malgré l'introduction de la taxe au sac en 2018, deux agents de propreté assermentés effectuent jour après jour les tournées en ville pour prélever les déchets déposés en dehors des lieux ou horaires de ramassage et pour dénoncer les fraudeurs. Chaque année, de très nombreuses incivilités sont constatées notamment dans les écopoints et même le long du Rhône.

Signalisation – Marquage
Une équipe de trois collaborateurs procède au marquage routier en utilisant annuellement plusieurs tonnes de peinture. Cette section a également pour tâche l'entretien de la signalisation verticale sur tout le territoire ainsi que la pose des plaques de rues et des numéros de bâtiments.

Cours d'eau, canaux, décharges
Les abords des cours d'eau, torrents, bisses, canaux et meunières sont entretenus par la Voirie municipale. De nombreuses interventions, parfois avec des véhicules lourds, sont nécessaires pour la bonne réalisation de ces tâches.

Déneigement, salage et opération « Blanche-Neige »
Chaque hiver, le groupe de déneigement et salage fait preuve de beaucoup d'efficacité pour rendre les routes praticables. À cette fin, les interventions ont lieu très souvent de nuit. En revanche, lorsqu'il tombe plus de 35 cm de neige, l'opération « Blanche-Neige », consistant à l'évacuation de la neige en ville, est organisée. Suite à la fusion avec les Agettes, il est important de signaler que ces interventions prennent de la hauteur allant jusqu'à une altitude d'environ 2000 mètres. Dès lors, pour ce secteur, les heures hivernales supplémentaires varient entre 300 et 500 heures selon les chutes de neige. À noter qu'en 2020, compte tenu des bonnes conditions météorologiques, l'opération « Blanche-Neige » n'a pas été activée..

Organisation
Le responsable de la Voirie peut compter sur trois adjoints : le premier est responsable du génie civil, le deuxième des manifestations et le troisième de l'administration. La Voirie municipale est divisée en plusieurs secteurs d'activité dont les principaux sont les suivants : magasin, atelier mécanique, serrurerie, menuiserie, peinture et signalisation, génie civil et rural et enfin, infrastructures qui intervient pour les nombreuses activités sportives et culturelles en ville de Sion.

La Voirie municipale a également effectué d'innombrables travaux comme :
- le goudronnage des routes et trottoirs
- la fabrication d'écluses pour les meunières
- le nettoyage à haute pression des passages souterrains et des escaliers
- l'installation de nombreuses décorations de la ville (1er août, Noël, etc.)
- le lavage des parkings souterrains
- les multiples transports et déménagements pour les affaires sociales et autres services municipaux
- l'entretien et la remise en état des places de jeux
- le contrôle et la maintenance des véhicules et diverses machines par l'atelier mécanique.

À ce sujet, il semble opportun de signaler qu'au 1er janvier 2020, la Voirie disposait de 51 voitures, bus, tracteurs, etc., sur un total de 174 véhicules et 25 remorques immatriculés « Ville de Sion ». Les mécaniciens de la Voirie présentent à l'expertise, chaque année, une vingtaine de véhicules au service cantonal de la circulation routière.

AGRICULTURE ET GÉRANCE DES DOMAINES

Tâches
Les tâches effectuées par la section en 2020 se résument comme suit :
- la gestion des paiements directs pour les exploitations agricoles
- le recensement du bétail
- le contrôle des parcelles pour les redevances agricoles
- la gestion des bisses, meunières, canaux, torrents et dépotoirs (2020-2021 : mise à jour du réseau hydrographique et établissement du plan de l'ERE-espace réservé aux eaux)

Réfection du bisse de Salins et de son chemin

- le contrôle du traitement des mouches et du blanchiment des étables
- les expertises pour le fonds suisse de secours pour les dommages non assurables
- la gestion du registre des vignes

Document de travail à l'usage du Conseil général

	2018	2019	2020
Surface viticole selon le rapport de vendanges en ha	399.2	398.3	398.3

- la gestion de l'encépagement du vignoble
- la gestion du Grand Cru Ville de Sion
- la gestion du projet « Maintien du vignoble en terrasses »
- la division des acquits de vendange
- la gestion des sites de Montorge, Valère et Tourbillon
- la gestion des forêts communales
- la gestion des surfaces d'assolement
- la gestion du réseau écologique Sion
- le suivi du projet qualité du paysage du Valais central
- la gestion de la lutte contre l'ailante glanduleux et les plantes envahissantes
- la gestion de l'entretien et de la location des terrains communaux

	2018	2019	2020
Montant total facturé en francs	594'152-	828'042.-	858'320.-

- la gestion et la facturation de l'irrigation

	2018	2019	2020
Montant total facturé en francs	100'520.-	101'222.-	108'077.-

- la taxe de la lutte contre le ver de la grappe

	2018	2019	2020
Montant total facturé en francs	10'506.-	10'490.-	10'388.-

- la gestion des projets « mesures de lutte contre le gel et irrigation » dans la zone agricole de Bramois et la zone agricole de Châtroz
- la gestion du dossier « intempéries 2018 dans le vignoble » (coût admis au subventionnement par le canton et la confédération pour la commune de Sion : Fr. 1'639'191.-)
- la gestion de la remise en état périodique du réseau des routes agricoles.

CADASTRE – GÉOMATIQUE

Le cadastre a enregistré plus de 890 actes pour un montant de transactions supérieur à 390 millions de francs. Plus de 61 nouveaux bâtiments et 72 agrandissements ou rénovations ont bénéficié d'une estimation des taxes cadastrales, représentant plus de 250 millions de francs d'investissements.

L'informatisation des données du Registre Foncier pour les secteurs de Salins et des Agettes est terminée. La mise à l'enquête de ces données est également terminée, tandis que le Registre Foncier termine le traitement des recours. A la suite de cela, le Registre Foncier sera fédéral pour tout le territoire de la commune et les extraits pour les secteurs de Salins et des Agettes ne seront plus délivrés par le cadastre de Sion.

Le renouvellement de la mensuration sur le secteur de Sion est toujours en cours de vérification auprès du Service cantonal de la géomatique. Les données en question devraient être livrables prochainement.

Concernant le SIT, la grande nouveauté 2020 est sans doute la réalisation d'une nouvelle orthophoto. Le vol d'acquisition a été réalisé autour du 10 juillet 2020 et la livraison a eu lieu en décembre.

La migration vers les bases de données PostgreSQL est toujours en cours de réalisation.

La validation de la première migration des données du PGEE nous a permis d'envisager la suite avec optimisme. La migration des autres bases de données publiées par le SIT se fera en 2021. Ce changement permettra également d'améliorer les performances et la gestion des applications cartographiques.

En fin d'année, la mise à jour du logiciel cartographique ArcMap vers la version 10.8.1 a été effectuée. Du côté internet, des améliorations sont en cours. L'importante évolution visible est la mise à disposition de services thématiques à ajouter aux données que l'on souhaite afficher. Cela devrait favoriser une meilleure optimisation et compréhension de l'affichage.

Les outils modernes dont dispose la section géomatique et la collaboration avec la section études et projets ont permis la modélisation en 3D du pont de Bramois. Cette réalisation permettra de faciliter l'étude du remplacement de la passerelle piétonne adjacente.

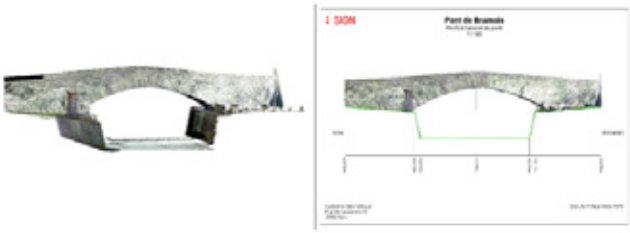

En plus de l'activité ordinaire et des informations transmises aux services cantonaux et municipaux, les tâches principales de la section ont été les suivantes :

- la tenue et la mise à jour des documents du cadastre
- l'établissement des listes des modifications intervenues dans les immeubles bâtis et non bâtis
- l'établissement de la valeur fiscale des immeubles sis en zone à bâtir correspondant à la valeur cadastrale et celle pour les immeubles sis en zone agricole correspondant au 15 % de la valeur cadastrale
- l'estimation des installations industrielles et des machines de production anciennes et nouvelles en collaboration avec le service cantonal des contributions
- l'établissement des listes récapitulatives pour la commission cantonale des taxes et la notification aux propriétaires des nouvelles valeurs cadastrales
- les réquisitions des modifications à porter au Registre Foncier concernant les changements de surfaces par nature et de taxes cadastrales

Document de travail à l'usage du Conseil général

- la mise à jour du registre des personnes morales pour le service cantonal des contributions
- l'injection des valeurs fiscales dans les fichiers des contributions communales, la mise à jour des mutations et autres modifications après injection
- la taxation à la valeur vénale des biens situés sur notre commune pour les organes des assurances sociales (art. 17 de l'ordonnance sur les prestations complémentaires)
- la déclaration d'impôt sur les gains immobiliers suite à l'aliénation d'immeubles par la commune et les attestations aux privés pour l'imposition différée (art. 46e)
- les différents levés pour les besoins de l'administration tels que les avant-projets de route, les expropriations, etc.
- divers relevés topographiques
- le support ArcGIS pour les différents services
- la tenue et mise à jour du système d'information du territoire (SIT) sur intranet et internet.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Généralités
Les Steps de Châteauneuf et de Chandoline emploient 10 personnes à plein temps. Un responsable des Steps, une laborantine, un serrurier, deux électriciens et cinq mécaniciens.

Step de Châteauneuf
La station d'épuration de Châteauneuf traite les eaux usées d'environ 45'000 Equivalents-Habitants de la rive droite de Sion (sauf Uvrier), Savièse, Grimisuat et Arbaz. Aujourd'hui, la STEP de Châteauneuf a une capacité de traitement allant jusqu'à 66'667 Equivalents-Habitants.

La Step de Châteauneuf devra à l'avenir traiter les micropolluants. À l'horizon 2022-2023 une pré-étude sera lancée pour le traitement des micropolluants et pour le traitement de l'azote.

	2018	2019	2020
Épuration d'eaux usées	7'181'275 m³	6'771'162 m³	7'425'102 m³
Consommation électrique	2'294'186 kWh/an	2'376'715 kWh/an	2'576'720 kWh/an
Production de boues	1'607 to (496 to matières sèches)	1'816 to (551 to matières sèches)	1'797 to (536 to matières sèches)
Revente d'énergie	875'976 kWh	939'325 kWh	956'329 kWh

Par rapport à l'année 2019, il a été constaté une légère diminution de 6.46 % de déchets ménagers qui parviennent à la STEP :

	2018	2019	2020
Poids en kg/an (déchets de grille)	118'786	120'465	112'680

Projets et travaux importants réalisés
Projets pilotés par l'École d'ingénieurs
Le projet appelé Odin Plus, piloté par la HES-SO Valais et suivi par le Professeur Docteur Fabian Fischer suit son cours. Un étudiant EPFL a travaillé pendant 6 mois sur le développement d'une pile à combustible à bio-cathode pour le traitement des eaux usées avec la présence d'algues sur la cathode et une source lumineuse artificielle pour permettre la croissance de ces algues. La Ville de Sion a engagé une stagiaire HEVs pour continuer de développer ce réacteur durant 11 mois.

Projet micropolluants
Depuis plus d'une année, l'entreprise Membratec effectue une étude sur le traitement des micropolluants (produits médicamenteux, phytosanitaires, etc.). Le projet s'est terminé au mois de juin 2020. Une présentation des résultats définitifs devrait se faire durant le courant de l'année 2021.

Étude des risques
Dans les locaux de la digestion, 5 portes anti-feu ont été posées. Un escalier de secours a été installé pour la sécurité des personnes. Le remplacement des lampes de secours qui n'étaient plus dans les normes a été effectué.

Études des risques (vendanges)
- Le bureau d'ingénieurs CSD a été mandaté par la Ville de Sion pour effectuer une étude sur les vendanges et leur influence dans les Steps.
- Des campagnes d'analyses ont été effectuées directement chez Provins Valais.
- Les déchets de cave provenant des vendanges ont été collectés chez les encaveurs de Sion par l'entreprise Videsa et amenés directement en digestion à la Step.

Réhabilitation du décanteur primaire
- La structure métallique du pont roulant a été réparée et traitée contre la rouille.
- Les tôles de déversement ainsi que les lames syphoïdes ont été remplacées par des tôles inox.
- Les joints d'étanchéité ont été refaits.
- Les armatures en fer et les bétons ont été réparés à plusieurs endroits.
- La fosse à boue a été refaite partiellement.

Bassins biologiques
- Remplacement de plusieurs vannes à manchons pour les recirculations des boues biologiques.
- Le bassin N°4 a été vidé et nettoyé.
- Les aérateurs ont été remplacés.
- Les joints d'étanchéité ont été refaits.
- Les jupes en béton ont été consolidées avec des supports en acier.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Déshydratation
- Le pot de dégazage de la centrifugeuse a été remplacé par un pot en inox.
- La vis oblique ainsi que les pièces d'usure pour le transport des boues ont été remplacées.
- La centrifugeuse a été révisée complètement.

Fosse à graisses
- Les bavettes en plastique du dégrilleur ont été remplacées.
- Des pistons à air ont été ajoutés pour faciliter l'ouverture du capot.

Couplage-Chaleur-Force (CCF)
- Le moteur a été remplacé par un neuf.
- La génératrice a été révisée.
- Les charbons actifs du traitement du gaz ont été changés.

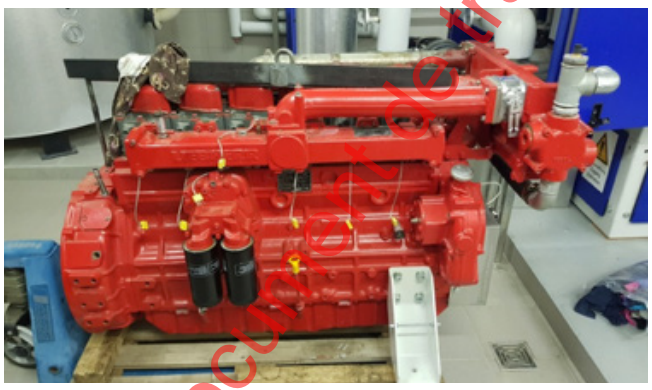

Epaississeur mécanique
- Les toiles filtrantes, les stators des pompes ainsi que les joints mécaniques ont été remplacés.

Conduite du FeCl3 (chlorure ferrique)
- Une partie de la conduite a été changée et enterrée dans le sol pour éviter le gel et tout contact avec l'extérieur.

Label Valais Excellence
En 2020, la Step de Châteauneuf a obtenu la certification du Label Valais Excellence.

Travaux à réaliser en 2021
Réhabilitation du bassin biologique N°1
- La vidange et le nettoyage du bassin n°1, le remplacement des aérateurs et le contrôle général du bassin seront planifiés durant le premier semestre 2021.

Clôture grillagée et portails
- La clôture de l'enceinte et les portails existants devront être remplacés. Les travaux se dérouleront sur deux exercices consécutifs (2021 et 2022).

Local de la centrifugeuse
- Une ventilation free-cooling devra être installée dans le local électrique de la déshydratation pour refroidir les tableaux et les variateurs des machines.

Bassins biologiques
- Durant le premier trimestre 2021, il y aura un remplacement des appareils de mesure, des vannes de régulation et du process sur les quatre bassins biologiques.

Panneaux Photovoltaïques
- Une étude devra être réalisée par Oiken (anciennement ESR) pour équiper plusieurs toits plats de panneaux photovoltaïques.

Problèmes particuliers
Il est rappelé aux usagers que :

- Les serviettes hygiéniques, les tampons, les préservatifs, les cotons-tiges, les lingettes démaquillantes, etc., doivent être évacués dans les sacs taxés du Valais romand et non pas dans les toilettes.
- Les déchets alimentaires doivent être éliminés dans les conteneurs pour déchets organiques ou auprès des déchetteries.
- Les huiles de friture doivent être collectées dans les conteneurs mis à disposition dans les écopoints.
- Les solvants et autres produits toxiques doivent être éliminés auprès des déchetteries ou rapportés dans les points de vente.
- **Depuis cette crise sanitaire, il a été constaté une quantité importante de masques de protection qui finissent dans les Steps. Ces masques doivent être jetés dans les sacs taxés.**

Eaux claires
- Dans le cadre du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux), un travail intense a été fait, comme chaque année, afin de réduire les eaux claires aboutissant à la STEP. Ces eaux coûtent cher en pompage et limitent sensiblement le taux d'épuration des eaux usées (diminution des temps de passage, dilution, etc.).

Step de Chandoline
La station d'épuration de Chandoline traite environ 20'000 Equivalents Habitants de la rive gauche de Sion, Uvrier, Vex, Salins, les Agettes et St-Léonard.

Deux exploitants (mécaniciens) travaillent à plein temps sur la Step de Chandoline.

	2018	2019	2020
Épuration d'eaux usées	2'399'743 m³	2'234'167 m³	2'473'177 m³
Consommation électrique	864'658 kWh/an	1'112'319 kWh/an	1'147'718 kWh/an
Production de boues	827 to (237 to matières sèches)	765 to (229 to matières sèches)	705 to (218 to matières sèches)
Production d'énergie	256'018 kWh	337'473 kWh	352'747 kWh

Document de travail à l'usage du Conseil général

Par rapport à l'année 2019, il a été constaté une augmentation de 16.34 % de déchets ménagers qui parviennent à la STEP de Chandoline :

	2018	2019	2020
Poids en kg/an (déchets de grille)	68'065	77'303	89'935

Travaux importants réalisés

Traitement des eaux usées

- Depuis la fin de l'été, la capacité de traitement des eaux usées a pu être augmentée en passant de 120 l/s à environ 220 l/s.

Biologie

- Le bureau CSD a finalisé l'étude du projet pour la réalisation de l'étape 2 (biologie) en accord avec le SEN. Le projet retenu est un procédé MBBR-Hybride (c'est l'association d'une boue activée et d'un réacteur à lit fluidisé) avec quatre files de biologie et un traitement de l'azote.
- Les travaux préparatoires ont débuté en novembre 2020. Ces travaux consistent à vider le chenal sud qui était en exploitation pour le basculer sur le chenal nord qui sera réhabilité provisoirement durant la durée des travaux.

Traitement physico-chimique

- Lors de la période des vendanges, le traitement physico-chimique a été mis en service. Ce procédé consiste à augmenter le rendement du décanteur primaire en y ajoutant du FeCl3 (Chlorure ferrique) afin d'éviter de surcharger la biologie.

Suivi du problème des graisses

- Les essais de floculation se poursuivront en 2021.

Raccordement des eaux de la Commune d'Ayent à la STEP de Chandoline

À l'instar des communes associées de l'ASEC (Association de la STEP de Chandoline) telles que Sion, St-Léonard et Vex, la STEP de Chandoline reprendra les eaux de la commune d'Ayent dès 2023 car cette dernière a décidé de ne pas réhabiliter sa STEP. Ce partenariat se fera dès que les travaux de la 2ème étape seront terminés.

Label Valais Excellence

En 2020, la Step de Chandoline a obtenu la certification du Label Valais Excellence.

Travaux à réaliser en 2021

- Durant l'année 2020, l'association, en collaboration avec le bureau d'ingénieur mandaté, a procédé à la mise en soumission des travaux de la 2ème étape. Les travaux débuteront dès réception de l'autorisation de construire estimée début 2021. La durée prévue pour ces travaux sera d'environ 15 à 17 mois.
- Une vanne d'obturation de l'émissaire, nécessaire pour l'entretien et le nettoyage de la fosse afin de garantir la sécurité des personnes, sera également posée à l'entrée du relevage.
- La centrifugeuse sera révisée.
- Les 2 pompes de relevage seront remises en état.
- Les 2 couplages chaleur-force seront révisés et les culasses seront changées.

STEP DE MOLIGNON

Le lit fluidisé de cette STEP, construit en 1984, n'arrive plus à respecter les normes de traitements des eaux usées en vigueur. L'étude du PGEE devra redéfinir l'évacuation des eaux de Molignon et de la région du domaine de St-Raphaël.

STATIONS DE POMPAGE (STAP), DÉVERSOIRS D'ORAGE, DÉBITMÈTRES

Les employés des STEPS s'occupent également de l'entretien et de l'exploitation de 22 stations de pompage d'eaux usées, de 8 stations d'eaux claires, de 5 stations de comptage, de 2 stations phytosanitaires ainsi que d'un déversoir d'orage qui se trouve à Salins et d'une mini Step qui traite les eaux usées du hameau de Molignon.

STAP d'Uvrier

- L'automate, le Touch-Panel, l'instrumentation de mesure ont été remplacés.
- La pompe du Bep a également été changée pour une pompe plus performante.

STAP de Vissigen

- Les pompes et les clapets anti-retour ont été remplacés.

STAP de Chenevière

- Deux pompes ont été remplacées, ainsi que la tuyauterie et les clapets anti-retour.

Débitmètre d'Arbaz

- Le débitmètre d'Arbaz a été remplacé par une nouvelle génération d'appareil, la cunette d'amenée d'eaux usées a été refaite et un bâtiment a été construit pour protéger tous ces appareils.

Dessableur du déversoir d'orage de Salins

- un dessableur a été construit en amont du déversoir d'orage de Salins pour récupérer cailloux et sables afin de décharger la Step de Chandoline.

STAP d'Alaïa (domaine des Iles)

- Une nouvelle station de pompage préfabriquée a été construite pour évacuer les eaux usées du projet Alaïa (vagues artificielles) situé sur le domaine des Iles à Sion. Cette station sera mise en service au début de l'année 2021.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Travaux à réaliser en 2021
STAP de la Patinoire
- Les couvercles seront remplacés pour faciliter le travail des exploitants.

STAPS de Chènevière et de Vissigen
- Les couvercles seront remplacés.

Eaux claires parasites
Le réseau d'égout valaisan et la proportion d'eaux claires parasites restent un défi. Dans les réseaux d'assainissement actuels, les eaux usées polluées et les eaux usées non polluées (eaux de puits, de sources, de drainages, fuites dans le réseau d'égouts, pluies, fonte des neiges etc.) sont encore trop souvent mélangées. Cette dilution des eaux usées réduit considérablement les performances d'épuration des Steps, augmente les coûts d'exploitation et entraine une surcharge en cas de fortes pluies. Si les canalisations sont engorgées, des eaux usées non traitées sont rejetées directement dans les cours d'eau. En 2019, environ 53% des eaux usées envoyées dans les stations d'épuration municipales étaient non polluées (eaux claires). L'objectif est d'atteindre une teneur maximale en eaux parasites de 30%. Pour ce faire, les eaux usées polluées et non polluées doivent à l'avenir être évacuées séparément par le réseau de canalisation.

Fin 2019, la majorité des communes avaient achevé les travaux de planification à cet effet avec la préparation d'un plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Pour 16% d'entre elles, cette planification est encore en cours. La création d'un réseau d'eaux claires et le raccordement des bien-fonds nécessiteront de gros efforts de la part des communes et des propriétaires privés et constituent un processus à long terme.

EPU-Wash (stations de traitements phytosanitaires)
Deux stations EPU-Wash, l'une située à Bramois et l'autre aux Ronquoz, sont à disposition des agriculteurs. Des barrières de sécurité avec des bandes réfléchissantes ont été installées pour assurer la sécurité des personnes.

Les agriculteurs trouvent les jetons auprès de la section Agriculture du service des Travaux publics et Environnement. Ces tunnels de lavage sont dédiés exclusivement aux machines de sulfatage et ne doivent pas servir à d'autres applications. Il est rappelé aux utilisateurs que le respect des installations évite non seulement des coûts importants, mais permet une disponibilité permanente des stations de récupération et de lavage.

TRI À LA SOURCE
Durant l'année écoulée, près de 13'472 tonnes de déchets ont été collectés. Ainsi plus de 54.0 % des déchets ménagers ont été valorisés dont :

2'595 tonnes	de papiers et cartons,
2'715 tonnes	de déchets verts,
1'400 tonnes	de verre,
490 tonnes	de lavures,
85 tonnes	de ferrailles et
20 tonnes	d'huiles.

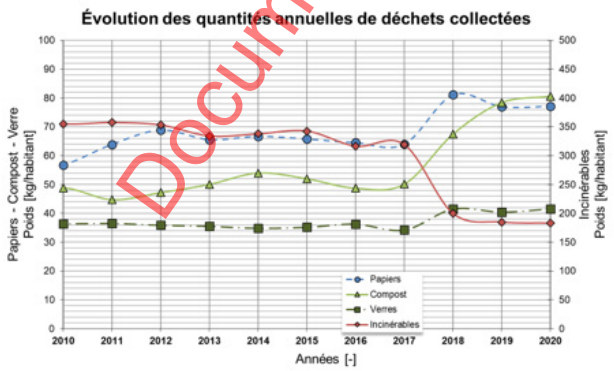

En moyenne, chaque résident de la Ville de Sion a produit durant l'année un peu plus de 136 kg d'ordures ménagères qui ont été valorisées thermiquement à l'UTO contre un peu plus de 133 kg en 2019. La collecte des déchets spéciaux pour les ménages a été maintenue et a permis d'en récolter plus de 10 tonnes. 501 usagers ont fait appel au service de collecte des encombrants pour un total de 80 tonnes d'objets volumineux.

Les apports directs des privés aux déchetteries représentent plus de 9'580 tonnes dont près de 6'850 tonnes de biodéchets. Ainsi, l'ensemble des déchets produits sur le territoire communal représente 24'820 tonnes. À noter que près de 75% de ces déchets a été trié à la source et a ainsi pu être revalorisé.

Pollution de l'air
Les concentrations en polluants atmosphériques sont inférieures aux moyennes décennales particulièrement concernant l'ozone. La valeur maximale de la concentration d'ozone (120 µg/m3 O3) a été dépassée pendant seulement 20 heures sur 8 jours en 2020. La valeur moyenne du dioxyde d'azote, soit 26 µg/m3 NO2 est en dessous de la moyenne annuelle admissible (30 µg/m3 NO2). Pour les particules fines (PM10) la valeur moyenne annuelle atteint 15 µg/m3. Cette valeur est inférieure à la moyenne annuelle admissible fixée à 20 µg/m3.

PARKINGS ET FEUX LUMINEUX

Organisation
La section parkings et feux lumineux est composée d'un responsable, d'un adjoint et d'une collaboratrice administrative.

Tâches
- Gestion administrative
- Gestion technique
- Gestion comptable
- Location et gestion des abonnements
- Etablissement de projet
- Planification et supervision des travaux
- Coordination avec les différents services
- Formation des partenaires mandatés par la section
- Application de la stratégie de mobilité décidée par le conseil municipal

Projets et travaux importants réalisés
- Mise en application des nouvelles catégories d'abonnés
- Mise en application des nouveaux tarifs des abonnements
- Mise en application de la nouvelle directive pour l'attribution d'une place de stationnement
- Projet de feux lumineux suite à la construction par la Fondation St-Joseph du « Parking du Nord »
- Projet de panneaux de signalisation avancé pour les parkings

Parkings
Le parking du Scex a été équipé d'un système de comptage et de gestion individuelle des places de parc. Tous les parkings à barrières sont désormais équipés avec ce système qui est une belle aide au stationnement pour l'automobiliste et qui permet une meilleure fluidité du trafic.

Gros lifting au parking de St-Guérin. Les anciennes gaines de ventilation ont été démontées, le sol entièrement assaini et le revêtement en béton remplacé par un revêtement en goudron. L'ensemble des installations électriques ainsi que le système d'éclairage ont été changés et mis au goût du jour. Deux nouveaux sas ont été créés aux accès piétons qui relient le parking au bâtiment scolaire et deux gros ventilateurs d'extraction de fumée complètent la mise aux normes feux de ce parking.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Parking de St-Guérin avant les travaux *arking de St-Guérin après les travaux*

Divers

- Toutes les caisses des parkings souterrains sont équipées de lecteur de cartes sans contact.
- Chaque parking, hormis celui de la Cible, a subi avec succès le contrôle OIBT de son installation électrique effectué par un organisme accrédité indépendant.
- La signalisation du parking de la Cible et le système d'éclairage des cages d'escaliers ont été repensés et entièrement changés.
- Une nouvelle zone à horodateur a été créée à la rue Oscar-Bider, à proximité des voies CFF.
- Des défibrillateurs sont disponibles dans l'ensemble de nos parkings. Ceux-ci sont posés à proximité des systèmes de paiement.

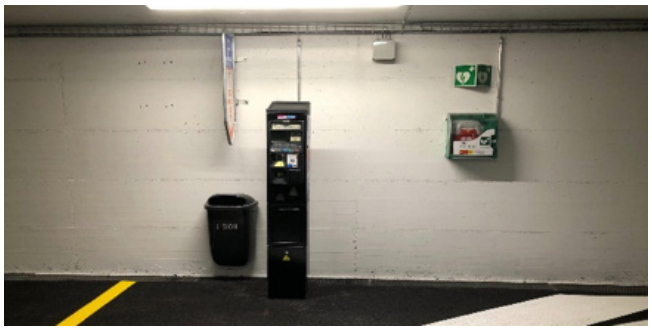

Défibrillateur au parking de St-Guérin

Feux lumineux

- Grosse frayeur à l'avenue de la Gare lorsqu'un camion a complètement détruit le portique métallique où sont installés les feux lumineux. Heureusement, pas de blessé mais uniquement des dégâts matériels.

État du portique juste après l'accident

Recettes

En raison de la pandémie, des décisions, mesures de soutien et restrictions imposées, les recettes des parkings souterrains et de surface sont en nette baisse. Les recettes s'élèvent à Fr. 3'395'938.- réparties comme suit :

Parking de la Planta	Fr.	1'186'975.-
Parking du Scex	Fr.	1'111'642.-
Parking de la Cible	Fr.	286'213.-
Parking de St-Guérin	Fr.	32'908.-
Parking des Roches-Brunes	Fr.	162'272.-
Parkings de la Blancherie et de l'Industrie	Fr.	47'880.-
Parkings en surface	Fr.	568'048.-

UTO

L'Association pour le Traitement des Ordures du Valais central se transforme et sera prochainement vue comme Usine de Valorisation Thermique des Déchets (UVTD). L'UTO poursuit son évolution stratégique en vue d'atteindre une efficacité énergétique maximale. Notamment dans la valorisation de sa chaleur résiduelle au travers d'un chauffage à distance (CAD) en direction de la Ville de Sion. L'évolution des 2 sociétés que sont Valpellets SA et GazEl SA, dont l'UTO est actionnaire est aussi très importante pour la région. La mise en valeur des différentes ressources locales comme le bois de nos forêts et les bios déchets est une priorité.

Une pratique environnementale durable :
Chauffage à distance :

Le chauffage à distance est le projet phare de cette année 2020. Débuté à la fin 2019, les travaux se sont amplifiés par la construction du bâtiment ainsi que les premières les installations électromécaniques. De grandes modifications ont aussi été apportées sur les aménagements thermiques de l'usine. La conduite principale de liaison entre l'UTO et le RSV a aussi été construite en 2020 et complètement enterrée dès la sortie de la centrale en construction au nord de l'UTO. Il reste le délicat passage sous le Rhône ainsi que sur la Borgne avant de finaliser la liaison avec le premier raccordement. D'autres grandes étapes seront encore à franchir durant l'année 2021 et la mise en service des installations.
La société Sogaval finance la construction du réseau et exploitera celui-ci. L'UTO restera maître en ces lieux et sera chargé de fournir la chaleur sous forme d'eau surchauffée.
Le comité de pilotage stratégique est formé de représentants de Sogaval, de l'UTO, de la Ville de Sion ainsi que du Canton. Monsieur Philippe Varone est le Président de ce comité de pilotage. Le COPIL peut s'appuyer sur un comité projet et un comité technique dans lesquels se retrouvent les différents partenaires.

Le réseau de chauffage à distance alimentera la zone du RSV - pôle santé ainsi que plusieurs quartiers de la ville de Sion, comme Vissigen, Champsec, le Campus Energypolis, ville du 21ème siècle, et bien d'autres encore. Une centrale d'appoint est actuellement en service pour desservir une partie du CAD déjà construite sur la route de l'Industrie.
Ce projet répond à plusieurs objectifs, ceux de mieux valoriser les rejets thermiques et remplir les objectifs OLED à l'échéance 2026 pour l'UTO, d'amorcer un tournant énergétique pour Sogaval, ou encore de pérenniser l'approvisionnement énergétique de la Ville de Sion pour la société OIKEN.

Plus de 100 GWh de chaleur sont actuellement disponibles et valorisables à l'UTO. Cette chaleur représente l'équivalent de 10 Millions de litres de mazout. Ainsi plusieurs milliers de tonnes de CO_2 annuelles ne seront plus rejetées dans notre atmosphère. Ce projet permettra d'amorcer un tournant énergétique et de donner un signal environnemental fort.

Document de travail à l'usage du Conseil général

L'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) UTO ainsi que les sociétés sœurs dont l'objectif reste la valorisation des différentes matières entrantes se transforment et s'adaptent en fonction de l'évolution des exigences, des demandes environnementales, de la sécurité et des besoins liés aux différents métiers qui les occupent. Différents projets plus ou moins conséquents se réalisent d'années en années. Des nouvelles installations, des adaptations ou des mises à niveau sont ainsi faites.
Une collaboration a aussi débuté avec le Haut-Valais pour la gestion et la valorisation des boues de STEP. En charge de la Lonza, la totalité des contrats a été reprise par l'UTO dès le 1er novembre 2020.

L'énergie dégagée par la combustion des déchets permet de transformer de l'eau en vapeur dans une chaudière. Un autre processus transforme cette vapeur en énergie électrique. Cette vapeur et cette électricité sont utilisées dans différents processus de l'usine ou valorisées à l'externe :

- Incinération des boues d'épuration
- Chauffage des bâtiments UTO et Valpellets
- Eau chaude sanitaire
- Réchauffage des gaz dans la DéNOx
- Alimentation en chaleur de Valpellets
- Alimentation en électricité de Valpellets
- Production d'électricité interne
- Surplus de production d'électricité injecté au réseau OIKEN
- Alimentation véhicules électriques

Tous les processus utilisant les ressources énergétiques de l'usine, permettent de supprimer ou de diminuer l'utilisation de combustibles fossiles comme le gaz et le mazout. L'usine est totalement autonome en énergie et peu fonctionner en îlotage. L'UTO a produit près de 30'000'000 kWh électrique lors de la période 2020 ! Une fois déduit la consommation interne, le solde de 22'000'000 de KWh a été acheminé sur le réseau d'OIKEN.
Le terme « UVTD » Usine de Valorisation Thermique des Déchets porte dès lors très bien son nom !
Au printemps 2020, l'UTO a fait l'acquisition d'un véhicule de service électrique et a aussi implanté 2 bornes sur son site afin de permettre aux visiteurs une recharge durant le temps d'une séance.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet, www.utovs.ch

Valpellets SA
Valpellets espérait dépasser les 15'000 tonnes de pellets vendus. Mais c'était sans compter sur le COVID-19 qui a fait ralentir la progression de la société en pleine expansion. La perte printanière a partiellement pu être récupérée grâce a une météo automnale assez fraiche. Ce sont finalement 14'000 tonnes qui ont été acheminées vers les différents clients.
Valpellets alimente tout le Valais ainsi que le Chablais vaudois. Des livraisons en plaine et jusqu'à 2'300 mètres d'altitude y sont effectuées. Un troisième camion a été livré et mis en service à la fin novembre 2019. Les sacs, sont vendus directement sur site pour ou par le biais des revendeurs agrées. Pour rappel, Valpellets est le plus gros fabriquant et fournisseurs de pellets en Valais. La position de Valpellets a toujours été de la région pour la région.

En 2020, 7'500 m3 de bois ronds ont été acheminés sur site pour y être transformés en granulés de bois durant l'hiver ou les scieurs fournissent très peu de sous produits.
La collaboration avec les triages forestiers a pour avantage de mettre en avant leur excellente connaissance du produit et leur implication dans la promotion du chauffage au bois.
Durant l'automne 2020, nous avons aussi finalisé la reconstruction de Valpellets suite à l'incendie de la fin 2018.
En 2021 nous allons devoir travailler l'amélioration de la production et l'augmentation du stockage du produit fini, car l'évolution

Document de travail à l'usage du Conseil général

des ventes est en constante évolution. N'oublions pas la synergie primordiale entre Valpellets et l'UTO qui fourni à cette dernière l'énergie électrique et thermique nécessaire à la fabrication de granulés de bois.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet, www.valpellets.ch

GazEl SA
En 2020 la société GazEl a injecté 11'000'000 de kWh de biogaz dans le réseau de Sogaval.

Une convention de partenariat avec STAOM SA a été validée en 2020, pour la mise en place sur le bassin versant UTO de Gastro-Vert, système de collecte des déchets alimentaires. Le déploiement se déroulera dès le printemps 2021avec l'implantation du système à Sierre.
En main à 51% de l'Association pour le Traitement des Ordures du Valais central, la société GazEl SA a un bel avenir devant elle, mais aussi de grands défis.

Avec son siège social à Vétroz, la société GazEl SA a traité 24'500 tonnes de déchets méthanisables, comme les déchets verts, les marcs, fumiers et autres restes de table, etc…

Déchetterie
Actuellement la déchetterie intercommunale d'Uvrier sur le site de l'UTO est à sa charge nominale. Avec près de 60'000 passages, une affluence soutenue malgré une fermeture printanière et quelques restrictions liées à la pandémie, la déchetterie démontre la qualité de ce service et ouvre la possibilité d'une meilleure valorisation matière.

La toiture munie de 1000 m2 de panneaux solaire permet par temps de pluie, neige, grosse chaleur, à tous les clients de venir en toute sécurité se défaire du lundi au samedi des différents objets dans un espace convivial, propre et à l'abri.
Construite afin de permettre le tri, le recyclage et la valorisation de nombreux déchets, celle –ci peut en outre recevoir les déchets suivants pour les ménages privés :

- Déchets encombrants de toutes sortes
- Déchets de bois, déchets verts
- Piles, batteries, néon…
- PET, verre bouteille, capsules Nespresso
- Ferraille, aluminium, cuivre, autres métaux non ferreux
- Petits et gros appareils électriques, frigo, électronique de loisirs…
- Déchets spéciaux, huiles minérales ou végétales
- Déchets inertes des ménages

La déchetterie possède aussi un local afin d'y stocker des palettes de sacs de pellets. Ceci permet aux clients de venir s'approvisionner en granulés de bois en toute sécurité.

La formation
La formation est essentielle pour la continuité des activités des PME valaisannes. Dans ce cadre l'Association UTO poursuit son engagement ReFo+ en collaboration avec la base aérienne de Sion par la formation d'apprentis polymécaniciens. Formés durant la 1ère et la 2ème année sur la base militaire, les apprentis poursuivent ensuite leur formation à l'UTO jusqu'à l'obtention de leur CFC.
L'UTO accueille également chaque année des stagiaires de l'Ecole des Métiers du Valais en stage de 12 mois en automation.

Document de travail à l'usage du Conseil général

BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS

ADMINISTRATION

« Le projet, avant d'être instrument de transformation, est instrument de connaissance. »
Luigi Snozzi, Architecte (1932 – 29 décembre 2020)

Pour mémoire, le service des Bâtiments et Constructions a en charge les missions aussi diverses que les autorisations de construire et la police des constructions, l'entretien des bâtiments communaux et la planification des grands équipements de la Ville, ou encore la conservation du patrimoine bâti ainsi que la gestion du centre funéraire et des cimetières. Chacune des 4 sections qui constituent le service développe de façon détaillée son activité plus loin dans ce document.

L'année 2020 a été marquée par la propagation de la pandémie du Covid19, et il est important de saluer l'engagement des collaborateurs et collaboratrices du service pour faire face aux difficultés que les semi-confinements et le respect des distances sociales ont engendrées. J'adresse un remerciement tout particulier au Centre Funéraire qui a dû faire face, avec beaucoup de disponibilité et d'humanité, à un contexte particulièrement difficile.

Au chapitre du Bureau des Enquêtes, le nombre de dossiers traités aux différents stades des procédures demeure stable malgré la situation sanitaire évoquée ci-dessus, avec près de 400 autorisations et autres préavis à l'intention de la CCC délivrés durant l'année ; on constate cette année une diminution sensible des demandes relatives aux activités commerciales et tertiaires, à l'inverse de celles pour des transformations-rénovations qui ont augmenté de près de 23%. La section fait face également à des exigences de plus en plus importantes de la Confédération au titre du RegBL (registre fédéral des bâtiments et des logements) pour lesquelles un accent particulier a été porté au 1er semestre 2020.

Au niveau administratif, le service a élaboré et fait évoluer diverses directives et réglementations communales, telles que le subventionnement pour la rénovation du patrimoine intra-et-extra muros, la planification des antennes de téléphonie mobiles et les directives relatives aux installations techniques des bâtiments.

La section « Etudes et projets » a finalisé, au stade des décisions de nos autorités, trois dossiers majeurs qui ont fait l'objet chacun d'un crédit d'engagement octroyé en 2020 par le Conseil Général :

- l'extension du centre scolaire de Champsec, d'une salle de gymnastique et d'une UAPE, pour un montant de Fr. 22'400'000.--, dont les travaux ont commencé durant le 1er semestre 2020.
- la réalisation d'un centre administratif et municipal unifié à l'Ancien Hôpital des Bourgeois, à la rue de la Dixence 10, pour un montant de Fr. 25'190'000.--.
- la création d'un Pôle Musical à l'ex-HES de la Sitterie, pour un montant de Fr. 11'700'000.--.

En outre, un crédit complémentaire de Fr. 670'000.-- a été octroyé pour la révision et la finalisation du projet de transformation du bâtiment des Scorpions en centre de quartier à Châteauneuf, en cours de finition en ce début d'année 2021. A relever également la fin des travaux de la Pouponnière, à Champsec, et la mise à disposition de ces magnifiques locaux lors la rentrée de l'été 2020.

Le nouvel aménagement pour la mise en valeur de la Basilique Sous-le-Scex a été inauguré à l'automne suite à une excellente collaboration avec l'archéologie cantonale. Les réflexions conjointes sur la valorisation de l'archéologie se poursuivent dans le cadre du projet cantonal de Pôle muséal et archéologique dans le secteur de la Majorie.

Le service des Bâtiments et Constructions suit attentivement le développement des projets cantonaux sur le territoire sédunois, ainsi que leurs impacts sur l'organisation générale de la ville et de ses infrastructures :

- le Campus Santé, voisin de l'Hôpital, ainsi que le projet SPARK (Pôle d'innovation sport performance) qui l'accompagne,
- le Nouveau Collège, à Champsec,
- l'extension de l'Hôpital,
- le Campus Energypolis, pour lequel le déménagement de la HEI prévu à l'automne 2020 sera reporté au printemps 2021 en raison des retards engendrés par la crise sanitaire.

Les travaux du projet « Cour de Gare » ont démarré à l'automne, activant dès lors la finalisation de la Salle Congrès Concert, partie importante du projet d'ensemble et qui sera réalisée sous la direction de la Ville. Une attention toute particulière est également portée à la liaison souterraine projetée entre Cour de Gare et le Campus au sud, en collaboration étroite avec le service des Travaux Publics.

A relever également l'importance de la coordination, des échanges et des soutiens avec les services des Travaux Publics et de l'Urbanisme et Mobilité, en particulier sur le projet Ronquoz 21 dont le développement va dessiner une toute nouvelle ville au sud des voies CFF. Chaque projet dans ce secteur, l'un après l'autre, devra ainsi participer à la réalisation progressive de ce grand « puzzle » urbain.

L'échange et la collaboration entre les services – plus particulièrement avec les Sports et les Ecoles - se révèlent également dans le travail de planification générale et d'interventions quotidiennes que fournit la section « Bâtiments », qui assure la gestion du patrimoine immobilier de la Ville, tant au niveau des travaux d'entretien que de rénovation et de transformation des bâtiments administratifs, des écoles, des crèches ou encore des nombreuses infrastructures sportives de la Ville. Avec près de Fr. 4'000'000.— annuellement investis régulièrement dans ces travaux, la section assure également la tâche délicate de la mise aux normes techniques du patrimoine (sécurité incendie, conformité thermique et sismique, etc.). Les photos ci-après montrent la plus-value qualitative importante apportée à ces bâtiments dans le cadre de ces travaux.

Enfin, la section « Centre funéraire et cimetières » poursuit avec un remarquable engagement sa mission locale délicate auprès de la population, et dans celle régionale par ses installations de crémation. Les études pour la réalisation d'un columbarium et d'un nouveau jardin du souvenir pour le cimetière de Platta se poursuivront en 2021, à la suite des approches de faisabilité architecturale et financière effectuées durant l'année 2020.

SECTION BATIMENTS

Le service des Bâtiments et Constructions, via sa section, est également au centre des ouvrages appartenant à la Ville de Sion. En collaboration avec les différents services concernés, il assure la planification et l'exécution des travaux d'entretien et d'investissement, soit :

Document de travail à l'usage du Conseil général

Bâtiments des écoles
- 16 centres scolaires / 49 bâtiments / 72'000 m2 de plancher brut.

Bâtiments des sports
- 9 centres sportifs.

Bâtiments du feu et de la protection civile
- 2 bâtiments pour le service du feu,
- abris PC de la Planta et de la Toulaz.

Bâtiments et Constructions
- 80 bâtiments de plus ou moins d'importance.

Centre funéraire et cimetières
- bâtiment du centre funéraire et cimetières de Sion et Bramois,
- cimetières de St-François, Salins et les Agettes.

Bâtiment des Parcs et Jardins
- serres communales des Potences.

Dans le cadre du budget 2020, le service des Bâtiments et Constructions a dirigé et coordonné différentes études, travaux de fonctionnement et d'investissement dans les bâtiments administratifs, des écoles, des sports, du service social et du service de la sécurité publique, selon le détail ci-après :

Réfection et d'entretien :
- bâtiment administratif à la rue de Lausanne 23
- bâtiment administratif à l'espace des Remparts 6
- halle Pitteloud, route de Riddes 87
- bâtiment « Casino » à la rue du Grand-Pont 4
- bâtiment des Scorpions à Châteauneuf
- centre funéraire de Platta, rue de Loèche 86
- centre scolaire de St-Guérin
- centre scolaire de Champsec
- centre scolaire du Sacré-Cœur
- centre scolaire de Gravelone
- piscine de la Blancherie
- patinoire de Tourbillon
- patinoire couverte de St-Guérin
- centre sportif des Glareys
- centre sportif de Tourbillon
- centre sportif de l'Ancien Stand.

Pour exemple, nous illustrons ci-dessous quelques travaux effectués en 2020 dans les bâtiments communaux :

Bâtiment des « Scorpions »

La transformation complète de l'ancienne poudrière en maison de quartier à Châteauneuf.

Bâtiment du « Casino »

Les travaux comprennent la mise en conformité feu de la voie d'évacuation verticale de la salle du Grand Conseil ainsi que la réfection complète de la zone sanitaire du 1er et 2e étage comprenant la création d'un W.-C. pour personne à mobilité réduite.

Bâtiment « HOP Dixence 10 »

Octroi du crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre administratif dans le bâtiment de l'Ancien Hôpital.

Centre funéraire de Platta

Réfection complète de la zone sanitaire publique et création d'un W.-C. pour personne à mobilité réduite.

Centre scolaire de Sacré-Coeur

Bâtiment II – Réfection complète de quatre salles de classe comprenant la construction de plafonds phoniques et l'installation d'éclairage « LED » avec détecteurs de présence.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Centre scolaire de Sacré-Cœur – UAPE « Le Mikado »

Réfection complète de la structure d'accueil comprenant la mise en conformité feu et la première étape de conformité sismique du bâtiment I.

Centre scolaire de Gravelone

Première étape d'installation d'une production de chaleur centralisée du centre scolaire par la réfection de la chaudière à gaz de 450 kWh et l'exécution d'un forage d'exploration à 200 m en vue de l'installation d'une PAC de 125 kWh

Centre scolaire de Châteauneuf

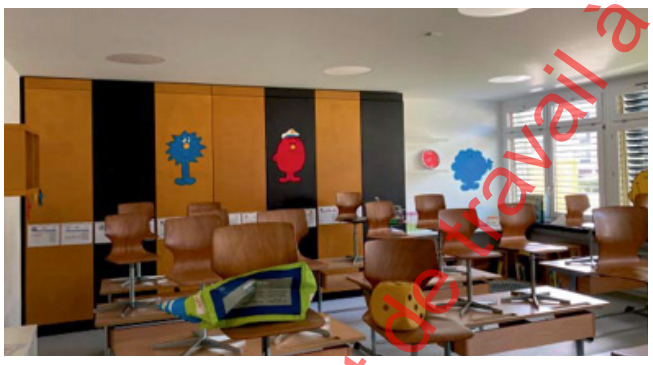

Réfection complète de quatre salles de classe comprenant la construction de plafonds phoniques et l'installation d'éclairage « LED » avec détecteurs de présence et de luminosité. Les travaux comprennent également la réfection complète des zones sanitaires du rez-de-chaussée et du 1er étage.

Piscine de la Blancherie

Etape terminée et opérationnelle pour l'ouverture de la piscine de la Blancherie de la zone pataugeoire et des toboggans trois pistes chronométrées.

Centre sportif de l'Ancien Stand

Les travaux comprennent la construction d'une buvette pour le mouvement junior du FC Sion.

Patinoire de Tourbillon

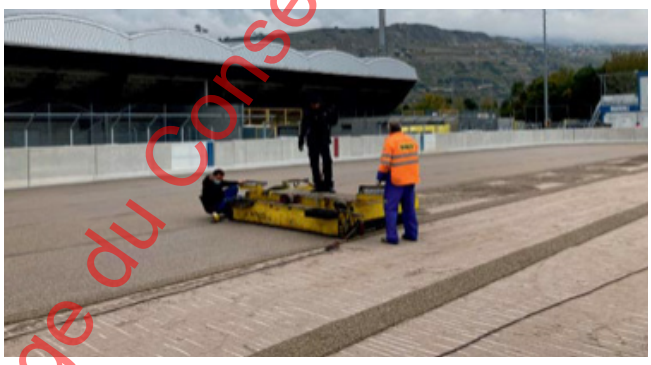

Remplacement de la piste de glace comprenant la réfection des tuyaux et l'installation d'une couche de sable lié et imperméable.

Piscine de la Sitterie

Les travaux comprennent le décapage complet des couches de peinture existante et l'assainissement des bassins ainsi que la réfection complète des façades du bâtiment principal.

Etudes et projets

Coordination d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets d'architecture et d'exécution pour :

- l'extension du centre scolaire de Champsec, comprenant neuf nouvelles salles de classe et ses annexes, la construction d'une salle de gymnastique double avec un foyer indépendant et d'une UAPE ; et pour l'assainissement d'équipements techniques existants et la requalification des aménagements extérieurs;
- l'agrandissement de la nurserie-crèche « La Pouponnière Valaisanne » de Champsec ;
- la transformation de la nurserie-crèche provisoire du centre scolaire de Gravelone en UAPE ;
- le réaménagement de la grande salle du Théâtre de Valère ;
- la construction du nouveau centre RLC « Rencontres, Loisirs, Cultures » à Champsec ;

Document de travail à l'usage du Conseil général

- la construction des installations sportives du futur lycée-collège cantonal du cours Roger Bonvin ;
- la mise en valeur de l'inventaire du patrimoine bâti (projet phare) via le Laboratoire du vivre ensemble.

La Pouponnière *Johannes Marburg Photography*

Extension du centre scolaire de Champsec

GESTION ET GÉRANCE DES BÂTIMENTS :

Durant l'année 2020, Alain Deslarzes Gérance SA a étroitement collaboré avec la section bâtiments pour la gestion technique des biens de la Ville de Sion et sur le plan financier avec le service des finances.

L'ensemble des biens est informatisé, ce qui permet de présenter un bilan et un compte de pertes et profits par immeuble, actuellement 53, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits consolidés.

Sur le plan technique, Alain Deslarzes Gérance SA a assuré l'entretien et les réparations courantes des objets sous sa responsabilité.

Sur le plan financier, elle a tenu la comptabilité, assuré le paiement des créanciers et suivi de près les débiteurs. Les rappels sont expédiés chaque mois entre le 10 et le 15 du mois. Les débiteurs au 31 décembre 2020 s'élevaient à fr. 142'938.90. A ce jour, il reste fr. 71'743.05 sur les débiteurs 2020, soit :

- 1310 Route de Préjeux 16 SwissEcology Sàrl
  CHF 20'403.50 (procédure en cours)
- 1315 Rue de l'Industrie 15 EPFL
  CHF 4'316.00
- 1323 Route des Ronquoz 21 Canton du Valais
  CHF 30'090.00
- 1326 Route des Ronquoz 23 Canton du Valais
  CHF 16'830.00.

SwissEcology a quitté les locaux en janvier 2019. Une procédure est toujours en cours afin de récupérer le montant dû.

A la suite de la situation du Covid-19, elle a assuré les procédures pour la réduction des loyers commerciaux concernés. Le montant de la réduction des loyers commerciaux Covid-19 s'est élevé à CHF 75'503.00.

- 1300 rte de Riddes 87, Fondation Interface fr. 881.65
- 1310 rte de Préjeux 16, SwissEcology Sàrl fr. 19'077.50
  (résiliation au 31.12.2018).
- 1114 rte du Manège 49-51-53 Cars postaux fr. 50'980.00
  (en cours de paiement).

SwissEcology a quitté les locaux en janvier 2019 et une procédure est toujours en cours afin de récupérer le montant dû par la société.

La Fondation Interface n'a effectué aucun versement malgré l'envoi de rappels et la prise de contact avec Monsieur A. Pignat.

Le chiffre d'affaires de l'année 2020 se présente comme suit :

		2019		2020
Location	CHF	1'823'452.40	CHF	1'530'251.30
Location encaissée par la Ville	CHF	311'746.40	CHF	333'446.55
Valeurs locatives	CHF	736'481.70	CHF	725'481.70
Charges	CHF	182'970.00	CHF	181'805.00
Solde de charges	CHF	6'523.40	CHF	7'370.70
Total	CHF	3'048'127.10	CHF	2'778'355.25
Charges	CHF	395'274.00	CHF	-353'053.80
Résultat (y. c. valeur locative)	CHF	2'652'853.10	CHF	2'425'301.45

SECTION ENQUETES

AUTORISATIONS DE BATIR

En 2020, les autorisations, préavis et prolongations de bâtir suivantes ont été accordées :

- immeubles d'habitation 15
- maisons familiales 39
- constructions administratives, commerciales et d'habitation 5
- constructions publiques4
- constructions industrielles2
- constructions agricoles1
- bâtiments démolis 11
- transformations ou agrandissements 201
- divers (cabanes de jardin, panneaux solaires, enseignes-totem, chauffage, places de parc…) 103

Montant des permis délivrés 2020 fr. 260'000'000.-
Montant des permis délivrés 2019 fr. 602'000'000.-
Montant des permis délivrés 2018 fr. 204'000'000.-

Sur les autorisations de construire délivrées durant ces trois dernières années, les mises en chantier sont les suivantes :

- immeubles d'habitation 45
- maisons familiales
  71
- constructions administratives, commerciales et d'habitation
  19
- constructions publiques 6
- constructions industrielles 2
- constructions agricoles 7
- transformations ou agrandissements ~350
- divers (cabanes de jardin, panneaux solaires, enseignes-totem, chauffage, places de parc…) ~300

Document de travail à l'usage du Conseil général

Le montant des travaux réalisés durant l'année se répartit de la façon suivante :
fr. 119'500'000.- ont été investis dans la construction de logements,
fr. 8'000'000.- ont été investis dans la construction administrative, commerciale et d'habitation
fr. 9'000'000.- ont été investis dans la construction industrielle,
fr. 50'000'000.- ont été investis dans les constructions diverses.

Vieille ville, quartiers anciens
La commission consultative vieille ville s'est réunie à 12 reprises en 2020; elle a traité 62 annonces d'intention. Les architectes-experts ont effectué une visite sur place pour chaque dossier et établi le rapport d'expertise préliminaire y relatif.

Aussi, 21 mises à l'enquête publique ont été publiées dans le bulletin officiel et 13 projets ont été réalisés ou commencés; 17 promesses de subventionnement ont été octroyées par le conseil municipal et la Ville a participé au paiement de 15 rénovations terminées.

CENTRE FUNERAIRE ET CIMETIERES

L'exploitation du crématorium et l'entretien des cimetières de la commune de Sion ont été assurés par cinq employés - 1 opérateur de four, 3 employés techniques, un responsable -, ainsi que des auxiliaires d'été.

Durant l'année 2020, nous avons inhumé 209 personnes dans les cimetières de Platta, Saint-François, Bramois, Salins et les Agettes, soit une augmentation de 11 unités au total par rapport à l'année précédente, selon le tableau ci-dessous :

Platta	112 urnes
	48 ensevelissements de corps
Ancien cimetière	35 urnes
Bramois	7 urnes
	4 ensevelissement de corps
Salins	6 urnes
	1 ensevelissements de corps
Les Agettes	1 urne

Durant cette année particulière, le centre funéraire de Sion a effectué 2576 crémations de défunts en provenance de tout le canton, soit une augmentation de 382 unités par rapport à l'année précédente. Il est à relever qu'environ 100 cercueils ont été répartis dans les crématoires de Lausanne, Fribourg et Berne durant les arrêts du four en raison des services annuels.

Il est également à relever que le mois de novembre 2020 a fortement impacté notre travail (460 crémations soit une augmentation de 230 % par rapport à novembre 2019).

Le taux de crémations des personnes domiciliées en Valais avoisine les 93 %.

Depuis la première mise en service du four crématoire de Sion, en janvier 1990,
436'150 crémations ont été effectuées à Sion.

Document de travail à l'usage du Conseil général

ETUDES ET PLANIFICATION

Le plan directeur communal
La version réactualisée du plan directeur communal a été approuvée par les autorités politiques communales, à savoir par l'exécutif sédunois le 11 octobre 2018, et par le législatif le 5 novembre 2019. Cet outil de planification stratégique correspond au projet de territoire (PDCant 2019) pour la commune de Sion, prérequis indispensable à la définition du périmètre d'urbanisation (délai 2021) et du projet de révision globale du Plan de zone (PAZ) ainsi que du Règlement communal des constructions (RCCZ) (délai 2026). Le plan directeur communal a été régulièrement utilisé durant l'année 2020 pour guider les démarches initiées.

Plan de zone (PAZ) et règlement communal de construction et de zones (RCCZ)
Une révision prioritaire du RCCZ a été élaborée durant ces dernières années et sera prochainement mise en procédure, les propositions ont été soumises aux services cantonaux pour préavis. Cette révision vise à mettre en conformité le RCCZ suite aux nombreux changements législatifs (LAT, LC/OC, etc.) qui sont intervenus sur le plan cantonal et fédéral depuis son adoption, mais aussi d'apporter des compléments qualitatifs significatifs.
Parallèlement, les travaux (base d'avant-projet, programme de révision, appel d'offre) d'une révision globale du RCCZ et du PAZ se sont poursuivis, afin de respecter les délais imposés par la planification supérieure (PDCant/LAT/LcAT) fixés à 2026.
Par ailleurs, pour garantir l'adéquation entre le plan de zone et l'évolution de la Ville de Sion, plusieurs modifications partielles de zones sont actuellement en cours de procédures ou d'étude :

- Petit-Chasseur (nouvelle délimitation du PAZ en accord avec les limites topographiques) ;
- Le secteur du Camping de Valcentre à Bramois (procédure en cours, finalisation en attente d'homologation de la fiche ad hoc du Plan directeur cantonal) ;
- Le secteur des Vergers entre Bramois et Champsec ;
- Le secteur du couvent des Capucins et de St-Georges ;
- La nouvelle zone industrielle aux Iles ;
- Le secteur de survol et d'accroche des stations amont et aval de la future liaison câblée plaine - montagne ;
- La modification de zone en lien avec le projet de chauffage à distance (CAD) de l'UTO ;
- Le secteur à l'ouest d'Uvrier ;
- Le secteur de Préjeux Ouest ;
- Le secteur du Cours Roger Bonvin / Nouveau Collège ;
- Le secteur de l'Hôtel des Vignes.

Ces mesures permettront à la Ville de Sion, par la modification de son PAZ-RCCZ, d'atteindre les objectifs visés en termes de planification et de qualité, conformément aux planifications approuvées.

En sus de ces modifications partielles, le service de l'urbanisme et de la mobilité est activement impliqué dans le projet d'homologation global du PAZ-RCCZ de l'ancienne commune des Agettes. Ces nouveaux outils légaux entreront prochainement en force par décision du Conseil d'Etat, suite aux décisions du Tribunal Fédéral du 11.11.2020 sur les recours encore pendants.

Plan directeur intercommunal
À la suite de l'acceptation en janvier 2018 du projet d'agglomération de 3ème génération, Agglo Valais central (PA3), le Canton du Valais (SDT) a souhaité initier la mise en place d'un nouvel outil opérationnel fondé sur celui-ci.

Les objectifs et le sens de la démarche permettront, entre autres :
- d'assurer la cohérence entre une vision stratégique à l'échelle de plusieurs communes et la mise en œuvre des activités ayant des effets sur l'organisation du territoire ;
- de corriger le manque de cohésion/stratégie de mise en œuvre des mesures, souligné par la Confédération, tout en aidant les communes dans leurs prises de décisions ;
- d'aider les communes dans la mise en place des mesures du PA3 (outil de mise en œuvre).

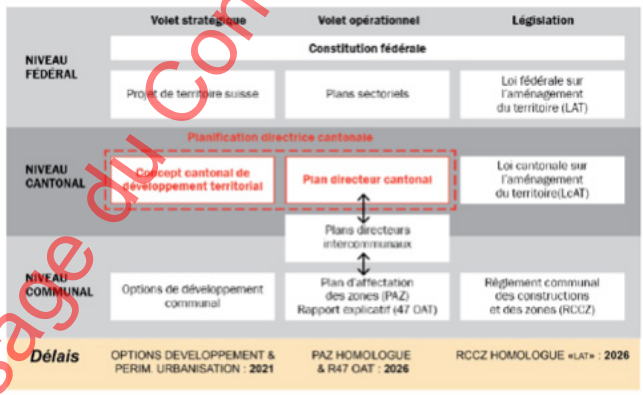

Place du PDi dans la stratégie globale d'aménagement territorial

Après une phase de cadrage du projet, d'estimation des coûts et du calendrier, et de la rédaction du cahier des charges, un bureau a été retenu comme mandataire de la mise en œuvre du projet de plan directeur intercommunal (PDi).

Liaison plaine montagne (TéléSion)
Développement du secteur des Mayens de l'Ours
En cohérence avec le concept cantonal de développement territorial visant à développer des liaisons plaine-montagne, l'aménagement d'un nouveau transport public câblé entre le centre-ville de Sion (altitude 500m) et le site des Mayens de l'Ours (env. 1500m) (tronçon 1), figure comme un projet majeur pour Sion et le Valais. Outre les répercussions évidentes sur les mobilités (accessibilité renforcée au mi-coteau notamment à Veysonnaz, temps de parcours, report modal) et les impacts environnementaux (développement des modes doux, amélioration du bilan carbone), l'implantation d'une telle infrastructure permettra d'accompagner le projet de mutation et de constitution d'un pôle de gare en ville de Sion, de déterminer un programme complémentaire aux Mayens de l'Ours, d'améliorer l'accessibilité loisirs à la station touristique de Thyon 2000 et de dynamiser les liaisons câblées vers les 4 Vallées. Si les villages et stations précités sont urbanisés et à vocation essentiellement touristique pour Veysonnaz et Les Collons, le site des Mayens de l'Ours est actuellement utilisé comme départ et arrivée de la Piste de l'Ours, piste FIS reconnue.

Différentes études ont été menées jusqu'à présent afin d'assurer un développement cohérent et coordonné du cône de Thyon (étude exploratoire / étude programmatique phases 1 et 2). Ces études ont permis d'aboutir, pour le secteur des Mayens de l'Ours, à la définition de lignes directrices, qui ont pour objectif d'orienter le développement du site. Des discussions dans l'intention d'aboutir à un déve-

Document de travail à l'usage du Conseil général

loppement coordonné et rationnel du site des Mayens de l'Ours ont actuellement cours avec les propriétaires fonciers.

Les territoires de la plaine et de la montagne compris dans l'aire d'influence de la future liaison câblée, seront soumis aux effets du rapprochement de deux milieux grâce à cette nouvelle infrastructure de mobilité publique (contraction spatio-temporelle). Les conséquences de ce nouveau rapport entre ces deux étages topographiques devront donc être accompagnées au mieux, grâce à des outils d'aménagement du territoire adaptés.

Le 3 juillet 2020, une mise à l'enquête coordonnée du projet a été réalisée entre les aspects techniques de la future installation câblée (Procédure d'approbation des plans, rapport d'impact sur l'environnement, etc.) et les aspects de mise en conformité des outils d'aménagement du territoire (zoning, règlement des constructions et aire d'alignement de survol). Ces mises à l'enquête ont entraîné des oppositions. Celles-ci sont actuellement en cours de traitement auprès des services de l'administration communale.
L'Office fédéral des transports (OFT) s'est également positionné en fin d'année sur une entrée en matière conditionnée du subventionnement lié au Trafic Régional Voyageur (TRV) de cette installation de transport public.

Programme pilote de la Confédération :
« adaptation aux changements climatiques »
Retenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en 2013, le projet ACCLIMATASION, prônant un développement urbain adapté au changement climatique, est réellement entré dans sa phase opérationnelle en 2015 et 2016 avec la réalisation de plusieurs chantiers phares, tel que la requalification du Cours Roger Bonvin (projet Stream Park) ou encore la réalisation du biotope et de la toiture végétalisée, véritable jardin japonais de l'école primaire de Châteauneuf.
En 2017, le projet pilote a célébré la « fin » de sa collaboration avec la Confédération dans le cadre du programme « projet pilote ». Une cérémonie de capitalisation autour de l'expérience accumulée pendant ces trois dernières années a pu permettre à tout public de s'informer sur la problématique et les moyens d'actions concrets.
La réalisation de documents didactiques orientés sur la mise en œuvre pratique de mesure d'adaptation au changement climatique a été poursuivie en 2018 et mis à disposition sur le site internet de la Ville de Sion.

À la suite de l'aléa pluvieux d'août 2019 ayant engendré des dégâts considérables, un groupe de travail multiservices s'est également constitué afin d'examiner les moyens d'action imaginables dans l'intention d'augmenter la perméabilité des revêtements urbains et ainsi réduire le risque lié aux eaux de ruissellement. Dans cette intention, un guide des revêtements urbains perméables a été développé en 2020 et est actuellement en cours de production avec la haute école d'architecture et du paysage de Genève (HEPIA). Les fiches créées ont pour intention d'inciter les maîtres d'ouvrage à intégrer la dimension du sol en amont dans leur réflexion.

Au surplus, la section urbanisme ainsi que la section assainissement urbain du service des travaux publics et environnement font actuellement partie d'un groupe de travail piloté par la Confédération, ayant pour objectif la publication d'un guide de mesures visant à augmenter la résilience des villes au regard du risque hydrologique lié aux eaux de ruissellement.

Ronquoz[21] et nouvelle zone industrielle aux Iles
Depuis quelques années déjà, le secteur situé entre les voies CFF et le Rhône, appelé Ronquoz21, a été identifié comme présentant un grand potentiel de développement. La mutation de ce quartier industriel vers plus de mixité est d'ailleurs engagée depuis quelques années déjà, notamment avec l'implantation des Hautes Ecoles, de Swisscom et du Groupe Mutuel.

Le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste est le lauréat du concours d'urbanisme de 2019. L'idée-force de son projet est l'importance qu'il accorde à la dimension paysagère : une chaîne de parcs reliés par un cordon boisé traverse tout le site d'Est en Ouest et donne au quartier son identité. Une large place est laissée à la nature dans les quartiers, avec de nombreuses plantations d'arbres fruitiers. En termes de mobilité, la priorité est accordée aux piétons et aux cyclistes, ainsi qu'aux transports publics, grâce à un concept de stationnement qui concentre les véhicules motorisés dans des parkings en silo en bordure du quartier. La typologie des bâtiments individuels, implantés de part et d'autre de la chaîne des parcs, permet d'avoir des immeubles différemment orientés, entourés d'arbres.
Le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste accompagne la Ville dans la suite du projet. Il est chargé d'adapter le plan-guide du quartier Ronquoz 21 et d'approfondir le concept d'espaces publics. En 2020, le groupement a démarré les études dans ce sens, en les concentrant, dans un premier temps, sur les secteurs de la gare-sud et de la rue de l'Industrie ainsi que sur celui de la sous-station électrique.

En parallèle à l'adaptation du plan-guide par le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste, plusieurs projets sont en cours dans ce périmètre, notamment :

- une liaison de mobilité douce nord-sud, pour pouvoir franchir les voies CFF entre Cour de Gare et le nouveau Campus ;
- La requalification de la rue de l'Industrie avec un projet modulable et temporaire, qui sera progressivement mise en œuvre dès le printemps 2021 ;
- Le réaménagement ponctuel de la place de la gare sud ;

En attendant l'homologation du nouveau Plan d'affectation des zones (PAZ), le conseil municipal a décidé de placer le secteur de Ronquoz 21 en zone réservée. Le quartier n'est cependant pas sous cloche puisque des affectations transitoires sont possibles à certaines conditions. Le conseil municipal a modifié la directive sur les zones industrielles à cet effet.

Enfin, l'ouverture d'une nouvelle zone industrielle dans le secteur des Iles a été étudiée pour permettre, à terme, d'offrir une alternative aux entreprises dont les besoins ne seraient plus en adéquation avec un quartier mixte. Ce projet est en procédure d'homologation.

Image du projet lauréat des MEP

Plans de structuration (PAD) et plans de quartier (PQ)
Le service de l'urbanisme et de la mobilité a suivi et poursuivi l'instruction et la coordination de plusieurs plans de structuration et plans de quartier ainsi que les études multisectorielles qui leurs sont liées (concept d'aménagement des espaces extérieurs, concept énergétique territorial, étude de conformité à l'ordonnance concernant la protection contre le bruit, étude trafic, etc.) :
- Platta d'en Haut ;
- Turin Est ;
- Plan de quartier du Petit-Chasseur ;
- Plan de quartier Couvent des Capucins / St-Georges ;
- Plan de quartier rue des Amandiers (Gravelone) ;
- Plan de quartier ch. du Clos (Uvrier).

Document de travail à l'usage du Conseil général

Dans le but d'accompagner la construction de secteurs restreints du territoire communal (îlot Chanoine-Berchtold, plan de structuration Troillet-Bider, Platta d'en Haut – secteur est), des études urbaines et architecturales sont menées conjointement avec le service des bâtiments et construction. Ces études serviront directement à une densification de qualité.

De plus, une étude spécifique concernant les constructions dans la pente à fait l'objet d'une étude du laboratoire LAST de l'EPFL (Prof. Emmanuel Rey) suivie conjointement par les services des bâtiments et constructions et de l'urbanisme et de la mobilité. Les conclusions de ces travaux serviront de socle à la rédaction des futures prescriptions règlementaires.

Diverses thématiques
Alignements Ste-Marguerite
Pour pallier le manque de perméabilité de mobilité douce est-ouest entre la rue de Sainte Marguerite (future route d'accès au projet Cour de Gare) et la passerelle de Sous le Scex / Vissigen enjambant le Rhône, les alignements du secteur ont été complétés en réservant un espace suffisant à un axe de mobilité douce. La mise à l'enquête de ces nouveaux alignements n'a soulevé aucune opposition et le dossier est en cours de procédure.

Chauffage à distance (CAD) : modification partielle PAZ-RCCZ
Le service a suivi, courant 2019 l'instruction de la procédure relative au réseau de chauffage à distance (traitement des oppositions, modification du projet, présentation aux autorités politiques). Le projet de modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) ainsi que du règlement communal des constructions (RCCZ) a été approuvé par le Conseil général le 16 décembre 2019 et a été transmis au Conseil d'Etat pour homologation. Le service de l'énergie a demandé quelques ajustements du dossier, modification acceptée par le conseil municipal en fin d'année 2020. Ce dossier devrait être homologué par le Conseil d'Etat au premier semestre 2021.

Plan sectoriel des infrastructures aéroportuaire (PSIA)
La planification du développement des infrastructures liées à l'aéroport sédunois est un processus conjoint de la Confédération, du canton et de la Ville de Sion. Le service de l'urbanisme et de la mobilité a participé en 2020 à ces discussions afin d'assurer la cohésion de ce secteur avec l'ensemble du territoire urbanisé de la commune.

MOBILITÉ

Transports publics – Bus sédunois
Développement de l'offre
L'offre de transports entre la gare de Sion et Pont-de-la-Morge, ligne 311 Car Postal, a été améliorée. Depuis décembre 2019, 16 nouvelles courses supplémentaires ont été ajoutées aux heures de pointe.

La phase test de gratuité des bus sédunois les vendredis dès 17h00 et les samedis toute la journée qui devait se faire initialement d'octobre 2019 à juin 2020 a été prolongée jusqu'à la fin de l'année 2020. Cette action, qui a rencontré un grand succès avec une augmentation des usagers dans ces créneaux horaires, est liée à la piétonisation de la Rue du Grand-Pont. Cette action a bien été accueillie par la population malgré la situation sanitaire.

La promotion de l'offre existante s'est poursuivie via des démarches auprès de la population sédunoise et des usagers. Plusieurs campagnes de communication se sont déroulées en 2020 auprès de différents publics cibles : habitants, pendulaires, participants de manifestations, utilisateurs des Bus Sédunois. Ces actions visent notamment à mieux faire connaître l'offre existante, à communiquer sur le changement d'horaire, à informer et interagir avec la population.

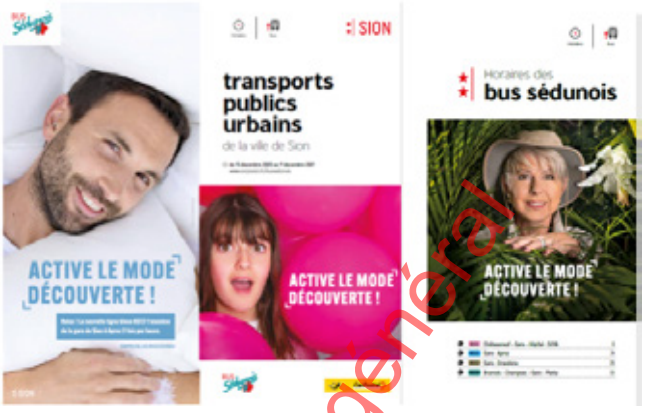

Une amélioration de l'offre qui agit positivement sur la demande
Ces dernières années, différentes améliorations de l'offre en transports publics ont été effectuées sur le réseau des Bus Sédunois :
- Décembre 2010, amélioration de l'offre sur la ligne 2 : Sion-Vissigen-Champsec-Hôpital (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2011, amélioration de l'offre sur la ligne 1 : Sion-Châteauneuf (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2012, amélioration de l'offre sur la ligne 5 : Sion-Bramois (horaire cadencé chaque 30') ;
- Décembre 2013, amélioration de l'offre sur la ligne 4 : Sion-Platta-Uvrier (horaire cadencé à la demi-heure jusqu'à Platta et à l'heure jusqu'à Uvrier) ;
- Décembre 2015, modifications de parcours des lignes 2 et 5 et ajout de 2 courses sur la ligne 5 ;
- Décembre 2016, nouvelle amélioration de l'offre sur la ligne 5 : Sion-Bramois (horaire cadencé chaque 20') ;
- Décembre 2017, nouvelle amélioration de l'offre sur la ligne 2 : Sion-Vissigen-Champsec-Hôpital (horaire cadencé chaque 10' aux heures de pointe) ;
- Décembre 2018, un nouveau livret horaire et des améliorations ponctuelles de l'offre sur les lignes 2 et 5 ;
- Octobre 2019 à décembre 2020, gratuité des transports publics sédunois les vendredis dès 17h00 et les samedis toute la journée ;
- Décembre 2019, amélioration de l'offre sur la ligne TRV 311 entre Sion et Pont-de-la Morge ;
- Décembre 2020, changement majeur dans la configuration du réseau en passant d'un réseau radial à un réseau diamétral ;
- Décembre 2020, création d'une nouvelle ligne, BS12, desservant les Iles et Aproz en partance de la Gare ;
- Fusion de la ligne BS4 et BS5 pour créer la ligne BS14 qui part de Bramois, passe par la Gare et finit au quartier de Platta, cadence 20' ;
- Suppression de la desserte d'Uvrier par les BS au profit de la ligne de train régional ;
- Fusion de la ligne BS1 et BS2 pour créer la ligne BS11 qui part de Châteauneuf, passe par la Gare et finit à l'Hôpital, cadence 20' entre Châteauneuf et la Gare et cadence 10' entre la Gare et l'Hôpital ;
- Changement de nom pour la ligne BS3 en BS13, parcours et cadence inchangés.

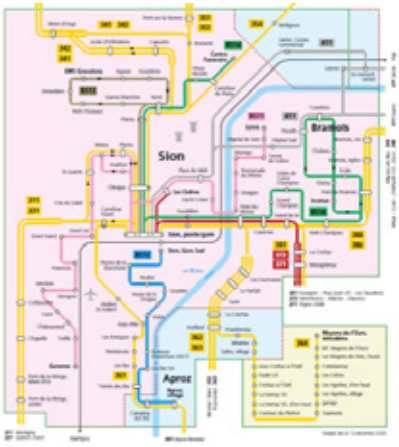

Plan de réseau des bus, décembre 2020

Document de travail à l'usage du Conseil général

Pour l'année 2020, la situation sanitaire a eu un effet négatif sur la fréquentation des Bus Sédunois. Il faut toutefois noter que, bien qu'il y ait eu une diminution de la fréquentation des bus, elle a été moins prononcée que sur d'autres réseaux. La raison est due en partie à la mise en place de la gratuité des transports les vendredis soir et samedis toute la journée.

Entre 2010 et 2019, la fréquentation globale sur le total des 5 lignes a presque triplé et même plus que quadruplé sur la ligne de Bramois. Le nombre de voyageurs passe ainsi d'un peu moins de 540'000 à plus de 1'424'000 personnes par année. Pour 2020, la fréquentation des bus sédunois a été de 1'026'000 voyageurs.

Bus sédunois, fréquentation 2020

Année civile (du 1.1. au 31.12)

Lignes	2019	2020	Différence	Différence en %
BS1 - Garenne	333'291	266'236	-67'055	-20.12%
BS2 - SUVA	423'940	232'633	-191'307	-45.13%
BS3 - Gravelone	24'717	20'096	-4'621	-18.69%
BS4 - Uvrier	168'010	114'888	-53'122	-31.62%
BS5 - Bramois	474'432	344'746	-129'686	-27.34%
BS11 - Châteauneuf - SUVA		23'288	23'288	
BS12 - Aproz		1'955	1'955	
BS13 - Gravelone		1'022	1'022	
BS14 - Platta - Bramois		21'797	21'797	
	1'424'390	1'026'661	-397'729	-27.92%

Remarques
Nouveau réseau dès le 13décembre 2020

En comparaison avec l'année 2019, une baisse de fréquentation moyenne de 28% est enregistrée. La plus forte baisse de fréquentation a été sur la ligne desservant l'Hôpital avec une baisse de 45% sur l'année 2020 en comparaison à l'année 2019. Les mois les plus durement touchés par cette baisse de fréquentation ont été les mois d'avril, mai et juin.

Gratuité des bus sédunois vendredi dès 17h

Les effets de la gratuité lors des 3 derniers mois de l'année 2019 ont été quantifiés par l'exploitant dans le tableau ci-dessous :

	2019	2018	Différence	Augmentation %
Vendredi dès 17h	988	863	125	14.5%
Samedi	1844	1303	541	41.5%
Total	2832	2166	666	30.8%

Globalement, l'effet de la mesure a augmenté de 30% l'utilisation des transports publics en 2019.

Pour 2020, l'effet de la gratuité des transports publics vendredis soir et samedis toute la journée a été marquée par la baisse de fréquentation générale des transports publics suite à la situation sanitaire. Toutefois, cette baisse de fréquentation a été moins marquée avec une moyenne de 9% de baisse les vendredis et 13% de baisse les samedis en comparaison avec la baisse générale de 28% sur l'ensemble de l'année.

Evolution BS de vendredi 17h à samedi

Somme de Montée		Année			
Tagestyp	N°Ligne2	2019	2020	Diff. Nombre	Diff. %
Ve	12.301	214	218	4	1.87%
	12.302	259	194	-65	-25.10%
	12.303	15	13	-2	-13.33%
	12.304	70	68	-2	-2.86%
	12.305	245	234	-11	-4.49%
Total Ve		**803**	**727**	**-76**	**-9.46%**
Sa	12.301	547	509	-38	-6.95%
	12.302	423	341	-82	-19.39%
	12.303	24	15	-9	-37.50%
	12.304	183	185	2	1.09%
	12.305	667	546	-121	-18.14%
Total Sa		**1844**	**1596**	**-248**	**-13.45%**
Perte moyenne de voyageurs en 2020 par rapport à 2019					-27.92%

Il est fort probable qu'hors situation COVID l'effet de la gratuité sur les transports publics aurait été positif sur la fréquentation, avec une augmentation d'au moins 10%.

Amélioration future du réseau

Les efforts de planification se poursuivent désormais en faveur de la mise en place d'un réseau de transports publics d'agglomération.

Carte du réseau et modifications tarifaires

La carte du réseau, développée à partir de 2014, a été simplifiée et sa lisibilité améliorée.

Création de voies bus

Afin de faciliter la progression des bus aux heures de pointe, les études pour des nouvelles voies de bus se poursuivent en lien avec le projet d'AggloValaiscentral et le Service cantonal de la mobilité.

Bus de nuit

Grâce au soutien des différentes communes partenaires, plusieurs lignes de bus de nuit effectuent la liaison entre la capitale valaisanne et les communes environnantes les vendredis et samedis soirs. Pour l'année 2020, ces liaisons ont été passablement arrêtées, mais dès que la situation le permettra, elles reprendront leurs cours.

Stratégie vélo de la Ville de Sion

Fin 2019, au terme d'un processus de concertation : atelier de travail, présentations, discussions, etc., une version consolidée de la stratégie vélo a été validée par le Conseil Municipal et présentée au Conseil Général. Ce document vise à donner une orientation et des solutions au groupe vélo (groupe de travail) de la Ville de Sion. Dans le cadre de ce groupe vélo, plusieurs mesures ont été mises en œuvre en 2020. Citons notamment :

- Rue de l'Industrie : aménagement d'un bypass vélo au carrefour avec la Route des Ronquoz.
- Route des Ronquoz : réfection du revêtement et des bandes cyclables.
- Rue du Scex : réfection du revêtement, aménagement de bandes cyclables confortables et mise à 30km/h prochaine.
- Rue des Condémines : mise en œuvre d'un contresens cyclable.
- Rue du Vieux-Moulin : mise en œuvre d'un contresens cyclable.
- Rte du Manège : mise en œuvre d'un contresens cyclable.
- Rue des Condémines : aménagement d'un contresens cyclable.
- Rue de la Blancherie : prolongement de la zone de rencontre vers l'Ouest.
- Cheminement modes doux vers les Iles : adaptation des obstacles au gabarit des vélos-cargos et avec remorques.
- Rue de la Dixence : aménagement d'une bande cyclable à la montée.
- Lienne (Uvrier – St-Léonard) : pose d'une passerelle mode doux.
- Passage des Roches-Brunes : sécurisation par amélioration de la signalétique.
- Passerelle Canal de Vissigen : élargissement du passage et réfection des jointures.
- Giratoire rue des Casernes : réfection courbe dangereuse pour les cyclistes en entrée Est.
- Passage de la Sitterie : élargissement des obstacles pour le passage des vélos.
- Chemin des Collines : élargissement des obstacles Ouest pour le passage des vélos.
- Accès stationnement Matze et Echutes : abaissement de trottoir pour faciliter l'accès.
- Stationnement vélo : divers aménagements récents (av. du Midi notamment).

D'autres mesures sont actuellement en cours à différents niveaux, que ce soit à l'étude, la mise à l'enquête ou en cours de réalisation, grâce, notamment, à une étroite collaboration avec le service cantonal de la mobilité :

Document de travail à l'usage du Conseil général

Les projets concernent de manière non exhaustive :
- Route de Bramois : aménagement de bandes cyclables (tronçon Ouest) et mise en zone 30 (tronçon Est).
- Rue Oscar-Bider : aménagement de modérateurs adaptés aux vélos, mise en zone 30 et rue cyclable.
- Liaison Hôpital-Echutes : passerelle mode doux au-dessus de l'A9.
- Réseau routier du centre-ville : mise en place de secteur à 30km/h et zone 30.
- Rue de l'Industrie : zone de rencontres et mobilier urbain provisoire.
- Rue du Parc : suppression du marquage sur trottoir en zone 30, revêtement tronçon Est à adapter.
- Carrefour de la Gare : aménagement de sas cyclistes en lien avec le réaménagement du carrefour en faveur de la progression des bus.
- Phase 1 du stationnement et divers secteurs du centre-ville : pose de modules de stationnement fixes et provisoires.
- Rue du Scex : marquage définitif et limitation à 30km/h.
- Itinéraire Est-Ouest : planification d'un axe cyclable fort de Pont-de-la-Morge à Uvrier.
- Carrefours à feux : étude de faisabilité des tourner-à-droite cyclistes aux feux selon la nouvelle législation.
- Av. de la Gare – T9 : pré-étude pour le futur concours du réaménagement de ce périmètre en « T ».
- Borgne – Bramois : aménagement d'une passerelle mode doux dans le secteur du chauffage à distance.
- Stationnement vélo : planification de la phase 2 sur la base de relevés de l'offre et de la demande (service de l'urbanisme et de la mobilité et Pro vélo).
- Route du Rawyl : aménagement d'une bande cyclable à la montée, modération de vitesse.

Réseau de vélos en libre-service sédunois - Publibike

Amélioration
Durant l'année 2020, 2 nouvelles stations Publibike ont vu le jour. Le réseau compte désormais 14 stations et 73 vélos dont la moitié sont des vélos à assistance électrique. Le nombre d'emprunts/transactions est passé de 12'432 en 2018 à 23'302 en 2019 et 19'985 en 2020. Les stations les plus utilisées sont la Gare et Bietschhorn.

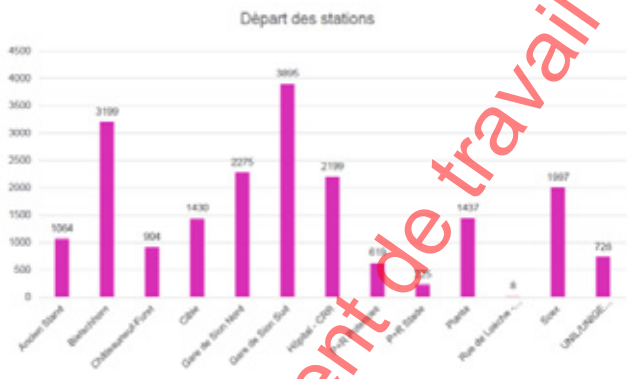

Subvention pour vélos électriques
Afin d'encourager l'acquisition d'un vélo électrique, la Ville de Sion attribue aux sédunois une subvention lors de l'achat d'un vélo électrique auprès d'un vendeur situé sur le territoire communal. L'opération a débuté en 2011. Cette subvention s'est montée à Fr. 300.- en 2020.
Uniquement en 2020, 147 subventions ont été octroyées, le graphique ci-dessous illustre l'évolution des subventions demandées et acceptées depuis son lancement en 2011.

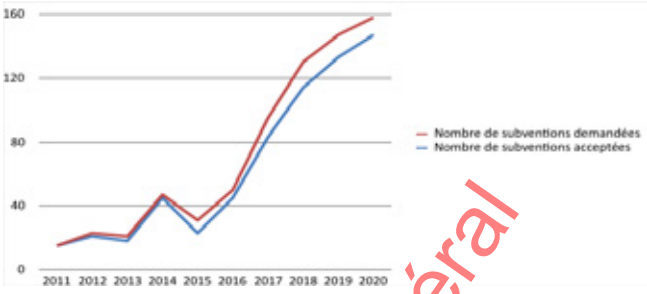

Valaisroule
Valaisroule met des vélos de qualité gratuitement à la disposition de la population locale et des touristes chaque été. En 2020, suite à la situation sanitaire, l'action Valaisroule n'a pas été reconduite.

Cartes journalières CFF
Chaque année, des cartes journalières CFF (10 unités, soit le maximum possible) sont mises à la disposition des Sédunois. Ces titres de transport permettent de voyager toute une journée sur l'ensemble du réseau des transports publics de Suisse reconnus par l'abonnement général des CFF. Les intéressés peuvent s'adresser auprès du guichet de la Police Régionale Villes du Centre qui remet la ou les cartes. Les modalités figurent sur le site www.sion.ch.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Etudes – Rue de l'Industrie
Aménagement provisoire de la rue, projet définitif
Le projet temporaire « Green Arrow » évolue depuis la présentation du concept en 2018. Le projet définitif permet enfin de placer le mobilier, intégrer les contraintes de la rue et des utilisateurs. Sur la base des différents prototypes réalisés, un choix de couleurs, de modèles et du mandataire est fait. Les bacs ont étés placés et posés sur la place de la Gare Sud, les containers chez le fabricant par le concepteur, et les lignes au sol sur le Chemin Potences. Les arbres sont en partie déjà sur le territoire sédunois, par leurs participations au projet du Damier sur la Place de la Planta.
La route est elle aussi remise à neuf en collaboration avec le service des travaux publics et environnement.
La réalisation est prévue pour 2021.

Prototypes et mise en situation

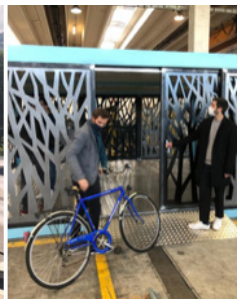
Prototype containers à vélos

Essai marquage au sol

Arbres Rue de l'Industrie à la Place de la Planta

Document de travail à l'usage du Conseil général

Etudes – Rue de l'Industrie
Etudes – Aménagement Av. des Mayennets
Stratégie de planification et d'aménagement de l'espace public
Une analyse a étudié l'ensemble du secteur des Mayennets afin de présenter un constat, des objectifs et des mesures pour le développement de ce secteur. Ceci permettra de trouver une réponse globale dans le contexte de développement de la ville en cours, au nord, est, ouest et sud de cette avenue (Midi, BCV, Sacré-Cœur, Cour de Gare, etc.).
En tant que document d'analyse, des pistes sont proposées afin d'avancer sur un concept et un avant-projet d'étude global pour ce secteur. La piste du concours avec la FSAP est écartée et d'autres sont à l'étude.

Secteur Mayennets — Extrait du rapport Tripoteur

Études – Place de la Cure
Etude de variantes d'aménagement pour cette place
Dans la suite des travaux des réfections de canalisation réalisés par le service des travaux publics et environnement, ainsi que l'abattage de l'arbre central, des analyses sont étudiées pour le réaménagement de la place. Le projet est en cours.

Secteur Mayennets — Extrait du rapport Tripoteur

Études – Studer/Innotec
Etude de variantes d'arborisation
Dans le cadre du réaménagement du parking de stationnement sur la parcelle 2382 par Studer/Innotec, la plantation d'un cordon arboré a été analysée par la Ville de Sion.
Sur la platebande en prairie existante en limite ouest du site, des arbres en forme tige prendront place afin d'établir une continuité végétale arborée le long de la parcelle, dans le sens nord-sud. Ceci permettrait donc une mise en valeur du lieu, d'améliorer la qualité paysagère du site, une gestion des vues, la promotion de la biodiversité et l'ombrage de la place. La réalisation du projet reste subordonnée à l'accord du propriétaire voisin.

Variante d'aménagement

Études – Rue de Conthey
Etude d'aménagement
Les arbres situés sur la Rue de Conthey sont dans un état très précaire et doivent être remplacés. Un emplacement plus judicieux pour leurs développements racinaires et composition urbaine avec assises et stationnement est étudié et proposé, afin de garder le bouquet végétal au croisé avec la rue du Grand-Pont. Le projet sera implémenté en 2021.

Evolution de l'aménagement de la rue

Études/Réalisation – Place de la Planta
Etude et réalisation du projet temporaire Le Damier
Le projet temporaire « Le Damier », a permis une augmentation sensible des usages et d'appropriation temporaire de l'espace public de la Planta en amorçant un processus de transformation.
D'avantage qu'un projet éphémère offrant ombrage, assises et fraîcheur durant l'été, la vocation de ce projet a permis de questionner les usages de la population sédunoise et de ses visiteurs dans un contexte sanitaire particulier (crise Covid), le tout, avec l'ambition d'améliorer la qualité de vie de l'hyper centre-ville.

Deux démarches parallèles de monitoring ont permis de qualifier les mesures entreprises.
- La première est une démarche qualitative permettant aux utilisateurs d'émettre leurs avis sur les aménagements réalisés au travers d'un questionnaire online. Un QR code situé sur site renvoyait les usagers sur le questionnaire. Celui-ci a été complété par des entretiens semi-directifs effectués directement sur l'installation.
- La seconde est une démarche de monitoring quantitatif sur les effets réels de l'aménagement en terme de rafraîchissement

Document de travail à l'usage du Conseil général

localisé. Cette approche a été mise en place grâce à la participation du bureau d'ingénieur Grolimund et Partner, spécialisé dans le monitoring de surface urbaine.

Les utilisateurs de la place ont été nombreux à répondre volontairement au questionnaire proposé on-line et aussi en personne.

À travers le QR code installé sur différents points de chaque carré mais aussi sur d'autres espaces publics proches de la Place de la Planta, tel que le jardin de la Planta et l'Espace des Remparts, les utilisateurs ont pu s'exprimer librement. L'avis de 239 personnes a été reçu avec des commentaires, ainsi que 94% d'avis positifs à propos de l'aménagement.

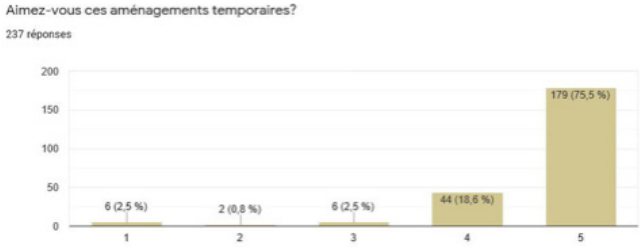

Études – Lien Rte Rawyl/Rte Loèche
Etude passage piéton public
Liaison de différents sites emblématiques de la Ville de Sion par un chemin piéton traversant la parcelle 16850. Le site de Don Bosco serait ainsi relié à la route du Rawyl et donnerait la continuité au chemin du Calvaire situé à l'ouest.

Études – Place de jeux des Dailles
Remplacement de jeux et revêtement dans le cadre de l'entretien
Projet de remplacement de jeux et sol dégradés par de nouveaux matériaux, durables et économiquement intéressants. Une intervention en collaboration avec l'équipe d'entretien de la section parcs et jardins, le projet pourra être implémenté en 2021.

Études/Réalisation – Place de la Gare Nord et Sud
Réaménagement provisoire du parking
Avec le développement du secteur nord et sud de la gare, les places nord et sud de la gare nécessitent une révision rapide et simple de leurs aménagements. Les parkings, circulations et accès sont réorganisés et un nouvel escalier à l'est du Nouvelliste permet le passage par le côté nord du bâtiment. Du mobilier et des bacs plantés sont installés, et des places sécurisées vélos y sont également proposées dans des containers semblables à ceux de la rue de l'Industrie.
Au Nord de la gare, en collaboration avec les CFF, la modification de la zone de stationnement et la signalisation pour limiter l'accès à la gare est en cours de finalisation.

Emplacement containers et ambiance bacs plantés

Passage inférieur de la gare
Dans le cadre des travaux entrepris par le canton pour la réfection des gardes corps du passage inférieur de la gare, des travaux d'assainissement des trémies d'entrée sont réalisés.
La pose des gardes corps et des mains courantes dans le secteur des trémies d'accès a nécessité l'assainissement de ces zones.
Ces travaux ont consisté à enlever le revêtement en carrelage vert ainsi que la couche d'enduit. Les surfaces dégagées ont ensuite été revêtues d'un crépi fin.

FIgure 1 - Trémie d'accès Ouest

Une étude sur l'éclairage des trémies, et de l'intérieur du passage est en cours. La fermeture des anciens commerces avec un nouveau revêtement est également en phase de planification.

Études/Réalisation – Avenue du Midi
Projet mobilier et plantation
Sur la base de la validation du choix de mobilier fait par le conseil municipal, les mobiliers habillent l'avenue du Midi ouest. Des banquettes, bancs et chaises aux couleurs singulières, accompagnées de jardinières, offrent ainsi des places assises aux promeneurs.

La végétalisation aux pieds des arbres apporte une touche de couleur le long de l'avenue et les protections mises en place séparent clairement les zones herbeuses de la circulation des piétons.

Études – Chemin du Vieux-Canal/Rue des Érables/Av. de France
Aménagement du chemin et de l'entrée côté Le Baroque
Dans la suite des réflexions par rapport aux besoins des habitants du Chemin du Vieux-Canal, l'entrée est revue afin d'intégrer la fontaine et transformer cet espace en un lieu compatible pour les accès véhicules et l'usage en tant que place publique. Des recherches historiques ont était faites pour la compréhension du lieu. La rue et le quartier dans son ensemble sont eux aussi revus afin d'anticiper les réflexions pour les projets à venir ; ce projet est en cours de développement.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Ambiance d'antan du carrefour Erables / Av. de France

Études – Aproz Sion
Aménagement de la Place de jeux
Conjointement avec la commune de Nendaz, des réflexions en rapport aux places de jeux et places publiques sont en cours.

Études – T9 Uvrier
Aménagement de la Route d'Italie (pilotage SDM)
Le projet lauréat évolue et aboutit à un avant-projet pour l'ensemble de la route cantonale. Les espaces plantés sont étudiés et validés de manière à respecter toutes les exigences de sécurité et de développement sains des végétaux.

Études – Skate Park
Aménagement du skate parc aux abords du Cours Roger Bonvin
Le nouveau projet de skate park est développé conjointement avec l'association Sion Ride et le service des sports.

Études – Rue des Érables
Aménagement de la rue et entrée de jardin public
La rue des Érables côté nord est revue pour remettre en place l'arborisation et étudiée pour une végétalisation des espaces minéraux non utilisés. L'entrée du jardin côté ouest de la rue et une sécurisation du passage piéton est intégrée.

Études/Réalisation – Rue de la Blancherie Ouest (pilotage : service des travaux publics et environnement)
Aménagement de la Rue secteur ouest – Groupe Mutuel
Dans la suite des aménagements réalisés côté est de la rue, la rue de la Blancherie accueille des arbres et des espaces plantés surélevés le long du secteur de la piscine et au nord du bâtiment 'Groupe Mutuel'. Des places minérales perméables ont été réalisées et un système de récolte d'eau étudié conjointement avec la section de l'assainissement urbain de la Ville de Sion afin de faire profiter l'eau de pluie aux arbres.
Le mobilier a été réalisé sur mesure afin de profiter du potentiel de cet espace offrant de l'eau aux passants et aux utilisateurs.

Ambiance rue de la Blancherie durant les travaux

Études/Réalisation – Basilique du Scex (collaboration Office cantonal d'archéologie et service des bâtiments et constructions)
Aménagement du parc et mise en place de mobilier
Au pied du Scex, un nouvel espace planté est créé pour les habitants de la Ville de Sion. Le gravier a été remplacé par une prairie, des structures en étoile offrent des assises et des parasols de l'ombrage pour les jours de soleil puissant.

Études – PAD Troillet-Bider
Dossier guide de fiches thématiques pour l'aménagement du quartier
Dans la suite des réflexions du plan de quartier existant, un guide de fiches thématiques développé en collaboration avec le bureau d'architectes paysagistes Grept renforce la volonté de créer des quartiers d'habitation dans un parc.

Assainissement des fontaines Est et Ouest de la Place du Midi
La réfection des fontaines de la place du Midi a permis la mise aux normes, ainsi que le changement du revêtement intérieur des bassins. Une étanchéité a été posée, les dalles du bassin ont été mises en place sur cale pour régler la profondeur d'eau, et les margelles ont été changées.
Les éléments constituant le jet d'eau ont été complétement rénovés, et un système du type éco fontaine a été installé. Cette modification permet une économie importante au niveau de la consommation d'eau.

Fontaines en ville
Un suivi continu de l'état des fontaines a été opéré avec des travaux d'entretien sur les objets suivants :
- Fontaine du service Social > étanchéité des éléments préfabriqués ;
- Fontaine de la place de la Cure à Bramois > adaptation au nouvel aménagement de la place ;
- Fontaine du parc de la Planta > Recherche de fuite sur le bassin ;
- Fontaine du Héron > investigations en lien avec l'exutoire ;
- Fontaine de la Planta > étude pour la correction du niveau et

Document de travail à l'usage du Conseil général

des scellements ;
- Fontaine de la place du Vieux-Canal > assainissement ou déplacement à prévoir selon projet ;
- Fontaine des Remparts > suivi du fonctionnement, mise à la norme du système électrique ;
- Fontaine av. Ritz > suivi du débit pour éviter les débordements ;
- Fontaine de la place de jeux des Dailles > recherche de fuite et assainissement à prévoir.

Déploiement de mobilier en Ville
Un complément de mobilier a été régulièrement déployé en Ville de Sion au cours de l'année, dans un large secteur.

La mise en place de supports pour vélos a également débuté, et se poursuivra pour l'année
à venir.

PARCS ET JARDINS

Travaux ordinaires
La direction s'est engagée dans le suivi et le conseil de chantier des services internes et des entreprises collaboratrices avec la ville. Elle a assuré la pérennité des végétaux en période de travaux.

Appuis aux structures sociales
Dans le cadre de l'insertion professionnelle, des personnes avec des difficultés ont été accueillies pendant des périodes de stages prolongées durant l'année 2020.
La collaboration avec le CMS, à raison d'un stagiaire à l'année, à l'exception de la période estivale où une de ces personnes est venue renforcer l'équipe pour l'entretien du Damier de la place de la Planta, s'est poursuivie.
L'ORIF met régulièrement à disposition des jeunes (2 en 2020) en fin de formation afin de les évaluer pour leur future entrée dans le monde professionnel.
Dans le domaine de l'intégration, un travail régulier se fait avec la structure du RADOS de l'État du Valais sur différents fronts :

1) Accueil de stagiaire de longue durée (+/- un an).
2) Collaboration avec leurs équipes techniques pour l'entretien des pieds d'arbres et l'appui sur divers chantiers.
3) L'intégration de jeunes en fin de scolarité pour des tâches d'entretien en période estivale encadrés par un de leur MSP.

Depuis maintenant deux ans, un travail est également réalisé avec une classe de CSSP qui s'occupe de jeunes personnes avec des handicaps. Ils sont intégrés aux équipes pour des tâches d'entretien.

Entreprise formatrice
La section a accueilli 5 stagiaires pour une durée totale de 25 jours. En outre, La section parcs et jardins est fière de former 6 apprentis en 2020. Cette tâche est primordiale pour l'appui à la formation professionnelle.
Plusieurs métiers en relation avec l'horticulture et plusieurs niveaux de formation sont dispensés.

En 2020 :
- 1 Horticulteur floriculteur CFC 2-3ème année
- 1 Horticulteur paysagiste CFC 2-3ème année
- 1 Horticultrice paysagiste CFC 2ème année (a rejoint au mois d'août)
- 2 Horticulteurs paysagistes CFC 1ère année (depuis le mois de juillet)
- 1 Horticulteur paysagiste AFP 3ème année
(a terminé avec succès en août)
- 1 Horticulteur paysagiste AFP 1-2ème année.

Production

Centre horticole des Potences
Travaux du secteur :
Création et projection des massifs de plantes annuelles et bisannuelles.
Gestion des commandes des graines, boutures, jeunes plants, engrais, produit phytosanitaire et auxiliaires biologiques.
Multiplication des plantes à massif à l'aide de pieds mères (bouturage)
Culture de 54 500 plantes destinées aux massifs et bacs de la ville
Plantations trois fois par année des plantes cultivées et bulbes (mai plantes annuelles, octobre bulbes, février plantes bisannuelles)
Culture de fleurs coupées destinées au fleurissement des manifestations et des bureaux.
Culture d'étoile de Noël pour les bureaux de la ville par l'apprenti.
Multiplication et production de plantes vivaces pour le renouvellement des plates-bandes en ville.
Lutte raisonnée et 95% biologique des cultures à l'aide d'insectes prédateurs.
Entretien technique des installations de production.

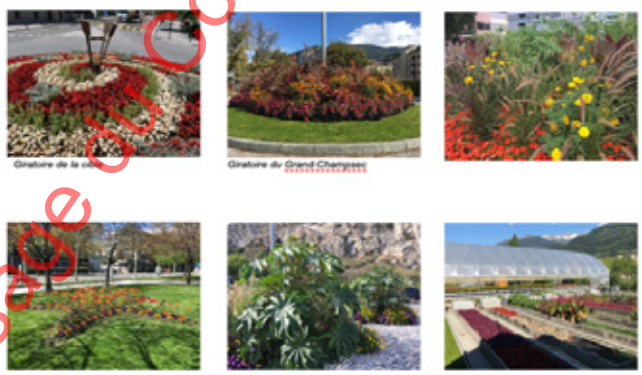

Dépôt paysager des Potences
Production sectorielle :
Culture de 3000m2 de gazon pour les besoins de la section.
Culture d'arbres et d'arbustes en pépinière pour l'approvisionnement des parcs et avenues, mais également destiné à la formation des apprentis.
Production de copeaux avec les déchets verts issus des diverses tailles et abattages réutilisés dans les espaces verts.

Entretien des zones arborisées
On considère comme zones arborisées l'ensemble des surfaces couvertes par des végétaux ligneux (arbres et arbustes). L'entretien est différencié en fonction du type de végétal.
Dans le patrimoine arboré on compte 2800 arbres.

Divers types d'entretien de l'ensemble du parc arborisé :
- Taille des grands arbres avec système de corde par des spécialistes.
- Taille d'entretien des arbres.
- Taille de formation des jeunes arbres et de formes particulières.
- Taille d'entretien des arbustes, des plantes grimpantes, des rosiers, des haies.
- Taille de gabarit pour les arbres d'avenues afin de ne pas gêner le trafic routier.
- Taille des arbres fruitiers des vergers de Valère et de Montorge.
- Désherbage des massifs d'arbustes.
- Fauche des pieds d'arbres en avenue.
- Apport de copeaux issus de la revalorisation de nos déchets verts.
- Abattage des sujets comportant des risques pour la population.
- Contrôle et entretien des tuteurs pour les jeunes arbres.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Taille arborisée à la Promenade de la Borgne

Taille de formation au giratoire d'Hérens

Entretien du jardin d'inspiration asiatique de l'école de Châteauneuf

Abattage du frêne d'Amérique à Granois

Ramassage des feuilles à la rue de St Guérin

Entretien des surfaces extensives et de la biodiversité
Les zones dites extensives sont des surfaces avec une fréquence d'entretien allant entre 2-3 interventions par année, ce sont des zones riches en biodiversité puisque la nature est libre de se développer entre les périodes d'entretien. Les biotopes tels que l'étang de l'école primaire de Châteauneuf et le Carrefour de l'Ouest sont entretenus de la même manière.

La section parcs et jardins, depuis deux ans, travaille à la mise en place de niches écologiques sur le territoire urbain en apportant des nichoirs à oiseaux, de refuges à chauve-souris, d'hôtels à insectes ainsi que des refuges à hérissons.
La gestion technique du site de Montorge et de Valère, en collaboration avec le bureau Drosera SA, incombe également à ce secteur.
Cet engagement est considéré comme le fer de lance du projet AcclimataSion.

Types d'entretiens :
- Fauche des surfaces et ramassage en 2 phases pour laisser circuler le faune.
- Mise en botte des foins et revalorisation chez une agricultrice de la région.
- Broyage des surfaces de faible intérêt.
- Retrait des nids de chenilles processionnaires dans les pins.
- Nettoyage des nichoirs à oiseaux et comptage.

Pose de nichoirs

Réfection de prairie

Entretien du site de Montorge

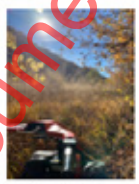
Fauche de prairie

Entretien des pelouses 41' 756 m2
Cela fait partie des zones à fort entretien, en moyenne les tontes sont effectuées tous les 15 jours de mars à octobre.

En 2020, ce secteur a été appuyé par deux entreprises de paysagisme pour l'entretien courant des pelouses et des écoles.

Types d'entretiens :
- Tonte
- Scarification
- Apport d'engrais (majoritairement organique à l'exception des secteurs très sollicités comme la Planta et Roger Bonvin).
- Rénovation de surface
- Contrôle de l'arrosage automatique
- Ramassage des feuilles mortes

La ville compte 829 bancs en 2020 contre 705 en 2019. Ce mobilier nécessite un entretien régulier et un suivi en cas de déprédation. Cette augmentation de 17.6% est due à la réalisation de l'Avenue du Midi et à la distribution du mobilier engagé sur la Place de la Planta, elle vise également à respecter, dans les meilleurs délais, la volonté de disposer au minimum un banc tous les cinquante mètres.

Types d'entretiens :
- Réparation du mobilier existant en ville
- Réparation suite à du vandalisme
- Ponçage et peinture de rénovation

- Nettoyage haute pression du mobilier en béton
- Gestion des stocks et des commandes de matériel

Entretien et contrôle des places de jeux
Les places de jeux sont soumises à des normes européennes très strictes pour assurer la sécurité de nos jeunes citoyens. Pour cela, une personne, spécialement formée d'après les directives BPA, contrôle chaque semaine l'état des installations et le notifie. Le territoire communal comporte 24 places de jeux.

Types d'entretiens :
- Réparation des éléments de jeux
- Réparation suite à du vandalisme
- Contrôle hebdomadaire des éléments et du revêtement
- Nettoyage des jeux et sols
- Gestion des stocks et commandes.

Entretien des surfaces minérales et désherbage spécifique
De nombreuses surfaces minérales et très souvent perméables doivent être entretenues afin de supprimer les mauvaises herbes qui y poussent. Il est important de relever que depuis quelques années, la Confédération interdit l'utilisation d'herbicide sur ce type de surface. Des adaptations aux normes ont été mises en œuvre et maintenant des méthodes alternatives comme le brûlage au gaz et l'eau chaude sont exclusivement utilisées.
Ce secteur comprend également la gestion des plantes envahissantes indigènes et exotiques.
Pour se faire une lutte plante à plante manuelle et chimique est nécessaire. Les foyers doivent être identifiés et les interventions planifiées pour assurer l'efficacité des interventions.

Types d'entretiens :

Document de travail à l'usage du Conseil général

- Désherbage mécanisé par des moyens thermiques
- Utilisation d'herbicides spécifiques.

Gestion et entretien de l'arrosage manuel et automatique :
Dans une ville avec le climat que nous connaissons l'arrosage automatique centralisé est la clé de voûte de la pérennité de l'ensemble de nos espaces verts. L'équipement comprend un système informatisé relayé par onde radio sur l'ensemble du territoire qui permet de gérer l'ensemble de l'approvisionnement en eau des secteurs. Mais régulièrement des dégâts sont constatés et un contrôle fréquent est nécessaire afin de s'assurer du bon état de marche des installations.

En complément de ce type d'arrosage un camion de 4000l d'eau intervient sur les jeunes plantations et dans les secteurs où l'irrigation automatisée est inexistante.

Types d'entretiens :
- Contrôle de fonctionnement
- Réparation et rénovation des réseaux
- Gestion et commande des stocks de pièces.

Entretien du Cours Roger Bonvin
Le Cours Roger Bonvin se distingue du reste des espaces verts car il est le plus grand parc public de la ville. Son entretien est donc géré par une seule personne soutenue par d'autres collaborateurs en fonction des besoins de la saison.

Types d'entretiens :
- Taille des haies
- Taille des plantes grimpantes
- Taille des arbustes
- Fauche des prairies et radeaux fleuris
- Nettoyage manuel des surfaces en sable
- Arrosage des bacs de fleurs
- Tonte et entretien des pelouses.

Plantations
La plantation d'arbres et d'arbustes est un axe principal pour la section parcs et jardins.
Depuis plusieurs décennies, la section recherche de nouvelles espèces ainsi que des espèces locales résistantes à la chaleur de notre ville. Elle constate depuis longtemps que les espèces indigènes n'étaient pas appropriées à nos avenues car elles ont besoin d'un milieu forestier, donc frais pour pouvoir se développer correctement. Pour arboriser nos rues et places minérales, des espèces exotiques mieux adaptées sont utilisées.
Il est important de préciser que ces espèces ne doivent pas être envahissantes.
Ce qui manque beaucoup à nos végétaux, ce sont des réservoirs sol suffisants car ils sont trop souvent en concurrence avec les réseaux souterrains et avec la chaussée minérale imperméable.

Liste quantitative des plantations en 2020 :
- 123 arbres plantés pour 62 arbres abattus, soit une augmentation de 50.4%
- 1652 arbustes plantés
- 5873 plantes vivaces plantées.

Lutte contre les ravageurs et maladie des végétaux :
Nos arbres, soumis à la pression urbaine, subissent de nombreuses attaques qui occasionnent d'importants dégâts et peuvent même aller jusqu'à faire dépérir complétement le végétal.
Certains insectes, comme le tigre du platane, envahissent les habitations de nos citoyens. D'autres, comme la chenille processionnaire du pin, peuvent toucher la santé publique.
C'est pourquoi, de mars à septembre, la section intervient entre 04h00 et 07h00 du matin afin de diminuer les pressions dues aux maladies et ravageurs. Les produits sont certifiés bio pour le 90% des interventions.

En hiver, des arboristes passent cueillir les nids de chenilles processionnaires au sommet des pins afin de les détruire.

Types de travaux :
- Lutte phytosanitaire de nuit
- Observation et rapport de terrain
- Suivi des stocks et commandes des produits nécessaires
- Choix de nouvelles espèces résistantes aux maladies et ravageur
- Retrait manuel de certains ravageurs
- Suivi de formation continue dans le domaine

Appuis techniques aux autres services
La section parcs et jardins est garante du patrimoine arboré de l'ensemble de la ville, ses qualifications dans ce domaine l'engagent à intervenir auprès des autres services afin de garantir l'entretien des arbres et la sécurité dans l'ensemble des espaces publics.
Elle intervient également dans la création paysagère, en collaborant grandement avec le service des bâtiments et constructions ainsi que le service de l'éducation et de la culture, notamment la direction des écoles.

Moyens spéciaux mobilisés :
- Utilisation d'une machine à stériliser à vapeur pour diminuer la main d'œuvre d'entretien.
- Utilisation d'un draineur et d'une botteleuse pour diminuer la main d'œuvre et valoriser l'herbe fauchée. Le foin est ainsi récupéré et non mis en décharge.
- Utilisation d'un dumper pour diminuer les frais de transport.

En ville
Travaux consacrés à l'entretien des zones vertes (dont 32'000 m2 de pelouses) et des arbres d'avenues (2800 plantes).
Entretien de 44 giratoires.
Création et entretien de tout le système d'arrosage automatique de la ville.
Entretien des surfaces en poussier.

Appui technique
Pour les concierges des écoles, pour les sites sportifs, pour les STEP.

Entretien paysager
Des sites de Montorge et de Valère sous la houlette du bureau Droséra ainsi que l'entretien du verger de l'Evêché au pied de la colline de Tourbillon, de même que celui de Montorge. Nettoyage de la colline des Potences.

Fauchage d'environ 115'000 m2 d'herbage, une partie 2x soit un total de 153'000 m2.

Décorations florales
Pour quelques manifestations et les bureaux de la ville, entretien des plantes vertes dans les divers services de la ville.

Déblaiements des neiges
La section parcs et jardins s'occupe du déblaiement des neiges des trottoirs de Châteauneuf durant la journée, des arrêts de bus et passages piétons de ce même quartier, ainsi que celui de Pont-de-la-Morge.

Travaux d'aménagement 2020
Place provisoire de la Planta
Avec la situation sanitaire de l'année 2020 et par la volonté du conseil municipal, la section a réalisé, en collaboration avec le bureau d'architecture du paysage L'Atelier du Paysage un projet provisoire intitulé le Damier.
Les délais de planification et de réalisation étant serrés un engagement très conséquent d'énergie et de motivation a été déployé pour atteindre les objectifs et la section est fière de les avoir atteints, en

Document de travail à l'usage du Conseil général

satisfaisant une grande partie de la population sédunoise.
La forte fréquentation de ce nouvel espace est la preuve de la réussite de ce projet.
Voici le chantier en quelques chiffres :

- Heures de main d'œuvre 447.5 heures
- Nombre d'arbre mis en place 65 pces
- Tonnes de revêtement utilisé 90 t

Rénovation de la place de jeux de la digue de Vissigen
L'essentiel :
Retrait des revêtements de sol synthétique ne correspondant plus aux normes en vigueur. Installation d'un nouveau jeu de cordes, mise en place d'un revêtement en plaquette de bois avec bordures en carrelet, pose de pavés pour la table de ping-pong, mise en place d'un arrosage automatique, réfection des pelouses.

En quelques chiffres :

- Heures de main d'œuvre 1037 h
- M3 de plaquette de bois 120 m3

Réalisation d'un étang et d'une zone écologique au carrefour de l'ouest
À l'origine, cet espace était composé d'une pelouse et d'une vasque bleue alimentée avec de l'eau du réseau en continu, occasionnant une consommation d'eau très conséquente. En suivant les lignes directrices du programme AcclimataSion®, la section a pu finaliser ce projet en juin 2020. Depuis, la nature s'installe au rythme des saisons, de nouvelles espèces animales et végétales apparaissent.

C'est une nouvelle porte d'entrée pour la Ville de Sion plus écologique et qui améliore grandement la biodiversité en milieu urbain.

De plus on passe en zone extensive ce qui diminue drastiquement les heures d'entretien.

En quelques chiffres :

- Surface de prairie et plantations 2500 m2
- Surface d'eau 500 m2
- Heures de main d'œuvre 549 h
- M3 de gravier de rivière de la Morge 120 m3

Mise en place de fosses de plantation d'arbres sur l'Avenue de la Gare et l'Avenue Ritz
Afin d'améliorer la pérennité de nos arbres d'avenues la section met en place depuis trois ans des fosses de plantation, cela permet de mettre à disposition de la terre végétale pour les arbres mais également d'assurer la bonne stabilité de la chaussée.
À moyen/long terme, cette installation garantit que le système racinaire ne déforme pas le revêtement.

En quelques chiffres :

- Nombre de fosses 4 pces
- Heures de main d'œuvre 172 h

Réalisation d'un jardin miniature dans les soupiraux du parking des Roches Brunes
En collaboration avec le bureau d'architecture Cagna Wenger, la section a proposé et réalisé un projet de jardin miniature d'ombre dans les soupiraux du parking.
Cela permet de réaliser un milieu de sous-bois à l'abri du gel.

En quelques chiffres :

- Heures de main d'œuvre 44 h
- Nombres de plantes vivaces 46 pces

Document de travail à l'usage du Conseil général

Réalisation d'une cour de récréation provisoire (2 ans) à l'école de Champsec
Installation d'une place en plaquette de bois, à la demande de la direction des écoles sur le secteur Est du bâtiment. Cette réalisation est bordurée de carrelet d'épicéa et drainé dans un puits perdu.
Il est important de préciser qu'une majeure partie des éléments utilisés pour cette place sera réutilisée dans le futur aménagement.

Quelques chiffres :

Heures de mains d'œuvre	257	h
Surface de la place	845	m2
M3 de plaquette de bois employés	170	m3

Installation de coque destinée à accueillir une benne d'évacuation des déchets à la Poudrière
La benne de la Rampe St-Georges n'étant pas à sa place dans ce nouvel aménagement, la demande a été faite de la déplacer et aussi de l'enterrer, ceci pour faciliter son utilisation. En collaboration avec le service des travaux publics et environnement, l'endroit idoine a été identifié. La creuse et la mise en place selon les normes du constructeur ont été réalisées par la section.

Quelques chiffres :

Heures de main d'œuvre	51	h

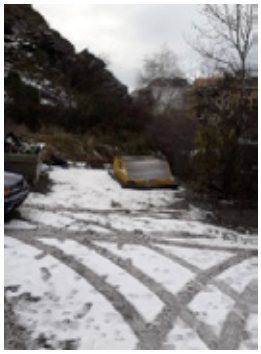

Rénovation de la barrière en bois de l'école de Châteauneuf
L'école de Châteauneuf est séparée de la route par une barrière en bois, afin d'assurer la sécurité des élèves.
Cette dernière devenant vétuste, il a été décidé, en collaboration avec la direction des écoles, de la rénover.

Quelques chiffres :

Longueur de la barrière	90	m
Heures de main d'œuvre	105	h

Remise en état de la terrasse de la buvette du FC Sion au stade de Tourbillon.
En collaboration avec le service des sports et suite à leur demande, la place se trouvant à l'ouest de la buvette a été rénovée. Les travaux entrepris sont les suivants : mise en place d'un puits perdu pour la récolte des eaux, mise en place et compactage de poussier, plantation d'un érable, mise en place de pierre anti-stationnement.

Réalisation d'une petite place publique à la rue de l'école à Uvrier
Après l'intervention des CFF pour la pose de parois anti-bruit, la section est intervenue pour réaliser une petite place de type extensif avec la pose d'éléments en bois pour les assises et des éléments granits pour le bordurage anti-stationnement.
Un chêne ainsi qu'une dizaine d'arbustes indigènes ont été plantés.

Installation de parasols à la basilique sous le Scex sur fondation béton.
Suite au projet de la basilique funéraire, la section intervient pour finaliser la réalisation de la pose de mobilier urbain spécifique. Dans cette situation, il s'agit d'un parasol qui servira de test avant d'en accueillir plusieurs en 2021.

Suivi technique de projets
De nombreux chantiers sont suivis par la section des parcs et jardins afin de conseiller les maîtres d'ouvrage sur les besoins techniques de futures végétalisations. Elle accompagne également les entreprises exécutrices tout au long des travaux, afin d'assurer la protection de notre patrimoine végétal, mais aussi en leur proposant des solutions lors de conflits avec les arbres.

Voici quelques suivis :
- Avenue du Midi
- Chantier de la Gare Sud
- Av de Tourbillon CAD
- Pouponnière de Champsec
- École de Champsec
- Rue des Condémines
- Place de la Cure de Bramois
- Rue de l'industrie
- Parking des Roches Brunes
- Arbre musicien Place du Scex

Suivi des avants projets
Afin d'anticiper au maximum les éventuels problèmes, mais aussi dans le but de conseiller la meilleure espèce végétale au bon endroit participation aux avants projets, dont voici quelques exemples :

- Rue de l'Industrie
- T9 Uvrier St Léonard
- Avenue de la Gare
- Rue Hermann Giger (OSEO)
- Ronquoz 21
- Place synthétique de l'ancien Stand
- Serre de Bellini/UTO
- Arborisation Aproz
- Place jeux Sion/Nendaz
- Rue de Conthey

Document de travail à l'usage du Conseil général

ARS - AGGLO VALAIS CENTRAL

L'agglomération du Valais central réunit 19 communes entre Ardon et Salquenen. Ces 19 entités travaillent de concert planifier leur avenir. Le projet propose des mesures pour améliorer la mobilité et l'aménagement du territoire à travers une planification intercommunal. Les fonds obtenus auprès de la Confédération serviront à cofinancer, à hauteur de 35% à 40%, des mesures infrastructurelles en lien avec le trafic individuel motorisé, les transports publics et les mobilités douces.

En 2020, plusieurs éléments marquants peuvent être cités dans le cadre de votre rapport de gestion.

Gouvernance
En mai 2020, le Conseil d'État a homologué les statuts de l'Agglo Valais central, lui permettant de se constituer en association de communes et d'accroître son poids auprès des instances fédérales et cantonales. La séance constitutive a été organisée en septembre 2020 à Chalais.

La nouvelle association se compose d'un organe législatif, l'assemblée des délégués, dans lequel chaque commune désigne 1 représentant par tranche de 5'000 habitants.

Elle comporte également un organe exécutif, le comité de direction, qui dirige et administre l'association. Celui-ci se compose de 7 présidents de commune et doit refléter une juste représentation des différentes régions économiques et géographiques de l'Agglo Valais central

Les principaux buts de l'association sont les suivants :
- Assurer le dépôt régulier de projets d'agglomération ;
- La coordination de la mise en œuvre des mesures retenues dans les projets approuvés par la Confédération ;
- L'élaboration et la mise à jour régulière du Plan Directeur intercommunal ;
- La coordination de projets intercommunaux en lien avec les transports publics et la mobilité douce.

Transports publics
En 2020, les réflexions relatives aux transports publics se sont poursuivies autour de deux axes principaux :

Développement de l'offre : ce point concerne principalement le développement de l'offre en transport public au niveau de l'Agglo. En ce qui concerne la ville de Sion, des courses supplémentaires ont été rajoutées entre Sion et Ardon, afin d'assurer, aux heures de pointe, une desserte au quasi-quart d'heure.

La ville de Sion a également subi lors du dernier changement d'horaire une profonde modification de son réseau urbain, avec la mise en place de lignes diamétrales, tel qu'elles étaient dessinées dans le cadre du projet d'agglomération. Les cadences et les amplitudes des horaires ont également étaient revues à la hausse.

La gouvernance et la tarification : à l'heure actuelle, trois systèmes de tarification hérités du passé existent à l'échelle de l'Agglo Valais central. Un travail intense est fourni à l'interne pour tenter de proposer à tous les acteurs un concept commun de tarification unifiée. L'objectif étant d'accroître l'efficacité du réseau et la satisfaction des usagers. La question de la gouvernance est également au cœur des réflexions, avec comme objectif, à moyen terme, de centraliser cette dernière au niveau de l'Agglo.

Plan directeur intercommunal
L'année 2020 marque le lancement du Plan Directeur intercommunal de l'Agglo Valais central.

Ce projet a comme ambition de dessiner pour les 25 prochaines années le développement souhaité de la mobilité, de l'aménagement du territoire et de l'environnement au niveau de l'agglomération.

Son dépôt pour approbation par le Conseil d'État est prévu au premier trimestre 2022.

Mise en œuvre des mesures
En parallèle à ces améliorations structurelles, l'Agglo s'est également concentrée sur son corps de métier qu'est le suivi et le cofinancement des mesures retenues dans le cadre des PA2 et PA3. Pour l'année 2020, nous pouvons citer les éléments suivants :

- La construction d'une passerelle pour les mobilités douces sur la Lienne entre Uvrier et St-Léonard ;
- L'acceptation par la Confédération de cofinancer de nombreuses mesures de progression des bus sur l'avenue de la Gare et l'avenue Ritz ;
- Le préavis positif de la Confédération pour le cofinancement de la phase 1 de stationnement vélos sur le territoire de la ville de Sion ;
- La poursuite des réflexions dans le cadre du projet de requalification de la traversée d'Uvrier et St-Léonard.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Sport, jeunesse et loisirs

SERVICE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

Mission generale
Analyser les besoins dans les domaines du sport, de la jeunesse et des loisirs ;
Gérer tous les centres d'activités et le personnel s'y rattachant ;
Entretenir et rénover les bâtiments, les installations et les équipements ;
Susciter et permettre l'animation sportive, jeunesse et de loisirs ;
Collaborer avec les sociétés, les institutions et les groupements s'occupant du sport, de la
jeunesse et des loisirs et soutenir leurs actions ;
Offrir un appui aux organisateurs d'activités en rapport avec le sport, la jeunesse et les loisirs ;
Organiser diverses activités reconnues d'utilité publique et qui ne peuvent être prises en
charge par des organisateurs privés ;
Participer aux associations suisses en rapport avec le sport, la jeunesse et les loisirs.

Politique sportive
Le document de la politique sportive de la Ville (édition du 19.08.08) est disponible en ligne sous : https://www.sion.ch/_docn/1343008/sports_politique-sportive.pdf.

Politique jeunesse
Le document de la politique jeunesse de la Ville (édition du 02.05.11) est disponible en ligne sous : https://www.sion.ch/_docn/1322098/jeunesse_politique-jeunesse.pdf.

Dicastère sport, jeunesse & loisirs
Il s'est réuni à 12 reprises sous la responsabilité de Mme Nadine Pardo-Gilliand, conseillère municipale.

SECTEUR DES SPORTS

La Ville de Sion, via son service, est représentée auprès de différentes associations suisses :

- Association suisse des services de sports ;
- Commission Contact de l'Association des services de sports de Suisse romande et du Tessin ;
- Association des services de sports de Suisse romande et du Tessin;
- Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises ;
- Association des piscines romandes et tessinoises.

L'objectif est notamment d'informer, d'échanger des idées et des expériences et surtout de défendre les intérêts des propriétaires d'installations par rapport aux fédérations nationales.

Animations par les sociétés sportives
Sion compte plus de 130 sociétés sportives ! Chaque année, on peut souligner l'extraordinaire dynamisme des dirigeants, entraîneurs, moniteurs et membres des sociétés sportives. Grâce à leur dévouement et leur engagement, ils prennent une part importante dans le développement du sport en général, de leur sport en particulier et dans la promotion de l'image de la Ville. Pour preuve, de nombreuses manifestations de niveau régional, national et international sont organisées à Sion. **Durant l'année 2020, la pandémie liée au Coronavirus/Covid-19, et par corollaire les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales ont eu des conséquences directes sur la pratique sportive. En effet, l'activité sportive a été fortement réglementée voire stoppée durant certaines périodes. Au vu desdites mesures, et à notre connaissance, certaines manifestations énoncées ci-dessous ont été impactées (p. ex. : redimensionnées, reportées, annulées) :**

Région Valais, suisse romande
Tournois de hockey sur glace «école de hockey - bambinis - piccolos» ;
Camps de hockey sur glace ;
27e Coupe du Rhône de patinage ;
Camps de patinage ;
Journées de tests de patinage ;
Gala annuel de patinage (annulé-Covid-19) ;
Soirées d'initiation de curling ;
72e cours de ski des Mayens (annulé-Covid-19) ;
Mini Team Event Sion 2020 (slalom parallèle par équipes des écoles suisses de ski valaisannes) dans le cadre des 25 ans de l'école de ski de Sion ;
Team Event Ski Valais ;

Show à ski du Tobydemoteam ;
Etoile du Valais, cyclisme (annulé-Covid-19) ;
7e manche du championnat romand ARB de BMX
(annulé-Covid-19) ;
Tournois de basket ;
Camps de basket ;
Tournois de beach-volley ;
Tournois de volley-ball ;
27e Tournoi de Tourbillon de badminton ;
Tournois de badminton ;
20e Tournoi annuel, tchoukball (annulé-Covid-19) ;
Tournois d'unihockey ;
Concours de pétanque ;
Camp des jeunes, athlétisme (annulé-Covid-19) ;
Meeting d'ouverture, athlétisme (annulé-Covid-19) ;
UBS Kids Cup estivale, athlétisme ;
Eliminatoires régionaux du sprint et du kilomètre, athlétisme (annulé-Covid-19) ;
Championnats suisses interclubs simples jeunesse, athlétisme (annulé-Covid-19) ;
Entraînements des jeunes athlètes dans le cadre du meeting Athletissima, athlétisme (annulé-Covid-19) ;
Championnats valaisans par branche, athlétisme ;
Meeting interne, athlétisme (annulé-Covid-19) ;
42e Mini-marathon des Iles (annulé-Covid-19) ;
4e Triathlon de Sion (annulé-Covid-19) ;
Gala/Meeting de gymnastique ;
Concours interne d'agrès ;
Rencontres sportives Gym Valais-Wallis ;
Camps de gymnastique ;
Journées de tests de gymnastique ;

Document de travail à l'usage du Conseil général

Journées d'escalade, Club Alpin ;
59e Fête Cantonale de la Montagne et des Guides 2020 (reporté en 2021-Covid-19) ;
Championnats valaisans de karaté (annulé-Covid-19) ;
22e Championnat romand de Shorin-Ryu, karaté (annulé-Covid-19);
Stages de l'Association Okinawa Karaté Kobudo ;
Stages de karaté ;
Fête cantonale des garçons lutteurs (annulé-Covid-19) ;
Stages d'escrime ;
Tournoi d'escrime ;
Journées portes ouvertes, escrime ;
Spectacle Abada-Capoeira ;
Tournois de football juniors F, E, D ;
Camps de football juniors ;
Tournoi populaire de football (Ascension) (annulé-Covid-19) ;
Tournoi de futsal ;
75e anniversaire du FC Châteauneuf ;

Journées d'endurance de natation (annulé-Covid-19) ;
Journée de tests de natation ;
Championnats valaisans de natation synchronisée (annulé-Covid-19) ;
Coupe romande + journée d'initiation de waterpolo ;
6e Paddle Day - SupSpirit (annulé-Covid-19) ;
Xmas Race de Paddle - SupSpirit (annulé-Covid-19) ;
Camps de tennis ;
31e Tournoi de Noël de tennis (annulé-Covid-19) ;
Journée d'initiation au golf ;
Grand Prix de Sion de golf (annulé-Covid-19) ;
Concours de sauts, hippisme ;

2e Sion Spring jump, hippisme (annulé-Covid-19) ;
5e Sion Summer jump, hippisme ;
Romandie Horse Show 2020, hippisme ;
Etc.

National
Championnat suisse de football Super League (hommes) ;
Championnat suisse de basketball LNA Special Olympics ;
Championnat suisse de basketball LNB (hommes) ;
Championnat suisse de basketball LNB (femmes) ;
Championnat suisse de badminton LNB ;
Championnat suisse d'Eisstock LNB ;
Championnat interclubs de tennis LNB (femmes) ;
Championnat suisse de football 1ère Ligue promotion (hommes) ;
Championnat suisse de hockey sur glace 1ère Ligue (hommes) ;
Championnat suisse de football 1ère Ligue (femmes) ;
Match de coupe suisse de football (femmes) ;
Match de coupe suisse 16e de finale-HCV Sion (1ère ligue) - HC Bienne (LNA), hockey sur glace ;

7e édition du FITA de Sion-Compétition nationale de tir à l'arc ;
Les Championnats suisses de tir à l'arc-Parcours 3D ;
Championnats suisses de natation en petit bassin ;

Championnats suisses en paires de scrabble ;
Championnats suisses de parachutisme indoor (annulé-Covid-19) ;
Championnats suisses jeunesse de basketball U13 à U20 M+F (annulé-Covid-19) ;
2e Marathon des Saveurs, marche ;
14e SlowUp Valais (cyclisme-nordic walking-course à pied-marche-roller-trottinette-ski à roulettes) (annulé-Covid-19) ;
8e Cyclosportive des vins du Valais (annulé-Covid-19) ;
5e manche de la Swiss Cup de BMX (annulé-Covid-19) ;
23e Jumping national de Sion, hippisme ;
17e Grand Prix du Valais de pétanque (annulé-Covid-19) ;
52e Tournoi de curling de Sion ;

25e Meeting de la Ville, natation ;
23e Tournoi/circuit national jeunesse d'escrime (annulé-Covid-19) ;
Concours d'agility ;
Meeting d'aéromodélisme.

Document de travail à l'usage du Conseil général

International
Suisse M21 - Azerbaïdjan - match international de football dans le cadre des qualifications pour UEFA U21-Euro 2021 (annulé-Covid-19) ;
Les Championnats du Monde de Route UCI 2020, course en ligne des hommes élites, passage au centre-ville de Sion (annulé-Covid-19) ;
31e édition du Grand Raid, VTT (contrôle technique, remise des dossards et course enfants et juniors) (annulé-Covid-19) ;
74e Tour de Romandie, étape Sion-Thyon 2000, cyclisme (reporté en 2021-Covid-19) ;
3e Tour des stations, course cyclisme sur route ;
61e Rallye International du Valais (annulé-Covid-19) ;
52e Course de Noël (annulé-Covid-19) ;
3e Trail des châteaux (reporté en 2021-Covid-19) ;
21e Sion Open - tournoi international de tennis en fauteuil roulant (reporté en 2021-Covid-19) ;
Finales Coupes du Monde FIS Skicross et Snowboardcross, dames et hommes (Finales de Skicross annulées-Covid-19);
Courses Coupes du Monde FIS Paralympic ski alpin 4 x super géant et 2 x géant, dames et hommes.

Festival « Sion sous les Etoiles » - 6e édition
- Jeudi 8.7.2020 : Deep Purple, Uriah Heep, The Australian Pink Floyd, Gotus ;
- Vendredi 9.7.2020 : Pascal Obispo, Francis Cabrel, Garou, Tibz ;
- Samedi 10.7.2020 : Christophe Maé, Alain Souchon, Yannick Noah, Goldmen ;
- Dimanche 11.7.2020 : -M-, Nik West, Claudio Capéo, Nigel Kennedy.

Minipatinoire itinérante

Durant l'année 2020, une piste de patinage ludique en smart ice de 80m2 a été installée sur la place du Midi durant le Chemin des Crèches et le Marché de Noël (12.12.2020 - 23.12.2020).
L'animation de cette infrastructure a été assurée par le secteur RLC (Rencontres, Loisirs, Cultures) du service des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Animations par le service – sports et loisirs facultatifs
Par cette organisation, on entend toutes les activités de sports et de loisirs mises sur pied en faveur de la jeunesse sédunoise en dehors des heures scolaires.

Sports scolaires facultatifs / Ecoles primaires
Jouons avec la neige (1-2H), Baby dance-jeux (1-2H), initiation au cirque (1-2H), natation (1-4H), sportkids (1H-4H), polyspormania (1H-3H), petits jeux en salle (3-4H), patinoire (3-4H), initiation au cirque (3-8H), initiation flûte et contrebasse (3-8H), football (4-8H), futsal (4-8H), perfectionnement cirque (3-8H), athlétisme (3-8H), perfectionnement natation (3-8H), polyspormania (4-8H), escrime (5-6H), mini-basket (5-8H), plongeon (5-8H), gymnastique rythmique (5-8H), badminton (5-8H), hip-hop (5-8H), tchoukball (5-8H), hockey (5-8H), unihockey (5-8H), Foobaskill (7-8H), volleyball (7-8H), tennis de table (7-8H), escalade (7-8H).

Nombre de participants : Série du 27.01.20 au 27.03.20
464 enfants (série interrompue le 13.03.2020 suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19)
Série du 30.03.20 au 18.06.20
75 enfants (série impactée suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19)
Série du 07.09.20 au 06.11.20
643 enfants (série interrompue le 20.10.2020 suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19)
Série du 09.11.20 au 22.01.21
651 enfants (série impactée suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19)

Open Sunday Sion
Cf. Secteur jeunesse & loisirs ci-dessous. Le Secteur des sports co-pilote la coordination de cette offre en collaboration avec le Secteur jeunesse & loisirs et la Fondation IdéeSport pour le développement du sport pour tous et dans le prolongement du Sports et loisirs facultatifs (SLF) pour les enfants de 3H à 8H.

Midnight Sion
Cf. Secteur jeunesse & loisirs ci-dessous. Le Secteur des sports co-pilote la coordination de cette offre en collaboration avec le Secteur jeunesse & loisirs et la Fondation IdéeSport pour le développement du sport pour tous et dans le prolongement du Sports et loisirs facultatifs (SLF) pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans (dès la première année du Cycle d'orientation).

Fun Loisirs
Echecs, équitation, billard, ateliers d'expression créative, golf, trottinette, graffitis, tir à l'arc, fun trottinette, curling, « tout savoir sur », aïkido, danses urbaines.
Nombre de participants : du 13.01.20 au 15.02.20 : 73 enfants
la 2e série de cette activité a été annulée suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19

Ecole de natation
Organisation de cours de natation pour enfants et adultes selon l'offre suivante : privés, semi-privés, collectifs, plongeon, aquagym, parent-enfant, prénatal.
Nombre de cours : 599
Nombre de leçons : 4193
En 2020, on relèvera que le nombre de cours a diminué d'environ 30% par rapport aux années précédentes. Cette diminution résulte des fermetures temporaires de la piscine couverte en raison des mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19.

Stages de natation
Pendant les vacances scolaires, 2 stages de 5 jours sont organisés pour les enfants de 4 à 15 ans.
En 2020, les deux stages de natation d'été et de Noël ont été annulés suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Ecole de tennis
Généralement, cette initiation de 5 cours1) avec mini-tournoi est proposée 20 dimanches par année. Les moniteurs sont mis à disposition par les TC Valère, Gravelone, Châteauneuf et Bramois.
Nombre de participants :
du 12.01.20 au 09.02.20 : 36 enfants
du 06.03.20 au 05.04.20 : 49 enfants
(série interrompue après une leçon suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19)
du 04.10.20 au 15.11.20 : 30 enfants
(série interrompue après deux leçons suite aux mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19)
du 22.11.20 au 17.01.21 : 46 enfants
* En raison des contingences liées au calendrier des tournois du TC Valère, 4 cours au lieu de 5 ont été mis sur pied.

Cours d'été – polyspormania

Depuis l'été 2014, la direction des écoles primaires et le service des sports, de la jeunesse et des loisirs ont uni leurs forces pour proposer aux enfants scolarisés sur le territoire sédunois une nouvelle offre « ECOLE et SPORT » durant les grandes vacances.
Ceci est également une réponse concrète au risque de sédentarité de certains enfants (très souvent/longtemps devant les écrans) ou de l'occupation professionnelle en journée des deux parents durant les congés de leurs enfants.
Dans ce sens, des semaines polysportives ont vu le jour sous le nom de « polyspormania ». Les enfants peuvent choisir entre deux variantes :
a) Ecole-Sport : le matin -> cours scolaires / l'après-midi -> cours de sports (un bloc de 3 semaines et un bloc de 2 semaines en fonction des programmes scolaires à revoir) ;
b) Polyspormania : le matin -> cours de sports / l'après-midi -> cours de sport (5 semaines à choix).
A relever que divers sports sont proposés en fonction des spécialités des intervenants (mini-tennis, athlétisme, sports de balle, natation, plongeon, cirque, hip-hop, etc.).
Par ailleurs, les enfants sont encadrés par les moniteurs SLF (Sports et loisirs facultatifs) et des étudiants en éducation physique.
Nombre de participants : du 29.06.20 au 24.07.20 : 314 enfants.

Sédun'estivales
Cf. Secteur jeunesse & loisirs ci-dessous. Le Secteur des sports co-pilote ce projet d'animations sportives et socioculturelles intitulé « Sédun'estivales » dont la 2e édition a eu lieu du 29.07.2020 au 02.08.2020 sur la place du Midi et qui est ouvert à toute la population.

Urban Training – Sport et Santé pour Tous – 9e édition
Urban Training a pour but de promouvoir le sport, la santé et la vie sociale pour la population en zone urbaine. Cette offre, ouverte à tous, quel que soit son niveau, est une manière inédite de faire du sport et de découvrir la ville en marchant en groupe et avec l'accompagnement d'un coach professionnel. Cette activité a eu lieu une fois par semaine avec deux départs, un à 18h et un à 19h, de mi-juin à début octobre 2020 (en raison des mesures liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19, le début et la fin de l'activité ont été retardés d'un mois environ). Nombre de participants durant cette période : 823.

Médaille sportive sédunoise
L'idée maîtresse de la Ville en proposant cette distinction est de promouvoir le sport populaire qui consiste à pratiquer une activité sportive, à tout âge, pour son bien-être et sa santé. Un programme annuel est établi en s'appuyant sur des compétitions organisées par des clubs dans les dix disciplines sportives suivantes : ski de fond - ski à roulettes - course à pied - natation - marche - cyclisme - nordic walking - roller - trottinette - raquettes à neige. Dès la réussite de 3 disciplines au moins, une récompense est attribuée : la médaille sportive sédunoise. En 2020, et compte tenu de la pandémie du Coronavirus/Covid-19, tenant compte également des incertitudes liées aux diverses organisations de manifestations (annulations, etc.), les critères pour l'obtention de ladite médaille ont été revus. En effet, la réussite d'une discipline au lieu de trois permettait de décrocher la médaille sportive sédunoise. Par ailleurs, le service des sports, de la jeunesse et des loisirs a aussi offert la possibilité aux participants d'effectuer librement une épreuve « Joker » de mi-octobre à mi-novembre 2020. Il s'agissait de parcourir une distance minimale de 3 km de marche ou de course à pied sur la piste finlandaise au Centre sportif de l'Ancien Stand.
Pour la 31e édition, 85 personnes nous ont retourné le carnet justificatif attestant de la réussite d'une discipline au lieu de trois au minimum.

Nombre de médaillés

2009	*2010*	*2011*	*2012*	*2013*	*2014*
90	85	74	84	88	91
2015	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*
88	81	75	77	71	85

Soirée sédunoise du sport et de la jeunesse
Le 18 février 2021, le service devait organiser cette traditionnelle soirée de gala. En raison de la situation sanitaire (pandémie Coronavirus/Covid-19), la soirée n'a pas pu avoir lieu. En effet, l'ensemble des ingrédients, qui font la beauté et le sens de ladite soirée n'étaient de loin pas réunis. A l'inverse, les incertitudes et risques trop nombreux. Les lauréats ont reçu leur prix par courrier postal. Un total de 115 distinctions sportives de la Ville, édition 2020, ont été distribuées, soit :

Médaille sportive sédunoise (85 personnes) ;
Mérite sportif «athlète» (24 personnes) ;
Mérite sportif «athlète international-e» (6 personnes) ;
Mérite sportif «athlète populaire» (- personne) ;
Mérite sportif «prix spécial» (- organisation) ;
Mérite sportif «club» (- organisation) ;
Mérite sportif «dirigeant ou entraîneur» (- personne) ;
Mérite sportif «compétition d'honneur» (- organisation) ;
Mérite sportif «dirigeant d'honneur» (- personne) ;
Mérite sportif «athlète d'honneur» (- personne).

Installations sportives
Elles sont réparties dans 12 centres d'activités, à savoir :
30 salles de gymnastique (y c. trois salles triple omnisports) ;
Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand ;
Piscine olympique plein air de la Blancherie ;
Piscine plein air de la Sitterie ;
Piscine scolaire de Gravelone ;
Patinoire couverte de l'Ancien Stand ;
Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon ;
Centre sportif de l'Ancien Stand (athlétisme, football, pétanque, basketball, piste finlandaise, beach-volley, handball, jardin d'enfants) ;
Centre sportif de Tourbillon et terrain du Parc des Sports (football, équitation, tennis) ;
Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers, Bramois (football, tennis, beach-volley, tir à air comprimé) ;
Centre sportif de la Garenne (football-bmx) ;
Agorespaces de Platta, d'Uvrier, de Châteauneuf et de Champsec.

Salles de gymnastique
Actuellement, 30 salles de gymnastique (y compris trois salles triple

Document de travail à l'usage du Conseil général

omnisports) sont mises à disposition des sociétés sportives.
Toutes les salles sont disponibles, pour des activités sportives, en dehors des heures scolaires et durant les périodes de vacances. Une planification annuelle est établie. Des réservations ponctuelles sont possibles selon certains critères.
Le service a également traité de nombreuses demandes de modifications et d'échanges durant l'année.
En 2020, le total des réservations fixes et ponctuelles représente plus de 61'000 heures. A ce propos, les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19 ont fortement impacté l'exploitation des installations sportives durant l'année 2020. En effet, à certaines périodes de l'année, elles ont été fermées totalement ou mises à disposition qu'à certaines catégories de sportifs (p.ex. sportifs amateurs plus ou moins de 16 ans, sportifs professionnels, sportifs dans le cadre scolaire), de surcroît selon l'activité sportive (sports avec contact ou sans contact), etc. Il est impossible de lister ici tous les cas de figures auxquels le service a été confronté.

Piscines scolaires de Gravelone
Est mise à disposition de tiers, en dehors des besoins scolaires, sur la base d'une planification annuelle.
Pour la saison 2020-2021, le total des réservations fixes et ponctuelles représente plus de 780 heures. Par ailleurs, on relèvera également les fermetures temporaires de la piscine aux tiers intervenues, du 13.03.20 au 19.06.20 et du 22.10.20 au 06.01.21, suite aux mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19.

Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand
A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 01.01.20 au 13.03.20 et du 24.08.20 au 31.12.20.
En 2020, on relèvera que les fermetures temporaires de la piscine au public intervenues, du 14.03.20 au 21.05.20, du 22.10.20 au 22.12.20 et du 27.12.20 au 31.12.20, ont eu un effet direct sur les chiffres de fréquentation. A ce propos, les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19 ont fortement impacté l'exploitation des installations sportive durant l'année 2020. En effet, à certaines périodes de l'année, elles ont été fermées totalement ou mises à disposition qu'à certaines catégories de sportifs (p.ex. sportifs amateurs plus ou moins de 16 ans, sportifs professionnels, sportifs dans le cadre scolaire), de surcroît selon l'activité sportive (sports avec contact ou sans contact), etc. Il est impossible de lister ici tous les cas de figures auxquels le service a été confronté.

Nombre d'entrées

2011	*2012*	*2013*	*2014*	*2015*
129 952	137 421	133 155	131 387	127 799
2016	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*
128 159	129 175	122 592	124 747	67 534

Piscine olympique plein air de la Blancherie
A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 08.06.20 au 23.08.20.

Nombre d'entrées

2011	2012	2013	2014	2015
51 277	62 061	66 322	41 877	66 798
2016	2017	2018	2019	2020
53 558	54 957	63 858	59 559	56 404

Piscine plein air de la Sitterie
A été mise à disposition du public et des écoles du 29.06.20 au 30.08.20.

Nombre d'entrées

2011	2012	2013	2014	2015
11 020	13 197	13 045	8 612	12 563
2016	2017	2018	2019	2020
10 285	12 754	13 796	12 504	8 695

Piscines de plein air : l'exercice 2020 peut être qualifié de très bon au regard du nombre d'entrées réalisées. Il est à noter que les conditions météorologiques favorables, marquées par des hautes températures et peu de précipitations, ont largement contribué à l'atteinte de ce résultat. On relèvera que les ouvertures des piscines sont intervenues plus tardivement que les années précédentes. Ces décalages résultent de la mise en œuvre des mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19.

Patinoire couverte de l'Ancien Stand
A été mise à disposition des écoles et des sociétés sportives du 01.01.20 au 13.03.20 et du 18.08.20 au 31.12.20 sur la base d'une planification annuelle. On relèvera que la fermeture de la patinoire a été anticipée au 13.03.20. A ce propos, les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19 ont fortement impacté l'exploitation des installations sportives durant l'année 2020. En effet, à certaines périodes de l'année, elles ont été fermées totalement ou mises à disposition qu'à certaines catégories de sportifs (p.ex. sportifs amateurs plus ou moins de 16 ans, sportifs professionnels, sportifs dans le cadre scolaire), de surcroît selon l'activité sportive (sports avec contact ou sans contact), etc. Il est impossible de lister ici tous les cas de figures auxquels le service a été confronté.

Patinoire de plein air de Tourbillon
A été mise à disposition du public, des écoles et des sociétés sportives du 01.01.20 au 29.02.20 et du 04.11.20 au 31.12.20. Une planification annuelle est établie pour les écoles et les sociétés.

Nombre d'entrées public

du 01.01.20 au 29.02.20	999 adultes
	1492 enfants
du 23.12.20 au 31.12.20	76 adultes
	233 enfants
Total	**2800 entrées**

Nombre d'entrées public *

2009	2010	2011	2012	2013	2014
5 567	5 785	5 856	5 527	6 872	5 845
2015	2016	2017	2018	2019	2020
6 464	5 496	4 209	3 760	4 252	2 800

* Les entrées avec abonnement ne sont pas comptabilisées.

Les conditions météorologiques et les fermetures de l'installation dues aux matches du FC Sion ont une influence directe sur le total des entrées (début d'exploitation - fermetures ponctuelles - fin d'exploitation). On relèvera aussi que durant les deux dernières semaines du mois de février, l'ouverture au public est intervenue uniquement l'après-midi, en raison des conditions météorologiques particulières (forte amplitude thermique). Par ailleurs, durant la deuxième période de l'année, la patinoire a été fermée au public jusqu'au 22.12.2020 suite aux mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19. Cela a entraîné une baisse significative des entrées. En outre, les mesures précitées ont fortement impacté l'exploitation des installations sportives durant l'année 2020. En effet, à certaines périodes de l'année, elles ont été fermées totalement ou mises à disposition qu'à certaines catégories de sportifs (p.ex. sportifs amateurs plus ou moins de 16 ans, sportifs professionnels, sportifs dans le cadre scolaire), de surcroît selon l'activité sportive (sports avec contact ou sans contact), etc. Il est impossible de lister ici tous les cas de figures auxquels le service a été confronté.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Jardin des neiges de Tourbillon
A été mis à disposition du public du 01.01.20 au 16.02.20 et du 23.12.20 au 31.12.20.

Nombre d'entrées

du 01.01.20 au 16.02.20	
Ski	73 adultes
	82 enfants
Luge	125 entrées
23.12.20 au 31.12.20	
Ski	16 adultes
	24 enfants
Luge	0 entrées
	320 entrés

Nombre d'entrées

2011	2012	2013	2014	2015
1 889	1 839	1 890	1 114	1 192
2016	2017	2018	2019	2020
701	2 039	804	750	320

L'enneigement, les conditions météorologiques et les fermetures de l'installation dues aux matches du FC Sion ont une influence directe sur le total des entrées (début d'exploitation - fermetures ponctuelles - fin d'exploitation). On relèvera que la fermeture du jardin des neiges (prévue le 29.02.20) au public a été anticipée en raison d'un enneigement insuffisant. L'ouverture au public (sans piste de luge en raison d'un enneigement insuffisant) au mois de décembre a été retardée en raison de la mise en œuvre des mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19.

Cette installation est également louée à l'Ecole Suisse de ski et snowboard Sion :

Nombre d'entrées

2011	2012	2013	2014	2015
2 545	2 350	2 459	2 338	2 404
2016	2017	2018	2019	2020
2 305	2 337	1 906	1 822	1 318

Terrains de football
Sion compte 16 terrains de football mis à disposition des nombreux clubs, des écoles et du public, soit :
14 terrains gazonnés, 1 terrain synthétique, 1 place sèche.
Chaque année, une planification pour les entraînements et les matches est établie. En 2020, près de 350 matches officiels ont été disputés, en forte baisse, par rapport aux 800 matchs joués annuellement les années précédentes.
A ce propos, les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales et liées à la pandémie du Coronavirus/Covid-19 ont fortement impacté l'exploitation des installations sportives durant l'année 2020. En effet, à certaines périodes de l'année, elles ont été fermées totalement ou mises à disposition qu'à certaines catégories de sportifs (p.ex. sportifs amateurs plus ou moins de 16 ans, sportifs professionnels, sportifs dans le cadre scolaire), de surcroît selon l'activité sportive (sports avec contact ou sans contact), etc. Il est impossible de lister ici tous les cas de figures auxquels le service a été confronté.

Fonctionnement - travaux d'entretien majeurs

Piscine olympique couverte de l'Ancien Stand
Remplacement de deux coupoles de la pataugeoire ;
Mise aux normes des plots de départ (niveau de compétitions nationales) ;
Réfection des vestiaires sous la piscine couverte y compris leur éclairage ;
Remplacement du condensateur à air sur le circuit frigorifique du monobloc de ventilation du bassin ;
Remplacement de deux clapets de refoulement des compresseurs d'ammoniac ;
Révision complète du compresseur no 1 ;
Remplacement de la garniture mécanique du compresseur d'ammoniac no 2 ;
Remplacement du display de commande sur le monobloc no 1 ;
Remplacement du calculateur sur le monobloc no 2 ;
Remplacement du solde des lampes immergées du bassin en LED ;
Achat d'un nouveau jeu de lignes d'eau de compétition en 25 mètres ;
Implémentation d'une billetterie on-line en complément de l'offre existante.

Piscine olympique plein air de la Blancherie
Installation de protections en plexiglas et modification du portail d'entrée/sortie en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie du Coronavirus ;
Réfection des haut-parleurs de la terrasse du café-restaurant ;
Remplacement de l'interphone entre la cuisine et le café-restaurant ;
Remplacement des luminaires d'accès au café-restaurant ;
Remplacement du lave-vaisselle du café-restaurant ;
Réparation des radiateurs (y c. leur batterie) du café-restaurant.

Piscine plein air de la Sitterie
Réfection de la barrière de sécurité des escaliers d'entrée publique ;
Pose d'une main courante sur l'escalier de la pataugeoire ;
Réfection complète des façades du chalet de la caisse et de la buvette ;
Remplacement des trois pompes pour le traitement des eaux ;
Révision des deux pompes de circulation de la filtration ;
Remplacement du lecteur de cartes à puce pour les entrées.

Patinoire couverte de l'Ancien Stand
Changement complet de la sonorisation ;
Remplacement de l'actionneur de la vanne OPAM ;
Remplacement des deux portes d'entrée principales ;
Réfection ponctuelle et provisoire de problèmes d'étanchéité.

Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon
Ajout d'un mât d'éclairage au sommet de la piste du jardin des neiges ;
Remplacement de la porte du garage de la surfaceuse côté patinoire ;
Pose du solde des grilles de protection contre la machine CO2 de la patinoire ;
Remplacement de la protection des tuyaux de glycol entre la machinerie et la piste de glace de la patinoire ;
Réfection complète du plancher en bois à l'extérieur des bandes du ring de la patinoire ;
Réparation du solde de la buvette de la patinoire ;
Remplacement d'une caméra du jardin des neiges ;
Remplacement d'un moteur du skilift du jardin des neiges ;
Remplacement des luminaires du garage de la surfaceuse à la patinoire ;
Remplacement du disjoncteur du canon à neige ;
Remplacement des radiateurs d'un des vestiaires hockey sur glace.

Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers
Réparations d'arrosage sur le terrain A à Glareys ;
Réparation de système de douches des vestiaires football à Glareys ;
Modification du système de fermeture des portes des vestiaires (verrouillage automatique) à Glareys ;
Intervention d'aération soutenue à lame, et sursemis, sur les terrains A-B-C à Glareys.

Centre sportif de Tourbillon et terrain du Parc des sports
Installation d'un système d'arrosage sur l'espace village devant la tribune principale du stade de Tourbillon ;
Entretien soutenu de la surface de jeu du terrain A (carottage, sablage, aération profonde, sursemis, etc.) du stade de Tourbillon ;

Document de travail à l'usage du Conseil général

Intervention d'aération soutenue à lame, et sursemis, ainsi que sablage sur les terrains B-C du stade de Tourbillon ;
Installation de barrières définitives et portiques de parcs à chevaux pour le centre équestre ;
Finalisation du revêtement de sol et d'arborisation de la zone nord, côté centre équestre ;
Assainissement de l'étanchéité sur les gradins de la tribune principale du stade de Tourbillon donnant dans les locaux en sous-sol ;
Changement de l'adoucisseur d'eau pour les vestiaires sous la tribune principale du stade de Tourbillon ;
Solde du changement du sol du couloir en façade sud au rez-de-chaussée de la tribune principale du stade de Tourbillon ;
Installation d'un nouveau canal de câble d'énergie dans les ateliers sous le vide des gradins de la tribune principale du stade de Tourbillon ;
Ajout d'une plateforme de caméra dans la tribune principale, côté sud-ouest, du stade de Tourbillon ;
Recharge et entretien de la planimétrie du paddock de concours du centre équestre.

Centre sportif de l'Ancien Stand
Démontage de la cage du lancer du marteau en vue de la transformation de la place sèche en terrain synthétique ;
Remplacement d'une armoire électrique extérieure (zone ouest) ;
Réfection du parking sud de la piscine couverte par le service des Travaux publics.

Centre sportif de la Garenne
Intervention d'aération soutenue à lame, et sursemis, ainsi que sablage sur les terrains A-B-C ;
Augmentation de l'espace de stockage à l'est pour le club de football à la suite de la réaffectation du bâtiment des scorpions.

Centre de loisirs RLC
Changement du potelet de route amovible pour accès voitures côté quartier de Châteauneuf ;
Réparation du Tipi Terrain d'Aventure et des structures de jeu et cabane endommagés par l'incendie du 1er août ;
Nettoyage complet de toutes les gouttières du Totem ;
Réparation des stores de la Maison l'Abri'colle du Tipi Terrain d'Aventure ;
Ajout d'un tableau électrique dans le couloir de la Maison l'Abri'colle ainsi qu'un accès autonome aux fusibles pour les locataires.

Skatepark au Cours Roger Bonvin
Réfection des peintures des modules ;
Poursuite des études préliminaires en vue d'un renouvellement des installations sous la forme d'une transformation en un skateplazza à l'entrée sud du sous-voie du Cours Roger Bonvin.

Port Franc
Réfection de la salle commune (pose d'une tapisserie aimantée) ;
Entretien du bar (pose de portes en acier inoxydable et de poignées pour grille) ;
Réparation de la chaudière.

Investissements - grands travaux

Patinoire couverte de l'Ancien Stand
Remplacement des lames en polycarbonate de la façade ouest et d'une partie de la façade sud endommagées suite aux intempéries du 23 novembre 2019.

Piscine olympique plein air de la Blancherie
Réfection globale par étapes de la piscine, mise aux normes de la zone toboggans et réfection de l'espace pataugeoire y compris une nouvelle installation de filtration insérée dans le bâtiment technique sis au nord de la parcelle.

Piscine plein air de la Sitterie
Sur expertise du laboratoire cantonal, assainissement impérieux des façades des bassins ;
Réfection complète des façades du bâtiment principal, zone vestiaires et locaux techniques.

Patinoire de plein air et jardin des neiges de Tourbillon
Construction d'un fond de forme solide en remplacement complet de la piste vétuste comprenant la réfection des serpentins de distribution de froid ainsi que l'installation d'une couche de sable lié et imperméable.

Centre sportif des Glareys et terrain des Peupliers
Réfection complète du patio de la buvette de football ;
Réfection complète des vestiaires du tennis et de la zone douches et sanitaires.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Centre sportif de l'Ancien Stand
Réfection complète de la buvette de football.

Salle omnisports double de Champsec
Analyse des besoins et suivi dans le cadre de la commission ad hoc de l'agrandissement du centre scolaire.

Quatre salles omnisports du nouveau collège
Analyse des besoins et suivi dans le cadre de la commission de construction de ce nouvel établissement scolaire.

Nouveau Centre RLC-Totem
Analyse des besoins et suivi dans le cadre de la commission ad hoc.

SECTEUR JEUNESSE & LOISIRS

La Ville de Sion, via son secteur Jeunesse & loisirs, est membre du comité directeur de la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ), qui poursuit notamment les buts suivants :
- anticiper, par une information en amont, les enjeux et les phénomènes sociaux émergeants dans le domaine de la jeunesse ;
- échanger et mettre à profit les expertises et les expériences d'autres villes et cantons de Suisse romande ;
- défendre collectivement les intérêts des jeunes en promouvant une politique proactive.

Délégation à la jeunesse : ressources-conseils-aiguillages
Le secteur jeunesse conseille, aiguille et soutient les porteurs de projets socioculturels et socio-éducatifs en tout genre. La délégation représente le service sur invitation des acteurs locaux ou est présente lors d'événements jeunesse.
A Sion, elle :
- assure la conduite de l'Observatoire de la jeunesse sédunoise ;
- pilote le programme annuel de sensibilisation « Le Respect des gens et des choses » ;
- pilote la labellisation UNICEF « Commune amie des enfants » ;
- fait partie du groupe d'experts de l'Observatoire cantonal de la jeunesse ;
- est membre des commissions ad hoc « Lieu pour les musiques actuelles » et « RLC » ainsi que des groupes de travail « Skate Plaza au Cours Roger Bonvin », « Midnight Sion » et « Open Sunday » ;
- est membre du groupe de pilotage du programme cantonal « L'éducation donne de la force ».

Permanence
La permanence de la délégation à la jeunesse est à disposition des jeunes souhaitant être entendus et aiguillés dans leurs projets socioculturels, les mercredis en période scolaire de 15h à 17h dans les locaux du service. A titre d'exemples : demandes de locaux pour accueil de spectacles, conseils pour des réalisations de dossiers de manifestations socioculturelles ou de constitutions d'associations (budgets, sites, ressources financières, procédures d'autorisation, choix de dates, etc.), aiguillages divers en direction d'institutions, requêtes ou suggestions personnelles. En 2020, plus d'une trentaine d'associations, organismes ou groupements ont été soutenus ou orientés par la délégation à la jeunesse.

INSTALLATIONS JEUNESSE
Lieu pour les musiques actuelles Le Port Franc ;
Skatepark du Cours Roger Bonvin ;
Centre RLC-Totem à Platta ;
Tipi-terrain d'aventure et maison l'Abri-colle à Châteauneuf ;
Cave à Jazz (sous le Théâtre de Valère) ;
Réseau de murs de graffiti « Collectif 21 ».

installations du skatepark repeintes en été 2020

Le Port Franc
Le lieu pour les musiques actuelles sédunois « Le Port Franc » abrite, sur deux niveaux, une salle de concert de 600 places et 7 locaux de répétitions pouvant accueillir plusieurs groupes. Il est le fruit d'une volonté politique qui a pris en considération une forte et récurrente demande des groupes musicaux de la région et des organisateurs de soirées et de festivals, corroborée par des rapports du secteur jeunesse et de la section culture de la Ville. D'une surface totale de 900m2, le complexe musical est géré par l'association Pro Forma. Il propose une riche programmation de soirées-concert dans des domaines aussi variés que le folk, l'électro, le hip hop, le rock, le jazz ou encore le métal. Les chiffres à retenir pour l'année 2020 sont les suivants :

Nombre de soirées organisées par Pro Forma: 11*;
Nombre de spectateurs: 1830, dont 1438 entrées payantes et 392 invités (bénévoles, guest list, événements gratuits, etc.), soit une moyenne de 167 personnes par soirée;
Nombre de bénévoles: 480 inscrits (dont 39 actifs en 2020) pour un nombre de postes total de 120 sur l'ensemble de l'année ;
Nombre de groupes qui se sont produits: 24;
Nombre de groupes locataires des locaux de répétitions: 6 ;
Nombre de locations de la salle: 1

Le Port Franc est par ailleurs partenaire du Pass 20 ans 100 francs et du Pass Bienvenue de la Ville de Sion.

* Les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales liées à la pandémie du Coronavirus-Covid 19 ont fortement impacté l'exploitation du Port Franc durant l'année 2020. En effet, à certaines périodes de l'année, le complexe a été soit ouvert au public avec une jauge très fortement restreinte, soit fermé.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Skatepark du Cours Roger Bonvin
Composé pour une part essentielle des anciennes installations du site de Tourbillon et relocalisé depuis 2016 au Cours Roger Bonvin, le skatepark de la ville s'étend sur une surface totale de plus de 650 m2 et permet la pratique des disciplines freestyle de trottinette, de skateboard, de roller et de BMX.

En 2020, l'association partenaire Sion Ride, qui regroupe et promeut les intérêts des différents utilisateurs, a maintenu une activité soutenue d'encadrement et de promotion des disciplines freestyle sur le site. Le 01.02.2020, l'association a organisé la première édition du « War On Stage », une compétition pour laquelle les bénévoles de l'entité ont construit un skatepark éphémère sur mesure au Port Franc, et organisé une soirée consacrée à la street culture (concert de hip hop, activités de graffiti, impression de T-shirt, etc.). Le reste de la saison a la plupart du temps permis aux jeunes d'utiliser les infrastructures du Cours Roger Bonvin mais en configuration restreinte et sans volet événementiel ou de compétition (annulation du « Walliser Tour » notamment), en raison de la situation sanitaire.

Le secteur jeunesse et Sion Ride ont également poursuivi, en collaboration avec le service de l'urbanisme et de la mobilité ainsi que les utilisateurs concernés, leurs analyses quant au renouvellement des infrastructures, à la vétusté imminente et aux frais d'entretien annuels toujours plus importants. Les utilisateurs ont été directement impliqués dans plusieurs démarches de consultation visant à récolter leurs expertises en vue des nouvelles installations.

© Antonin Maudry

ANIMATIONS, OFFRES ET ACTIONS MENEES PAR LE SERVICE
Midnight Sion
Les secteurs sport et jeunesse du service ont assuré, avec l'appui de la fondation IdéeSport et en collaboration avec la Direction des écoles et un groupe de travail ad hoc, la poursuite du projet « Midnight Sion ». Cette offre ciblée pour les adolescents de 13 à 17 ans met à disposition des jeunes peu ou pas engagés dans des clubs ou associations une salle de gymnastique les samedis soirs de 19h à 22h au Sacré-Cœur, pour pratiquer du sport de manière informelle ou des activités socioculturelles. En 2020, le Midnight Sion s'est déroulé avec succès, tant au niveau sécuritaire que de la participation. Cette dernière a toutefois enregistré une baisse (45 jeunes de moyenne contre 79 en 2019) qui s'explique en grande partie par l'accès à l'offre proscrit aux jeunes de plus de 16 ans appliqué en raison des restrictions sanitaires.

Soirée du 13.01.2020 : 50 participants
Soirée du 18.01.2020 : 53 participants
Soirée du 25.01.2020 : 67 participants
Soirée du 01.02.2020 : 55 participants
Soirée du 08.02.2020 : 54 participants
Soirée du 15.02.2020 : 18 participants
Soirée du 07.03.2020 : 24 participants
Interruption pour cause de Covid-19
Soirée du 19.09.2020 : 42 participants
Soirée du 26.09.2020 : 52 participants
Soirée du 03.10.2020 : 63 participants
Soirée du 10.10.2020 : 41 participants
Soirée du 17.10.2020 : 58 participants
Interruption pour cause de Covid-19
Soirée du 05.12.2020 : 6 participants

Open Sunday
Les secteurs sports et jeunesse du service ont poursuivi, avec l'appui de la fondation IdéeSport et en collaboration avec la Direction des écoles, la mise en œuvre du projet « Open Sunday Sion ». Dans la continuité du Midnight Sion, ce programme complémentaire s'adresse aux enfants et leur permet de pratiquer des activités sportives et socioculturelles adaptées à leurs âges avec un encadrement ad hoc, les dimanches après-midi de 13h30 à 16h30. Ce projet poursuit les objectifs de :
- lutter contre le surpoids chez les enfants par la promotion d'activités physiques ;
- privilégier des rencontres réelles aux jeux vidéo et au temps passé devant les écrans ;
- favoriser la communication et la compréhension interculturelle de façon ludique.

En 2020, sur proposition du comité de pilotage et en réponse à des demandes enregistrées, une phase test incluant l'ouverture de la seconde salle du Sacré-Cœur et un accès élargi aux 3-8H (en lieu et place des 5-8H) a été mise sur pied dès la reprise de la saison 2020-2021. Cette dernière, initialement prévue le 08.11.2020, a été différée au 06.12.2020 en raison des contraintes de fermetures sanitaires, lesquelles ont par ailleurs rendu complexe la promotion de l'offre auprès des parents et enfants concernés.

Le relevé de détail de fréquentation des après-midis, dont le taux moyen s'est monté à 42 enfants par dimanche, est le suivant :

Après-midi du 12.01.2020 : 46 participants
Après-midi du 16.01.2020 : 47 participants
Après-midi du 26.01.2020 : 45 participants
Après-midi du 02.02.2020 : 43 participants
Après-midi du 09.02.2020 : 46 participants
Après-midi du 16.02.2020 : 42 participants
Après-midi du 08.03.2020 : 24 participants
Interruption, puis reprise différée en raison de Covid-19
Après-midi du 06.12.2020 : 51 participants
Après-midi du 20.12.2020 : 36 participants

Inauguration de l'Open Sunday Sion

Sédun'estivales
Les secteurs sports et jeunesse du service ont organisé la seconde édition des « Sédun'estivales », du mercredi 29 juillet au dimanche 2 août 2020 de 10h à 21h sur la place du Midi fermée à la circulation. Testée l'an dernier, cette offre estivale a été conçue en partenariat avec les clubs sportifs et associations jeunesse sé-

Document de travail à l'usage du Conseil général

dunois, qui ont assuré des animations et initiations sur le site de 16h à 20h. Une foule d'activités ont été proposées telles que le skate, la trottinette, la pétanque, le street basket, le unihockey, des ateliers graffiti ainsi que des espaces enfants et familles avec le RLC.

Un travail conséquent a été entrepris cette année pour adapter le dispositif en conformité avec les normes sanitaires en vigueur (barriérage délimitant les zones de jeux des terrasses adjacentes, traçabilité des utilisateurs, comptabilisation des usagers, désinfection systématique du matériel, mise à disposition de solution hydro-alcooliques, etc.). Le format ainsi adopté a donné pleine et entière satisfaction à la population rencontrée, aux divers commerçants et aux entités sports et jeunesse partenaires, que ce soit du point de vue de la fréquentation, de la qualité des infrastructures ou de l'organisationnel développé.

Passeport-Vacances
La 39e édition du Passeport-Vacances de Sion et environs a regroupé les communes de Sion, Arbaz, Ardon, Conthey, Grimisuat, Hérémence, Mont-Noble, St-Léonard, Savièse, Vétroz et Vex.
Le secrétariat se trouve au Service des sports, de la jeunesse et des loisirs, Espace des Remparts 6, à Sion.
La permanence pendant les activités est tenue à la même adresse.
Les activités 2020 ont eu lieu du 20 au 25 juillet et du 3 au 8 août
Nombre de participants : 786 – Cause particulière : Covid-19
Nombre d'activités : 312 dont 58 activités PASS'Ado (nouveauté 2020). 33 activités ont été annulées au vu de la situation et une quarantaine par manque d'inscriptions
Nombre de groupes : 548 et 122 groupes Ados
Nombre d'animateurs et accompagnateurs : 404.

PROMOTIONS CITOYENNES
Promotions civiques
En collaboration avec l'Hôtel de Ville, le secteur jeunesse a mené les travaux préparatoires liés à l'organisation de la soirée des promotions civiques initialement prévues le vendredi 22 novembre 2020 au Port Franc. Outre diverses animations renouvelées en collaboration avec les associations jeunesse partenaires, le programme défini pour cette année mettait l'accent sur l'accès à la majorité civile au sens large avec des invitations nouvellement adressées aux jeunes résidents de Sion au bénéfice d'un permis B ou C. Suite à l'évolution de la situation sanitaire et des directives y relatives des autorités compétentes en automne, il a dû être procédé à l'annulation de la soirée. Le principe adopté a été de réinviter les jeunes inscrits en 2021 avec leurs homologues de la classe 2003.

Les travaux préparatoires effectués cette année auront permis d'élaborer un nouveau visuel pour le carton d'invitation ainsi qu'un message vidéo personnalisé construit avec d'anciens lauréats du Prix d'encouragement à la jeunesse sur le thème de la participation citoyenne, lesquels pourront être réutilisés pour l'édition 2021.

Nouveau message par les pairs à l'attention des jeunes.

Autres actions de promotion citoyenne

Programme Easyvote
Sur modèle des années précédentes, le secteur jeunesse a assuré à compter du printemps 2020 le suivi de l'abonnement de l'ensemble des jeunes Sédunois ayant accédé à la majorité et jusqu'à leur 20 ans à la brochure « easyvote ». Celle-ci vise à faciliter leur compréhension des sujets de votations, et à les sensibiliser aux enjeux des élections (sur les plans nationaux et cantonaux).

Campagne « J'ai voté. Et toi ? » de la CRDEJ
Sous l'appellation « Impact jeunesse », la délégation cantonale à la jeunesse ainsi que les délégués et responsables jeunesse des Villes de Monthey, Martigny, Sion et Sierre se sont associés en vue d'encourager la participation des jeunes à la vie locale. Une première action commune visant la tranche d'âge des 18-25 ans statistiquement peu présente dans les processus électoraux et de votation a vu le jour en 2020 et ciblé les élections communales du 18 octobre. De cette accroche est né un logo ainsi que des visuels spécifiques s'adressant aux jeunes déclinables sous la forme d'affiches, de timbres ou de tampons pour une multitude d'actions incitatives sur le terrain, ainsi que des pages dédiées sur les réseaux sociaux.

A Sion, cette campagne a notamment été mise en œuvre comme suit :
- action « tampon »/distribution de timbres au Port Franc (soirée du 25.09.2020) ;
- affichage culturel sur l'ensemble du territoire communal (du 02 au 15.10.2020) ;
- timbres offerts à l'ensemble des nouveaux citoyens avec affichette A5 (via le courrier officiel d'invitation à la soirée des promotions civiques du 07.10.2020) ;
- relai de l'action auprès des jeunes via le réseau de l'Observatoire de la jeunesse sédunoise et les associations jeunesse partenaires (sionmaville, etc.).

Nouveau message par les pairs à l'attention des jeunes.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Dossier graffitis
Depuis 2003, ce dossier est traité sur 4 axes :

1. Nettoyage :
Nettoyage des tags répertoriés sur les murs et surfaces communaux par les services ad hoc.

2. Répression :
Des plaintes pour dommages à la propriété sont déposées dans tous les cas et le service invite les particuliers à le faire sans réserve.

3. Prévention :
Cet axe est couvert par le programme « Le Respect des gens et des choses ».

4. Mise à disposition de murs (Réseau graffitis - Collectif 21) :
L'association Walliser Graffiti Artists (WGA) collabore depuis 15 ans avec la Ville et les organismes privés. Elle œuvre sur un projet intégré intitulé « Collectif 21 » comportant une dimension sociale, éducative et culturelle. Ce projet a pour buts de créer des espaces autorisés pour les graffeurs, limiter au mieux les traces de vandalisme en concentrant toutes les formes de graffitis sur ces espaces et participer au développement urbain de la Ville.

Festivités de fin d'année scolaire
La dixième édition consécutive des festivités de fin d'année scolaire, initialement prévue le 18 juin 2020 au terrain de Vissigen à la rue des Echutes, a été annulée en raison des mesures liées à la pandémie du Coronavirus-Covid-19.

Observatoire de la jeunesse sédunoise
Créé en 2004 par la Ville de Sion et piloté par le secteur jeunesse, l'Observatoire de la jeunesse est un organe consultatif interdisciplinaire composé d'une vingtaine de professionnels issus des domaines de la prévention, de l'animation, de l'éducation, de la sécurité, de la promotion et de l'intégration. Destiné à favoriser une culture du travail en réseau et à mener une politique coordonnée de soutien aux jeunes, il assure une vision transversale en relayant au conseil municipal des constats ou éventuelles problématiques à anticiper, tout en favorisant l'émergence d'offres complémentaires selon les besoins.

En 2020, l'Observatoire a poursuivi ses activités et réuni ses membres à l'occasion de ses deux plenums annuels. Ont été à l'agenda :
- le 11.03.2020 : analyses et constats du réseau sur le harcèlement de rue ;
- le 14.10.2020 : poursuite des analyses précitées et définition d'actions complémentaires à mener.

Le Respect des gens et des choses – 15e édition
Ce programme de sensibilisation conduit par le secteur jeunesse à l'intention de l'ensemble des classes de 8H de la Ville s'est poursuivi cette année, en collaboration avec la direction des écoles, le secteur RLC, la police régionale des villes du centre et CarPostal. Traitant des enjeux liés au vivre-ensemble, à la gestion des réseaux sociaux, aux dommages à la propriété, aux nouvelles technologies ou à la sécurité dans les transports en commun, cette campagne évolutive présente aux élèves des exemples concrets constructifs ou dommageables tout en interagissant avec eux sur ces questions.

En 2020 et en coordination avec l'Observatoire de la jeunesse sédunoise, le comité de pilotage du programme a pérennisé l'articulation de la campagne selon les 3 temps ci-après qui avaient été définis en 2019 :

1. Questionnaire anonyme sur le climat scolaire pour une consultation préalable des jeunes (rentrée scolaire) ;
2. Sensibilisation inter-partenaires au respect des gens et des choses selon une formule itinérante sur le terrain amenant les élèves sur les sites du Centre RLC-Totem, du Cours Roger Bonvin, de la place de la Planta et de la police régionale des villes du centre (automne) ;
3. Prévention axée sur les risques spécifiques du harcèlement (printemps).

En chiffre, 20 classes représentant plus de 330 élèves ont bénéficié de ces interventions. La situation sanitaire liée au Coronavirus-Covid-19 et les mesures y relatives des autorités compétentes ont toutefois conduit à une annulation du temps 2 ci-dessus, dont une synthèse a été reportée au temps suivant.

Prix d'encouragement à la jeunesse 2020 de la Ville de Sion
Convaincue que l'engagement extrascolaire en faveur de la jeunesse remplit une mission essentielle dans l'éducation et l'épanouissement des jeunes, la Ville de Sion décerne depuis 2005 un Prix d'encouragement à la jeunesse. Ce prix représente pour les jeunes comme pour les adultes qui les encadrent, un encouragement significatif à entreprendre et/ou poursuivre leur engagement dans des activités constructives, à tracer des horizons inexplorés, à proposer et bâtir des projets novateurs. Aux yeux de l'ensemble de la population sédunoise, il constitue une promotion et une reconnaissance tangible du volontariat et du bénévolat. Par conséquent, à travers ce prix et ce rendez-vous annuel de remise officielle, c'est l'ensemble de la jeunesse sédunoise que la Ville entend encourager et soutenir.

En 2020, la Ville de Sion a honoré et récompensé le « Parlement des enfants de Ste-Agnès de Sion ». Constitué en 2009 par l'Institut Sainte-Agnès et composé de 12 à 15 enfants de 7 à 13 ans, ledit parlement est renouvelé annuellement par ses pairs. Il est une structure novatrice favorisant l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes et l'apprentissage d'expériences de démocratie (prise d'initiatives, choix de débats porteurs de sens, formulation de propositions, etc.). Offre promotrice de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE) et du droit à la participation en particulier (articles 12 à 17 de la CDE), il donne une véritable place à la parole de l'enfant dans une démarche durable (12 ans d'activités pour près de 100 séances plénières), ceci avec le soutien de l'ensemble des professionnels de l'institut.

Les parlementaires de Ste-Agnès élus pour l'année 2020-2021

Animations par les organismes jeunesse
En plus des manifestations mentionnées dans le florilège ci-dessous, il faut également tenir compte des conférences, des rendez-vous et des groupes de parole dont les thématiques sont directement liées à la jeunesse. Le support de communication tenu par le secteur qu'est l'Agenda jeunesse sédunois, affiché notamment dans les classes du secondaire II et transmis au réseau local, permet d'en mesurer le volume.

En 2020, la pandémie liée au Coronavirus-Covid-19, et par corollaire les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales ont eu un impact direct sur les jeunes et/ou entités jeunesse porteurs de projets socioculturels durant l'année. L'activité a été fortement réglementée voire stoppée durant certaines périodes. De nombreuses manifestations ont par conséquent dû être redimensionnées, reportées à des temps meilleurs ou annulées. Les offres événementielles ci-après ont ainsi été organisées selon une configuration spécifiques adaptée aux normes en vigueur.

Document de travail à l'usage du Conseil général

1ère édition de l'événementiel de skateboard et de street culture « War on stage » (association Sion Ride, le Port Franc) ;
2e saison de l'Open Sunday Sion (fondation IdéeSport et Ville de Sion, salle de gymnastique du Sacré-Cœur) ;
3e édition de #ciné (association #ciné, cinémas de Sion) ;
4e édition du festival « Les Iles aux enfants » (association Les Iles aux enfants, domaine des Iles) ;
5e saison du Midnight Sion (fondation IdéeSport et Ville de Sion, salle de gymnastique du Sacré-Cœur) ;
6e saison de programmation des soirées-concert de musiques actuelles (association Pro Forma, le Port Franc) ;
19e saison de spectacles pour enfants (association « Les Farfadets », centre RLC-Totem) ;
Etc.

Concept global d'information jeunesse
En étroite collaboration avec d'autres partenaires sédunois (le Port Franc, les associations jeunesse, Sion tourisme, les médias traditionnels, etc.), la Ville poursuit ses actions de communication externe auprès de sa jeunesse notamment grâce à l'Agenda jeunesse sédunois. Ce dernier se décline sous la forme de papillons A5 et d'affiches A3 distribués à l'ensemble du réseau jeunesse, mis en ligne sur sion.ch et affichés dans tous les établissements du second degré :

- Bilan 2004 : 3 numéros (produit lancé en juin 2004) ;
- Bilan 2005 : 5 numéros ;
- Bilan 2006 : 5 numéros ;
- Bilan 2007 : 5 numéros ;
- Bilan 2008 : 5 numéros ;
- Bilan 2009 : 5 numéros ;
- Bilan 2010 : 5 numéros ;
- Bilan 2011 : 5 numéros ;
- Bilan 2012 : 5 numéros ;
- Bilan 2013 : 4 numéros ;
- Bilan 2014 : 4 numéros ;
- Bilan 2015 : 3 numéros ;
- Bilan 2016 : 4 numéros ;
- Bilan 2017 : 3 numéros ;
- Bilan 2018 : 4 numéros ;
- Bilan 2019 : 4 numéros ;
- Bilan 2020 : 4 numéros.

SECTEUR RLC

Au vu du coronavirus et des mesures sanitaires prises, le RLC a dû fermer ses locaux et annuler plusieurs projets et événements pour cette année 2020. Cette année aura été pleine de rebondissements et d'incertitudes. Le quotidien du RLC s'est construit au rythme des consignes et des changements de mesures. Le public a montré une bonne compréhension de la situation, cependant le lien régulier a été fortement fragilisé. Les restrictions expliquent cela : distanciation sociale, groupes limités, rassemblement interdit. Ce sont là les principaux fondements de l'animation socioculturelle qui ont été touchés. Le RLC a fermé ses portes de mi-mars à mi-juin lors de la première vague. Durant cette période de télétravail, le RLC a mis en place une plateforme virtuelle (Discord), afin de maintenir un contact avec les jeunes et de les sensibiliser aux différentes mesures sanitaires qui ont modifié considérablement leur quotidien et leurs habitudes. Les travailleurs sociaux ont notamment proposé à la population des défis, des concours, du partage de musique et des activités ludiques à réaliser chez soi pendant ce semi-confinement. Les suivis et accompagnements ont été maintenus à distance avec différents outils de communication. A travers plusieurs capsules vidéo, les professionnels ont souhaité passer des messages préventifs et d'encouragement auprès de la population. Dès la fin octobre, lors de la deuxième vague, le RLC a fermé à nouveau ses portes. Dans le but de combler le manque de liens sociaux liés aux nouvelles restrictions sanitaires, l'équipe a proposé des alternatives à la population. Les collaborateurs ont continué de travailler dans les murs de la structure, mais surtout à l'extérieur (tournées, livraisons de cadeaux, organisation de concours, propositions d'activités, vidéo de sensibilisation et suivis de certains groupes de jeunes). Lors de tous ces temps d'arrêts, ils ont continué leur travail avec la population et ont pu concevoir de futurs projets.

PROJETS RLC :

Vitamine RLC
Le projet « Vitamine RLC » a été organisé suite à la demande de la Ville qui souhaitait une présence dans les quartiers de la commune de Sion à travers des activités.
Durant la période du 25 juin au 25 août, le RLC s'est investi dans l'espace public en proposant des activités ludiques dans 7 quartiers de la ville (« Peins ton quartier » et anciens jeux).

RLC Week-End
Ce projet s'est déroulé sur 4 vendredis et 2 samedis par une mise en lumière de différents lieux stratégiques du centre-ville comme l'Espace des Remparts et la Place du Midi. Les activités proposées étaient participatives, familiales, intergénérationnelles et interculturelles. Le RLC a proposé des actions variées, une palette de différentes possibilités pour chacune et chacun allant du sport à des jeux stratégiques.

- « Euro 2020 quand même » : tournois de foot avec une structure gonflable ;
- « Tipi In2dance » : journée autour de la danse et jeux musicaux ;
- « Volley /Badminton » : découverte, mouvement et plaisir ;
- « Peins ta Ville et Bibliobus » : création et peinture, sensibilisation à la lecture avec l'association Bain de livres ;
- « Silent Family Party » : fête intergénérationnelle, disco avec des casques et exposition de dessins, collaboration avec Le Port Franc ;
- « Tipi in2dance » : 2e édition ;

A travers « RLC Week-End », nous avons touché environs 700 personnes.

Document de travail à l'usage du Conseil général

St-Nicolas - Drive By
Un tout nouveau concept a été mis en oeuvre pour célébrer la St-Nicolas tout en respectant les mesures sanitaires. La population a parcouru le chemin des Potences, tout en restant dans leur véhicule. L'équipe du RLC a offert un moment de magie avec la présence du St-Nicolas, ses paquets et plein de surprises tout au long du trajet. 200 paquets ont été distribués à chaque enfant qui a participé au Drive-by en famille.

LE RLC (RENCONTRES, LOISIRS ET CULTURE) SE COMPOSE DE 4 PÔLES :

Pôle Totem
Le Totem est une maison d'accueil et d'accompagnement pour tous, quels que soient le genre, l'origine, la culture et la classe sociale des utilisateurs. Ce lieu met à disposition des espaces socioculturels qui peuvent prendre la forme de démarche sociale, ludique, culturelle ou encore humanitaire. Ce pôle du RLC propose des activités et des évènements destinés à la population, principalement pour les 12-25 ans. En s'adaptant aux besoins des habitants, les animateurs socioculturels maintiennent la vie sociale et culturelle dans un esprit de solidarité, de respect et de partage avec toutes les personnes qui utilisent les lieux. Afin de garantir un travail de qualité et de proximité avec les jeunes, le pôle Totem privilégie le développement et l'autonomie des adolescents par le biais d'un ensemble d'activités et de projets.

Accueil au Totem
Les animateurs socioculturels repèrent les besoins de chacun et accompagnent les jeunes dans leurs aspirations. Le Totem permet ces temps d'accueil pour les encourager à s'engager dans des projets socioculturels (12-25 ans), mais également pour répondre aux problématiques individuelles et collectives sur des moments planifiés avec eux, en semaine ou pendant les week-ends. L'accueil libre (12-16 ans) se déroule les mercredis après-midi.

Vacances de Carnaval (activités)
Le programme des activités est préparé dans une dynamique participative et il est important que les jeunes puissent proposer et réaliser, avec le soutien des professionnels, des activités qui leur plaisent. Au programme : une soirée disco au Totem pour les 12-16 ans avec une fréquentation de cinquante jeunes et 3 après-midis d'accueil libre. Cette année encore, la collaboration avec le Tipi pour son Carnaval à la cave à jazz a été reconduite, et une quarantaine d'enfants sont venus s'amuser et lancer les débuts des festivités de Carnaval.

Studio
Cet espace est destiné aux jeunes qui souhaitent enregistrer leurs textes et/ou leurs sons. Ils sont encadrés par un moniteur-intervenant, DJ Kamo, compétent dans de nombreux domaines (textes, sons, attitude sur scène, comportement, contenu, etc.). Ce lieu attire chaque semaine une quinzaine de jeunes réguliers.
Cette année, 4 soirées ont été malheureusement annulées en raison du coronavirus, l'une d'entre elles était une collaboration avec la médiathèque et l'office de l'intégration pour la semaine valaisanne d'actions contre le racisme (SACR). Une sortie avec 5 jeunes, en collaboration avec le Port Franc et l'association Sion Ride, pour l'évènement « War on stage », contest de skate et concert au Port Franc.

Document de travail à l'usage du Conseil général

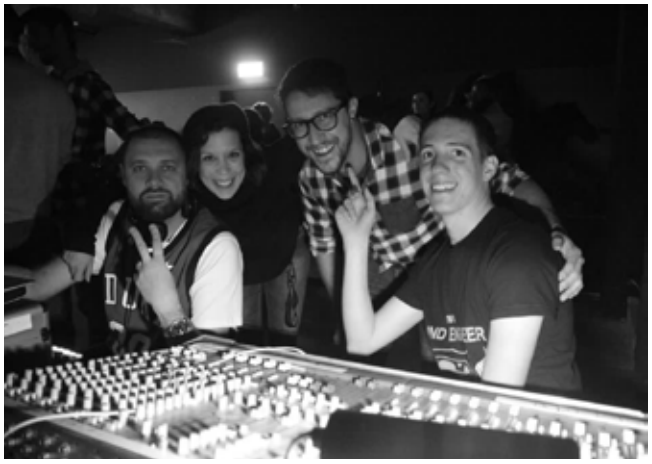

PROJETS RÉALISÉS :

Boum 8H (activité), 10 juin
Soirée organisée avec et pour les écoliers de 8H de la Ville de Sion. 125 enfants sont venus fêter la fin de l'année scolaire, comme rituel de passage de l'enfance à l'adolescence.

Koh Lanta (soutien pôle Hors-Murs), du 20 au 24 juillet
Camp de survie, activité proposée par le Passeport vacances, gérée par les animateurs socioculturels du RLC.

Sédun'Estivales (collaboration avec le secteur jeunesse)
Participation à la deuxième édition à la Place du midi du 29 juillet au 2 août.

Association SOS Méditerranée (accompagnement), 11 septembre
Concerts de soutien à l'association SOS Méditerranée, antenne Valais.
Sur la Planta, environ 700 personnes ont participé à cette rencontre.

Yourte à St-Guérin (soutien pôle Hors-Murs), du 16 septembre au 22 octobre
Accueil tout public. Activités organisées sur place avec la population.

Smart Ice (soutien pôle Hors-Murs), du 12 au 23 décembre
Encadrement assuré par l'équipe du RLC.

Projets annulés :
Ecstatic dance, Vide-dressing, la Yourte, atelier-théâtre avec la compagnie CATATAC, atelier avec le studio, collaboration dans le cadre de la SACR avec le studio et 3 soirées à la cave à jazz.

Cours, prêts et locations de salles
Le Totem apporte un soutien socioculturel populaire qui met à disposition ou loue des salles équipées de différentes tailles. 20 groupes utilisent hebdomadairement les salles du Totem, que ce soit pour des cours, des rencontres de club, d'associations ou des activités spécifiques.

On y trouve du théâtre, de la danse, du yoga, des cours de langues, de robotique, de hip-hop, des jeux de rôles, des rencontres culturelles, des musiciens et des groupes d'entraide. En cette année particulière, la structure et les locaux ont été fermés presque 5 mois en lien avec la crise sanitaire.

POLE TIPI

Le Tipi Terrain d'Aventure accueille les enfants de 6 à 12 ans.

Ouverture du Tipi
L'année 2020 du Tipi en quelques chiffres :
9 forfaits au semestre de printemps ;
13 forfaits au semestre d'automne ;
37 demi-journées d'ouverture au Tipi (en temps normal sans Covid = 94 demi-journée) ;
617 entrées au Tipi ;
827 goûters offerts ;
142 repas offerts.

Ouvertures et horaires
En périodes scolaires, le Tipi est ouvert les mercredis de 13h30 à 18h00 et les samedis de 13h30 à 17h00. Le Tipi est fermé les samedis en janvier, février, novembre et décembre.
Ouvertures pendant les vacances scolaires :
- Carnaval : du 24 au 29 février ;
- Eté : du 29 juin au 4 juillet, accueil libre au Cours Roger Bonvin et du 13 au 18 juillet au Tipi (toute la journée).

Thématiques et sorties
Les semestres de printemps et d'automne étaient axés sur le thème « sur la trace des animaux ». Nous avons effectivement repris ce thème interrompu par la fermeture du RLC entre mi-mars et début

Document de travail à l'usage du Conseil général

juin. 4 sorties ont pu être organisées sur l'année dont 2 sur le thème des animaux, chacune affichant complet. D'autres sorties ont pu être organisées lors des vacances scolaires.

Forfaits offerts
En collaboration avec le pôle Education de Rue, nous avons offert 11 bons de forfait Tipi à des organismes sociaux : 5 à « SOS enfants de chez nous » et 5 au Bureau d'Accueil des Candidats Réfugiés. 1 forfait supplémentaire a été donné pour un suivi du pôle d'Education de Rue.

Terrain et construction
Suite à un incendie sur le terrain du Tipi durant l'été 2020, l'équipe a reconstruit un nouveau labyrinthe et un nouveau tipi a pu être aménagé sur le terrain par une entreprise.

Collaborations et journées spéciales
Cette année, afin de favoriser l'ouverture du Tipi en ville de Sion sur de nouvelles thématiques de travail et d'ouvrir ce lieu aux familles et aux personnes du quartier, de nouvelles collaborations ont vu le jour et des journées spéciales ont été organisées :

- Carnaval du Tipi : dans le but de lancer les festivités marquant le début du carnaval, nous avons organisé le carnaval du Tipi à la Cave à Jazz en collaboration avec le Totem. Tous les enfants de la ville ont été invités ;
- Bibliobus : l'équipe du Tipi a renouvelé un contrat de collaboration avec l'association Bain de livres, qui travaille sur la promotion de la lecture et de l'intégration, qui est venu animer plusieurs après-midis au Tipi ;
- Passeport Vacances : nuit sous le Tipi, au mois de juillet, une dizaine d'enfants sont venus profiter de cette activité ;
- Sédun'estivales : le Tipi a participé à la deuxième édition du projet lancé par la Ville dans l'optique d'animer la Place du midi du 29 juillet au 2 août 2020 ;
- Collaboration avec la campagne « Education donne la force » : le samedi 12 septembre, le Tipi a accueilli les parents sur le terrain pour réaliser un « Dessin à 4 mains » dans le but de favoriser le lien parents-enfant. Les dessins ont participé à la mise en page d'un calendrier de l'avent distribué à tous les enfants en scolarité obligatoire de la Commune de Sion ;
- « Constituante des enfants et des adolescents » : le mercredi 16 septembre, dans le cadre de la révision de la Constitution valaisanne, les enfants du tipi ont participé à une enquête pour que leurs idées soient intégrées à la nouvelle Constitution ;
- l'Office de l'intégration : le Tipi a contribué à offrir des entrées pour un concours entre différents quartiers organisé pour la Fête des voisins ;
- Halloween : organisation des concours de déguisements, de sculptures de courge ainsi que d'énigmes à résoudre ;

- Smart Ice : les animateurs ont participé à l'animation de la patinoire installée au marché de Noël.

Voici les différents évènements annulés en lien avec le Coronavirus: vacances de Pâques, journée spéciale au Tipi pour la semaine d'actions contre le racisme, la grillade parents-enfants, 2 sorties, vacances d'automne et la fête d'Halloween.

POLE HORS-MURS

Soucieux d'avoir un partage généreux avec sa population, le pôle Hors-Murs a adapté ses actions selon l'évolution des mesures sanitaires. Les travailleurs sociaux hors-murs travaillent avec des actions pour rencontrer les gens, malheureusement ils n'ont pas pu avoir la régularité habituelle. Cependant, en équipe, les collaborateurs du RLC ont fait preuve d'imagination et ont garanti un lien régulier avec les jeunes et moins jeunes sédunois. Le Hors-Murs regrette tout de même l'annulation de projets déjà bien avancés avec des partenaires : Semaine d'action contre le racisme, l'accueil des nouveaux arrivants ou encore la journée « Rencontres d'ici et d'ailleurs » portée par RAJO.

Smart Ice 2020
Du samedi 4 décembre au lundi 23 décembre 2020, la traditionnelle Smart Ice a été installée sur la place du Midi, pour le bonheur des plus petits comme des plus grands. C'est avec enthousiasme et motivation que nous avons entamé la nouvelle édition du projet. La particularité lors des dernières fêtes de fin d'année a été le déplacement de la patinoire sur le rond-point en face de la Coop. Nous avons compté près de 1500 visites tout au long de l'événement (légère augmentation par rapport à l'année précédente). Nous avons collaboré avec les écoles lors de cette édition, ce qui a pu attirer environ 200 enfants.

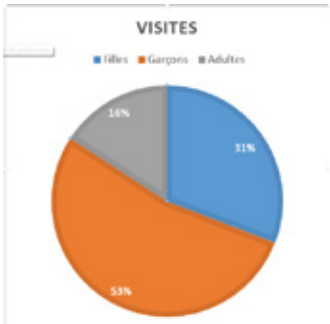

Document de travail à l'usage du Conseil général

Tourbus / Présences sociales
La nomination de Tourbus perd de sa pertinence, car la mobilité douce est prise en compte par le pôle qui parcourt un maximum du territoire en trottinette ou vélo électrique. C'est pour cela que nous parlerons à la venir de présences sociales, tout en gardant les différentes approches de ce projet : approfondissements du lien, et actions ciblées. Une vingtaine de sorties cette année ont permis d'honorer la logique de ce projet.

Camp de survie (Koh Lanta)
C'est sur la commune d'Ayent, plus exactement à la Giète, que les aventuriers du Passeport- vacances ont créé leur campement cet été. Les deux groupes se partageant la semaine ont fait preuve d'ingéniosité. La « faim » justifiant les moyens, c'est avec beaucoup d'énergie que ces jeunes (12 à 15 ans) se sont démenés pour gagner leurs repas. C'est pour les travailleurs sociaux et accompagnants toujours aussi intéressant de développer un concentré d'apprentissages tant sociaux que techniques, allant de l'entraide à la bonne utilisation d'une hache ou d'un couteau de survie. Sous le regard attentif des professionnels du RLC, ces jeunes peuvent ainsi découvrir ou redécouvrir la nature et se couper des écrans.

Sédun'Estivales
En collaboration avec le secteur jeunesse, le RLC a favorisé encore une fois les jeux familiaux et traditionnels, le plus possible en bois et idéalement provenant de différentes cultures. Les travailleurs sociaux se sont appuyés sur ceux-ci pour encourager le partage intergénérationnel et la découverte de nouveaux jeux.

Quartiers Animés, St-Guérin
Le projet phare du pôle a sans surprise également été perturbé par la pandémie. Reporté du printemps à l'automne puis fermé prématurément, les collaborateurs ont certes eu moins de contact avec la population, mais ils ont pu se réjouir de la qualité de celui-ci. En 11 ouvertures pour une moyenne de 14 jeunes, une relation de confiance s'est instaurée avec les représentants du secteur RLC. Suite à la fermeture abrupte de ce lieu d'accueil, tant les travailleurs sociaux que les jeunes sont impatients de se retrouver une fois que cela sera de nouveau possible ; pour les plus jeunes certainement dans leur quartier et pour les plus âgés sur d'autres activités.

Jeunes Châteauneuf / Accompagnement de groupe / Carnaval de Châteauneuf
Les tournées dans les quartiers, tant des éducateurs de rue que des animateurs socioculturels, débouchent souvent sur de bons rapports avec la population et parfois sur un vrai engagement de la part de certaines collectivités. Ce fût le cas avec les jeunes de Châteauneuf qui se sont impliqués avec le comité du carnaval de leur quartier. Ils ont bricolé, peint et défilé fièrement pour égayer les spectateurs. Ces jeunes ont montré un vrai engagement et une très bonne dynamique. En collaboration, les travailleurs sociaux Hors-Murs du RLC ont cultivé cette motivation et accompagnent actuellement ce groupe au développement d'un éventuel espace de rencontre dans leur quartier.

SECTEUR EDUCATION DE RUE

Missions du secteur
Les missions du secteur Education de rue perdurent de même que nos présences sociales sur le territoire de la Commune. En effet, l'Education de rue assure tout d'abord une présence sociale dans les rues, dans les quartiers où vivent les jeunes, les lieux qu'ils fréquentent, les abords des établissements scolaires afin de nous rendre visible, et de nous imprégner de la dynamique des lieux. Cette imprégnation permet de créer du lien avec eux et de co-construire une relation de confiance.

L'éducation de rue 2020 en chiffres, c'est plus de 1000 personnes rencontrées pour lesquelles, nous avons effectué : près de 80 actes éducatifs, c'est-à-dire entretiens autour d'une problématique particulière, courriers, recherches de stages, accompagnements dans différents offices, soutient parental, etc. C'est également plus de 500 suivis relationnels soit des rencontres fortuites dans l'espace public, prises de contacts téléphoniques ou moments passés ensemble sans objectif particulier. Plus de 1000 élèves en scolarité obligatoire ont bénéficié d'un programme de prévention sur les thématiques des harcèlements, des outils numériques et du vivre ensemble.
Parmi les 80 actes éducatifs, 30 sont des parents ayant fait un bout de chemin dans l'accompagnement de leur enfant et 15 situations sont le fait de jeunes adultes entre 18 et 25 ans. Cette année encore, le nombre de ce type de demandes n'a cessé d'augmenter. En règle générale, il s'agit de jeunes avec lesquels nous avions déjà un lien et qui vivent de nouvelles difficultés, et de jeunes que nous ne connaissions pas auparavant et qui sont confrontés aux exigences de la majorité, sans être suffisamment « outillés ».

Présences dans les rues
Durant l'année 2020, les éducateurs de rue sont allés régulièrement à la rencontre des jeunes et des personnes présentes dans ces lieux :

Document de travail à l'usage du Conseil général

- les parcs publics de la Commune ;
- la gare et ses environs ;
- les cours d'écoles ;
- les autres espaces fréquentés par la jeunesse sédunoise.

Nous avons également mis sur pied un concept de café-rencontres pour les habitants des différents quartiers. Nous avons pu, avant la situation liée au Coronavirus, investir le quartier du Sacré-Cœur. Un temps de présence sociale virtuelle est également en place sur différents réseaux sociaux qui nous permet d'observer, d'être là où sont les jeunes et de communiquer avec eux. Ce moyen a pris un sens plus particulier lors de la période de semi-confinement liée au Coronavirus. Le travail du pôle représente au minimum 10 heures dans la semaine de manière fluctuante en fonction des constats réalisés par les observations croisées de l'éducation de rue et de divers membres du réseau. Les tournées sont également effectuées de manière plus aléatoire pour permettre de rencontrer le plus de jeunes possible et de prendre en compte le climat des différents lieux.
Par ailleurs, durant l'été une présence régulière a été faite dans les piscines de la Ville de Sion. Le personnel des piscines a contacté à plusieurs reprises le pôle ER afin d'intervenir sur des situations délicates à gérer. Nous avons également maintenu une présence sociale sur les réseaux sociaux. En effet, c'est aussi une façon « d'aller vers » un public replié chez lui derrière un écran. Cela permet de prendre contact, d'être contacté, d'observer les jeunes en fonction de ce qu'ils postent sur les réseaux et qui peut être alarmant.

Les éducateurs de rue ont ainsi pu constater que durant cette année 2020, les groupes rencontrés dans l'espace public ont eu des comportements sociaux conduisant à nous réajuster en permanence. En effet, au rythme des périodes scolaires, des saisons et des directives fédérales et cantonales liées à la situation sanitaire particulière que nous avons vécue, de nouveaux jeunes ont intégré certains groupes, alors que d'autres ont été moins présents. Un lien de confiance doit se créer avec les jeunes. Cela permet d'effectuer un travail de sensibilisation et de conscientisation qui doit sans cesse se renouveler.

En 2020, les discussions et les demandes orientées vers la thématique des addictions sont restées stables. Nous constatons un questionnement face à divers sujets tels que la sociabilisation, le harcèlement dans son ensemble, l'hyper sexualisation et les problèmes de comportement liés aux réseaux sociaux. Ainsi, le soutien psychoaffectif, l'écoute active et la prévention ciblée ont été réalisés.

Présence lors de manifestations
Enfin, une des missions également importantes de l'éducation de rue est la présence sociale lors de différentes manifestations dans la Ville de Sion. Lors de ces moments, l'éducation de rue est attentive aux points suivants : observer, créer du contact avec les différentes populations, créer du lien, mais également se rendre visible. Dans toutes ces actions, il est nécessaire de maintenir un lien avec les différents partenaires du réseau de la Ville de Sion.

Les éducateurs de rue ont été présents dans la majorité des manifestations qui ont pu être organisées par la Ville de Sion. Pour n'en citer que quelques-unes et comme chaque année, l'éducation de rue a été présente lors des festivités (non organisées) de fin d'année scolaire qui ont eu lieu dans l'espace public cette année et les soirées du Midnight Sion. Lors de ces différents événements, l'éducation de rue a collaboré avec la police de proximité et cantonale, mais également avec les organisateurs.

L'éducation de rue a également assuré un soutien aux animateurs du RLC dans divers projets tels que : la Smart Ice, les Sédun'estivales, Vitamine RLC, Projet été 2020, le Passeport-vacances, la St-Nicolas. (cf. détails dans les projets RLC)

Suivis individuels
Les suivis individuels et collectifs consistent à accompagner des personnes afin de les soutenir et de collaborer activement dans le développement et le maintien de leurs compétences. L'accompagnement éducatif permet une co-construction de projet de vie, de réduction de risques, de réorientation professionnelle, de travail sur soi et de soutien lors de périodes plus difficiles liées à des problématiques familiales, à l'adolescence ou au relationnel. L'éducation de rue sert également à diriger et orienter les jeunes dans le réseau et vers les différents partenaires en fonction des prestations de ces derniers. Le but des suivis individuels et collectifs est de permettre à chaque individu de viser l'autonomie et de développer son pouvoir d'agir afin qu'il s'inscrive dans une participation citoyenne de la Commune de Sion.

L'éducation de rue intervient également lors de signalement fait par le réseau de la Ville de Sion. De plus, il incombe également à ce pôle d'effectuer de la prévention en collaboration avec différents partenaires. Ce point se réalise à travers des projets mis en place dans des lieux différents en fonction des demandes et des problématiques.

Document de travail à l'usage du Conseil général

Durant l'année 2020, le pôle de l'éducation de rue a assuré le suivi d'environ 80 dossiers, soit un peu plus de 250 personnes. La situation liée au Coronavirus et l'expansion du réseau (associatif, communal et cantonal) a permis d'être sollicité pour de nombreux suivis où les problématiques rencontrées sont multiples : soutien à la parentalité, troubles du comportement, accompagnement de victimes d'abus sexuels, problématiques liées à la santé mentale, recherches de logement, recherches d'emplois, de formation, médiation et gestion de conflits, difficultés familiales, éducation numérique, consommation d'alcool, cannabis et autres produits illicites (suicides, AOS, harcèlements). Le lien que nous avons tissé dans les rues nous a également permis d'être directement sollicités.
L'augmentation des suivis liés aux harcèlements illustre bien les changements qui se sont opérés dans nos actions. En effet, les problématiques liées aux harcèlements sont parfois plus propices dans des lieux tels que les établissements scolaires et divers lieux en dehors du côté sécurisant des quartiers d'habitation.

Interventions diverses demandées par des partenaires du réseau
Pour cette année 2020, plusieurs familles sédunoises ont pris contact avec l'éducation de rue à la suite d'un premier contact avec les médiateurs scolaires, l'office de la protection de l'enfance, le tribunal des mineurs, la plateforme T1 du Canton ainsi que diverses entreprises de la Commune. Cela démontre l'importance de notre collaboration afin d'aller dans le même sens que ce soit scolaire, familial, professionnel ou social. D'autres interventions sont venues directement des organes de la justice, de jeunes ainsi que de parents. Les interventions demandées ont donc permis d'ajuster et de renforcer les suivis individuels.
Tout au long de l'année, le réseau s'accroît à travers les diverses sollicitations étatiques et internes à la vie sociale sédunoise.

Prévention
La prévention « Respect des gens et des choses » s'est poursuivie dans toutes les classes de 8H. Ce projet se déroule en collaboration avec le secteur jeunesse, la police régionale des villes du centre et CarPostal.
Cette action se déroule en 3 temps durant l'année scolaire et comprend un questionnaire qui évalue le climat scolaire, une visite itinérante de certains lieux phares de la commune de Sion et une présence en classe afin de sensibiliser les élèves à la thématique du harcèlement.
Ce dernier temps a pu se dérouler uniquement dans une partie des classes en raison du semi-confinement du printemps 2020. Tout au long de l'année, nous avons également pu sensibiliser certains groupes de jeunes sur cette thématique en dehors du temps scolaire.
Lors de l'année scolaire 2020/2021, dans le cadre de notre partenariat avec des élèves de CO sédunois, nous avons mis sur pied un groupe de 70 jeunes qui travaillent à la réalisation d'un film de prévention par les paires sur la thématique du harcèlement. Ce projet, porté par l'éducation de rue, est une continuité à la campagne d'affichage réalisée en 2019.

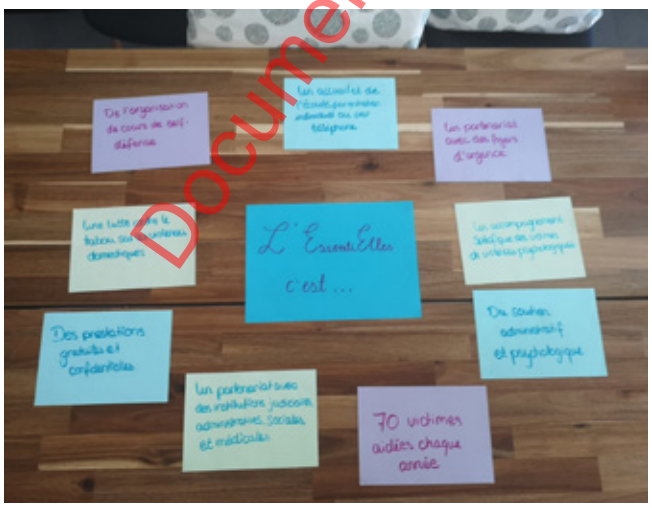

Réseau
Dans le cadre de l'éducation de rue, le travail en réseau est primordial que ce soit en matière de projets ou de suivis individuels. Notre équipe a poursuivi la dynamique partenariale d'une manière éclectique. À ce titre, nous pouvons énumérer les partenaires essentiels avec lesquels nous travaillons : le responsable jeunesse, les médiateurs scolaires, les CO de la commune et l'ECG, Idée Sport, l'Office de la protection de l'enfance (OPE), le centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA), le SEMO, l'espace de soutien et de prévention des abus sexuels (ESPAS), le SIPE, différents psychologues, le Bureau d'accueil des candidats réfugiés (BACR), la Croix-Rouge, le CMS de Sion et le service social de la Commune, la police régional des villes du centre, les différents acteurs de la gare de Sion, le tribunal des mineurs TMVS.
Depuis cette année, nous travaillons également en collaboration avec la fondation Cité Printemps, la plateforme T1 de l'État du Valais, Promotion santé Valais, Caritas Valais ou encore Addiction Valais.

Formation, séminaires, rencontre
L'éducation de rue a participé :

- l'Observatoire de la jeunesse sédunoises ;
- l'article du « Nouvelliste » page santé liée aux écrans du 23.04.2020 ;
- rhône FM reportage sur le pôle ER de la commune de Sion le 11.09.2020 ;
- radio Chablais émission du 20.11.2020 ;
- rts radio émission Brouhaha du 09.09.2020 ;
- rts Tataki le 12.08.2020 ;
- la plateforme romande de rencontre des travailleurs sociaux hors murs (TSHMs) ;
- la rencontre entre les éducateurs de rue du canton du Valais ;
- la rencontre « collaboration interinstitutionnelle CII » ;
- la rencontre sur la mise à jour du réseau d'aide aux familles ;
- la rencontre des parrains-marraines de gare ;
- l'assemblée générale des habitants de Châteauneuf ;
- la formation de l'université de Fribourg l'enfant au cœur du monde digital ;
- la formation de l'Etat du Valais sur la gestion des conflits ;
- la formation de l'EPFL sur les projets intergénérationnels.

Document de travail à l'usage du Conseil général